L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

66ième ANNEE No 263. QUEBEC, MERCREDI 7 DECEMBRE 1932 Tirage certifié par l'A. B. C. QUATORZE PAGES

SUIVEZ C-K-C-V

12.00—Musique.
12.15—Nicholson & Brock.
12.45—Le garage Gédéon Morel.
1.00—REX BATTLE.
1.30—DEMANDES SPECIALES.
6.30—MONTROSE.
6.45—FEDERAL OIL.
7.00—Buanderie Lévis.
7.15—Programme Le Chien d'Or.
7.45—LA BELLE DOW.

HOOVER REND HOMMAGE AUX BANQUES DU CANADA

Dans son message au Congrès hier, le président des Etats-Unis rappelle que, depuis janvier 1931, il y a eu 4,655 faillites de banques aux Etats-Unis et une perte de $3,300,000 en dépôts. — Le Canada n'a enregistré aucune faillite de banque importante. — Pas d'allusion aux dettes de guerre.

LA CANALISATION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 7. — (Par Ken Clark, de la Presse Canadienne) — Dans son message au congrès, hier, le président Hoover a recommandé, entre autres choses, la réorganisation du système bancaire américain, faisant allusion en passant à la stabilité des banques canadiennes, et la ratification du traité de canalisation du St-Laurent.

Il n'a fait aucune mention de la revision des dettes de guerre, annonçant simplement que les Etats-Unis avaient refusé d'accorder du délai pour le paiement des échéances du 15 décembre et qu'il recommanderait "des méthodes pour surmonter les difficultés temporaires du change, là où la chose sera nécessaire".

M. Hoover a rattaché ensemble les dettes de guerre, la prochaine conférence économique mondiale et le désarmement comme constituant trois vastes champs d'action internationale "qui doivent être considérés non pas individuellement, mais comme un tout".

Pour améliorer les finances fédérales, le président a suggéré une taxe de vente du manufacturier couvrant pratiquement toute chose, excepté les denrées alimentaires et le vêtement ; la consolidation des départements du gouvernement; une réduction de salaire de 11 pour cent pour les employés du gouvernement, en plus de la réduction actuelle de 8 1-3 pour cent, la réduction des dépenses pour travaux publics dans la proportion d'environ $300,000,000, et l'élimination de divers paiements aux vétérans de la guerre.

Il a été déclaré que la base de chaque effort vers le relèvement économique devrait être la réorganisation du système bancaire. Faisant remarquer que depuis janvier 1930, il y a eu 4,655 faillites de banques aux Etats-Unis, entraînant une perte de $3,300,000,000 en dépôts, il dit: "Au Canada, où la situation a été passablement identique à la nôtre, il n'a été enregistré aucune faillite de banque importante".

Le président a fait une revue substantielle de la situation, en disant : "Avec le libre développement de la science et la multitude conséquente des inventions, dont quelques-unes sont absolument révolutionnaires dans notre vie nationale, le gouvernement ne doit pas seulement stimuler la vie sociale, stimuler la responsabilité économique et sociale des individus et des institutions privées, mais il doit aussi encourager l'action coopérative parmi les individus, ce qui amoindrira les effets de ces révolutions et assurera ainsi ces transformations sociales d'une manière ordonnée".

L'EGLISE DE MATANE DETRUITE PAR LE FEU

La magnifique église de Matane est détruite par le feu, en moins de trois heures, hier après-midi. — On réussit à sauver les Saintes Espèces et une partie du mobilier. — L'incendie aurait été causé par une défectuosité du système électrique. — Les dommages s'élèvent à cent cinquante mille piastres.

UNE LOURDE EPREUVE

La superbe église de Matane, qui faisait l'orgueil de tous les citoyens de ce village pittoresque du bas du fleuve, n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines. En moins de trois heures, hier après-midi, le feu l'a détruite de fond en comble et ce n'est pas sans difficultés que l'on a pu sauver les Saintes Espèces, de même qu'une partie du mobilier et des ornements sacerdotaux. Hier soir, l'élément destructeur faisait encore rage au milieu des décombres et, une escouade de pompiers volontaires s'apprêtait à veiller jusqu'au jour au cas où une bourrasque subite projetterait des tisons sur les maisons voisines.

C'est à 1 heure 30, hier après-midi, que les flammes, perçant la toiture, jaillirent au dehors. M. J.-B. Millet, agronome, qui passait à ce moment près de l'église, courut immédiatement au presbytère où il avertit M. le chanoine Victor Côté. Le central téléphonique donna ensuite l'alarme dans toutes les maisons et, bientôt, des centaines de citoyens étaient rendus auprès du temple menacé.

Les premières personnes qui pénétrèrent dans l'église, purent entendre distinctement le crépitement des flammes dans la voûte. On réalisa que la situation était des plus graves, et, pendant que les pompiers volontaires escaladaient la toiture et commençaient à projeter sur l'incendie des torrents d'eau, le reste de la population s'occupait de sauver une partie du mobilier. Une trentaine de minutes après la découverte des flammes, tout ce qui avait pu être facilement enlevé de l'église, était en sûreté au dehors ou dans des maisons voisines.

Dès la première alarme, M. l'abbé Camille Lachance, vicaire, courut vers le maître-hôtel et transporta les Saintes Espèces en lieu sûr. Il put revenir quelques minutes plus tard et sauver également les vases sacrés dans le tabernacle ou dans la sacristie. Tous les ornements sacerdotaux, la lingerie d'église, le Chemin de Croix, les confessionnaux ainsi qu'une partie des bancs et la bibliothèque purent être préservés des flammes. L'ordre fut donné aux gens, cependant, vers 2 heures, de s'éloigner quelque peu du théâtre de l'incendie, la voûte menaçant à tout instant de s'effondrer.

Pendant que les sauveteurs s'occupaient ainsi à transporter une foule de riches objets, les pompiers volontaires continuaient leur lutte contre l'élément destructeur, qui n'en faisait pas moins des progrès rapides. A 4 heures, le clocher s'abima faisant jaillir dans le ciel une pluie de tisons. Dès lors, le travail des pompiers se résuma à protéger les maisons environnantes, dont la presbytère, situé tout près. Fort heureusement, aucun vent ne venait activer les flammes et c'est ainsi que tout le village a peut-être échappé à une conflagration.

En luttant contre l'incendie, un des pompiers volontaires, M. Louis Labrie, s'infligea de douloureuses blessures alors qu'il fit une chute de 25 pieds d'une tourelle dont la couverture métallique éclata. On dut immédiatement transporter le blessé au presbytère et un médecin mandé sur les lieux jugea son état assez grave. A 5 heures, les flammes diminuaient d'intensité et n'exerçaient plus alors leurs ravages qu'au milieu des débris amoncelés entre les murailles.

L'église de Matane avait été construite en 1864 et restaurée totalement en 1910. Elle était d'un pur style corinthien. 2,000 personnes pouvaient facilement trouver place à l'intérieur. Les décorations ainsi que l'ameublement étaient d'une grande richesse. Les murs étaient de pierre.

On se perd en conjectures sur les causes de cet incendie qui représente des pertes matérielles atteignant $150,000. Un chauffage central était installé dans l'église mais aucune cheminée ni aucun autre genre de conduite ne circulait à l'endroit ou près de l'endroit d'où ont jailli les flammes. On semble donc attribuer l'origine du feu à une défectuosité du système d'éclairage. La voûte en effet abritait un véritable réseau de fils conduisant dans toutes les parties de l'église. La Fabrique de Matane possédait des assurances au montant de $75,000.

Au cours d'une conversation téléphonique longue distance, M. le chanoine Côté, curé de Matane, nous déclarait hier soir que les offices religieux seraient célébrés jusqu'à nouvel ordre dans la chapelle du couvent des RR. SS. du Bon-Pasteur, dans une salle du collège des FF. du Sacré-Coeur ainsi que dans une salle publique. Un horaire spécial sera mis en vigueur afin d'accommoder tous les paroissiens.

Hier soir, M. le chanoine Victor Côté recevait de nombreux messages de sympathies de hautes personnalités du monde ecclésiastique et civil. Nous nous empressons d'y joindre les nôtres.

TEMPLE EN RUINES

L'église de Matane, qui a été détruite par un incendie, hier après-midi. (Photo de la Pharmacie de Matane)

LE COMTE DE SAVOIE SUBIT UN ACCIDENT

L'enveloppe d'une soupape du paquebot de la Ligne Italienne se brise.

ACTE HEROIQUE

Un des membres de l'équipage accomplit un très dangereux travail.

HEURE D'ANGOISSE

(Serv. de la Presse Canadienne)

A bord du "Comte de Savoie", en mer, 7. — L'émerveillement provoqué par la belle conduite du capitaine et de l'équipage du "Comte de Savoie", le nouveau paquebot de la Ligne Italienne, au cours d'un accident, a tempéré quelque peu, hier le regret des passagers à réaliser que les stabilisateurs gyroscopiques, une innovation à bord, ne pourraient probablement pas être utilisés.

Le navire était à environ 900 milles à l'est d'Ambrose Light, lundi, vers la fin de l'après-midi, quand l'enveloppe d'une soupape se fendit. Le capitaine dut immobiliser son vaisseau et faire descendre un homme en bas de la ligne de flottaison pour obturer un trou de dix pouces.

Cinq cents passagers purent voir Gennaro Amatruda, un des membres de l'équipage, descendre d'une hauteur de 70 pieds de long du flanc du vaisseau, qui était secoué par la mer houleuse. A plusieurs reprises il fut submergé par la vague pendant une minute ou deux, et souvent projeté contre la muraille d'acier. Il prit une heure pour accomplir son dangereux travail.

Amatruda s'offrit de lui-même pour accomplir cet acte héroique lorsqu'il pensa que le capitaine voulait s'y risquer lui-même. Il fut félicité par tous les passagers et par le capitaine qui déclara qu'au cours de ses 37 années de navigation il n'avait jamais vu un acte aussi courageux.

Comme conséquence de l'éclatement de cette soupape d'échappement, qui affecta le système des turbo-générateurs le navire dut réduire sa vitesse à quinze noeuds à l'heure, et il est plus que probable que les stabilisateurs, destinés à empêcher le roulis, ne pourront pas être utilisés.

SEUL HITLER PEUT SAUVER L'ALLEMAGNE

Voilà ce que Goering déclare après son élection comme président du Reichstag.

UN INCIDENT

Le général Litzmann accuse Hindenburg de mener le pays au bolchévisme.

PAS DE TUMULTE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 7. — Le nouveau Reichstag, pris comme le précédent dans une impasse insoluble en ce qui concerne le contrôle de parti, a inauguré, hier, sa première session. La séance, en dépit des interruptions communistes, a été moins tumultueuse qu'on ne l'anticipait.

Le chancelier Von Schleicher n'a pas été forcé de se servir du décret de dissolution qu'il avait en poche pour faire face à toute situation urgente. Plusieurs motions furent présentées, dont une de non-confiance, mais n'allèrent pas plus loin. La discussion sera engagée aujourd'hui sur ces motions.

L'incident de la journée fut l'énergique attaque lancée contre le président Paul Von Hindenburg par le général Karl Litzmann, un partisan d'Adolf Hitler, qui est âgé de 82 ans et qui affirma que l'histoire accuserait le vieux président de la république d'avoir conduit l'Allemagne vers le bolchévisme.

"Hindenburg fut le sauveur de l'Allemagne en novembre 1914 avec l'aide de la brigade d'infanterie de Litzmann à Lodz", dit le général Litzmann. "Cette bataille lui valut le bâton de feld-maréchal. Aujourd'hui, quelque chose de plus important que le bâton de maréchal est en jeu".

M. Hermann Goering, l'un des lieutenants de Hitler, a été élu président du Reichstag, hier. Il déplora la nomination du général Von Schleicher comme chancelier, et affirma que seul Hitler pourrait sauver le pays.

CONFERENCE A PARIS SUR LES DETTES

MacDonald et Chamberlain rencontreront Herriot et Germain-Martin.

GRAVES EMBARRAS

Si l'Angleterre doit payer les Etats-Unis, elle exigera son dû elle aussi.

LES REPARATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 7. — Une importante conférence franco-anglaise sur la question des dettes de guerre aura lieu ici, aujourd'hui, entre le premier ministre Ramsay MacDonald et M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, d'un côté, et le premier ministre Herriot et le ministre des Finances Louis Germain-Martin de l'autre.

M. Paul Marchandeau a annoncé, hier, au nom du gouvernement, que M. Herriot se présentera devant le comité des Finances de la Chambre des Députés jeudi pour expliquer la position du gouvernement sur les dettes. Le cabinet sera prêt à discuter ce sujet vendredi à la Chambre.

On s'attend à ce que le cabinet siège aujourd'hui et décide ce qu'il fera devant le refus du gouvernement américain de lui accorder du délai pour le paiement de $20,000,000 dû le 15 courant.

SITUATION INTENABLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 7. — (Par George Hambleton, de la Presse Canadienne). Le premier ministre Ramsay MacDonald et M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, conféreront avec le premier ministre Edouard Herriot, à Paris, aujourd'hui même, sur la nouvelle situation des dettes de guerre.

Cette nouvelle situation s'amènera nécessairement si le congrès américain rejette les demandes d'extension des paiements dûs le 15 courant. Elle voudra dire que les accords de Lausonne sur les réparations seront jetés au panier.

Dans les cercles autorisés ici on n'hésite pas à représenter comme intolérable la situation dans laquelle se trouvera le contribuable anglais s'il lui faut supporter entièrement le poids des dettes de guerre dues aux Etats Unis, tandis que l'Angleterre ne recevra rien de ceux qui lui doivent.

Par conséquent, si le congrès américain ne suspend pas les paiements qui sont dus aux Etats-Unis, le Royaume-Uni sera forcé de rouvrir la question de la reprise des paiements des dettes de la France, de l'Italie du Portugal, de la Yougoslavie, de la Roumanie, de la Grèce, et des Dominions, qui sont ses débiteurs. A leur tour ces nations débitrices devront considérer la reprise des paiements des réparations allemandes.

L'ANGLETERRE ACHETERA DU BOIS DE NOTRE PAYS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 7. — M. W. Ormsby-Gore, commissaire des travaux, a annoncé hier à la Chambre des Communes que les bois mous du Canada et de l'Empire seront utilisés dans les principaux projets de construction relevant du contrôle de la commission des travaux. Il a déclaré qu'il avait été avisé que les bois canadiens seront disponibles en quantités suffisantes pour répondre aux besoins de la menuiserie, de la charpenterie et autres phases de la construction conduite par le gouvernement.

Ses remarques ont été accueillies par des applaudissements du côté ministériel. Le commissaire a ajouté qu'il n'y avait aucune objection technique au standard des mesures canadiennes dans lesquelles les bois canadiens sont importés en ce pays, et qu'il avait donné instruction à tous les soumissionnaires pour les travaux qui seront entrepris après le mois de mai 1933 d'employer des bois du Canada ou de l'empire pour la menuiserie et la charpenterie.

LES JURES DE RETOUR APRES TROIS JOURS

Le procès de la femme Chapdelaine se continue devant le jury hier.

A SHERBROOKE

La prétendue confession est soumise. — La belle-soeur témoigne.

REVELATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sherbrooke, 7. — Mme Marianne Roy Bernard, épouse de Gédéon Bernard, co-accusé avec sa soeur, Mme Ludger Chapdelaine, du meurtre de Ludger Chapdelaine, a été le principal témoin, hier, au procès de Mme Chapdelaine, qui se déroule devant le juge C.-D. White.

Une prétendue confession de l'accusée a été également soumise aux jurés, hier, par suite d'une décision dans ce sens rendue avant-hier par le juge.

Mme Bernard a déclaré, hier, qu'elle avait reçu la visite de Mme Chapdelaine peu de temps après la mort de Chapdelaine. Comme elle avait entendu des rumeurs d'empoisonnement, elle en fit mention à Mme Chapdelaine qui lui répondit "qu'elle n'avait pas eu assez de temps pour utiliser la seconde dose de poison qu'elle avait obtenue de son frère Gédéon, et qu'elle l'avait jetée".

Mme Bernard raconta qu'elle avait eu également la visite du détective Hector Dorais, de Montréal, qui l'avait menacée de l'arrêter si elle ne parlait pas, et d'arrêter également son mari pour parjure si elle ne rendait pas le même témoignage que lui. Elle ajouta qu'elle fut conduite dans un hôpital de Montréal et placée sous la surveillance de la police.

Mme Bernard dit aussi qu'elle fut ennuyée par la famille de son mari au sujet du témoignage qu'elle devait rendre. Elle consulta un avocat qui avertit la famille de son mari que des procédures seraient prises si elle ne cessait pas d'ennuyer Mme Bernard.

Le Dr F. Bertrand, de Sherbrooke, a également témoigné, hier, et declaré que Chapdelaine n'avait pas

(Suite à la page 4)

DECOUVERTE D'UN DRAME A TERRE-NEUVE

Une montre, une lettre, deux cadavres sont trouvés sur la grève.

A SAINT-JEAN

On éclaircit ainsi le mystère qui entourait la disparition du Sand Beach.

20 VICTIMES?

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Jean, T.N., 7. — Une montre, une lettre, un mandat d'argent et une carte postale, ainsi que deux corps trouvés sur la grève, sont les seuls indices que l'on possédait, hier soir, de la disparition mystérieuse d'un vapeur en mer. Combien de personnes le petit vapeur Sand Beach a-t-il entraîné avec lui dans l'abîme, nul ne le sait. Il y avait 12 personnes à bord lorsqu'il quitta Halifax pour le détroit de Belle-Isle le 25 novembre, mais on croit qu'il y en avait une vingtaine au moment où il partit de Cornerbrook pour Halifax le 2 décembre.

La première nouvelle de ce drame de la mer arriva quand des pêcheurs trouvèrent une chaloupe de sauvetage et le corps d'un homme à Highslands, dans St-George's Bay hier après-midi. Peu de temps après, on trouva un autre corps à Fischel, dans la même baie. On en déduit que le Sand Beach dut couler dans St-George's Bay au cours de la tempête de samedi dernier.

Le vapeur était allé à Point Amour, dans le détroit de Belle-Isle pour recueillir du métal à bord du croiseur anglais Raleigh, qui s'échoua à cet endroit il y a quelques années. Le lieutenant J.-F. Tardif, de Montréal, officier naval en retraite, s'était joint à l'expédition ici.

LES MARCHEURS A WASHINGTON

Les "marcheurs de la faim" ont quitté la capitale hier. — Le vice-président Curtis reçoit une délégation.

DEMONSTRATION PAISIBLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 7. — (Par Ken Clark, de la Presse Canadienne). — Sous la menace des gaz lacrymogènes, les escouades communistes des "marcheurs de la faim" ont quitté la capitale dans des camions hier en chantant "Solidarity for ever" et en huant à plusieurs reprises "la presse capitaliste".

Les manifestants sont partis apparemment satisfaits de leur bref séjour ici et d'avoir pu présenter leur requête demandant de l'argent sonnant et des victuailles gratuites au vice-président Charles-E. Curtis et au speaker Nance Garner.

La démonstration a été plus paisible que la dernière, de date encore assez récente. Sur tout le parcours, une force policière imposante, assistée par des centaines de pompiers assermentés comme constables spéciaux, en imposa aux marcheurs. Il y avait un officier à tous les dix pieds.

Quelques paroles assez vives furent échangées entre la délégation des marcheurs et le vice-président dans son bureau. Après avoir soumi une demande de secours immédiats et d'assurance contre le chômage, William Reynolds, de Détroit, déclara: — "Ces demandes représentent le minimum des besoins de plusieurs millions de citoyens. Mais nous n'avons pas beaucoup confiance dans leur mise en pratique par le gouvernement."

DIPHTERINE
Pour les rhumes, bronchites, catharres et toutes les affections des voies respiratoires.

MISS AMY JOHNSON

L'aviatrice veut repartir en avion pour l'Angleterre.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Capetown, A.-S., 7. — Miss Amy Johnson, la célèbre aviatrice anglaise, a annoncé hier son intention de décoller d'ici à sept heures, dimanche matin, pour tenter de regagner l'Angleterre par la voie des airs en moins de quatre jours, six heures et 55 minutes, temps record qu'elle prit pour franchir cette distance en sens inverse, il y a trois semaines. Elle projette de ne faire que quatre escales au cours de son futur voyage, ce qui l'obligera à faire des bonds de 1,350 milles, 1,300 milles, 1,050 milles, 1,352 milles et finalement, le dernier, 1,275 milles.

INCENDIE A CHICOUTIMI

(De notre correspondant)

Chicoutimi, 7. — Des dommages assez considérables ont été causés par le feu à l'immeuble appartenant à M. Lionel Gagnon, rue Talbot, à Chicoutimi. Les pompiers ont fait un magnifique travail et ont évité des pertes plus grandes. Des dommages ont été causés au logement de M. Boutet, gérant du Dominion Store. L'eau et la fumée ont causé des dommages assez considérables aux autres locataires de l'immeuble.

GARAGE EN FEU

(Serv. de la Presse Canadienne)

Louiseville, 7. — Un incendie a causé des dommages évalués à dix mille dollars, hier, en détruisant le garage Bouchard, en cette ville. Une résidence a également été affectée.

DECISION A MONTREAL

Le port de Montréal ne permettra plus d'avance de grains.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Les Commissaires du Port de Montréal ont annoncé hier, qu'à l'avenir aucune avance de grains ne sera faite. Cette décision a été prise parce qu'ils envisagent une modification dans le système de manutention des expéditions de grains ici, l'an prochain, ce qui aura probablement pour effet de diminuer le volume des affaires de 50 pour cent.

MORT DRAMATIQUE D'UNE MONTREALAISE

La fumigation du premier étage d'une maison de rapport a coûté la vie de Mme Hogan, qui demeurait au troisième.

AUTRES VICTIMES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — La fumigation du premier étage d'une maison de rapport de cette ville a coûté la vie, hier, à Mme R. T. Hogan, qui demeurait au troisième étage. Le chien de la victime a été également tué par les émanations du gaz cyanhidrique employé pour cette opération.

Le deuxième étage de l'immeuble était vacant, et les employés de la compagnie préposés à ce travail, ainsi que le concierge ont déclaré que tous les occupants de la maison avaient été avertis et que les précaution habituelles avaient été prises.

Selon les apparences, le chien de Mme Hogan fut le premier affecté, car il a été établi qu'elle avait téléphoné à un vétérinaire quelques minutes avant d'être elle-même trouvée morte.

Dans une autre résidence, une famille de neuf personnes a failli être asphyxiée par du gaz de charbon de bois. Une personne qui ne donna pas son nom donna l'alarme et les secours arrivèrent assez tôt pour arracher M. A. Vézina, sa femme et ses sept enfants à la mort qui les attendaient. Tous étaient déjà sans connaissance.

EINSTEIN EN AMERIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Berlin, 7. — La controverse au sujet du visa qui doit permettre au professeur Albert Einstein de visiter les Etats-Unis, a été réglée hier et le professeur et son épouse s'embarqueront pour l'Amérique le 10 décembre, tel que convenu.

BALANCE FAVORABLE POUR NOTRE COMMERCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — Des chiffres officiels publiés hier révèlent que le commerce du Canada, pour les douze mois qui ont pris fin le 31 octobre, a obtenu une balance favorable de près de $52,000 000. Les importations provenant des Etats Unis ont diminué de $146,000,000 en valeur, et les ventes canadiennes au pays voisin ont baissé de $97,000,000 par comparaison avec les chiffres du 31 octobre 1931.

MERGER DE 10 MILLIONS

Plusieurs compagnies d'huile canadiennes se fusionneraient.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 1.—La Presse, de Montréal, écrit dans son édition d'hier, qu'elle prévoit pour le mois de février la formation d'un merger de dix millions de dollars entre la Lasalle Petroleum Refinery Company, la Municipal Oil Company, la Municipal Paving Company, la Loyal Oil Company et l'Excel Petroleum Company. Ce journal ajoute que le nouveau merger absorbera le commerce de la gazoline de l'Automobile Owners Association.

MORT A NEW-YORK

Un ouvrier de S. Bonaventure, Que., se tue à New-York.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Troy, N.-Y., 7. — Onze enfants qui habitent St-Bonaventure, province de Québec, sont devenus orphelins, hier, quand leur père, Austine Arsenault, ouvrier, est tombé en bas de la travée du pont actuellement en cours de construction sur la rivière Hudson entre Troy et Menedas. Arsenault est le troisième homme à tomber en bas de cette travée en trois semaines. Un autre ouvrier a perdu la vie et l'autre a été légèrement blessé.

MORT TRAGIQUE D'UNE AVIATRICE ITALIENNE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Bengazi, Lybie, Afrique, 7. — Gabi Angelina, jeune aviatrice italienne, âgée de 16 ans, a été trouvée morte, avant-hier, dans le désert entre Bengazi et Tobruk, à environ 500 pieds de son avion démoli. Elle était partie de Milan pour l'Inde.

Samedi, elle quitta Bengazi escorté par un avion militaire. Son escorte la perdit de vue au milieu des nuages, et lorsque l'on réalisa à Tobruk qu'elle n'arrivait pas, plusieurs avions furent dépêchés à sa recherche. Le corps a été retrouvé par un groupe d'indigènes près de l'oasis de Ghelda.

LE HOCKEY

LA N. H. L. :

Ottawa 1 ; Chicago 1
Canadiens 3 ; Rangers 5
Americans 0 ; Boston 2

Can.-AMERICAINE :
New-Haven 2 ; Québec 2

INTERNATIONALE :

Détroit 4 ; Windsor 0.

MORT DE M. EUG. BRIEUX

(Spécial à L'Evénement)

Nice, rance, 7. — M. Eugène Brieux, auteur dramatique, membre de l'Académie française depuis 1909, est mort hier, à l'âge de 74 ans.

M. Brieux était l'auteur notamment de "Blanchette", les "Avariés", de la "Robe rouge", des "Remplaçantes".

TEMPERATURE

Toronto, 7. — Une pression élevée s'étend au sud de la vallée MacKenzie. Il a plu dans l'Ontario et l'ouest de Québec, hier. Ailleurs, la température a été belle et modérée.

	Min.	Max.
Dawson	—44	—40
Aklavik	—30	—18
Victoria	34	40
Vancouver	32	40
Edmonton	— 8	—12
Banff	—10	0
Calgary	—12	0
Régina	— 6	1
Brandon	—28	— 7
Winnipeg	—14	— 8
Toronto	36	46
Kingston	34	38
Ottawa	24	28
Montréal	28	30
Québec	18	26
Saint-Jean	34	40
Halifax	36	46
Charlottetown	34	40

(—) Sous zéro.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent : — Gros vents, avec neige ou pluie, plus froid le soir.

Bas St-Laurent : — Vents du nord-est, avec neige, et pluie probablement dans la partie sud.

Golfe et Côte Nord : — Vents d'est, probablement suivis de pluie.

Maritimes : — Vents d'est, nuageux.

CHAMBRES A LOUER
Manoir Montmorency, 410, St-Jean, Qué. Toutes avec douche ou bain. Respectivement $20 et $25 par mois; endroit idéal pour dames et messieurs.

L'ÉVENEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

Avec du blé on fait de la galette.

La force des choses réduit toute opposition.

On attache encore trop d'importance à l'argent.

Renoncez au péché, la vie vous coûtera moins cher.

Les réformes fiscales de M. Hoover arrivent un peu tard.

L'orgueil et le jugement ne logent pas à même enseigne.

Au moins, que les parasites se contentent de manger !

L'auteur de folles questions a besoin d'un examen médical.

Il nous faudra bientôt retourner toutes les farces sur la prohibition.

Nombre de grosses entreprises reçoivent déjà leur part de secours directs.

Le banquier doit se tenir prêt à devenir industriel, marchand ou agent d'immeuble.

Diogène

Son bureau

Un correspondant nous apprend que le bureau du Premier Ministre de la Nouvelle-Ecosse occupe une chambre du rez-de-chaussée du Palais législatif de Halifax, un vieux monument ressemblant fort à celui où fut signé, à Québec, le pacte de la Confédération. On ne pourra pas dire que M. Harrington, c'est le nom de ce modeste politicien, regarde les choses de haut.

Une attaque

Le général Litzmann, un frère de l'ancien maréchal devenu Président, s'est fendu d'une vive attaque contre von Hindenburg, dont l'entêtement, prétend-il, menace de jeter l'Allemagne dans l'anarchie ou le communisme. Le vieux Litzmann, il a près de 82 ans, oublie que la ligne de conduite suivie par son senior n'a pas nui à leur patrie commune dans ses rapports avec les pays créanciers.

Désastre

C'est le tour d'un sous-marin japonais, avec cinquante hommes d'équipage, de périr sans qu'on sache au juste la cause de l'accident qui leur fut fatal. Toutes les puissances navales ont subi la même dure et triste infortune. Si la politique du désarmement est maintenue au programme de l'humanité, l'une des premières armes à supprimer c'est bien cet instrument extrêmement dangereux qui se nomme sous-marin.

Au but...

La délégation de la faim, dont la force numérique ne dépasse pas 2,500 manifestants, a parcouru à pied une distance plus ou moins considérable pour arriver en vue du Capitole, à Washington. Ils ont été reçus par la police qui les a installés temporairement dans des wagons de chemin de fer. Demain, ils tenteront d'obtenir une audience pour leurs leaders. Qu'ils y réussissent ou non, il ne leur restera plus, après cette démarche, qu'à s'en retourner d'où ils sont venus. Leur procédé a perdu tout intérêt, n'éveillant plus la curiosité des badauds.

Une jeune fille italienne âgée de 16 ans, a été

QUELLE DECISION VA-T-ON PRENDRE AU SUJET DU FRETEUR "CAIRNDHU"?

Une première tentative sera faite aujourd'hui et un expert en la matière, M. Walterspoon, de New-York, constatera les chances que l'on a de renflouer le navire si ce dernier ne quitte pas le rocher dès aujourd'hui sous la poussée des nombreux remorqueurs.

TOUT EST PRET LA-BAS

Un expert international en matière de sauvetage maritime, M. Walterspoon, de New-York, sera rendu sur le théâtre de l'échouement du "Cairndhu" à bonne heure ce matin et commencera immédiatement une enquête pour constater quelle position exacte occupe le navire et voir les chances que l'on a de le renflouer. Directeur de la plus importante firme s'occupant de sauvetage en Amérique, M. Walterspoon prendra dès aujourd'hui la direction des travaux. Il assistera ce midi au premier grand effort qui sera fait pour remettre le navire à la mer. Si cette tentative de renflouement ne réussit pas, M. Walterspoon vérifiera les chances qui existent de remettre le vaisseau à la mer et la décision qu'il prendra sera ensuite finale. Pas une minute n'a été perdue au cours de la journée d'hier par les équipes de sauveteurs qui se tiennent sur les lieux. Ce qui restait encore de la cargaison a été précipitée à la mer tandis que les appareils continuaient toujours à pomper l'eau qui s'infiltre dans les soutes par l'ouverture béante sous la coque. Vers midi, aujourd'hui, le "Cairndhu" devrait être prêt à flotter de nouveau et c'est alors que les remorqueurs s'attelleront à sa poupe pour tenter de le ramener vers le large. L'air comprimé entrera alors en jeu et sera forcé dans les soutes afin de maintenir le vaisseau en surface jusqu'à son arrivée à la cale-sèche de Lauzon.

On attend ici avec impatience les résultats de l'enquête qui sera faite si par malheur le fréteur ne réussit pas à être dégagé aujourd'hui. Les conditions de travail devenant de plus en plus mauvaises à mesure que la saison s'avance on se demande s'il sera possible aux remorqueurs de sauvetage de demeurer encore bien longtemps sur les lieux à partir de demain. De toute façon, il appert qu'une décision finale sera prise au sujet du navire dès aujourd'hui.

LE "WANSTEAD"

Le navire "Wanstead" qui a été réparé temporairement aux chantiers Davie à la suite de son échouement dans le chenal du nord pendant la nuit de mercredi dernier, pourra reprendre la mer aujourd'hui. Le vaisseau se dirigera immédiatement vers les élévateurs pour reprendre la cargaison qu'il y descendait ces jours derniers et il partira vers le 10 pour descendre le fleuve. Un brise-glace l'accompagnera peut-être.

FEMMES FAIBLES

Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Vous êtes-vous déjà sentie si faible que vous ne pouviez rien faire . . . que vous n'aviez pas la force de faire votre ouvrage?

Les femmes qui sont faibles et épuisées, devraient prendre un tonique comme le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Ce merveilleux remède fait souvent cesser ces maux de tête et de dos, qui sont le résultat d'une condition fatiguée, épuisée.

98 femmes sur chaque 100 femmes qui nous ont fait rapport, disent que ce remède leur a fait du bien. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien . . . et observez les résultats.

DIAMANTS
Au Prix d'Importation

Payez meilleur marché en achetant votre bague de fiançailles directement de l'importateur

Le SEUL ENDROIT où vous pouvez acheter tous vos cadeaux des fêtes aux vrais PRIX DE GROS

Montres, horloges, coutelleries, sets de toilette, etc. etc

Arthur LANDRY
Importateur de Diamants
Chambre 22
Edifice Orkin
62 rue ST-JOSEPH

NAVIRES ATTENDUS

Sont encore attendus dans le port de Québec au cours des prochaines journées: les vapeurs "New Northland" et "Gaspesia", de la Compagnie Clarke Steamships le "Sable I", le "Manicouagan", deux vaisseaux-phares et le fréteur "Cairndhu" encore échoué à l'entrée de la Traverse de St-Roch.

AU CAP BRULE

Les nouvelles lumières installées au Cap Brulé seront tout probablement en opération vers le 10 courant, nous informent les officiers du département de la Marine. La distance entre les deux lumières est beaucoup plus espacée qu'auparavant.

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 1 h. 48 a. m. et 2 h. 22 p. m.

LE "THUHAUG" ATTENDU

Le vapeur "Thuhaug", anciennement le "Canadian Voyageur", de la Marine Marchande du Gouvernement, était signalé hier après-midi à une centaine de milles de la Pointe-au-Père avançant lentement vers le chenal. Le vaisseau disparaissait sous une épaisse couche de glace et donnait légèrement de la bande. Le "Thuhaug" est en route pour les Trois-Rivières venant de Port-Arthur, Texas, et il descendra dans ce port du St-Laurent une forte quantité de charbon. On croit qu'il sera en mesure de quitter la cité trifluvienne vers le 10 courant. Le vaisseau descendra le fleuve sans cargaison à son bord et devra certainement se hâter pour regagner la mer avant l'arrivée des grands froids.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél: 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C. R., M. P.
Fred. Dorion, B.A., LL.L.
Noel Dorion, B.A., LL.L.

Tél. : 4-2816 404, rue St-Jean

Docteur Gérard MATTE
ex-élève des hôpitaux de Paris.
Estomac foie, intestins et rectum.

AVEC L'EVENEMENT

VERS LE CANADA

(Suite)

Mercredi, 3 août. — C'est aujourd'hui que nous passons notre dernière journée en mer. Quand nous nous éveillons, le matin, notre paquebot longe la rive nord du fleuve et s'avance avec rapidité sur une mer d'huile que dorent les rayons du soleil. Le spectacle est unique. A 11 heures 30, nous passons au milieu d'une flottille de pêche qui vogue au large de la pointe ouest de l'île d'Anticosti. Le gros phare qui, d'une hauteur voisine, domine le fleuve à des milles à la ronde est bientôt en vue et, sans doute notre approche de ce point est maintenant signalée au poste du Service des Signaux de Québec. Nous nous approchons de très près de la grande île perdue au milieu du golfe St-Laurent et pouvons admirer à loisir ses côtes pittoresques et admirablement bien boisées. Plusieurs fréteurs passent à quelques encablures de nous et sont bientôt "bercés" par les vagues énormes occasionnées par le passage de notre paquebot. Vers 2 heures de l'après-midi, nous approchons de Pointe-à-la-Renommée, la station de Marconi la plus importante du bas St-Laurent et celle qui indique le passage de tous les navires dans le golfe. L'après-midi se passe rapidement sur le "champ de course" où les gajeures vont leur train. Le système du pari-mutuel est à l'affiche et, ce sont des cris d'enthousiasme quand les chevaux approchent du point d'arrivée avec parfois un seul "sprint" en avant de leur plus proche concurrent. Le "sport des rois" est grandement en vogue à bord de tous les océaniques et, c'est avec un véritable enthousiasme que les passagers de chaque classe suivent les chances des chevaux sur lesquels ils ont engagés quelques sous. Certains "chevaux" paient parfois jusqu'à $2 Tout dépend cependant du montant d'argent déposé par les parieurs. A 7 heures, a lieu le dîner d'adieu. Le maître d'hôtel a préparé un menu tout spécial pour la circonstance et, ce repas, peut-être le dernier qui nous est servi à bord, est plein d'entrain. Au cours de la soirée, nous assistons au concert, donné lors de chaque traversée au profit des oeuvres des marins. Les noms de madame Jos. Tangunay et de M. J.-E. Piché, député du Témiscamingue, deux membres de notre groupe, apparaissent au programme de la soirée. A 10 heures 30, nous distinguons dans le lointain la lumière du phare de Pointe-au-Père. Bientôt nous atteindrons la station du pilotage pour le fleuve St-Laurent et notre navire s'engagera dans les méandres du chenal. L'"Empress of Britain" oblique légèrement vers la terre ferme et bientôt se détache du quai de la Pointe-au-Père le vaisseau-pilote "Jalobert", qui nous rejoint à un mille du rivage. C'est notre premier contact avec la terre canadienne depuis 35 jours et, c'est avec une joie marquée que nous voyons monter à bord un groupe de nos compatriotes. Mme Maurice Dupré, épouse de l'honorable Solliciteur-Général, M. Onésime Gagnon, C. R., M. P. P., et M. Jules Landry, avocat, montent à la coupée où les attend l'honorable Maurice Dupré. Le gérant-général de L'"Evénement", M. Emile Castonguay, est aussi venu nous rejoindre pour la dernière étape du voyage. Tous nous sommes heureux de saluer le "boss" qui nous a quitté un peu "rapidement" lors de notre passage à Cologne, pour revenir au Canada, où des affaires importantes requéraient sa présence. Et maintenant, sous la direction de notre excellent ami, M. Adelard Bernier pilote bien connu du bas St-Laurent, l'"Empress of Britain" s'enfonce dans la nuit et pénètre dans le chenal. On nous annonce notre arrivée à Québec pour 10 heures, demain matin. Tous un peu "harassés" nous regagnons nos cabines, afin d'être bien reposés demain à notre arrivée à Québec.

Jeudi, 4 août. — A 6 heures, pratiquement tout le monde est debout. Nous approchons de l'île d'Orléans et malgré le brouillard et une pluie fine, filons bon train vers le port de Québec. Bientôt, nous distinguons dans le lointain, les hauteurs de Lévis et au tournant de la pointe notre "bonne vieille ville" se présente à nos regards. A 8 heures, notre navire est accosté au quai et déjà des ponts où nous sommes postés nous commençons à causer avec les parents, les amis venus à notre rencontre. Notre voyage est terminé. Plus que quelques formalités d'immigration et de douane à remplir et, c'est le moment de se séparer. Ce n'est certes pas sans une certaine émotion que nous disons adieu à ces charmants compagnons qui depuis 35 jours ont admiré avec nous des choses si belles, vécues les mêmes heures joyeuses, enfin partagé la même existence. Le souvenir que nous garderons de tous est impérissable.

Dans cette série de chroniques que nous terminons aujourd'hui, nous avons tenté de relater aussi fidèlement que possible les principaux points du programme suivi par les personnes qui voyagèrent en Europe, du 2 juillet au 4 août dernier, sous les auspices de L'"Evénement". A l'aide de notes collectionnées rapidement, nous avons essayé de donner des descriptions aussi exactes que possible des monuments et des villes visitées au cours de cette excursion. Espérons que les erreurs historiques n'ont pas été trop nombreuses et que les lecteurs ne nous ont pas trop tenu compte de la tenue littéraire de ces chroniques rédigées parfois "subito presto". Nous avons tenu à raconter les péripéties de ce voyage pour bien démontrer que rien n'avait été laissé au hasard dans l'organisation de cette excursion et que, non seulement l'itinéraire avait été dressé avec un soin tout spécial mais qu'aussi une attention tout à fait complète avait été apportée au confort et à l'agrément de nos voyageurs. Le fait que les 54 personnes qui firent l'été dernier cette randonnée à travers l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie et la France, après avoir traversé les mers sur le plus beau paquebot qui remonte le St-Laurent, sont revenues ici littéralement enthousiasmées de ce qu'elles avaient vu et plus que satisfaites du confort qu'on leur avait assuré a certainement été pour les organisateurs de l'excursion et nous voulons surtout parler de notre gérant-général, M. Castonguay, d'un grand encouragement. L'"Evénement" avait tenu à faire les choses de façon exceptionnelle et rien n'avait été laissé au hasard avant l'embarquement de nos voyageurs. On a pu se rendre compte d'ailleurs que les choses allèrent rondement dès le premier contact avec la terre européenne jusqu'au moment du retour au Canada. Ce succès et le bel encouragement du public voyageur reçu, l'été dernier, ne manqueront certainement pas de produire des fruits... et, l'on aura peut-être l'occasion de le constater avant des mois.

Jacques VERREAULT

(Service de la Presse Associée)

On répète dans les milieux politiques la déclaration faite par M. Herriot à son retour de Londres:

—"Les Anglais commencent à comprendre ce que c'est que l'Allemagne!"

On ajoute que l'opinion publique britannique est actuellement beaucoup plus favorable à la France que le mois dernier.

Une Suggestion Pratique POUR LES FETES!

SI, à l'occasion des Fêtes vous désirez faire un cadeau d'un genre exclusivement pratique et utile, à quelques-uns de vos amis ou connaissances nous vous recommandons la suggestion suivante :

Mettez-vous en communication avec nous et envoyez par notre intermédiaire, un présent qui se renouvellera chaque jour sous forme de notre journal. Pour l'homme d'affaires, pour la femme du monde et pour le sportif, rien ne sera d'une plus grande utilité qu'un abonnement à

L'ÉVÉNEMENT

Le Cadeau Idéal Pour Les Fêtes

Prenez un moment la place de cette personne à qui vous enverrez notre journal. Ne trouveriez-vous pas pratique, l'idée qu'un ami aurait eue de vous faire délivrer chez vous chaque matin, pendant un an, une copie de L'EVENEMENT, renfermant les nouvelles mondiales et locales, une chronique mondaine intéressante et une page sportive exclusive, sans compter plusieurs feuilletons illustrés qui font les délices des grands comme des petits.

On peut s'adresser en tout temps à notre département de circulation ou appeler à 2-6412 pour avoir la visite d'un de nos agents qui vous donnera tous les renseignements.

SI VOUS ETES DE LA CAMPAGNE

et que vous désiriez prendre avantage de notre suggestion, vous n'avez qu'à vous mettre en communication avec nous et nous enverrons à la personne désignée par vous une copie de notre journal aussi longtemps que durera l'abonnement que vous aurez pris à cette fin.

METTEZ FIN À LA CONSTIPATION

Prenez des N B YEAST FLAKES régulièrement afin de tenir votre organisme tout entier en parfaite condition. Ils stimulent l'action naturelle des intestins, débarrassent le corps des déchets toxiques et fournissent les vitamines nécessaires à la santé.

Les N B YEAST FLAKES sont de la *levure de brasserie* pure, asséchée et floconnée—la levure la plus riche des vitamines qui ont rendu la levure célèbre comme reconstituant. Se conservent indéfiniment parce que toute l'humidité en a été enlevée. Chaque parcelle est de la levure pure. Dans les pharmacies et les épiceries.

N B YEAST FLAKES
PURE CULTURE SPÉCIALE (Saccharomyces cerevisiae) **DE LEVURE DE BRASSERIE CONCENTRÉE**

THE NATIONAL BREWERIES LIMITED, MONTRÉAL

Agents des Ventes: HAROLD F. RITCHER & CO. LTD. Toronto.

FU MANCHU

Episode No 466

Par **SAX ROHMER**

Copyright Bell Syndicate

Après que j'eus ouvert la porte, je me trouvai dans un petit salon éclairé à giorno. Mais cela n'était pas ce qui avait causé ma surprise. Le salon laissait flotter une saisissante odeur d'encens que j'avais déjà rencontrée lors de mes luttes avec la bande de Fu Manchu.

Je commençai à avancer lentement, puis soudain je m'arrêtai. Un son était parvenu à mes oreilles. D'une seconde porte avec portière, à ma droite, il venait—un son de tap-tap étouffé ainsi que celui de quelque chose que l'on traîne sur le parquet.

Dans mon cerveau les mots semblaient se former avec fracas : "L'homme boiteux !"

Je sautai sur la porte ; j'avais la main sur la portière... lorsqu'une femme en sortit, barrant la route, ses mains repliées sur sa poitrine.

Elle portait, jeté sur la tête, un châle de soie verte, brodée de figures d'oiseaux blancs et drapée de façon à cacher la moitié de son visage. Mais ses grands yeux sombres brillaient de façon vindicative et je pensai que peut-être elle cachait un poignard sous le châle.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

L'AMOUR QUI SAUVE, ET L'AMOUR QUI TUE

Roman dramatique

— par —

CLAUDE SYRVALL

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

No 25

—Qu'a-t-il pu vous dire de si intéressant? demanda la comtesse en jouant l'insouciance

—Son père et sa soeur seront ici dans deux ou trois jours.

—En vérité! s'écria Mme de Châteaulin avec un changement d'accent si prononcé que le général sourit malicieusement.

—Il paraît, dit-il, que mon histoire commence à vous intéresser, et pour en connaître la fin, je suis sûr que vous consentirez à écouter le récit de mes folies africaines?

—Ernestine n'est pas mariée? interrompit la comtesse.

—Pas plus que mon neveu.

—Pas mariée! Pourtant elle n'a pas dû manquer de partis?

—C'est ce que m'a dit son frère, et je l'ai cru sur parole. Une dot de cette importance trouve toujours des amateurs. Non, elle n'a pas manque de partis; mais plusieurs circonstances heureuses à notre point de vue, quoique assez tristes en elles-mêmes, ont jusqu'à présent retardé son établissement.

—Quelles circonstances?

—La mort de Mme Blondel, d'abord. Pauvre femme! je l'avais vue pour la première et dernière fois la veille du jour où elle est morte, et, quoique je ne sois pas excessivement sensible quand j'attends mon dîner, elle m'avait fait pitié.

—Sans doute cette femme a eu une triste fin, dit la mère d'Henri, avec sécheresse; mais elle était si souffrante depuis longtemps qu'elle a dû regarder la mort comme une délivrance plutôt que comme un malheur.

—Je comprends que vous ayez été promptement consolée de sa perte. Si elle vivait encore et qu'Henri finit par épouser sa nièce, quelle désagréable parenté n'auriez-vous pas là!

—Ne m'en parlez pas répondit la comtesse sans remarquer l'accent ironique de son frère; cette femme a été mon cauchemar. Et sa fille, la cousine germaine de ma bru, ouvrière dans un magasin de modes! N'était-ce pas révoltant?

—C'était à voler d'un crêpe votre écusson. Heureusement, vous en êtes quitte pour la peur. La mère est morte, la fille aussi, sans doute, puisque depuis cinq mois qu'elle a disparu on n'a jamais eu de ses nouvelles. Vous pouvez donc être tranquille.

—Cette jeune fille se sera noyée, dit froidement Mme de Châteaulin.

—Selon toute apparence. C'est aussi l'opinion de Frontenac et de ce Blondel que j'ai vu le jour de l'enterrement.

—En effet, je me rappelle que vous êtes allé à cet enterrement.

—C'était une obligation pour moi, comme parent du futur; d'autant plus une obligation que, ce jour-là et la veille, mon cher neveu avait jugé à propos de devenir introuvable. Quelle misère! j'en ai perdu l'appétit pendant vingt-quatre heures.

—Mais cette demoiselle Nantois, reprit la comtesse d'un air rêveur, est-il certain qu'elle ne reparaisse pas un beau jour?

—La pauvre enfant! dit le général qui montrait un peu plus de sensibilité que sa soeur, probablement parce qu'il était question d'une jeune fille; elle s'est noyée, je n'en doute pas, et il ne faut pas s'étonner qu'on n'ait pas retrouvé son corps; la Seine ne rend pas tout ce qu'elle reçoit.

"Elle était, dit-on, d'un caractère exalté, romanesque même extravagant; elle adorait sa mère, et elle avait juré de ne pas lui survivre: il est donc à peu près certain qu'en la voyant mourir elle aura perdu la tête et exécuté son fatal dessein.

"Ce qui confirme cette opinion, c'est que des démarches faites à cette époque par Frontenac et son beau-frère, il résulte qu'une jeune fille dont le signalement se rapporte exactement à celui de Mlle Nantois est entrée, la veille de la mort de Mme Blondel, dans plusieurs pharmacies de la rue Montmartre pour y demander de l'arsenic.

"Ceci annonce un projet de suicide bien arrêté. N'ayant pu obtenir de poison, la malheureuse se sera jetée à l'eau, cela me paraît évident.

—Du moins, c'est fort probable. Revenons à notre affaire. Plusieurs circonstances, me disiez-vous, ont empêché Ernestine de se marier, et vous ne m'avez parlé que de la mort de Mme Blondel.

"Depuis, elle a perdu une autre tante; tante précieuse celle-là! qui en mourant a légué à notre intéressante héritière un petit souvenir de soixante-quinze mille livres de rente.

—Soixante-quinze mille livres de rente ajoutées à ce que cette chère enfant possède déjà, dit la comtesse, dont les yeux étincelèrent; ah! ce serait trop beau!

—Enfin, troisième et dernier empêchement, le plus sérieux de tous, cette chère enfant vient d'avoir la petite vérole qui, mal soignée, lui a laissé des traces fâcheuses sur le visage et la enlaidie énormément.

Le front de Mme de Châteaulin se rembrunit aussitôt.

Quel contretemps! Elle était laide déjà, maintenant elle doit être affreuse.

—C'est probable.

—Ces choses-là n'arrivent qu'à moi. Qui a la petite vérole aujourd'hui? Personne!

—Excepté pourtant, comme je viens de vous le dire, Mlle Ernestine.

—C'est son indigne père, qui, par avarice, ne l'aura pas même fait vacciner.

—Il en est parbleu bien capable, dit le général en riant.

—A supposer que les négociations se renouent, comment Henri prendra-t-il ce nouvel agrément de sa future?

—Peut-être mieux que vous ne le croyez; je vous dirai plus tard les raisons qui me font penser cela.

—Mais croyez-vous que M. Frontenac soit disposé à un rapprochement?

—J'en suis sûr. Le prétexte de son voyage à Paris est un procès en cour de cassation; mais, s'il n'avait en vue qu'un intérêt d'argent, aurait-il amené sa fille?

"Le bonhomme tient à voir Ernestine comtesse autant que vous pouvez tenir vous-même à voir Henri millionnaire.

"Je sais qu'il trouvera aisément des candidats titrés; mais d'autre part, malgré son air de sainte nitouche, Mlle Ernestine regardait le cher neveu à la dérobée d'un oeil fort doux, et enfin votre bête noire ne jure que par lui: d'où, je conclus que le trio Frontenac s'empressera de saisir la première occasion de renouer.

—Comment arranger une entrevue sans que nous ayons l'air de faire les avances?

—Et quand vous auriez l'air de faire les avances! votre susceptibilité est un anachronisme, ma soeur; aujourd'hui l'argent n'est ni comte, ni marquis, c'est vrai; mais il est mieux que cela, il est roi.

—Mais enfin, général, vous devez concevoir qu'en toute chose on cherche à prendre la meilleure position possible.

—D'accord. Je vous épargnerai donc le petit désagrément de faire les avances.

—Par quel moyen?

—Je me charge de rencontrer Frontenac, comme par hasard, dès le lendemain de son arrivée, et de vous l'amener aussitôt. Malgré la grossière vanité que lui donnent ses écus, notre forgeron n'est pas parvenu à se défaire d'un certain respect pour les gens dont il envie la naissance; et quand le général marquis de Ribécourt, lui offrira une place dans sa voiture, pour venir chez vous, eût-il envie de dire non, il ne l'osera pas.

—Mais Henri?

—Voilà la position à emporter. C'est tout un siège à faire, je le sais; mais un premier échec ne doit pas vous décourager.

—Recommençons le siège, mon cher général; à vous le commandement, comme de raison, mais avec quelle ardeur ne serviral-je pas sous vos ordres!

—C'est à merveille. La première fois, nos opérations ont échoué, faute d'ensemble; si nous sommes d'accord aujourd'hui, j'espère que tout ira bien. Jusqu'à nouvel avis, ne parlez de rien à Henri; je me charge de commencer l'attaque et je lui ménage pour aujourd'hui même une petite escarmouche, à laquelle il ne s'attend pas et dont le succès me paraît assuré.

—Mettez-moi au courant.

—Impossible en ce moment: il faut que je sois à la barrière de l'Etoile avant Henri, et je n'ai plus une seule minute à perdre car j'ai aperçu tout à l'heure Lorrain qui sellait Soliman.

Le général, à ces mots, quitta brusquement la comtesse. Moins d'un quart d'heure après, son auto le déposait à l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

XVI

Un cavalier pressé

Au moment même où le vieillard, descendu, passait devant l'amas de couronnes qui ornaient la tombe du Soldat inconnu, il aperçut son neveu, qui traversait l'immense place.

Après avoir décrit une courbe rapide à gauche de l'Arc de Triomphe, Henri de Châteaulin entra dans l'Avenue du Bois de Boulogne et la suivit au grand trot.

D'après cette allure d'amoureux en retard, le général jugea que s'il voulait atteindre son neveu, il n'avait pas un seul instant à perdre.

Déjà il était sorti de dessous la voûte du monument; d'un signe il appela Laflèche, qui attentif, se tenait à portée de recevoir cet ordre muet. Le garçon s'empressa d'accourir.

Un instant après, M. de Ribécourt, qui s'était mis en selle plus lestement que ne semblait devoir le lui permettre le double fardeau de l'embonpoint et de l'âge, lançait sa jument au galop. Grâce à la supériorité de cette allure, il vit diminuer peu à peu la distance qui le séparait de Châteaulin et il l'eut vite rejoint. Réglant alors la course de Follette sur celle de Soliman avec la précision d'un écuyer consommé il se plaça botte à botte près de son neveu et lui frappa inopinément sur l'épaule.

—Toujours le même défaut, lui dit-il en même temps d'un ton professoral; certainement tu n'es pas mal en selle mais tu te penches trop en avant.

Le général avait exécuté si dextrement sa manoeuvre que Henri tressaillit au son de sa voix avant de s'être douté de son approche.

—C'est vous, mon oncle? dit-il en portant machinalement la main à son chapeau, tandis qu'une vive rougeur s'étendait sur son visage.

—C'est moi-même, mon neveu, quoique avec ton air effaré tu aies l'air de penser que c'est mon ombre.

—Il est vrai... Vous m'avez surpris... Je croyais que vous aviez la goutte?

(A suivre)

Administration
30-32 rue de la Fabrique
TELEPHONE 2-6412
ECHANGE PRIVE

L'ÉVÉNEMENT

66ième ANNEE No 263 — QUEBEC, MERCREDI 7 DECEMBRE 1932 — DEUX SOUS LE NUMERO

CANADIEN
LE PRINCE CHARMANT
Une gracieuse opérete.

Mgr Wilfrid LeBon et le capitalisme

MAGNIFIQUE HOMMAGE A M. BAILLARGE

L'ingénieur consultant de la ville de Québec a eu d'émouvantes obsèques.

L'ancien supérieur du collège Ste-Anne de la Pocatière donne un cours à l'Ecole des Sciences Sociales de l'Université Laval. — Commentaires sur l'encyclique Quadragesimo Anno. — Distinction à faire entre capital et capitalisme. — Légitimité du premier et méfaits du second. — Des exemples pris dans la vie contemporaire.

HIER A LA BASILIQUE

Toutes les classes de la société représentées dans le cortège.

UNANIMES REGRETS

Un magnifique hommage a été rendu, hier matin, à la mémoire de M. W.-D. Baillargé, ingénieur conseillant et ancien ingénieur en chef de la ville de Québec. Le service de M. Baillargé a été célébré, à 9 h. 30, à la Basilique. Toutes les classes de la société s'étaient donné rendez-vous autour du cercueil de ce citoyen respecté qui avait constamment donné l'exemple de l'honnêteté, du travail et de l'urbanité.

Le cortège se forma sur la place du Château Frontenac et se mit en marche vers 9 heures 15 pour suivre les rues Sous-le-Fort et Buade jusqu'à la Basilique. Deux landeaux remplis de tributs floraux ouvraient d'abord le défilé.

Le deuil était conduit par les deux beaux-fils du défunt: MM. Godfrey et Eric Schrieber; ses demi-frères, MM. Wilson et Charles Baillargé; ses beaux-frères, l'honorable M. L.-A. Taschereau, Premier Ministre de la Province, M. C.-E. Taschereau N. P., M. Antonine-C. Taschereau, M. Charles-Edouard Lafontaine, M. Paul Larue M. Réné Larue; ses oncles, M. Louis Parent et le Dr Georges Turcot; ses neveux, l'honorable Juge Adolphe Stein, MM. Edouard Taschereau, C. R., Paul Taschereau, C. R., Robert Taschereau, C. R., M. P. P., André Taschereau, C. R., M. Léon-T. Des-Rivières, M. Henri Des-Rivières le colonel Cortland Fages, M. Charles Lafontaine; ses cousins, M. Horsley Townsend M. Lionel Lemieux, N. P., M. Victor Baillargé, M. Oscar Gravel; ses petits-neveux, MM. Marc Stein, Chs Stein et Jean Lafontaine, ses petits-cousins, MM. Paul et Jean Gravel.

Dans le défilé, à la suite des membres de la famille, avaient pris place les lieutenants-colonels D.-B. Papineau et J.-D. Brousseau, A. D. C., représentants de Son Excellence l'honorable M. H.-G. Carroll, Lieutenant Gouverneur de la province Sir Charles Fitzpatrick, C. P., l'honorable sénateur Jules Tessier, l'honorable sénateur D.-O. l'Espérance, l'honorable M. Hector LaFerté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries, l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, l'honorable M. John-Hall Reilly C. L., l'honorable M. Gérard Power C. L., l'honorable M. Louis

(Suite à la page 8)

REMEDES NECESSAIRES

Mgr Wilfrid LeBon, P.A., ancien supérieur du Collège Sainte-Anne de la Pocatière, a traité hier soir, à l'Ecole des Sciences Sociales, de la grande question du capitalisme. Dans un travail fortement documenté et s'appuyant sur l'enseignement des deux grands pontifes Léon XIII et Pie XI, le conférencier a exposé les abus du capitalisme et les remèdes qu'il faut leur apporter. Ces abus sont: la mauvaise répartition des richesses, la dictature économique et la mainmise sur le pouvoir politique. Les principaux remèdes indiqués par l'Eglise sont la rationalisation chrétienne de la vie économique dans l'ordre individuel, social et international, par la justice et la charité.

Cette conférence est la deuxième donnée sous les auspices de l'Ecole des Sciences Sociales sur les deux grandes encycliques qui sont à la base de la sociologie chrétienne: Rerum Novarum et Quadragesimo Anno. Celle d'hier soir a remporté le même succès que celle qu'a donnée Mgr L.-A. Paquet, il y a quinze jours, alors que l'éminent théologien a montré les ressemblances entre les deux documents pontificaux.

LE CAPITALISME

S'il est une question qui a fait couler de l'encre et des paroles, c'est bien assurément celle du capital. Elle se débat au club, sur la rue, dans les périodiques et les journaux. La radiophonie elle-même s'en est mêlée. Le capital a-t-il des devoirs? A-t-il des droits? Est-il moral? Est-il immoral? Le capital "en soi", c'est pour les uns la Bastille à démolir. Le capital "tel qu'il est" avec ses abus, c'est pour les autres l'arche sainte à conserver. Que faut-il penser de tout cela? Ce qu'en pense l'encyclique Quadragesimo Anno.

Pour éclairer la question, nous devons d'abord distinguer entre **capital** et **capitalisme**. "Qui ne distingue pas, confond", avait coutume de dire Mgr d'Hulst.

Dans la première partie de sa conférence, Mgr LeBon dit ce qu'est la

(Suite à la page 8)

REELECTION DE M. LOUIS MORIN

M. Louis Morin est élu pour la quatorzième fois président du Conseil Central des Unions nationales.

ASSEMBLEE HIER

M. Louis Morin a été élu hier soir pour un quatorzième terme consécutif président du Conseil central des Syndicats nationaux catholiques de Québec.

Les autres officiers sont les suivants : M. Joseph Brousseau, 1er vice-président ; M. Joseph Bernard, 2e vice-président ; M. Maurice Turgeon, secrétaire - archiviste; M. Roméo Pageau, secrétaire - archiviste adjoint ; M. Adélard Pelchat, trésorier ; M. Thomas Poulin, secrétaire - correspondant ; M. Ferdinand Laroche, secrétaire - financier ; M. Alexandre Masse, assistant - secrétaire - financier ; M. Sylvio Dorion, commissaire - ordonnateur ; M. A.-E. Lortie, bibliothécaire ; M. Joseph Gagnon, gardien.

M. le chevalier Pierre Beaulé, président du Congrès fédéral des Travailleurs catholiques a fait le rapport de ses activités.

Il s'est dit heureux de constater que, malgré la crise, le Conseil central a conservé toutes ses filiales.

M. Beaulé a aussi rappelé qu'il s'est rendu à Ottawa où il a rencontré l'honorable Maurice Dupré, Solliciteur Général. Notre concitoyen a demandé $300,000 pour des travaux d'égout à Québec. M. Beaulé a déclaré n'avoir pas reçu de réponse définitive à sa demande.

M. Beaulé a fait une revue des activités du Conseil central depuis quelque temps.

AU COURS DE COMMERCE

Ce soir, à 8 heures, à l'Académie Commerciale un finissant du Cours Spécial de Commerce donnera une conférence sur le Budget Municipal.

M. J.-S. Matte, C. G. A. ; C. P. A. de la firme Matte & Matte, a bien voulu accepter la présidence de cette séance d'étude.

PAS DE JOURNAL

Demain, fête de l'Immaculée-Conception, L'Evénement ne paraîtra pas.

CONFERENCIER

Mgr WILFRID LeBON, P.D., ancien Supérieur du Collège Ste-Anne de la Pocatière, qui a donné une causerie, hier soir, à l'Université.

LA VILLE NE DEBOURSERA PAS UN SOU

Pour le passage du tuyau du réservoir sur le terrain de la milice.

PERMISSION D'OTTAWA

L'hon. M. Dupré fait part au maire du résultat de ses démarches.

HEUREUSE NOUVELLE

Grâce aux démarches de l'honorable M. Maurice Dupré, C.R., Solliciteur-Général du Canada, la cité de Québec ne paiera pas un seul sou au ministère de la Défense Nationale pour le passage du tuyau de raccordement du réservoir sur le terrain de la milice, en arrière du Quebec Winter Club. Des huttes militaires s'élevent actuellement à cet endroit, et leurs occupants ont été avisés d'avoir à les évacuer.

La ville doit faire passer un tuyau de trente pouces sur ce terrain pour le raccorder avec celui du réservoir et celui qui a déjà été installé sur la rue St-Augustin et aboutit aux environs du Manège Militaire, tout près des huttes actuelles. Les autorités municipales voulaient absolument avoir un droit de passage sur ce terrain parce que, autrement, il aurait fallu détourner le parcours du tuyau. Le maire fit une demande à cette fin au ministère de la Défense Nationale, mais on lui répondit que la cité bénéficie ait de ce droit de passage moyennant un loyer de $2.000 par année durant trois ans, ce qui représentait une nouvelle dépense de $6.000.

M. Lavigueur mit l'hon. M. Dupré au courant de la question et le pria d'intervenir auprès des autorités compétentes à Ottawa, et spécialement son collègue du cabinet, le col l'hon. M. D.-R. Sutherland, afin que la ville ne soit pas obligée de faire des déboursés pour le passage du tuyau du réservoir sur le terrain des huttes militaires. Hier après-midi, le maire nous apprenait que cette demande avait été agréée à Ottawa, et il nous faisait connaître en même temps la lettre suivante qu'il venait de recevoir de l'hon. M. Dupré:

Ottawa, Ont., 3 décembre 1932

Cher M. le maire,

Pour faire suite à ma lettre du 19 octobre, concernant le problème des huttes militaires, le ministre de la Défense nationale m'informe aujourd'hui que des instructions ont été données à l'effet que le "Bloc D" soit évacué pendant que vous continuerez les excavations jusqu'aux huttes.

Dès que celles-ci auront été évacuées, le département de la Défense nationale verra alors à en disposer de façon à ce que la ville puisse faire passer ses tuyaux sur le site maintenant occupé par ces constructions.

Veuillez me croire,
Votre bien dévoué,
(signé) **Maurice Dupré.**

Le maire nous déclara qu'étant donné que la ville peut maintenant compter sur ce droit de passage gratuit sur le terrain de la milice, la pose du tuyau sera commencée dès que les huttes auront été démolies.

Epargne utile pour le temps des Fêtes

Une enquête sur l'esprit d'économie de la population de Québec démontre que les citoyens de notre ville, plus prévoyants que ceux d'un grand nombre d'autres cités, ont les moyens de donner un essor très encourageant au commerce à cette époque de l'année. — Les dépôts ont augmenté dans toutes nos banques et les déposants seront heureux d'utiliser une partie de leurs épargnes dans l'intérêt général.

L'OPINION DES BANQUIERS

Le témoignage recueilli de plusieurs institutions bancaires de la ville, au cours d'une petite enquête faite hier, démontre (à notre grande joie !) que le commerce du temps des fêtes est assuré de belles perspectives. Dans toutes les banques où nous sommes allés frapper, on nous a répondu que les dépôts ont augmenté dans une notable proportion, cette année. Comme une bonne partie de cet argent tombera des caisses d'épargnes dans celles de nos commerçants, il y a là l'indice d'un regain d'activité qu'il est encourageant d'enregistrer.

Il est admis qu'une foule de gens commencent à économiser dès le début de l'année afin de se créer une petite réserve pour faire face à leurs achats, le temps des fêtes venu. Les caisses d'épargne instituées par nos banques ont favorisé ces habitudes d'économie, que l'on trouve répandues aujourd'hui dans toutes les classes de la société. Ajoutons, en passant, que la crise a contribué, aussi, à généraliser ce bon mouvement. A la fin de décembre, la plupart de ceux qui ont mis un peu d'argent de côté, sont heureux de retrouver ce capital pour prendre la direction de nos magasins et faire l'achat d'étrennes C'est donc le commerce qui en bénéficie.

Cette année, les dépôts ont été plus nombreux que jamais. Fait remarquable, c'est dans les quartiers les plus populeux, dans les centres ouvriers de Saint-Malo, Saint-Sauveur et Limoilou, que ce mouvement d'économie s'est le plus accentué. Dans les succursales de nos banques de chacun de ces quartiers, l'argent a été déposé par petits montants, le plus souvent, mais très régulièrement. Ce qui indique que notre population a bien compris que l'épargne est le grand remède aux maux actuels.

M. Georges Belleau, gérant-général de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, nous faisait une déclaration bien significative, à ce sujet.

"Les dépôts placés à la caisse d'épargne de la Caisse d'Economie", disait hier M. Belleau, "sont plus nombreux et plus considérables que jamais, cette année. C'est une preuve explicite que la population approuve ce système d'épargne régulière, que nous avons institué il y a sept ans et qui lui permet d'amasser, sans qu'elle s'en aperçoive, un capital qui pourra être utilisé quand le besoin s'en fera sentir".

Ceci prouve que malgré la crise il ne manque pas d'argent en ce moment à Québec La Caisse d'Economie est bien en mesure de constater ce réveil aux saines traditions d'économie de nos pères. Sa caisse d'épargne est ouverte à des milliers de déposants, et plusieurs de ceux-ci sont d'anciens élèves de nos écoles, qui profitaient auparavant des avantages de la caisse scolaire fondée par cette même institution. Les autres banques que nous avons consultées nous ont pareillement déclaré que les dépôts ont largement augmenté, cette année. C'est une perspective encourageante pour le commerce, qui va certainement recevoir une bonne partie de l'argent ainsi placé en sûreté.

L'IMMACULEE CONCEPTION

La fête de l'Immaculée-Conception sera célébrée avec beaucoup d'éclat demain. — S. E. Mgr Plante officiera pontificalement.

A LA BASILIQUE

La fête de l'Immaculée-Conception sera célébrée avec éclat, demain, dans nos églises. Depuis le mémorable congrès marial, la dévotion à la sainte Vierge s'est intensifiée dans tous nos milieux catholiques et chaque fête qui nous invita à implorer l'intercession de la Mère du Sauveur, sous un vocable ou sous un autre, est l'objet d'une solennité particulière. Mais la fête de l'Immaculée-Conception est bien la plus belle de toutes, celle que l'Eglise aime à célébrer avec une particulière allégresse.

A la Basilique, la célébration de demain sera plus grandiose qu'ailleurs, car Marie-Immaculée est la patronne de la paroisse. Son Excellence Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec, officiera pontificalement à la grand'messe, en présence des Vicaires Généraux de l'archidiocèse et de tous les membres du Chapitre.

FETE AU SEMINAIRE

165ième anniversaire de la fondation de la Congrégation.

La petite chapelle de la Congrégation du Séminaire a été témoin hier soir d'une pieuse et touchante fête. Une bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, présidée par Son Excellence Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire du diocèse, a eu lieu, en effet, à 6 heures pour marquer le 165ième anniversaire de la fondation de la Congrégation de la Sainte Vierge dans cette institution.

Mgr Plante était assisté de MM. les abbés Oscar Genest et Joseph Lacroix, directeur. Mgr Camille Roy, P. A., V. G., Recteur de l'Université Laval, plusieurs prêtres du Séminaire et les élèves assistaient à cette impressionnante cérémonie. C'est en 1767 que fut fondée au Séminaire la Congrégation de la Sainte Vierge et quelques années plus tard la chapelle intérieure prenait le nom de Chapelle de la Congrégation du Séminaire.

LA SEANCE DU CABINET

Il n'y aura rien d'important à annoncer, dit M. Taschereau.

L'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, nous a déclaré catégoriquement hier que la séance du cabinet vendredi, n'apporterait aucune nouvelle importante. On s'attend à ce que très peu de ministres soient présents, notamment ceux de la région de Montréal. "Il y aura tout au plus des nominations de juges de paix", nous a dit M. Taschereau.

La nouvelle que l'on disait devoir résulter de cette réunion ministérielle de vendredi avait trait à l'emprunt maintes fois annoncé par les journalistes et nié autant de fois par le premier ministre.

Plusieurs croyaient cet emprunt imminent cette semaine et mentionnaient même un montant considérable. Ceux-là oubliaient déjà la déclaration faite la semaine dernière par le premier ministre à savoir que le gouvernement a les fonds nécessaires pour faire honneur à ses obligations.

OBSEQUES DE MME EVANTUREL

Madame Arthur Evanturel, décédée dimanche à l'âge de 80 ans, a eu d'imposantes funérailles hier.

A LA BASILIQUE

Les obsèques de madame Arthur Evanturel, décédée dimanche dernier à sa résidence de la rue Ste-Anne, à l'âge de quatre vingts ans ont eu lieu, hier matin, à la Basilique. Un délicat tribut d'hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne distinguée.

Dans le cortège qui a escorté la dépouille mortelle de la résidence de la défunte jusqu'à la cathédrale, le deuil était conduit par son fils, M. Conrad Lamontagne, son petit-fils, Pierre Lamontagne, et l'honorable M. Thomas Chapais, ami intime de la famille; ses cousins, MM. Arthur Van Felson, Georges Van Felson, H. McGreevy, et L.-R. Lamontagne; son neveu, M. Elz. Lamontagne et son arrière-petit-neveu, M. Maurice Lamontagne.

Dans les rangs du défilé, on remarquait encore l'honorable M. W.-G. Power, C.L., M. Roméo Langlais, C.R., ex-Bâtonnier, M. J.-E. Barnard, directeur de L'Evénement, M. Georges Tessier, M. P.-N. Verge, trésorier de la cité, M. M. Joseph, M. E.-G. Maguire, M. le docteur Willie Verge, M. F.-X. Chouinard, greffier de la ville, M. Julien Chouinard, M. S. Scott, M. J. de S. Bossé, M. Joseph Belleau, M. J.-O.-N. Tanguay, M. C.J. Knight, M. Georges Painchaud, M. M. Painchaud, M. S. J. O'Neil, M. Gustave-A. Beaudry, M. A. A. Tremblay, M. Jules LaRue, M. L.-R. Gagné ,avocat, M. le chevalier Théo, Vermette, M. Ulr. Tessier et autres.

A la cathédrale, c'est M. le chanoine A. E. Maguire, V.F., curé de Sillery, qui a fait la levée du corps Le service a été chanté par M. l'abbé A. Houde, assisté de MM. les abbés Jos. Boutin et R. Veilleux.

Pendant la cérémonie funèbre, un magnifique programme musical a été exécuté par la chorale de la paroisse. M. H. Gagnon présidait à l'orgue.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Lepine.

A M. Lamontagne et à la famille en deuil, L'Evénement réitère l'expression de ses plus sincères condoléances.

HANGAR EN FEU

Un incendie détruit ce matin, un hangar appartenant à M. J. Hamel.

Le feu a détruit de fond en comble, vers 2 heures, ce matin, un hangar appartenant à M Jos. Hamel, 263, boulevard Benoit XV, Limoilou. Appelés par téléphone, les pompiers du quartier ont réussi à épargner la résidence de M. Hamel, située tout près du hangar. L'incendie a projeté une vive lueur dans le firmament, à tel point que des résidents de Limoilou ont cru que tout un pâté de maisons brûlait.

COMMANDANT

Le major G.-E.-A. DUPUIS, M.C., avec palme, nommé commandant du Royal 22ième Régiment à la place du lt-col. J.-P. Archambault.

G.-E.-A. DUPUIS COMMANDANT DU ROYAL 22E

Le major Dupuis prend la succession du lt-colonel J.-P. Archambault.

A LA CITADELLE

Un héros de la grande guerre. — Blessé trois fois et deux fois décoré.

CHOIX POPULAIRE

La nouvelle à laquelle officiers et soldats du Royal 22e Régiment s'attendaient depuis quelques semaines vient d'être confirmée : le major G.-E.-A. Dupuis, Croix Militaire avec palme, vient d'être promu au rang de commandant du populaire régiment canadien-français pour succéder au lt-col. J.-P Archambault, D.S.O., M.C., maintenant installé à Halifax.

Le major Dupuis était commandant en second du Royal 22e avant le départ du lt-col. Archambault. En quittant son régiment, le lt-col Archambault lui en avait, comme c'est l'usage, passé le commandement "pro-tempore". Mais on s'attendait à la citadelle et, d'une façon générale, dans le monde militaire de Québec, que les états de service du major Dupuis, sa belle conduite durant la guerre, lui vaudraient la succession définitive des Chassé, des Vanier et des Archambault. Cette nomination est donc accueillie avec joie par tous les frères d'armes du nouveau commandant.

Fils de M. J.-Vital Dupuis, qui fut capitaine au 9e régiment et prit part à la campagne du nord-ouest, le major Dupuis s'enrôla dans l'armée expéditionnaire canadienne dès le début de la guerre. Nommé lieutenant en 1915, il était envoyé en Angleterre et versé au 23e de réserve, où il demeura jusqu'en 1916. Le jeune officier canadien passa alors au 22e régiment, avec un grand nombre de ses compatriotes. Il fut blessé trois fois : à Courcelette, d'abord, puis à la tranchée Régina, quelques semaines plus tard, et finalement à la crête de Vimy. Pour sa conduite héroïque à Courcelette, il fut décoré de la Croix Militaire et promu capitaine. L'année suivante, à Vimy, il était fait major, et en 1918, il recevait une nouvelle décoration à Amiens.

Revenu d'Angleterre en 1919, le major Dupuis fut démobilisé avec le reste du régiment. Mais lorsque le 22e fut reformé, il fut appelé à en faire partie et y gagna le titre de commandant en second.

Le nouveau commandant du Royal 22e Régiment sera promu lieutenant-colonel. Auparavant, toutefois, il devra faire un stage à l'Ecole militaire des officiers supérieurs de l'armée britannique, à Sherness, Angleterre. Il devra être rendu à cette institution pour le 15 janvier. Durant son absence, il sera remplacé par le major Percy Flynn, commandant en second du Royal 22e Régiment.

Le major Dupuis voudra bien recevoir nos plus chaleureuses félicitations.

Désastreux incendie à Château-Richer

Six familles sont jetées sur le pavé, celles de MM. Zéphirin Gravel, Louis Simard, Adélard Morin, Fraser Tanguay, Henri Tanguay et Arthur Cauchon. — L'incendie, qui a éclaté vers 1 h. 30 hier après-midi, a duré près de cinq heures. — On a appelé la brigade de Québec mais l'eau manquait. — Craintes pour le village.

LOURDES PERTES

Le village de Château-Richer a été menacé de destruction hier après-midi. Pendant plus de cinq heures, le feu a exercé ses ravages et a détruit de fond en comble trois maisons, jetant sur le pavé six familles: celles de MM. Zéphirin Gravel, Louis Simard, Adélard Morin, Fraser Tanguay, Henri Tanguay et Art. Cauchon. Devant l'imminence du danger, les citoyens de ce village de la côte de Beaupré ont dû faire appel aux pompiers de Québec. Malheureusement les secours apportés ont été pratiquement inutiles. Château-Richer n'a aucun système préventif contre les incendies. Les hommes de la brigade de Québec et les pompiers volontaires avaient peine à trouver l'eau nécessaire pour combattre l'incendie. Il était même impossible d'utiliser celle du fleuve. Tous les citoyens sont d'accord pour dire que si la municipalité avait été munie d'un service de prévention cet incendie aurait été conjuré dès son origine et l'on n'aurait pas à déplorer de tels ravages aujourd'hui.

Au cours de ce violent incendie les citoyens de Château-Richer ont fait preuve de beaucoup de courage et d'énergie. La chaleur que dégageait le brasier était si ardente qu'à tout moment le feu menaçait de se communiquer aux maisons situées du côté opposé. MM. Edouard Paré, Vincent Giguère et J.-A. Boivin réussirent à sauver leur résidence en plaçant des catalognes humides et en jetant continuellement de la neige et de l'eau sur les toits. Malgré tous ces efforts, la population de Château-Richer voyait avec stupeur les progrès croissants de l'élément destructeur. Ce n'est que vers 6 heures que les pompiers maîtrisèrent les flammes.

Tout le temps de l'incendie M. l'abbé Leclerc, curé de la paroisse, se tint sur les lieux, encourageant les sinistrés et dirigeant avec le maire, M. Hilaire Jobidon, le travail des pompiers volontaires.

L'incendie qui a menacé ainsi le village de Château-Richer s'est déclaré dans la partie est, à quelques arpents de l'église paroissiale. Le feu a originé vers 1 heure 30, au deuxième étage de la maison de M. Zéphirin Gravel, occupé par M. Louis Simard. En peu de temps toute cette maison en bois de deux étages devenait la proie des flammes. M. Louis Simard et M. Gravel, qui habitaient le rez-de-chaussée, eurent à peine le temps de sauver quelques articles de leur ménage. Devant les progrès croissants du feu qui menaçait de s'attaquer à la maison de M. Adélard Morin, M. Hilaire Jobidon demanda le secours de la brigade de Québec à Son Honneur le maire, M. H.-E. Lavigueur, qui se mit aussitôt en communication avec le chef Rosaire

(Suite à la page 8)

CAUSERIE DE MONSEIGNEUR GEORGES MARIN

L'Administrateur Apostolique de Suchow parle de cette mission chinoise.

MOEURS DES PAYSANS

Les superstitions tiennent bon mais les conversions durent elles aussi.

EMOUVANTS EXEMPLES

La paroisse des Saints Martyrs avait l'honneur de recevoir, hier soir, dans sa salle paroissiale, S. E. Mgr Georges Marin, S.J., administrateur apostolique des missions de Suchow, Chine, qui, dans une causerie donnée sous les auspices du collège des Jésuites, a parlé des moeurs de la Chine.

Mgr Marin, qui a passé sept années en Chine, connaît à fond les moeurs de l'extrême Orient et il sait les décrire avec une rare clarté. Sa causerie d'hier soir se divisait en trois parties : généalogie des missions des Jésuites en Chine, géographie du pays et moeurs des paysans.

Après avoir rappelé le zèle avec lequel saint François-Xavier évangélisa l'Inde, le Japon et la Chine et les événements qui entourèrent sa mort, Mgr Marin dit que ce ne fut qu'en 1842 que les Jésuites vinrent s'établir en Chine, soit en même temps que l'ordre s'établissait au Canada. Le premier Père de France qui se dirigea vers la Chine pour faire oeuvre évangélisatrice ne fut pas heureux. Après un voyage de deux longs mois il parvint à s'établir dans un village où il acheta un lopin de terre et se bâtit une hutte. Mais alors les habitants décidèrent de le renvoyer en dehors des murs. On ne voulait pas de lui, bien qu'il n'eut pas encore commencé son ministère. Ce fut seulement après 12 ans de persévérance et de travail que ce religieux parvint à se réinstaller dans ce village et entreprit son oeuvre d'évangélisation. Les débuts furent difficiles, mais bientôt les conversions se multiplièrent, et à tel point qu'on dût établir plusieurs missions jésuites en Chine. Il y a actuellement 42 ans que la ville de Suchow, où Mgr Marin a son évêché, a vu arriver son premier missionnaire catholique.

Mgr Marin parla ensuite de la géographie du pays. "La mission de Suchow s'étend sur un territoire de 160 milles par 50", dit le conférencier; "elle est située dans un pays plat, dans une grande plaine monotone où il est facile de voyager. Et partout où l'on va, on ne marche pas longtemps dans un pays isolé; les villages fourmillent. Ils ne sont pas très considérables, mais ils se composent, pour la plupart, de 50 à 60 familles. Et tous ces paysans vivent dans une pauvreté extrême, d'abord parce que la population est

(Suite à la page 8)

S. E. MGR VILLENEUVE

Mgr l'archevêque annonce qu'il s'embarque le 12 décembre.

Son Excellence Mgr J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, s'embarquera le 12 décembre pour revenir au pays, suivant un câblogramme qu'il vient d'envoyer à Son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaire, et qui se lit comme suit:

"M'embarquerai à bord Champlain douze décembre avec Mgr Melanson. Heureux célébrer Noël à Québec."

FLEURS FRAICHES
Couronnes, gerbes mortuaires, le plus bas prix de la ville. Oeillets Roses, $1.50 la douzaine. Flower Garden Reg. 36, rue St-Joseph :—: Tél. : 4-2571

LES OBSEQUES DE MME C.-A. HAMEL

La population de Québec a rendu hier un émouvant hommage à la mémoire de madame (Dr) C.-A. Hamel. — Vaste cortège.

A ST-COEUR DE MARIE

Les obsèques de madame Charles-Auguste Hamel, décédée samedi matin, ont eu lieu hier en l'église du Saint-Coeur de Marie. Une assistance particulièrement nombreuse a rendu un ultime hommage à cette personne distinguée. On remarquait la présence de plusieurs membres du clergé et de nombre de personnalités civiles.

Mgr Camille Roy, P.A. V.G., recteur de l'Université Laval, présida à la levée du corps. Le R. P Georges de la Cotardière, curé du St-Coeur de Marie, officia au service; il était assisté du R. P. Coquereau comme diacre et de M. l'abbé Roméo Crépin comme sous-diacre. MM. les abbés Napoléon Morissette et Lucien Laliberté, du Séminaire, célébrèrent des messes basses aux autels latéraux.

Plusieurs membres du clergé avaient pris place dans les stalles du choeur. On remarquait Mgr Camille Roy, P.A., V.G., M. le chanoine Charles Beaulieu, M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général et modérateur de l'Université Laval, M. l'abbé Cyrille Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, le R. P. Martin, O.P., curé de Saint-Dominique, le R. P. Monty, O.P., de Saint-Dominique, M. l'abbé Gauthier, curé de Giffard, le R. F. Dominique, o.f.m., et M. l'abbé Charles-A Garant.

Sous la direction de M. Wilbrod Dubé, i.c., la chorale du St-Coeur de Marie exécuta la messe funèbre de Yon. M. Georges Chouinard touchait l'orgue. Durant la cérémonie M. Albert Roy, de Providence, chan-

(Suite à la page 8)

FEU M. L. DONNELLY

Il y a un an, aujourd'hui que l'ancien chef de la brigade est décédé.

Il y a un an aujourd'hui, la brigade des Incendies de notre ville déplorait la mort de celui qui en fut le dévoué chef pendant nombre d'années, le capitaine Lawrence Donnelly, décédé le 7 décembre 1931 à la suite d'une intervention chirurgicale. A l'occasion de ce douloureux anniversaire L'Evénement se joint au Département du Feu pour déposer sur la tombe de ce regretté citoyen, l'hommage d'un souvenir ému.

Le Père Noël...
Suggère comme cadeau pour les fêtes
Un RADIO Bi-Acoustic
VICTOR

Conditions Faciles
Tonalité Supérieure

Le Modèle R-54 $129 Complet avec Lampes

Super-hétérodyne Bi-Acoustic de dix lampes avec amplification "B", contrôle de volume automatique amélioré, contrôle de tonalité, haut-parleur dynamique amélioré, lampes d'un nouveau genre, portée musicale étendue. Châssis et condensateur montés sur caoutchouc en un charmant cabinet console à six pattes de noyer apparié et de placage en noyer aux lignes droites.

320 rue St-Joseph Québec — Robitaille — 49 côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

J.-H. FORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT, 30-32 rue de la Fabrique, Québec.

QUEBEC, 7 DECEMBRE

LE DERNIER MESSAGE DE M. HOOVER

Au moment de céder les rênes du gouvernement à son heureux rival, le Président Hoover a dévoilé les grandes lignes d'une politique qu'il lui a été impossible de mettre en application mais dont les Etats-Unis pourraient attendre une amélioration à leur sort. Les deux principales mesures qu'il préconise sont l'institution d'une taxe des ventes et un effort de coopération économique avec les autres pays du monde. Notons immédiatement que le Canada connaît la taxe des ventes depuis plusieurs années, et que la récente conférence d'Ottawa nous a valu des accords commerciaux avec l'Angleterre et quelques nations britanniques d'outremer. Mais M. Hoover avait déjà vainement essayé de faire ratifier la taxe des ventes par ses auxiliaires parlementaires. On se demande donc quel sort un Congrès moribond réserve à cette proposition. Quant aux traités de coopération économique dont parle si vaguement le message de M. Hoover, il comporte un changement à la politique qu'il a lui-même prêchée et suivie. M. Hoover réalise qu'un haut tarif ne doit pas opérer également contre les amis et les rivaux du pays qui le pratique. Aux nations amies, il faut offrir des termes plus avantageux, en échange de concessions correspondantes. Dans le cas des Etats-Unis, ce retour à la vertu de mesure sera rendu difficile par les conséquences du problème des dettes de guerre. Il serait ruineux pour les pays débiteurs d'acheter des marchandises des pays créanciers: c'est à eux plutôt d'essayer de vendre et de faire servir les profits au remboursement du capital dû. Nous verrons bientôt sur quel ton ces notions élémentaires seront formulées à Washington, à Londres et à Paris.

SUR UN TERRAIN FERME

Ce n'est pas seulement parce qu'il est président de la Banque de Montréal, mais aussi parce qu'il est largement intéressé par ailleurs dans maintes autres entreprises financières, industrielles et cemmerciales, que les idées de sir Charles Gordon meritent d'etre prises en sérieuse considération par le public canadien. On entend ici la voix d'un homme d'une large expérience, très bien placé pour obtenir une vue d'ensemble de la situation des affaires à travers le Dominion, pour constater les lacunes, pour proposer les remedes. Or, dans le dernier discours qu'il vient de prononcer à la réunion annuelle des actionnaires de la Banque de Montreal, sir Charles nous donne surtout le conseil de rester sur un terrain ferme et de ne pas nous lancer dans les aventures ou certains pretendus specialistes voudraient nous entraîner, sous prétexte d'arracher le pays aux difficultés nées de la depression économique actuelle. L'heure n'est pas aux experiences hasardeuses, même si d'autres contrées jugent opportun d'y recourir. Mieux vaut de beaucoup supporter son mal avec patience, sans negliger cependant d'utiliser aucun des moyens normaux propres à hâter la restauration économique. C'est la politique la plus sage, la seule qui nous convienne. Ainsi, sir Charles se declare contre le projet d'une banque centrale au Canada parce que, explique-t-il, nous n'en avons pas besoin : la loi fédérale des finances, qui fonctionne depuis dix-huit ans, a donné entière satisfaction. Quant bien même le gouvernement aurait le monopole de l'émission des billets, cela n'ajouterait en aucune façon aux ressources monetaires du public, à moins que les billets lancés par pareil moyen dans la circulation n'aient pas leur pleine valeur de rachat. Du reste, le Canada ne souffre pas du manque de crédit ni du défaut de monnaie. L'emprunteur sérieux et solvable trouvera toujours les banques prêtes à lui avancer les fonds nécessaires à ses entreprises.

Notre pays doit encore se garder comme d'un des pires maux de l'inflation de sa monnaie. "S'il est un fait en matière de finance qui soit clairement établi, dit le président de la Banque de Montréal c'est que la liberté d'émettre de la monnaie de papier à volonté conduit au désastre". Les exemples ne manquent pas pour prouver cette assertion. Enfin, le Canada doit veiller à diminuer tant qu'il le pourra ses dépenses publiques afin de réduire le montant des diverses et nombreuses taxes qui pèsent sur nos activités économiques et les empêchent de se développer à leur aise. Avec de la prudence dans l'administration des chemins de fer nationaux et de la bonne volonté à profiter des accords commerciaux signés lor de la conférence interimpériale d'Ottawa, la situation devrait bientôt s'améliorer. Sir Charles Gordon, en conclusion, ne cache pas que l'horizon demeure chargé d'incertitude, mais, en même temps il exprime sa confiance que, si nous savons sauvegarder nos positions financières et économiques, le retour à la prospérité sera plus prompt et mieux assuré. Le principal est de ne pas perdre la tête, de ne pas céder à la panique.

—La Presse.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE FEMININ

Il y a quelques jours, un nombreux clergé et l'élite de la société de Québec assistaient au collège de Sillery, à la remise officielle des diplômes du baccalauréat passé en juin dernier. La fête était présidée par Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, remplaçant Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, récemment parti pour Rome.

La cérémonie, pleine de charme par sa parfaite distinction, fut de plus, pour un étranger surtout, une révelation de ce qui a été et de ce qui sera réalisé à Québec, sous les auspices de l'Université Laval, en faveur de l'enseignement secondaire féminin.

Mais, d'abord, qu'est-ce que le collège de Sillery? Un splendide bâtiment, d'allure et de dimensions toutes "canadiennes", établi dans un site incomparable: les bords majestueux du majestueux St-Laurent, où les religieuses de Jésus-Marie font l'éducation de jeunes filles appartenant à d'excellentes familles de Québec et de la région. Il en vient même de fort loin, de New-York, par exemple, et actuellement il s'y trouve tout un groupe de jeunes Mexicaines qui sont venues y chercher la formation chrétienne que les circonstances présentes rendent si difficile, pour ne pas dire impossible, dans leur pays natal, au Mexique.

La Congrégation de Jésus-Marie, d'origine lyonnaise, a été fondée au début du XIXe siècle, par Mère Marie Saint-Ignace, dans le monde Claudine Thévenet.

Implantée depuis longtemps sur le sol canadien, elle y a trouvé un recrutement d'une grande richesse numérique et morale. Les religieuses enseignant en ce moment à Sillery sont toutes Canadiennes. Plusieurse ont pris en France des grades universitaires comme la licence, et ont étudié soit à l'Institut catholique de Paris, soit aux Facultés catholiques de Lyon. Toutes aiment la France, ses traditions, sa culture, son passé, son présent d'une égale et profonde dilection. Le Livre d'Or placé sur la table du parloir d'honneur, conserve le nom des illustres visiteurs français qui ont apporté, en personne, leur salut à l'établissement. Mais combien ces noms sont inscrits d'une façon plus vivante encore dans les coeurs! On en est vite convaincu, quand s'évoque et cela se produit au premier entretien qu'on a avec les bonnes Soeurs, le souvenir d'un René Bazin, de S. Exc. Mgr Baudrillart, du chanoine Tellier de Poncheville, venu à Sillery en 1912, 1927 et 1928, des chanoines Coubé et Audoin, du publiciste François Veuillot, du poète Gustave Zidler, etc.

Le côté extérieur de cette collation des diplômes fut extrêmement attrayant. On est heureux de trouver là, dans un coin choisi de la nouvelle France, ce qui faisait partie de tout un cortège de traditions de l'ancienne France, traditions, hélas! disparues chez nous. Je veux parler du costume que portaient ces six bachelières "ès arts", nous dirions "ès lettres", composé de la toge et d'une coiffure de forme rigide appelée un peu improprement "béret". Des esprits superficiels pourraient sourire d'un usage qu'ils jugeraient désuet. Outre qu'à Sillery on ne sourit jamais que du sourire le plus délicat de l'approbation que l'on donne et de la joie que l'on éprouve, si exquise est toujours la tenue qui préside à tous les exercices qui s'y font, reconnaissons loyalement que chez nous, en France, on a tort de ne plus donner, comme on le faisait encore dans l'avant-guerre, la place qu'elles méritent à bien des cérémonies extérieures qui ne doivent pas être regardées comme moyens négligeables d'action sur la jeunesse et qui, s'il est permis de s'exprimer ainsi, sont un peu dans l'éducation ce que le culte extérieur est dans la piété. Prenons l'enfant et même plus simplement prenons l'homme tel qu'il est, en nous souvenant du mot de Pascal qui reste toujours vrai: "Qui veut faire l'ange...."

Parmi les divertissements offerts en cette soirée comment ne pas donner une mention particulière à l'apparition sur la scène des petites académiciennes de 8 à 10 ans, en habit vert et en bicorne à plume blanche! Et ce fut proprement un charme d'entendre une de ces "petites", expliquant à une plus petite qu'elle l'origine de leur société, née le jour de 1927 où pour la première fois, elles parurent dans cet atour devant le plus illustre de leurs visiteurs, un académicien bien authentique celui-là, S. Exc. Mgr Baudrillart. Ce nom souleva les applaudissements. Nous savons que l'éminent académicien n'a pas perdu le souvenir de la réception "académique" qui lui fut faite à Sillery. Sillery, surtout, garde précieusement ce souvenir et très souvent on le rappelle avec non moins d'émotion que de fierté.

Mais ce qui, au cours de cette séance, mérita d'être relevé par-dessus tout et doit être retenu, c'est la haute portée des discours prononcés par les autorités universitaires présentes à cette fête: M. l'abbé Maheux, le si dévoué secrétaire général, et Mgr Roy, le distingué recteur de l'Université Laval, à laquelle le college de Sillery est affilié depuis quelques années A les entendre, on devinait que, pour lancer et réaliser l'idée féconde d'un enseignement secondaire féminin, il y avait eu des obstacles à surmonter, des oppositions à désarmer, de tenaces préjugés à vaincre. En est-il jamais autrement devant tout ce qui est "nouveau?" Et cependant, chaque époque n'apporte-t-elle pas avec elle son contingent de nécessités "nouvelles" dont on ne peut, sans graves dangers et sans lourde faute, ne pas tenir compte? Rassurons-nous: pour Québec et donc pour tout le Canada français, l'Université Laval veille, en la personne des premiers de ses chefs, M. l'abbé Maheux l'a dit en termes formels. Mgr Roy, après avoir lu une magnifique lettre de Mgr Villeneuve, fort élogieuse pour Sillery le répéta avec toute son autorité rectorale. Voici quelques-unes de ses paroles. Il n'est pas pour cet article de meilleure conclusion:

"Cette toge universitaire sied à la jeune fille comme au jeune homme. Elle ne sied pas d'ailleurs à toutes les jeunes filles, pas plus qu'elle ne convient à tous les jeunes gens. Tous les jeunes gens ne doivent pas être bachelliers, comme toutes les jeunes filles ne doivent pas être bachelières Dans une société bien ordonnée, où la femme doit prendre, soit dans la vie familiale, soit dans la vie sociale, la place d'influence saine et efficace qui lui revient, il doit y avoir à côté des bachelliers, des bachelières. Celles-ci en moins grand nombre, en nombre restreint, je le veux bien, mais en nombre certain, réglé sur les conditions mêmes des familles auxquelles appartiennent les jeunes filles. La société canadienne, comme l'européenne n'a pas plus à retouter la science de la femme, que la science de l'homme. Ce n'est pas la science qui est dangereuse, c'est la demi-science, et c'est la science pénétrée d'erreurs, ou exploitée par des passions. Ne redoutons pas la femme frivole à qui peut-être l'on n'a pas assez appris à devenir sérieuse. La femme canadienne doit donc recevoir toute l'instruction que lui permettent les conditions de sa vie sociale. Et de nos jours plus que jamais, il faut que nos jeunes filles puissent recevoir à tous les degrés de l'instruction, la science convenable, une culture générale de plus en plus nécessaire.

C'est pourquoi j'ai toujours vu avec une joie mêlée de grandes espérances, se créer à Sillery, s'organiser et se développer l'enseignement secondaire des jeunes filles. Et l'Université Laval, d'accord en cela avec ses chanceliers, avec nos archevêques de Québec, n'a pas hésité à sanctionner de ses diplômes cet enseignement, ni non plus à jeter sur les épaules des étudiantes la parures à la fois modeste et élégante de ses toges académiques".

Chanoine ADRIEN GARNIER.

—La Croix.

LES JURES DE RETOUR APRES TROIS JOURS

(Suite de la 1ère page)

succombe à l'empoisonnement par la ptomaine, mais que les symptômes indiquaient l'oeuvre de l'arsenic Il commença à soigner Chapdelaine dès que ce dernier se sentit mal, et il le fit conduire à l'hôpital Chapdelaine lui déclara qu'il s'etait senti malade après avoir mangé une soupe aux tomates provenant d'une boite qui avait été ouverte deux jours auparavant.

Me Antoine Rivard, de Québec, a été appelé comme conseil pour la défense dans ce procès, et il demeurera à Sherbrooke jusqu'à la fin de l'affaire.

LA PRETENDUE CONFESSION

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 7. — La Couronne a produit, hier matin, aux assises criminelles, par l'intermédiaire du détective Hector Dorais, la confession de la femme Béatrice Bernard, accusée du meurtre de son mari, Ludger Chapdelaine, document dont on a discuté la légalité pendant plus de trois jours et que la cour a accepté, lundi soir. L'accusée dit entre autres choses : "J'ai empoisonné mon mari parce qu'il me maltraitait depuis longtemps... J'ai calculé que c'était la meilleure manière de m'en débarrasser sans scandale... J'ai eu envie de prendre moi-même du poison, mais je n'en ai pas eu le courage... Je regrette ce que j'ai fait, parce que je ne croyais pas que mon mari allait tant souffrir, pensant qu'il mourrait tout de suite... J'ai eu le poison de mon frère à deux reprises..." Le détective Dorais, qui a passé l'avant-midi dans la boite, a déclaré que cette confession avait été lue par l'accusée, signée et assermentée par elle le 4 juillet à Montréal devant le juge de paix L.-P. Caisse, à qui elle aurait dit après avoir signé le document : "C'est bien la vérité".

Les jurés ont fait leur réapparition hier matin en cour après avoir été enfermés pendant trois jours et demi, et le procès ordinaire a repris où il avait été abandonné jeudi après-midi, lorsque commença la preuve de "voir-dire".

La femme Béatrice Bernard, qui avait assisté de façon assez indifférente aux procédures des trois derniers jours, a pleuré à chaudes larmes, hier matin, quand le détective Dorais raconta le départ de l'accusée pour Montréal, devant sa fillette de trois ans.

Voici le texte de la confession produite par le détective Dorais.

Déclaration volontaire de Mme Ludger Chapdelaine, née Béatrice Bernard, âgée de 29 ans, faite à la Sûreté provinciale, à Montréal, en présence du détective Hector Dorais et du constable Gauthier, Roger, le quatrième jour de juillet 1932.

Mais avant de prendre sa déclaration, le détective Dorais met Mme Chapdelaine sur ses gardes de la manière suivante : Mme Chapdelaine, vous savez que vous avez été conduite au bureau de la police provinciale, à Montréal, en rapport à la mort de votre mari, Ludger Chapdelaine, décédé à Sherbrooke le six mars 1932 ?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Vous savez que vous êtes en présence de deux officiers de police ?

R.—Oui, monsieur.

Q.—Vous avez dit vouloir me parler. Tout ce que vous direz sera pris par écrit et servira de preuve contre vous à votre procès. Vous devez clairement comprendre que vous n'avez rien à espérer de promesses de faveurs, ni à craindre de menaces qui auraient pu vous avoir été faites pour vous faire faire quelques admissions ou aveux de culpabilité. Mais, encore une fois, tout ce que vous allez dire servira de preuve contre vous, nonobstant ces promesses ou menaces. M'avez-vous bien compris ?

R.—Oui.

Q.—Mme Chapdelaine, vous êtes mariée depuis combien de temps ?

R.—Depuis cinq ans, à Ludger Chapdelaine.

Q.—Si je comprends bien, votre mari est mort ?

R.—Oui, le six mars 1932, à Sherbrooke.

Q.—De quoi est-il mort ?

R.—Il est mort empoisonné.

Q.—Comment savez-vous qu'il est mort empoisonné ?

R.—Parce que je lui ai donné du poison, de l'arsenic, dans le temps je ne savais pas le nom, mais je savais que c'était du poison.

Q.—Où avez-vous pris ce poison?

R.—Chez mon frère, Gédéon Bernard.

Q.—En combien d'occasions avez-vous eu du poison de Gédéon ?

R.—Deux fois : une fois de sa main et une autre fois par la malle.

Q.—Gédéon Bernard savait-il ce que vous vouliez faire avec ce poison ?

R.—Oui, je lui ai dit deux ou trois fois.

Q.—Vous êtes-vous servie du poison qu'il vous a procuré les deux fois ?

R.—Non, seulement qu'une fois. La deuxième fois, je l'ai jeté. Si j'avais su que ça faisait tant souffrir je ne le lui aurais pas donné la première fois; je croyais qu'il mourrait immédiatement après l'avoir pris.

Q.—Vous souvenez-vous quand vous avez demandé du poison à Gédéon pour qu'il vous en procure une deuxième fois ?

R.—Oui, Gédéon est venu chez moi, à East-Angus, après que j'en eus donné à Ludger, lequel en était malade, et j'ai demandé à Gédéon de m'en envoyer d'autre.

Q.—Vous souvenez-vous d'avoir envoyé une lettre contenant une piastre ($1.00) et lui demandant d'aller vous voir ?

R.—Oui, c'est cette fois-là qu'il est venu.

Q.—Pourquoi l'aviez-vous fait venir ?

R.—C'était pour lui demander du poison.

Q.—Comment avez-vous fait prendre ce poison à votre mari ?

R.—J'ai d'abord essayé de le faire dissoudre dans de l'eau, et ça n'a pas fondu; j'en ai alors mis dans son breuvage qui était du thé ou du café, je ne me rappelle pas au juste.

Q.—A-t-il remarqué quelque chose en le buvant ?

R.—Il a dit : Je ne sais pas si ce sont les biscuits qui ne sont pas bons ou si c'est le café, c'est salé.

Q.—Mme Chapdelaine, pourquoi avez-vous fait cela ?

R.—Parce que mon mari me maltraitait depuis très longtemps et m'a même battue. J'ai calculé que c'était la meilleure manière de m'en débarrasser sans scandale; j'avais l'idée d'en prendre moi-même, mais je n'en ai pas eu le courage. J'ai beaucoup souffert avec lui.

Q.—Pourquoi faites-vous cette déclaration ?

R.—Parce que je regrette ce que j'ai fait, je l'ai même regretté aussitôt après lui en avoir donné.

Q.—Etes-vous prête à signer et à assermenter cette déclaration après l'avoir lue, si vous la trouvez conforme à ce que vous avez dit ?

R.—Oui.

(Signé) Béatrice Chapdelaine.

Assermenté devant moi à Montréal, ce quatrième jour de juillet 1932.

(Signé) L.-P. Caisse, juge de paix

CARTES ET ENVELOPPES TROP PETITES

Comme l'usage d'enveloppes de format trop petit est une cause de délais considérables dans la manipulation des malles de Noel et du Jour de l'An, le Directeur de la Poste désire attirer l'attention du public sur les remarques suivantes :—

Les petites cartes et enveloppes ne peuvent passer d'une manière satisfaisante dans les machines à oblitérer électriques. Dans plusieurs bureaux, ceci retarde l'oblitération et la manipulation.

Souvent l'oblitération couvre une partie de l'adresse. Dans ce cas, l'objet peut être livré à une mauvaise adresse ou au moins retardé.

Les petites cartes et enveloppes rendent le tri et la mise en paquets plus difficiles. Elles entravent le travail du bureau dans un temps où la rapidité est essentielle.

Vu leur petit format, elles sont plus exposées à se perdre, car elles peuvent tomber du paquet dans lequel elles sont insérées.

Cartes et enveloppes trop grandes

Les grandes cartes et enveloppes dont le format dépasse 9 pouces sur 4, ont les inconvénients suivants :

Difficulté d'oblitération par les machines;

Dans bien des cas, elles sont trop grandes pour entrer dans les cases de tri sans être pliées. La manipulation en est alors retardée et quand il s'agit de cartes, celles-ci sont endommagées.

Les grandes cartes et les grandes enveloppes dépassent les paquets dans lesquels elles sont insérées, et lorsque ceux-ci sont ficelés, la ficelle les coupe.

En général, tous les genres de cartes et d'enveloppes qui sortent de l'ordinaire occasionnent des difficultés et leur usage devrait être abandonné.

LES FUNERAILLES DE M. HONORE LABELLE

Dernièrement ont eu lieu les funérailles de M. Honoré Labelle décédé le 22 novembre, à l'âge de 44 ans et époux de Edith Danjou. Précédé d'un groupe de la ligue du Sacré-Coeur avec drapeau en tête porté par M. J.-N. Chassé et sous la direction de M. J.-A. Langlois, président, le convoi funèbre est parti de sa demeure, rue Lajeunesse, pour se rendre à l'église S.-Alphonse d'Youville. La levée du corps fut faite par le R. P. Dubé, c.s.s.r. Le service fut chanté par le R. P. Morin, assisté des RR. Duval et Laliberté comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction de M. J.-S. Gauthier, exécuta la messe grégorienne. Accompagnait à l'orgue, M. L. Bédard. Les solistes étaient MM. J.-E. Gamache, A. Vallée, A. Caron, L. Ayotte L.-A. Roy.

Le deuil était conduit par ses fils, MM. Damase et Lionel Labelle; son frère, M. Aristide Labelle; ses beaux-frères: MM. E. Bérubé, H. Soucy, Jos. Danjou, Réal Danjou; son oncle, M. Jean Bourguignon; ses neveux, MM. Emile Labelle, F. Gorin, A. Donaldson Roméo Donaldson, Ovila Danjou; ses cousins, MM. Jos. Labelle, O. Tremblay, A. Guénette.

Les porteurs étaient MM. B. Martinoli, T. Jalbert, T. Adam, E. Bergeron, J. DeLamirade, et P. Trépanier.

On remarquait dans le cortège, MM. O. Allard D. Auger, A. Brabant, L.-A. Milot, A. Noel, L. Marieu et plusieurs autres.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie. L'inhumation a eu lieu au cimetière de S.-Vincent de Paul.

Le défunt laisse outre son épouse née Edith Danjou, 2 fils MM. Lionel et Damase; 2 filles, Mlles Cécile et Rollande; un frère, M. Aristide Labelle; une soeur, Mme E. Groulx (Amélia), sa mère, Mme Vve F. Labelle.

EN COUR SUPERIEURE

Deux accidents donnent lieu à des réclamations.

L'hon. Juge Adolphe Stein a entendu, hier, en Cour Supérieure, la cause de Georges Paquet contre Jules Lapointe, Alfred Léveillé et Joseph Grenier. Il s'agit dans cette cause d'une réclamation de $530 C'est l'écho d'un accident survenu à Beauport, le 24 septembre 1930, alors que Gisèle Paquet, la jeune fille du demandeur, a été blessée. Le demandeur poursuit Léveillé parce qu'il est propriétaire de l'auto et les deux autres parce qu'ils l'occupaient au moment de l'accident. Ils sont poursuivis tous trois conjointement et solidairement.

Ce procès ne soulève qu'une question de faits. Il s'agit de savoir si les défendeurs sont responsables ou si l'accident est arrivé par la faute et imprudence de la victime.

Devant l'hon. Juge G.-F. Gibsone s'est instruite la cause de General Casualty Inc. Co. et de la Cité de Québec, contre Charles-J. Rheaume.

Le 15 novembre 1931, sur la 4e Avenue, la voiture des pompiers est venue en collision avec l'auto du défendeur. Les dommages résultant de cet accident sont évalués à $177. La ville a dû payer $100 et la compagnie d'assurance $77. La compagnie en vertu de son contrat, ne paye pas les dommages en dessous de $100.

Dans cette cause également, il s'agit d'établir la responsabilité de l'accident.

FUNERAILLES DE FLORENT ROULEAU

Les obsèques du jeune fils de M. J.-A.-Wilfrid Rouleau, décédé à l'âge de 8 ans, ont eu lieu hier matin.

A SAINT-ROCH

Les obsèques du jeune Florent Rouleau, fils de M. J.-A.-Wilfrid Rouleau et de Dame Yvonne Plourde, décédé samedi dernier, à l'âge de 8 ans, ont eu lieu, hier matin, en l'église St-Roch C'est M. l'abbé Joseph Pelchat qui a fait la levée du corps et a chanté le service.

Un cortège des plus nombreux a escorté la dépouille mortelle du défunt. Le deuil était conduit par M. J.-A.-W. Rouleau, père du défunt ; MM. Armand et Raymond Rouleau, ses frères ; MM. David Rouleau et Auguste Plourde, ses grands-parents ; MM. Edgard, Eugène, Ernest, Léonidas, Donat, Delphis et Roch Rouleau, Almanzor, Paul-Emile, Henri Plourde, Amédée Demers, Léon Gignac, William Vachon, Arthur Lamontagne, ses oncles ; MM. Edgar, Paul-Emile, Jean-Charles, Roland, Réné, Marcel Rouleau, Roger Plourde, Janvier Levesque, Armand Vachon, Baltazar, Philippe, Ernest, Emile, Henri Vachon, et Paul-Emile Lamontagne, ses cousins.

Le deuil était conduit par MM Oscar Drouin, C.R., M.P.P., J.-E. Trottier, Télesphore Simard, H. Pelland, Frank Couture, Jos. Emond, échevin Henri Duclos, le docteur A. Jinchereau, A.-C. Picard, Ed. Picard, Wilf. Fluet, Alf. Pelland, Ern. Lapointe, S. Emond, Pierre Drouin, Drs Delisle, André Cinq-Mars, E. Roch, J. Frenette, P. Anctil, J.-E. Gingras, J. St-Michel, C.-H. Dufresne, J.-A. Genest, Hervey Thivierge, Achille Levesque, Emile Goulet, L. St-Michel, Emile Bussières, Alb. Goulet, P.-E Fluet, Aurélien Fluet, Henri Turgeon, Gérard Turgeon, Edm. Jolin, R. Garneau, Reginald Pelland, Arthur Huot, Laval Dorion, J.-E. Goulet, L.-A. Audet L. Lortie, A. Frémont, R Tanguay, R. Lafrance, C.-M Chartré, Ls Leclerc, P. Morel, M. Caron, M. Gagnon, Claude Jinchereau, Yvon Jinchereau, G. Langlais, Ad. Bourgeois, Jos Couillard, Art. Rochette, Gérard Pelletier, S. Lagacé, L. Paré P. Cassidy, C. Arcand, A.-P. Dufresne, Ludger St-Pierre, A. Daigle, Alf. L'Heureux, G. Bélanger, O. Voyer, D Cantin, Antonio Pelletier, Henri Drolet, Roméo Rousseau, Albert Drolet, Alph. Alain, J.-W. Lacroix, Emile Bigaouette, Jos. Robitaille.

Dans les rangs du défilé on remarquait aussi une classe de l'école St-Roch avec le R. Frère Rémi et M. J.-E. Gauvreau.

A la famille en deuil L'Evénement offre l'expression de ses plus sincères condoléances

AU PARC VICTORIA

La patinoire du parc Victoria entretenue par la ville et dirigée par M. l'abbé A. Ferland, vient d'être ouverte aux enfants pour la quatrième année consécutive.

Voici les heures d'admission pour les enfants.

Tous les jours, après les classes, de 4 à 6 heures.

Le soir : De 6 heures 30 à 8 heures.

Jours de congé : Tout l'après-midi, de une heure à 4 heures, et de 6 heures 30 à 8 heures, le soir, ainsi que le dimanche.

Pendant les vacances de Noël et du Jour de l'An, la patinoire sera ouverte tous les jours.

Le jeudi matin la patinoire est réservée aux équipes de hockey recrutées parmi les écoliers. Trois fois la semaine, le soir, la patinoire pourra être louée à des équipes de hockey après huit heures.

LE BANDITISME A CHICAGO

Cinq individus s'emparent d'un sac de malles enregistrées.

Chicago, 7. — Tombant sur un postillon et le garde armé qui l'accompagnait, hier matin, cinq bandits masqués ont opéré un coup audacieux en plein coeur du "Loop" et pris la fuite en emportant un sac de matières postales recommandées consignées à la First National Bank.

Le sac renfermait des valeurs, des coupons et des papiers de banque d'une valeur inestimable, peut-être $1,000,000, mais difficile à réaliser en argent.

Le maitre de poste Arthur-C. Lueder et M. James E. Bennett, surintendant des registres, ont déclaré que les bandits n'avaient certainement pas emporté beaucoup d'argent sonnant, et que la perte des coupons et des titres pourrait être empêchée en arrêtant le paiement.

Les officiers de la First National Bank ont déclaré qu'il y a quelques jours le gouvernement de Washington lui avait transmis pour $8,000,000 en titres officiels et que les bandits croyaient probablement faire main-basse sur cette fortune en opérant leur exploit d'hier.

DERNIERE REUNION

La Commission de l'industrie laitière terminera ses réunions vendredi

La Commission de l'industrie laitière se réunira à Montréal vendredi, probablement pour la dernière fois. Car elle doit approuver définitivement, à cette réunion, le rapport qui sera soumis ensuite à l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'agriculture Le rapport devrait être soumis au plus tard à la fin de la semaine prochaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT A NOTRE JOURNAL POUR UN AN

A la campagne	$4.00
En ville	$5.00
Aux Etats-Unis	$6.00
En Europe	$10.00

CAPTURE D'UN PETIT NAVIRE

Les quartiers-généraux de la gendarmerie à cheval sont informés d'une saisie et de cinq arrestations.

DANS LE BAS DU FLEUVE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 7. — Les quartiers-généraux de la gendarmerie à cheval du Canada ont reçu, hier, un rapport annonçant la capture d'un vaisseau de contrebande, le "Aileen McDonald", et l'arrestation de son équipage de cinq hommes.

Alors qu'il longeait la côte nord du St-Laurent, sur le croiseur "A la Chasse", le capitaine A. R. Asch apeçut le "Aileen McDonald" accosté au quai de Franklin, un petit poste isolé de débarquement entre la Pointe des Monts et English Bay. Il s'approcha pour vérifier ses soupçons, mais le vaisseau décolla aussitôt du quai et prit sa course sur le fleuve, augmentant continuellement sa vitesse.

Le "A la Chasse" s'élança à sa poursuite, mais il eut beau forcer sa vapeur, il n'arriva pas à rejoindre le fuyard. Voyant cela, le capitaine fit tirer plusieurs coups en l'air, mais le contrebandier n'arrêta pas. Ce ne fut qu'au moment où des coups de feu placés dans sa coque lui firent comprendre que c'était sérieux, qu'il stoppa. Mais entre temps son équipage avait jeté les caisses de boisson à la mer. Si ces caisses avaient coulé, les douaniers n'auraient pas pu établir leur preuve, mais par bonheur pour eux elles flottèrent autour du contrebandier. Les douaniers les recueillirent et ils constatèrent qu'elles contenaient environ 450 gallons d'alcool et une petite quantité de genièvre. Le "Aileen McDonald" fut remorqué à Rimouski, et son équipage, composé d'Ulric Tremblay, Georges Cartier, Alphonse Rioux, Georges Desbiens et Adélard Gauthier, fut accusé d'avoir enfreint la loi des douanes.

PROCES PAR JURY

Une dame réclame $4,195 de la cité de Québec.

L'hon. Juge Pierre Bouffard a accordé un procès par jury, hier, dans la cause de Dame Louise Delisle contre la Cité de Québec. La demanderesse, qui est l'épouse de feu Xénophon Audet, s'est fracturé un poignet, le 22 décembre 1931, alors qu'elle est tombée sur la rue St-Jean. Elle réclame $4,195, alléguant que cet accident est dû au mauvais état de l'entretien du trottoir. La ville nie sa responsabilité et plaide que l'accident est dû à la faute de la demanderesse.

C'est la poursuite qui a demandé ce procès par jury. La cause s'instruira en janvier.

REUNION A MONTREAL

Le sous-comité de l'Instruction Publique se réunira vendredi.

Le sous-comité du comité catholique de l'Instruction Publique chargé d'étudier les modifications à apporter au programme des écoles normales se réunira de nouveau vendredi à Montréal dans le bureau de la commission scolaire catholique de la métropole. On sait que ce sous-comité cherche à modifier spécialement le programme de l'école normale Jacques-Cartier. L'honorable M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, et M. Lionel Bergeron, secrétaire, seront présents à cette séance.

APPROBATION EN IRLANDE

L'accord entre le Canada et l'Irlande est approuvé hier.

Dublin, Etat Libre d'Irlande, 7. — Le Dail Eireann a approuvé hier soir le pacte commercial de la conférence économique d'Ottawa entre le Canada et l'Etat Libre.

M. Sean Lemans, ministre de l'Industrie et du Commerce, a déclaré à la Chambre: — "A partir d'aujourd'hui, le peuple irlandais peut envisager une amélioration constante dans la position économique du pays. La nécessité d'un accord commercial avec le Royaume-Uni devenant chaque jour de moins en moins urgente, l'Etat Libre peut songer à accorder des concessions aux autres pays afin d'assurer à leurs produits un traitement préférentiel."

LA DETTE DE L'ITALIE

Rome, 7. — M. Augusto Rosso, le nouvel ambassadeur italien à Washington, entrera en pourparlers avec le gouvernement américain, dès qu'il assumera ses fonctions probablement au début de janvier, en vue d'amener une revision de la dette de guerre de l'Italie.

L'ALLEMAGNE ET LE PLAN DAVIS

Les représentants allemands à Genève déclarent qu'ils ne peuvent accepter le plan Davis dans sa forme actuelle.

DES POURPARLERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Genève, 7. — Les représentants allemands ont déclaré, hier, que le "plan Davis" des Etats Unis pour arriver à quelque chose de concret dans la voie du désarmement, ne peut pas être accepté par l'Allemagne dans sa forme actuelle.

Les divergences entre la France et l'Allemagne sur les questions de la sécurité et de l'égalité des armements ont, la première journée, placé les discussions des cinq puissances intéressées dans une impasse.

Le "plan Davis" propose que les armements soient immédiatement abaissés et qu'une commission permanente soit nommée pour régler les détails de la sécurité, de l'égalité et divers autres points difficiles.

Un communiqué officiel révèle que le baron Konstantin Von Neurath, ministre des Affaires Etrangères d'Allemagne, a "réservé son opinion" après avoir exposé l'attitude allemande à l'égard de ces propositions avancées par M. Norman H. Davis, représentant américain.

EXPLOSION D'UNE BOMBE

Une bombe, gardée comme souvenir, blesse trois personnes.

Toronto, 7. — L'explosion d'une ancienne bombe allemande gardée comme souvenir a envoyé trois hommes à l'hôpital, hier. Deux d'entre eux furent soulevés à une hauteur de six pieds de terre par l'explosion, tandis qu'un éclat alla frapper la troisième victime à 50 pieds plus loin.

DES PROTESTATIONS

New-York, 7.—Plusieurs femmes se sont réunies hier à la résidence de Mme Geargd Swope, épouse du président de la General Electric Company et elles ont adopté une résolution demandant le rappel de M. George - S. Messer-Smith, consul général américain à Berlin, "à cause de l'ignorance" dont il a fait preuve dans l'incident du passeport du Dr Albert Einstein.

La résolution dit qu'en traitant comme il l'a5 fait l'illustre savant allemand, le consul-général a humilié l'Amérique et en a fait la risée du monde.

CONTROLE DES NAISSANCES

Une nouvelle loi est entrée en vigueur au Mexique.

Mexico, 7. — Une nouvelle loi du contrôle des naissances, qui a pris effet le 1er décembre dans l'état de Vera Cruz, stipule que l'on devra frapper de stérilité les idiots, les lunatiques, les dégénérés, les faibles d'esprit congénitaux et les victimes de maladies sociales incurables.

Trois médecins devront admettre la nécessité de cette pratique sur un individu, mais l'opération ne sera pas ordonnée comme moyen de châtiment.

HERBERT EN AUSTRALIE

Port Darwin, Australie, 7. — J. R. Herbert, aviateur canadien, qui partit d'Angleterre le 12 octobre pour voler jusqu'en Australie par étapes faciles, est arrivé ici aujourd'hui.

CHARTES FEDERALES

Ottawa, Ont., 7. — La Gazette du Canada, dans son numéro de samedi dernier, contenait les incorporations suivantes de compagnies qui ont leur siège social dans la province de Québec: L. Burnett Limited, Montréal, teinturiers, 2,000 actions privilégiées d'une valeur au pair de $100 et 20,000 actions ordinaires sans valeur au pair; Dunada Fuel Corporation Ltd, Montréal, traitement de minéral, 100,000 actions de classe A d'une valeur au pair de $10 et 100,000 actions de classe B sans valeur au pair; Rapid Sales Corporation Ltd, Montréal, marchands, 3,000 actions communes sans valeur au pair; Canadian Investment Fund Ltd, Montréal, société de placement et de fiducie, $5,001,000; Concrete Cutting Corporation of Canada Ltd, Montréal, contracteurs, $49,000; Industrial Utilities Ltd, Montréal, raffineurs d'huile, 1,500 actions privilégiées de $10 et 1,000 actions communes sans valeur au pair.

"Qu'est-ce que vous faites là, Flann'gan?"
"J'attends que cette feuille se décide à tomber, monsieur".
—London Opinion

Carnet Mondain

Madame (sénateur) Georges Parent a reçu à déjeuner, hier, à sa résidence, chemin Sainte-Foy. Les invitées de madame Parent étaient madame H.-G. Carroll, madame Ernest Lapointe, Lady Price, madame C.-G. Power, madame L.-J.-A. Amyot, madame Willie Dobell et madame Rodolphe Roy.

Madame Gustave Perrault, de Montréal, recevra aujourd'hui à l'heure du thé en l'honneur de madame Joseph-Edouard Perrault.

L'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, arrivera à Québec demain soir pour la séance du conseil des ministres, vendredi.

L'honorable M. W.-G. Power est revenu de Montréal, où il a passé quelques jours. Madame Power, qui a aussi fait un séjour à Montréal, est partie pour Toronto, où elle passera quelque temps.

Rendez-vous au Studio Roy afin de constater la beauté de nos nouvelles photographies

STUDIO CLARIDGE

TEL. : 5801

Mademoiselle Yvette Perrault, de Montréal, est attendue à Québec prochainement et sera l'invitée de mademoiselle Thérèse Galipeault.

Mademoiselle Diana Patry a reçu à l'heure du thé, hier après-midi, à la résidence de ses parents, le major et madame W.-H. Petry, avenue Sainte - Geneviève. Mademoiselle Christine McLimont et mademoiselle Heather Oliver servaient le thé.

M. Alexandre Larivière, membre de la Commission des services publics, passe la semaine à Montréal.

Vendredi après-midi à trois heures et trente, au Château Frontenac, M. Jean Bruchési, professeur à l'université de Montréal, prononcera une conférence devant les membres du Cercle des Femmes Canadiennes. Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, M. Bruchési parlera du "Roi de Rome, légendaire et historique". Vaste sujet qui a fourni tant aux historiens qu'aux poètes, un thème toujours intéressant et toujours nouveau, la vie du fils de l'Empereur permet de tels développements qu'il est impossible de ne pas être éloquent pour un conférencier qui traite de ce sujet. Mais quand on connait M. Bruchési, la grande érudition qu'il met au service de ses dons de causeur, on peut être persuadé qu'il donnera une causerie du plus vif interêt. Tous les membres du Cercle des Femmes Canadiennes voudront donc assister, vendredi après-midi, à trois heures et trente, à la réunion de leur Cercle qui sera présidée par madame Basil Carter.

Mademoiselle Christine McLimont a reçu intimement à une partie de bridge, hier soir, à la résidence de ses parents, M. et madame J.-C. McLimont, rue Saint-Louis, en l'honneur de mademoiselle Diana Petry.

M. le Commandeur et madame Victor Mathieu sont revenus d'un séjour de plusieurs semaines en Floride et à la Havane.

M. Jos. Ahearn, C.R., secrétaire de la Commission des Services publics, est en ce moment à Montréal.

Un charmant "surprise-party" avait lieu, dimanche soir, à la résidence de M. et madame Télesphore Morency, en l'honneur de leur jeune fille, mademoiselle Doris Morency, à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Dimanche dernier, madame Arthur Bédard donnait une charmante soirée, à sa résidence, en l'honneur des jeunes filles qui ont interprété, à Limoilou et à Saint-François d'Assise, le drame historique : "Le Coeur de Jeanne d'Arc". Parmi les invités, on remarquait : M. et madame Philippe Pagé, M. et madame Art. Saint-Ours, M. et madame F.-X. Roy, mesdemoiselles Annette Fortin, Jacqueline Saint-Ours, Anita Lyonnais, Lemieux, Isabelle Saint-Ours, Jeanne Fortin, Madeleine Roy, Pauline Plante, Clothilde Roy, Françoise Brousseau, Jeanne d'Arc Audet, Mad. Fortin, Lucille Michaud, Gabrielle Michaud, Henriette Rouleau, N. Pellisson, S. Audet, Gérardine Brousseau, MM. Willy Fournel, Adrien Bédard, Marcotte, Raymond, Pierre et Roch Saint-Ours.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 7. — Son Excellence la Comtesse de Bessborough rehaussera de sa présence le thé offert par la Catholic Women's League, et qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le vendredi 27 janvier.

Ligue de la Jeunesse Féminine

AIDONS LA JEUNESSE A SECOURIR LES PAUVRES

Il y a actuellement des pauvres dans la détresse, à Québec. Aidons-les à passer à travers cette crise. La Ligue de la Jeunesse Féminine fait appel à la générosité des Québecois à cette fin. Tout envoi de vêtements usagés, vieilles chaussures, etc.., sera reçu avec reconnaissance au numéro 20, avenue Laurier. On peut encore appeler mademoiselle Camille DeGuise, 4-4504, mademoiselle Jacqueline Métayer, 7357, ou encore mademoiselle Georgette Fortier, 3-4170, qui se chargeront d'envoyer chercher les colis que l'on voudra bien préparer.

M. et l'honorable madame R.-M. Redmond se retirent à l'hôtel Mont-Royal pour les mois d'hiver.

Lady Drummond a reçu à déjeuner, hier, en l'honneur de madame Philippe Roy, de Paris. Madame J.-Marcelin Wilson a reçu à l'heure du thé, hier après-midi, également en l'honneur de madame Roy.

Le sénateur et madame Marcotte, de Ponteix, Sask., passent quelques jours en ville.

Mademoiselle Gilberte Martin, de Montréal; M. J.-L.-K. Laflamme, d'Ottawa; M. Arthur LeBlanc, de Québec; M. Albert Boitard, de Montréal; M. Robert-L. Jacques, de Toronto; mademoiselle Juliette Corbeil, d'Outremont; madame Emile Dubé, de Rivière-du-Loup; madame R. Fiset se sont inscrits récemment à la Légation, à Paris.

On annonce pour le lundi, douze décembre, le mariage de mademoiselle Marguerite Monette, fille de M. et madame Albert Monette, décédés, autrefois de Montréal, avec M. P.-Emile Chagnon, de Sherbrooke, fils du docteur Maximilien Chagnon, décédé, et de madame Chagnon. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la cathédrale de Sherbrooke. Pas de faire-part. .

LE COEUR DE KOSCIUSKO

(Service de la Presse Associée)

On annonce la mort à Milan du comte Negroni Morosini qui fit don à la Pologne du coeur de Kosciusko qu'il avait reçu par héritage de sa grand'mère à qui le héros polonais l'avait légué.

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 7. — L'honorable M. et madame R.-J. Manion passent quelques jours à Montréal.

L'honorable M. et madame Hugh Guthrie ont passé la dernière fin de semaine à Toronto.

M. et madame Hugh Guthrie et M. et madame Donald Guthrie, de Toronto, passeront la fête de Noël à Ottawa, avec l'honorable M. et madame Hugh Guthrie.

Le Ministre de France et madame C.-A. Henry sont de retour d'un voyage à Montréal.

Mademoiselle Catrine Wilson a reçu à dîner, lundi soir, en l'honneur de son invitée, mademoiselle Peggy Robinson, de Montréal.

Madame D.-F. Stedman recevra à l'heure du thé, vendredi après-midi.

Madame Charles Brennan partira à bonne heure en janvier pour la Californie, où elle passera quelques mois.

Madame Georges Desbarats a reçu à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de madame Hector Charlesworth, qui vient d'arriver à Ottawa pour y résider.

LE 3E CONCERT DU CLUB MUSICAL

Mardi prochain, le 13 courant, le Club Musical nous présentera deux artistes canadiens : MM. Beaudet et Jobin.

AU CHATEAU

Le Club Musical des Dames prêtera, au prochain concert, le troisième, deux artistes canadiens dont le mérite artistique a déjà été reconnu dans les cercles musicaux d'Europe : M. Jean-Marie Beaudet, pianiste, et M. Roméo Jobin, ténor.

Dès le début de ses études, M. Jean-Marie Beaudet fit preuve des plus rares aptitudes musicales. Ses professeurs, M. Robert Talbot pour l'harmonie, M. Henri Gagnon pour l'orgue et le piano, dirigèrent son remarquable talent. En 1929, leur brillant élève obtenait le prix d'Europe.

Depuis trois ans, M. Beaudet a travaillé à Paris avec des maitres tels que Marcel Dupré, organiste, Louis Aubert pour l'harmonie, Pierre Lucas et Yves Nat pour le piano, qui firent de ce jeune artiste exceptionnellement doué les plus grands éloges. Marcel Dupré loua grandement la formation et la culture qu'avait reçues son élève au Canada.

M. Beaudet prit part à plusieurs récitals. Après l'audition publique des "Concertstucke", de Schumann, et des Valses de F. Schmitt, il se vit décerner un diplôme de virtuosité par un jury où figurent les noms de Théodore Szanto, Paul Layonnet, H. Lomasi, Gaston Ponlet, etc.

Ce sera un honneur et un plaisir pour le public québecois d'applaudir au premier récital de ce musicien qui a été accueilli avec tant de sympathie à l'étranger par tous ceux qui rendent témoignage à son beau talent.

M. Roméo Jobin est aussi un artiste dont la carrière musicale, bien qu'à son début, compte de nombreux succès. Peu d'aspirants, même après dix-huit mois de travail, volent s'ouvrir devant eux les portes de la scène la plus renommée du monde. Parti pour l'Europe en 1928, M. Jobin put, en 1929, par l'entremise de M. Henri Busser, chef d'orchestre à l'Opéra de Paris, se faire entendre des directeurs de ce théâtre. Il parut pour la première fois sur la scène de l'Opéra dans le rôle de Tybalt de "Roméo & Juliette". Il interpréta dans la suite avec un immense succès les rôles de ténor dans "Rigoletto", "Thais", "Tristan et Iseult", "Parcifal", "Othello", etc.

Aux Concerts Colonne, sous la direction de Gabriel Pierné, M. Jobin chanta à maintes reprises comme soliste.

Le public secondera certainement l'initiative du Club Musical, qui tient à accueillir chaleureusement deux des nôtres dont le talent a été si hautement apprécié en Europe.

ST EPHREM DE BEAUCE

Va-et-vient. —Mme W. Gilbert, de St-Evariste, visitait sa famille ici récemment.

—M. J.-S. Moreau, de St-Gervais, Bellechasse, était la semaine dernière, de passage chez Mme D. Roy.

—Mlles Marguerite et Madeleine Dussault, de Beauceville, ont passé l'après-midi de mardi chez des amis.

—M. et Mme Crête, et Mlle Henriette Crête étaient chez des parents à St-Gérard de Wolfe, dimanche dernier.

—Le Dr et Mme Roméo Veilleux, de East-Angus, visitaient le Dr et Mme A. Domingue, ces jours derniers.

—Mlle Béatrice Bolduc, de St-Benoit, est actuellement à St-Ephrem, pour quelque temps.

—MM. les abbés Jos. Cignac, curé, R. Giguère vicaire, le Dr U. Blier, MM. Clovis Pagé, Lucien Bolduc et Fernand Hamel, assistaient samedi soir, à la séance de boxe qui fut donnée au Collège de Beauceville.

—Mme Aristide Roberge, de Lac Mégantic, visitait ses enfants pensionnaires au couvent lundi dernier.

CADEAUX POUR FERVENTS de L'ATOUT

JEUX de CARTES de Fantaisie

Fabrication européenne — Dessins originaux et nouveaux — Très durables — avec étui.

CADEAUX DE TOUS GENRES TELS QUE :

Sets de bridge, Tables et chaises pliantes— Jetons— Argenterie— Articles pour fumeurs — Sets de bureau— Articles en cuir — Coutelleries— Articles d'art en cuivre— Verre taillé — Horloges électriques, etc.

NOTRE SPECIALITE : SACOCHES IMPORTEES POUR DAMES.

Profitez de nos prix d'importation et économisez sur l'achat de vos cadeaux.

BRUNEAU Inc.

"Le Foyer des Cadeaux Exclusifs"

Edifice Lachance

267 rue ST-PAUL

Tél. : 2-6403

Grands Spéciaux POUR LES FETES

SERVICES DE VAISSELLE

98 morceaux — avec décors. SPECIAL . . . . $ 7.50

96 morceaux — avec décors or . . . . . $ 9.90

100 morceaux, forme carrée —joli dessin avec bande verte $13.50

100 morceaux, forme carrée —Joli dessin avec bande lilas $14.50

100 morceaux, forme carrée dessin artistique $17.50

100 morceaux, forme carrée —S.P.— dessin nouveau —Anglais $18.50

112 morceaux S.P. Anglais— décoré $18.50

(Un spécial.) 96 morceaux, magnifiques décors $14.90

Grand ASSORTIMENT DE CADEAUX POUR LES FETES

tels que : Porcelaine, Verre Taillé, Argenterie, Coutellerie, Verrerie de table, Lampe Bridge, Tabagies, Miroirs, Jouets, etc.

AU PRIX DU GROS

RENAUD & CIE Inc.

72-74 ST-PAUL TEL.: 2-3183

Votre Intérieur par Roger Dussault

199 rue St-Jean Tél:2-5462

Dr Sébastien VERRET

Chirurgien-Dentiste

No 23, RUE ST-JEAN, QUEBEC Tél. : 2-7404

Le Meilleur Cadeau de la Part d'un Homme

Un Revenu Assuré pour ceux qu'il aime le mieux

Surpassant tous les autres souvenirs de Noël, il y a un cadeau que l'Assurance Vie rend possible — un revenu mensuel assuré pour votre femme et vos enfants qui les gardera pour toujours contre le besoin et la privation.

Pouvez-vous concevoir un autre cadeau capable de procurer une telle sécurité à ceux que vous aimez! Avec l'Assurance Vie, vous pouvez leur donner la satisfaction de savoir que vous continuerez de les supporter—même quand vous ne serez plus là pour passer la Noël avec eux.

Le mode d'Assurance Vie est simple et sûr. Que vous choisissiez un revenu mensuel de $50 ou de $500, le montant exact sera payé régulièrement, sans faute — aussi longtemps que vous stipulerez.

Et, vos épargnes, ainsi investies dans l'Assurance Vie, peuvent être converties en rente pour votre vieillesse si Dieu vous conserve la vie.

Tout représentant de l'Assurance Vie vous aidera à rendre la Noël mémorable grâce à votre sollicitude.

Life Insurance Service

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance.

L-1632F

CADEAUX Pour Jeunes Filles

Les accessoires personnels sont des choses que toutes les jeunes filles sont ravies de recevoir comme cadeau, de posséder et de se servir... et nous avons, en ce genre, une foule de suggestions à vous faire, à des prix pour convenir à toutes les bourses.

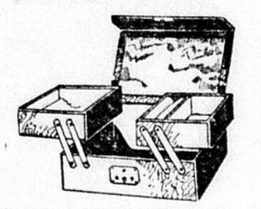

Coffret à bijoux en cuir rose ou bleu, avec compartiments extensibles. 7" x 4¾" x 3". Splendide valeur... .... $7.50

Bouteille à parfum en cristal avec haut en jais. $3.50

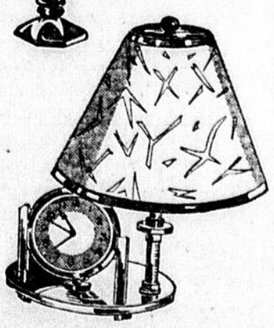

Réveille-matin à base de nickel et lampe à abat-jour de parchemin. Hauteur, 11½" . . . $12.00

Le magasin sera fermé jeudi.

G. Seifert & Sons

Bijoutiers

15 Rue de la Fabrique

CRMB

LE DENTIFRICE PARFAIT

BLANCHIT ET NETTOIE LES DENTS SANS ABIMER L'EMAIL

Frs. ROGER

Marché St-Roch

Spécialités: beurre de choix, marque "Erable", oeufs frais pour boire, sucre sirop d'érable. Appelez tél.: 4-0528.

BLANCHE HUTCHISON

Salon de Coiffure

Ondulations Nestlé, Lemur, Croquignole, Permanentes, au moyen d'une machine moderne et du plus récent modèle, fonctionnant avec très peu de chaleur, laissant les cheveux souples et lustrés sans qu'il y ait besoin d'ondulations subséquentes sur doigts.

Pour appointement téléphonez à

2-6538

27 ST-STANISLAS

POUR VOS FOURRURES

Ouvrage garanti chez

HENRI POITRAS

70, rue Dolbeau :—: Tél.: 6594

(près des Pères Franciscains)

EXPOSITION de PEINTURE

par GORDON A. PFEIFFER

CHATEAU FRONTENAC

Du 3 au 15 Décembre.

Le public est admis gratuitement.

ONDULATION PERMANENTE

M. Charles

Diplômé Ecole des Arts de PARIS

Procédé nouveau, machine perfectionnée, Roulage automatique donnant : PERMANENTS EXTRA, Vagues larges, bouts frisés, garantis 6 mois.

SPECIAL pour les fêtes depuis . $3.50

Ondulation à l'eau 0.75

avec champoo . 1.00

Outre M. CHARLES, vous aurez le service de six coiffeuses expérimentées.

M. CHARLES..SALON MONTCALM

169, ST-JEAN, Québec. Ph. 5030

VENTE de TOILES

Donnez des articles de toile, comme cadeaux de Noël — ce sont des cadeaux idéaux. Les prix sont les plus bas de l'histoire.

Beaux MOUCHOIRS Appenzel, 6 pour. 90

Belles SERVIETTES de table à thé de Madère brodées à la main, 6 pr. .75

SERVIETTES de toile brodées à la main. 35

SERVICES à thé en toile brodée à la main. 1.39

Belles TAIES d'oreiller Appenzel, la paire. 1.75

Belles SERVIETTES de toile Appenzel. . . .79

Belles SERVIETTES de toile avec appliqué 45

CHEMINS de table en toile brodés à la main. 85

The Tokio Store

45, rue ST-JEAN.

Dentiste Dr Alphonse Dion

24, Côte du Palais -- Tél. : 2-2153 -- Québec

HEURES DU BUREAU Tous les jours de 9 h. a.m. à midi et de 2 h. à 5 h. p.m.

BUREAU DU SOIR Mercredi et Vendredi, de 7 h. à 8 h. 30 p.m.

Annonçant des Prix Réduits

Salon de Beauté de l'Hôtel St-Ursule

31 Rue St-Louis

Prenez votre appointement de bonne heure.

Ondulations Marcelle .50 Manicure . . .50

Ondulations à l'eau 50c Shampoo .35 à .50

Ondulations sur les doigts 75

Massage facial de $1.00 en montant.

CONSULTEZ NOTRE EXPERT EN TRAITEMENTS DE LA CHEVELURE ET DE LA TETE 75c A $1.00

Ondulations permanentes à partir de $5.00

Pour appointement, téléphonez 2-4550

La Bourse de Montréal emboîte le pas à l'avance de N.Y.- Siscoe a produit pour $81,056. d'or durant novembre

LES RACHATS DES VENDEURS A DECOUVERT ONT DETERMINE UN BRILLANT RALLIEMENT A WALL STREET

UN MOUVEMENT DE HAUSSE TRES ACCENTUE A N. Y.

Les titres ont avancé d'une fraction de point à plus de cinq points durant une séance plus active. — Message de Hoover.

OFFRES RARES

(Serv. de la Presse Associée)

New-York, 7.—(Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — La Bourse a enregistré sa plus forte avance depuis un mois hier, sans recevoir d'encouragement de la part des commodités ou des obligations. Les spéculateurs avaient déjà oublié le désappointement que leur avait causé le rejet du rappel immédiat de la prohibition. Les titres enregistrerent des gains substantiels durait la séance du matin, ce qui eut pour effet d'effrayer les découverts qui se hâtèrent d'acheter en fin de séance. Les gains nets variaient d'une fraction de point à plus de cinq points. La moyenne de 9 0titres haussa de 2.6 points. Le roulement atteignit 1,110,458 actions.

La nouvelle la plus importante de la journée a été le message du président Hoover au Congrès des Etats-Unis démontrant la nécessité d'une économie rigide de la part du gouvernement et de l'imposition d'une taxe des ventes sur les manufacturiers. Wall Street est d'avis que l'équilibre du budget national est la chose qui s'impose pour que la reprise soit durable. La taxe des manufacturiers a plusieurs amis dans les cercles financiers.

Les offres n'étaient pas abondantes mais la position du marché paraissait meilleure. Union Pacific a haussé de plus de cinq points, American Telephone de 4 points, Santa Fe de près de 4 points et Allied Chemical de 5 points. Les titres d'automobiles ont été très actifs bien qu'il soit un peu à bonne heure pour donner une démonstration en anticipation du salon annuel. U. S. Steel a haussé de 2 3-4 points tandis qu'American Can, Westinghouse, DuPont, Tobacco B, Case, North American, Southern Pacific, New York Central et Northern Pacific ont gagné 2 points ou plus de 3 points. General Motors, Chrysler, Montgomery Ward, Bethleem Steel et Standard Oil of New Jersey ont avancé d'un point environ chacun. Safeway Sto-

(Suite à la page 13)

LES OBLIGATIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Le marché local des obligations s'est amélioré sensiblement, hier. Les offres pour les valeurs du Dominion et celles du Canadien National étaient plus fermes d'un quart de point à un point. Les obligations provinciales et municipales ont avancé, de même que les valeurs industrielles. La demande a été meilleure pour les Abitibi et pour les Bell Telephone. Les Shawinigan 6 pour cent se sont également améliorées.

3EME TRIMESTRE DE L'INT. PAPER

L'International Paper and Power Company a subi une perte de $3,001,567 durant le troisième trimestre de 1932.

ARRERAGES

New - York, 7. — Les ventes brutes consolidées de l'International Paper and Power Company ont été durant le troisième trimestre de 1932 de $30 249,610. comparativement à $37,608,195. durant le troisième trimestre de l'année dernière. Les revenus nets y compris les revenus d'autres sources ont été de $8 249,605. applicables aux intérêts, à la dépréciation, etc., à rapprocher de $11,326 140. durant les trois mois correspondants de 1931. La balance prélevée au compte de surplus a été de $3 001,567. alors que la compagnie avait ajouté un montant de $264,297. au compte de surplus à la fin du trimestre correspondant de 1931

Durant les neuf premiers mois de l'année courante, les ventes brutes consolidées de l'International Paper Company ont été de $97,-376,379. alors qu'elles avaient été de $109,102,735. durant la période correspondante de 1931. Les revenus nets se sont chiffrés à $29 164,555. au lieu de $32,905,725. et la balance prélevée au compte de surplus a été de $5,267,371. alors qu'un montant de $1 871,294. avait été ajouté à ce compte à la fin de la période de correspondante de 1931. Les arrérages de dividendes cumulatifs sur les actions privilégiées 7 pour cent et 6 pour cent du 1er avil 1931 au 30 septembre 1932 se chiffraient à $9 832,009.50.

LE CANADIAN INVESTMENT FUND

La maison Calvin Bullock Ltd offre les actions spéciales d'une compagnie de placement et de fiducie unique en son genre.

LES DIRECTEURS

La Maison Calvin Bullock, Ltd offre les actions spéciales d'une compagnie de placement et de fiducie, unique en son genre, qui a reçu le nom de "Canadian Investment Fund, Ltd., à $3.00 par action. Cette compagnie, organisée en vertu des lois du Dominion, procure au public une méthode de placement diversiforme, permettant de participer à un portefeuille soumis à un contrôle rigoureux et averti, et consistant en titres de compagnies canadiennes et de grandes compagnies américaines faisant affaires au Canada.

Il est projeté d'obtenir, aux Etats-Unis, la plus forte partie des capitaux de la Compagnie et, à cette fin, une offre analogue est faite simultanément à New-York. C'est la première fois que l'on organise une compagnie fiduciaire dont le but principal est d'engager des fonds américains dans des valeurs canadiennes.

Le Conseil de Direction de Canadian Investment Fund, Ltd., comprend de hautes personnalités. Ci-

(Suite à la page 13)

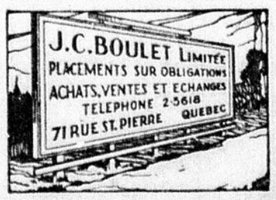

COMMENTAIRES de BOURSE
CE QU'ON DIT A MONTREAL

Les mines d'or du Canada.

Les actions des mines d'or canadiennes en exploitation se tiennent remarquablement bien en Bourse depuis plusieurs mois. Lake Shore McIntyre Porcupine, etc, ont touché dernièrement de nouveaux plafonds pour l'année courante. Siscoe n'a pas conservé tous les gains réalisés cette année mais ce titre résiste à toute pression additionnelle et Noranda Mines qui produit du cuivre et de l'or se vend couramment presqu'à son palier maximum de l'année courante. Cette tenue impressionnante des actions canadiennes de mines d'or en face du marasme des autres titres de Bourse provient du fait que l'industrie de la production de l'or au Canada connait un essor remarquable de ce temps-ci. Dans la dernière lettre mensuelle de la Banque Royale du Canada, Donald-M. Marvin, économiste, écrit que la production de l'or dépassera pour la peine cette année celle de l'année dernière. Cette augmentation d'ailleurs est peut être la plus intéressante caractéristique de l'industrie canadienne. Durant les neuf premiers mois de l'année courante, les mines d'or du Canada ont produit 40 pour cent de métal précieux de plus que durant la même période de l'année 1931. Les mines de l'Ontario qui produisent 80 pour cent de tout l'or du Dominion ont augmenté leur production de 10 pour cent et les mines du Manitoba ont aussi augmenté leur production. Comme les expéditions d'or sont payées en fonds des Etats Unis, il s'ensuit que les entreprises minières sont généreusement retribuées par le temps qui court. La valeur de l'or produit au Canada durant les neuf premiers mois de 1932 a été de $46,-963,141, à rapprocher de $40,810 417. durant 1931. La valeur de la production de l'Ontario a été de $34,-700 000. durant la période sous revue et celle de la production du Québec a été de $6,500,000. Dans les deux cas, il y a amélioration sur les chiffres de 1931. Six nouvelles mines ont commencé à expédier de l'or, trois dans l'Ontario, deux dans le Québec et une dans le Manitoba. Les progrès ont été particulièrement rapides dans cette dernière Province. Deux mines doivent commencer incessamment leurs opérations dans la Colombie Britannique. Des travaux de reconnaissance ont été faits durant l'année et plusieurs nouveaux terrains prometteurs sont explorés dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie Britannique. Les travaux d'exploration ont été rapidement poussés également dans la région du Grand Lac de l'Esclave. Dans les milieux bien informés, on dit que la production d'or du Canada va augmenter en 1933 dans des proportions considérables ce qui permettra au gouvernement canadien et aux provinces canadiennes de faire honneur à leurs échéances sur le marché de New-York.

Siscoe Gold Mines.

Les revenus bruts annuels de Siscoe Gold Mines Limited ont dépassé avec les résultats du mois de novembre le chiffre d'un million de dollars pour la première fois dans l'histoire de la compagnie. Durant novembre 1932, la compagnie Siscoe a produit de l'or pour une valeur de $81,056. La valeur moyenne a été de $15.04 par tonne et le tonnage a été de 5,472 tonnes. Durant octobre 1932 Siscoe Gold Mines Limited avait produit pour $80,351 et la mine avait produit pour $56,-906. d'or durant novembre 1931. Les revenus bruts de Siscoe pour l'année courante atteignent déjà $1,-022 103. sans tenir compte de la prime reçue durant novembre. Durant la période correspondante de 1931, les revenus bruts de la mine s'étaient élevés à la somme de $687,933.

DIVIDENDE REGULIER

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 7. — Atchison Topeka & Santa Fe a déclaré son dividende semi-annuel régulier de $2.50 par action privilégiée.

New-York, 7. — American Power & Light Co., membre du groupe de l'Electric Bond & Share, a réduit de moitié ses dividendes sur les deux classes d'actions privilégiées.

Evaluation conventionnelle de 1931 pour les titres des compagnies d'assurance

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 7.—La convention nationale des commissaires d'assurance en est venue à la conclusion que les prix du marché ne représentent pas la valeur réelle des titres détenus par les compagnies d'assurance sur la vie ou autres. Le comité d'évaluation des valeurs dirigé par Geo.-S. Van Schaick, commissaire de l'assurance pour l'Etat de New-York, et comprenant pour la première fois deux Canadiens qui représentent l'association des surintendants d'assurance du Dominion du Canada, R.-Leighton Foster, de Toronto, et Arthur Dugal, de Québec, surintendant de l'assurance pour la province de Québec, a décidé après une analyse complète des conditions se rapportant aux années précédentes que l'évaluation conventionnelle de 1931 représentait la valeur raisonnable des titres actuellement. Le comité a donc recommandé d'adopter cette évaluation pour les rapports des compagnies d'assurance de 1932. On rapporte que la même base d'évaluation sera adoptée par les autorités canadiennes.

NOTES BRÈVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L.-G. Beaubien et Cie, Québec).

La production quotidienne moyenne d'huile brute aux Etats-Unis a été durant la semaine du 3 décembre 1932 de 2,122,775 barils, en augmentation de 20,503 barils sur la semaine précédente.

Les ventes de Montgomery Ward Co. durant novembre 1932 ont été de $16 551,568 au lieu de $18,403, -376. durant novembre 1931. Les ventes ont été de $159,014,106. durant les onze premiers mois de 1932 au lieu de $197,462,316. durant la période correspondante de 1931.

First National Stores a déclaré son dividende trimestriel régulier sur ses actions communes.

L'agence Dun rapporte qu'il y a eu 467 faillites commerciales aux Etats-Unis durant la semaine dernière au lieu de 460 durant la semaine précédente et de 550 durant la semaine correspondante de 1931.

Electric Power and Light Corp et ses subsidiaires ont gagné durant l'année finissant le 30 septembre 1932 huit cents par action commune au lieu de $2.36 par action durant l'année précédente.

Le rapport des conditions des banques faisant partie de la Reserve accusait le 30 novembre dernier des augmentation de $69 millions dans les prêts et placements et de $185 millions dans les dépôts nets à demande. Les dépôts à terme ont décliné de $14,000,000. et les valeurs du gouvernement de $17 millions.

Canada Dry Ginger Ale Inc., a gagné durant l'année finissant le 30 septembre 1932 des revenus nets de $423,821. au lieu de $1 685,614 durant l'année précédente. Les profits ont été de 84 cents par action au lieu de $3.33 en 1931.

Mack Truck a déclaré son dividende régulier.

American Power and Light annonce le paiement d'un dividende de 75 cents par action privilégiée.

National City et International Shoe ont décalré leurs dividendes réguliers.

DIVIDENDES

International Nickel Company of Canada Ltd, 1 3-4 pour cent par action privilégiée payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 3 janvier.

Consumers' Gas, 2 1-2 pour cent, payable le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

LETTRE DE FERMETURE

PAR L.-G. BEAUBIEN & CIE

LAIDLAW & COMPANY. -- La rareté des offres et la résistance aux ventes ont forcé les spéculateurs à se couvrir, ce qui détermina un fort mouvement de hausse. Nous croyons que la hausse se continuera demain.

INSTRUMENTS ARATOIRES

Ottawa, Ont., 7. — Les importations canadiennes d'instruments aratoires et de machineries ont été durant le mois d'octobre dernier de $96,473 alors qu'elles avaient été de $220,052 durant le mois précédent et de $86,937 durant le mois correspondant de 1931.

LES COURS DU BLE DE DECEMBRE TOUCHENT 44 CTS

Le blé canadien a fléchi de 1-2 cent à une cent le boisseau à Winnipeg. — Des reculs analogues ont été subis à Chicago.

MARCHES DIVERS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 7. — L'absence des acheteurs et la pression des ventes à prix fixe ont fait fléchir les cours du froment de 1-2 cent à une cent le boisseau. Le commerce d'exportation était terne. Le blé de décembre a fermé à 44 1-2 cents, le blé de mai à 46 7-8 cents et le blé de juillet à 48 cents. Le blé de décembre a touché son fond de 44 cents. Les nouvelles concernant les récoltes étaient plus encourageantes mais elles furent ignorées. On rapporte que les expéditeurs de l'Argentine restreignent leurs offres à cause de la température incertaine dans les régions du nord, où la moisson est commencée. Liverpool a fermé inchangé et Buenos Aires a cédé un peu de terrain. Voici les prix des options futures :

	Ouv.			Haut	Bas	Ferm.
BLE:						
Dec	44⅜			45¼b	44	44¼
Mai	47¾ à	⅞		48¼	46¾	47⅛
Juil	49	à	48⅞	49⅜a	48	47 48 48⅛
AVOINES:						
Dec	22			22⅜b	21⅜a	21¾
Mai	23½			23¾b	23	23 b 23¾a
ORGE:						
Dec	29			29½	28⅜a	28⅝b
Mai	30⅜ à	¼		30⅜b	29⅜a	29¾a
Juil	30½			30⅜b	29¾a	30 a
LIN:						
Dec	70⅛ à	¼		70¼	69⅜a	69½b
Mai	74⅜ à	¾		74¾	73½	73½ 74¾a
Juil						
SEIGLE:						
Dec	30			30	29¾	30 b
Mai	33⅝			33⅞	32⅝a	32⅞a
Juil	34			34	33⅜a	33⅝a

A CHICAGO

Chicago, 7. — Le maïs a fléchi à un nouveau fond pour les options de mai et de juillet, ce qui a entraîné les prix des autres grains à la baisse, hier. Le blé de décembre a fermé à 43 3-4 cents et le blé de

(Suite à la page 13)

LE DOLLAR CANADIEN

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 7. — Le dollar canadien a haussé de 3-4 de cent au cours de $0.85 5-8 sur le marché des changes étrangers. Le dollar avait ouvert à $0.85 1-4. La livre sterling a également haussé d'une cent au cours de $3.20 5-8 après avoir ouvert à $3.20 5-16. A Montréal, la livre sterling a fermé à $3.7454 et le dollar des Etats-Unis a coté une prime de 16 3-4 pour cent. Le Canada a expédié $994,700. en or aux Etats-Unis, hier.

LAKE SHORE COTE UN NOUVEAU HAUT

Ce titre minier s'est négocié à $34.25 pour la première fois. — Noranda gagne 25 cents et Siscoe avance de 1-2 cents.

CINQ GAINS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 7. — Il y a eu cinq gains et trois reculs sur la Petite Bourse de Montréal tandis que 4 titres ont fermé inchangés. Le ton s'est raffermi durant l'après-midi parce que Wall Street était plus vigoureux. Lake Shore a coté le nouveau haut de $34.25. Noranda a avancé de 25 cents et Siscoe a gagné 1-2 cent. Walker privilégié et International Petroleum ont avancé de 1-8 de cent chacun. British American Oil et Imperial Oil ont cédé 1-8 de point chacun. Standard Paving s'est vendu au cours de 1 1-2, un nouveau fond pour l'année courante.

A. M. BYERS CO.

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 7. — A. M. Byers Co. a subi une perte nette de $922,353. durant l'année finissant le 30 septembre 1932. La compagnie avait gagné $31.587. durant l'année précédente

Atchison a commandé 26,484 tonnes de rails.

LE TON S'EST AMELIORE SUR LE MARCHE LOCAL

Bell Telephone a regagné 5 points au cours de 92. — Montreal Power et Quebec Power avancent de 3-4 de point chacun.

ACTIVITE REDUITE

Montréal, 7. — Le ralliement vigoureux survenu à Wall Street a aidé le marché local. On doit dire que les gains enregistrés à Montréal ont été moins prononcés cependant que ceux qui furent réalisés à New-York. Le marché ouvrit vigoureusement, fléchit ensuite et se rallia en clôture. Le volume des ventes n'a pas été considérable. On enregistra 14 gains et 8 reculs. Cinq titres ont fermé inchangés. Les titres de marché international et les valeurs d'utilité publique ont donné le ton. Bell Telephone, qui avait cédé 15 points depuis le commencement de novembre, a gagné 5 points à 92. Montreal Power et Quebec Power ont haussé de 3-4 de point chacun tandis que Shawinigan a gagné 1-4 de point. Power Corporation a haussé de 1-8 de point.

Pacifique Canadien et International Nickel ont avancé d'un demi-point chacun, le premier titre à 15 1-4 et le second à 9 1-2. Brazilian entregistra un roulement de 1,500 parts et avança de 1-8 de point à 9 1-8. Canadian Car privilégié a gagné 1 point à 11 et le commun a haussé de 5-8 de point à 3 3-4. Canadian Celanese privilégié a reculé de 3 points au cours de 81 parce que la déclaration de $1 par action pour les arrérages de dividendes privilégiés avait été escomptée. Sherwin Williams privilégié a cédé 5 points à 65. Des reculs peu importants ont été faits par Steel of Canada ,B. C. Packers, Gypsum et Canada Cement.

Les actions de la Banque Royale du Canada ont baissé de 3 points à 140 et celles de la Banque de Montréal est fléchi de 1-2 point à 191. Le volume des ventes fut de 6,819 actions et les ventes d'obligations ont été de $14,450.

Nouvelles du Jour

Le marché des obligations a été plus ferme, à Montréal.

* * *

L'industrie sidérurgique aux Etats Unis opère à légèrement moins de 17 pour cent du rendement normal comparativement à un peu plus de 16 pour cent la semaine derniere.

* * *

L'International Paper and Power Company a subi une perte nette de $3,001 567. durant le troisième trimestre de 1932. La compagnie avait gagné $264,297. durant le trimestre correspondant de 1931.

* * *

Siscoe Gold Mines Ltd a produit de l'or pour une valeur de $81,056. durant novembre 1932 contre $80 351. durant octobre 1932 et $56,-906. durant novembre 1931.

* * *

Canada Dry Ginger Ale Inc. a gagné 84 cents par action durant l'année finissant le 30 septembre 1932 comparativement à $3.33 par action durant l'année précédente.

* * *

Le baromètre des affaires de The Business Week touchait 52.7 pour cent de la normale le 7 décembre 1932 au lieu de 51 9 pour cent la semaine dernière et de 65.9 pour cent à la date correspondante de 1931.

* * *

Le dollar canadien a haussé de 3-4 de cent à $0.85 5-8 et la livre sterling a gagné une cent au cours de $3.20 5-8.

Echos de Wall Street
SUR LE FIL OU LE RUBAN

The Business Week

Dans son numéro du 7 décembre 1932, The Business Week écrit que les affaires paraissent résister d'une façon encourageante au déclin saisonnier ordinaire de la fin d'année bien que la reprise de l'automne ait perdu une partie de son élan. Il convient de noter plus spécialement le volume soutenu des contrats de construction durant novembre et la production active de la houille. Les chargements de wagons de marchandises et le commerce de détail ont décliné quelque peu durant la première partie de novembre, mais l'on n'a pas encore senti les effets du commerce des Fêtes. La stabilité des marchés financiers durant les dernières semaines en dépit des rapports défavorables concernant les compagnies et la dislocation des changes étrangers a été impressionnante. L'entrée persistance de l'or au pays continue à améliorer la position des banques. On a cru remarquer dernièrement quelques indices peu accentués d'une expansion plus active du crédit. L'incertitude concernant la politique du budget national, des dettes étrangères et du secours aux fermiers qui sera suivie durant la prochaine session du Congrès, de même que par la nouvelle administration, contribue toujours à des hésitations et à des atermoie-

(Suite à la page 13)

Cours de MONTREAL

Fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tel.: *2-1521

SEANCE DU 6 DECEMBRE 1932 — Ventes : 6,819 actions.

Ventes:	Valeurs:	O.	H.	B.	F.
25	Abitibi	35	35	35	35
80	Bell Telephone	92	92	92	92
100	B C Packers	1	1	1	1
1445	Brazilian	9	9⅛	9	9⅛
100	B C Power A	17	17	17	17
30	Do B	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
50	Can Cement	23¾	23¾	23¾	23¾
1	Do pfd	17	17	17	17
333	Can Car	3⅜	3¾	3½	3¾
230	Do pfd	10¾	11	10¾	11
100	Celanese pfd	80	81	80	81
50	Can Hydro E prd	39	39	39	39
822	Can Pac Ry	14¾	15⅛	14¾	15⅛
43	Con Smelting	61	64½	61	64½
25	Dom Bridge	11½	11¾	11½	11¾
5	Dom Textile	52	52	52	52
45	Gurd	7½	7½	7½	7½
25	Gypsum	2¼	2¼	2¼	2¼
755	Int Nickel	9	9½	9	9½
10	Massey Harris	2¾	2¾	2¾	2¾
60	McColl Front	7¾	7¾	7¾	7¾
678	Mtl Power	31	31¼	30¾	31¼
145	Nat Brew	17	17	17	17
15	Do pfd	28	28	28	28
15	Nat Stee Car	7	7	7	7
85	Power Corp	8½	8½	8½	8½
35	Quebec Pow	12¾	12¾	12¾	12¾
10	St Law Corp	.30	.30	.30	.30
965	Shawinigan	9¾	10	9¾	9¾
50	Sher Will pfd	65	65	65	65
170	Steel of Can	15¾	15¾	15¾	15¾
5	Do pfd	26¾	26¾	26¾	26¾
25	Wabasso Cotton	6	6	6	6
25	Wpg Elec	3½	3½	3½	3½
	Obligations:				
14450	Mtl Pow Debs	39	39½	39	39½
	Mines:				
235	Hollinger	5.75	5.75	5.75	5.75
	Banques:				
26	Montreal	191	191	191	191
10	Royal	140	140	140	140

JEAN PINAULT C.P.A.
Comptable Licencié
Liquidateur de faillites
126 rue St-Pierre Québec

COMPTABLES
Antoine Clontier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Québec, Tels: 2-3777, 2-3778
147, Côte de la Montagne
Spécialité audition municipale

Canadian Investment Fund, Ltd.

Actions Spéciales

Dépositaire: THE ROYAL TRUST COMPANY, MONTREAL,

Le texte ci-dessous n'est qu'un sommaire des Lettres Patentes de la Compagnie et de la circulaire par laquelle elle offre ses titres au public.

LA COMPAGNIE "Canadian Investment Fund, Ltd." a été organisée en vertu des lois du Dominion du Canada dans le but de procurer au public une méthode de placement diversiforme, et dont les diverses opérations s'effectueront sous une surveillance rigoureuse et avertie. Le portefeuille actuel se compose en grande partie de valeurs de compagnies canadiennes et de compagnies américaines faisant affaires au Canada.

SA CAPITALISATION Le capital-actions autorisé de la Compagnie consiste en 5,000,000 d'Actions Spéciales d'une valeur, au pair, de $1.00 l'unité, et de 1,000 Actions Ordinaires d'une valeur, au pair, de $1.00 chacune. Les deux classes d'actions sont analogues de tout point, sauf que les actionnaires spéciaux ont le droit de faire racheter leurs actions, tel qu'expliqué dans la circulaire d'offre, et le droit exclusif d'élire des Directeurs. Les actionnaires n'ont pas le droit de préemption d'actions additionnelles. Des actions pourront être émises à diverses dates subséquentes sur paiement à la Compagnie d'un montant équivalent à leur valeur de liquidation approximative basée sur la valeur au cours de l'actif de la Compagnie.

RESTRICTIONS Les lettres-patentes stipulent qu'il ne pourra être engagé que 5%, au maximum, de l'actif de la Compagnie dans des titres et valeurs émis par le même organisme (sauf le gouvernement du Dominion du Canada et le gouvernement américain), si, après avis tel que prescrit, les détenteurs d'un tiers, ou plus, des actions s'y opposent. Comme l'énonce la circulaire d'offre, une liste des valeurs appartenant à la Compagnie sera communiquée aux actionnaires. Aucune compagnie ou association dont est membre un fonctionnaire exécutif ou directeur de la Compagnie ne pourra agir comme agent principal dans l'achat ou la vente de valeurs pour le portefeuille de la Compagnie. Il est interdit à la Compagnie d'emprunter des capitaux, d'acheter sur marge et de vendre à découvert.

DIVIDENDES Le Conseil d'Administration a arrêté, en principe, la distribution trimestrielle aux actionnaires de leur prorata approximatif du revenu net comptant, y compris le produit de la vente de dividendes actions ordinaires. Il ne sera pas tenu compte, dans ce revenu, des profits et pertes créés par les ventes de valeurs. Il est projeté d'effectuer ces distributions les 1ers février, mai, août et novembre aux détenteurs inscrits le 15 du mois précédent, à compter du 1er mai 1933.

MARCHE Les lettres-patentes stipulent que la Compagnie, sur requête à cet effet par tout détenteur d'Actions Spéciales, rachètera — mais à même son excédent seulement — ces actions à leur valeur de liquidation.

SURVEILLANCE Les Directeurs ont retenu les services de la Maison Calvin Bullock, qui fournira à la Compagnie une documentation statistique, l'assistera de ses conseils et, subordonnément au contrôle du Conseil d'Administration, surveillera les placements de la Compagnie moyennant une rémunération au taux de 7½% par an des profits nets de la Compagnie, compte tenu de toute dépréciation non réalisée. Cette rémunération sera déterminée et payée trimestriellement, mais elle ne sera versée, à toute période, que s'il existe des disponibilités provenant de l'accumulation de profits nets créés par la vente de valeurs, déduction faite de toutes charges grevant tels profits, y compris la rémunération antérieure et les impôts sur le revenu, et de toute dépréciation non réalisée. Tout montant diminuant ainsi la rémunération payable à toute période sera reporté et payé à même tels profits nets accumulés des périodes subséquentes. Jusqu'à concurrence de la réduction des profits réalisés par la dépréciation non réalisée, ce montant sera aussi reporté aux périodes subséquentes. Il ne sera pas tenu compte des profits non réalisés lors de la détermination de la rémunération, sauf à l'expiration de la convention.

Les Directeurs de la Compagnie, autres que ceux qui participent en vertu de la convention d'administration ci-haut, seront rémunérés, pour leurs services, comme groupe, au taux de 7½% par an des profits nets de la Compagnie, calculés tel qu'expliqué ci-haut. De toute façon, chacun d'eux recevra une rémunération annuelle de $1,200.00, laquelle sera au débit de toute rémunération calculée tel que ci-haut.

DIRECTEURS Le Conseil d'Administration comprend le Très Honorable Sir Robert Borden, l'Honorable L. A. Taschereau, Sir Charles Gordon, l'Honorable Charles A. Dunning, l'Honorable C. C. Ballantyne, M. Calvin Bullock, M. Norman J. Dawes, M. Arthur B. Purvis.

Opinion juridique: MM. Meredith, Holden, Heward et Holden, de Montréal, et MM. Sullivan et Cromwell, de New-York.

Prix sur Demande

Calvin Bullock, Ltd.

ABITIBI — AM. TELEPHONE — GEN. ELECTRIC — U.S. STEEL

COURS de NEW YORK

Fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue Saint-Pierre, Québec, Tél.: *2-7006.

Taux de l'argent à vue à 1 pour cent.

SEANCE DU 6 DECEMBRE 1932

Ventes: 1,110,458 actions.

A				
Adams Exp. AE	5	5¼	5	5¼
Air Reduction ADN	51½	55	51½	54½
Alaska Juneau JU	14⅜	14⅞	14¼	14¼
Allied Chemical ACD	72¼	77	72¼	76⅜
Allis Chalmers AH	7⅜	7½	7¼	7½
Aleghany Corporation AYY	1⅜	1⅜	1⅛	1⅜
American Can AC	50¾	53	50½	52¾
American Car & F. AF	6⅝	6¾	6⅝	6⅝
American & For. P. AFW	6⅜	7⅛	6⅜	7⅛
American Loco ALO	5⅝	5⅝	5⅜	5⅜
American M. & F. AFX	11¾	11¾	11⅜	11¾
American Radiator ADT	7	7	6¾	7
American Smelting AR	13½	14¾	12⅝	14¾
American Sugar ASR	21½	21¾	21	21¾
American T. & T. T	103½	107	103½	107
American Tobacco B AT.B	57½	59½	57½	59½
American Water W. AWW	17¾	18	17¾	18
American Woolen FY	4½	4¾	4½	4¾
Amerada ARC	20	20¼	20	20¼
Anaconda Copper C	7⅞	8⅜	7⅜	8⅜
Ass. Dry Goods DG	4⅞	4⅞	4¾	4¾
Atchison Railway A	37¾	40⅞	37¾	40¾
Atlantic Refining AFI	15¾	16¼	15¾	15⅞
Auburn Auto AAC	41⅞	46¾	41⅞	46
B				
Baldwin Loco B	5	5¼	5	5¼
Baltimore & Ohio BO	9	9½	9	9½
Barnsdall A BDL	4	4	4	4
Bendix Aviation BEX	9¾	10½	9⅝	10½
Bethleem Steel BS	15	16⅛	15	16⅛
Borgia Warner BGW	7⅞	8½	7⅞	8½
Briggs Manufacturing BGI	4⅝	4⅞	4⅝	4⅞
Brooklyn M. T. BMT	20⅝	21½	20⅝	20⅝
Burroughs Ad. BGH	7⅜	7¾	7⅜	7¾
Byers A. M. ABY	12¼	13¼	12¼	13¼
C				
California Packing CFP	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞
Canada Dry DGL	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜
Canadian Pacific CP	12¾	13⅜	12¾	13⅜
Case J. I. CTM	37½	40⅜	37⅛	40⅜
Cerro de Pasco CDP	7	7	7	7
Ches. & Ohio CO	24	25¾	24	25½
Chic. M. & St. Paul ST	1¾	1¾	1¾	1¾
Chic. Rock I. RI	4⅛	4⅜	4	4⅜
Chrysler K	14⅞	16	14⅞	16
Coca-Cola KO	74½	75½	74	75½
Colorado F. & I. CF	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
Columbia Gas CG	12½	13⅜	12½	13⅜
Com. Solvents CV	9⅝	9⅜	9⅛	9¼
Com. & South. CW	2½	2¾	2½	2⅝
Congoleum COG	8¼	8⅜	8¼	8¼
Cons. Gas G	55¼	57⅜	55¼	57⅝
Continental Can CH	34⅛	36	34⅛	36
Corn Products CFG	48¼	50¼	48¼	50¼
Curtis Wright CWZ	1⅝	1¾	1⅝	1¾
D				
Drug Inc. DRU	31⅞	33¾	31⅞	33¾
Davison Chem. D	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
Dupont de Nemours DD	34½	36¾	34½	36⅝
E				
Eastman Kodak EK	50½	52½	50¼	52½
Electric Auto Lite ELO	17½	18¼	17⅜	17⅞
Electric P. & L. EL	6¼	6⅝	6¼	6⅝
Electric & Mus. EMI	1⅝	1¾	1⅝	1¾
Erie E	5½	5½	5½	5½
F				
Fox Film A F	2	2	1⅞	1⅞
Freeport Texas FT	23¼	24⅜	22¾	24⅜
G				
General Asphalt AS	7¼	7¼	7¼	7¼
General Electric GL	14½	15¼	14½	15⅛
General Foods GF	22	23	21¾	23
General Gas A GGS	¾	⅞	¾	¾
General Motors GM	12⅞	13¾	12⅞	13¾
Gillette Safety GIL	16⅞	17⅛	16¾	17⅛
Gald Dust GK	15¼	15¾	15¼	15¾
Goodrich Tire GG	5	6	5	6
Goodyear Tire GOR	14½	15⅞	14½	15⅞
Graham Paige GHR	2	2⅛	2	2⅛
H				
Houston Oil HO	14⅛	15	14⅛	15
Hudson Motors HMT	4⅝	4¾	4⅝	4¾
Hupp Motors H	2⅜	2½	2⅜	2½
I				
International Combustion IN.	½	½	½	½
International Harvester HR	20½	21⅞	20½	21⅝
International Hy Elec. A IPH.	5¾	5¾	5¾	5¾
International Nickel N	7⅞	8⅛	7⅞	8
International Paper A IP.A	1	1	1	1
International Paper B IP.B	⅜	⅞	⅜	⅞
International Paper C IP.C	¼	¼	¼	¼
Interboro IRT	4	4	4	4
International Tel. & T. IT	8	8½	6¼	7¼
J				
Johns Manville JMP	20	21¾	20	21¾
K				
Kansas City S. KSU	7½	8	7½	8
Julius Kayser JKS	8½	9⅛	8½	9
Kelvinator KLV	4	4¼	4	4¼
Kennecott KN	9⅜	9½	9	9⅜
Kreuger & T. KRT	⅛	⅛	⅛	⅛
Kroger Groc'y KR	15	15¼	15	15¼
L				
Lambert Co. LAM	33	33⅛	32½	33
Loew's Inc. LW	23	23	22	23
Lorillard Tob. LOR	13⅛	13½	13⅛	13½
M				
Macks Trucks MQ	20¼	21¼	20¼	21¼
McKeespt T. P. MV	42⅛	43½	42¼	43¼
Mexican Seaboard MSX	18¼	19¼	18	19¼
Missouri Pacific MOP	3⅛	3½	3⅛	3½
Mo Kan. & T. KT	6⅛	6¼	5¾	6¼
Montgomery Ward M	12½	13½	12¼	13¼
N				
Nash Motors NSS	12¾	12¾	12¾	12¾
National Biscuit BI	37¼	39½	36⅞	39½
National Cash R. NCR	8⅜	8⅞	8¼	8½
National Dairy NPT	17	18	17	18
National Distillers NAD	19⅛	19⅜	19⅛	19⅜
National P. & L. NPL	13¼	13½	13	13½
National Tea NTY	7	7	6½	6½
New York Central CN	21½	23	21¼	23
New York New Haven V	12½	14	12½	14
Noranda Mines NML	17	18	17	18
Norfolk & W. NFK	107	110	107	110
North American NA	26	27¾	25⅞	27¾
Northern Pacific NP	12¼	13⅜	12	13⅝
O				
Otis Steel OST	3¼	3¼	3¼	3¼
P				
Pacific Gas & E. PCG	28½	28⅞	28½	28⅞
Packard Motor PAK	2¾	2¾	2⅝	2¾
Paramount PX	1⅞	2	1⅞	2
Penick & Fd PFK	30	30	30	30
Pennsylvania RR. PA	12⅞	13½	12⅞	13½
Philipps Pete P	5⅜	5½	5⅜	5¼
Poor & Co. POR	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Public Service N. J. PUB	48	48	47½	48
Pullman Inc. PU	19	20	18⅞	20
Purity Bakeries PTY	7⅜	7½	7⅜	7½
People's Gas PO	67½	70	67⅜	70
Petroleum Corp. of Am. PEO.	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
R				
Radio Corporation R	5⅛	5¾	5⅛	5¾
Republic Steel RBC	5⅜	6	5⅜	6
Reynolds Tobacco B RJR.	29¾	30	29⅛	30
Royal Dutch RD	19	19	19	19
S				
St. Joseph Lead JO	7	7	6¾	7
Sears Roeb. S	19	19⅝	18⅞	19⅝
Simmons Co. SIM	7	7	7	7
Sinclair Oil SC	5¾	5¾	5¾	5¾
Socony Vacuum SOV	7¾	7¾	7¾	7¾
Southern Pacific SX	15¾	17⅛	15⅝	17⅛
South Porto Rico PSU	14⅝	15¼	14½	15¼
Southern Railway SZ	5⅝	6¼	5½	6¼
Standard Brands SB	15	15	14¾	14⅞
Standard G. & E. SG	11⅜	12¾	11⅜	12⅜
Standard Oil of C. SCD	24⅛	24½	24⅛	24½
Standard Oil N. J. J	29¼	30⅜	29¼	30⅜
Stone & Webster SW	8½	8½	8⅜	8⅜
Studebaker STU	4⅞	4⅞	4⅞	4⅞
Servel Inc. SVL	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
T				
Texas Corporation TX	13¾	14¼	13¾	14
Texas Gulf Sul. TG	20¾	21¼	20¼	21¼
Timken Roller B. TKR	13½	13½	13½	13½
U				
Underwood Elliott UNX	13	13¼	13	13¼
Union Carbide UN	23½	24½	23⅛	24
Union Pacific UP	66	70½	66	69⅞
United Air Craft UAP	23	25⅝	23	25⅜
United Carbon UCB	10¾	10¾	10¾	10¾
United Cigar S. UC	¼	¼	¼	¼
United Corp. U	8⅜	8⅞	8½	8⅞
United Fruit UF	21	21½	20¾	21¼
United Gas I. UGI	18⅞	19⅛	18¾	18⅞
United States Ind. Alc. UD	25	25⅜	24¼	25⅜
United States Pipe & Fry CJ.	10¾	10¾	10⅛	10¼
United States Rubber RU	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
United States Steel X	31⅛	33½	31⅛	33⅜
V				
Vanadium VA	12	12¼	11⅛	12
Vulcan Detinning VX	16	16	16	16
W				
Warner Bros P. WB	1½	1¾	1½	1⅝
Western Union W	27⅞	29⅝	27½	29½
Westinghouse Elec. WX	25⅛	27	25⅛	27
Willys Overl. OV	2½	2⅝	2½	2½
Woolworth Z	34	35⅜	34	35¼
Worthington Pump WPU	13¾	14¼	13¼	14¼

COURS DES CHANGES

Séance du 6 décembre 1932

Cours d'ouverture des changes à New-York, fournis par L.-G. Beaubien & Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	$3.20 ⅞
Berlin, marks	0.2378
Copenhague, couronne	0.1670
Stockholm, couronne	0.1760
Paris, franc	0.0390 ⅜
Rome lire	0.0508 ½
Rotterdam, couronne	0.4018
Bruxelles, franc	0.1385
Geneve, franc	0.1923
Vienne, couronne	0.14 ⅛
Athenes, drachme	0.56
Christiania couronne	0.1648
Madrid, peseta	0.0816
Rio de Janeiro, milreis	0.0763
Dollar Canadien : 15 p. c.	

Cours des changes en clôture à Montréal, fournis par la Banque Royale du Canada.

Argentine, peso	0.3036
Australie, livre	2.9978
Belgique belga	0.1618
Brésil milreis	0.0891
Chine, Hong Kong dollars	0.2533
T.-Slovaquie, couronne	0.0346
Danemark, krone	0.1956
Finlande, finmark	0.0175
France, franc	0.0456
Allemagne, reischmark	0.2775
G.-Bretagne, livre	3.7454
Grèce, drachme	0.0058
Hollande, florin	0.4690
Hongrie penro	0.20 4
Inde, rupee	0.2860
Italie, lire	0.0595
Japon, yen	0.2364
Yugo-Slavie, dinar	0.0163
N.-Zélande, livre	3.4049
Norvege, krone	0.1932
Pologne zloti	0.1319
Roumanie, leu	0.0072
Sud Afrique, livre	5.6156
Espagne peseta	0.0952
Suède krone	0.2063
Suisse, franc	0.2245
Etats-Unis : Dollar : 16 3-4 pour cent prime.	

PETITE BOURSE DE MONTREAL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 6 décembre 1932

	Haut	Bas	Ferm.
40 Assoc Br pfd	70	70	70
350 B A Oil	8¼	8⅛	8⅛
160 Beauhar	1⅛	1	1
15 Can Dredge	11¾	11¾	11¾
120 Dom Eng	12	12	12
415 Imp Oil	8¾	8⅝	8⅝
5 Imp Tob	8¼	8¼	8¼
50 Int Pete	11⅝	11⅝	11⅝
58 Stand Pav	1½	1½	1½
5 Sou C P pfd	80	80	80
40 Walker	6	6	6
105 Do pfd	9½	9½	9½
Mines:			
200 Falcon	170	170	170
275 Lake Shore	.3425	3400	3425
50 McIntyre P	.2450	2450	2450
500 Moss	20	20	20
435 Noranda	.2050	2040	2050
1800 Siscoe	82½	82	82½
80 Teck Hu	365	362	365
25 Wright H	333	333	333
Hors-liste:			
1 Can Malt	14	14	14
10 Ford A	7	7	7
Mines Hors-liste:			
500 Arno	3	3	3
600 Big Miss	11	11	11
1000 Parkhill	12½	12½	12½
500 Tashota	14	14	14
Obligations Hors-liste:			
3000 Can Stem 6 p c	29	29	29

Total des ventes:

Hier:

Parts	1363
Mines	3365
Hors-liste	2606
Obligations hors-liste	3000
Total	7334

Avant-hier:

Parts	1529
Mines	2287
Hors-liste	13210
Total	17026

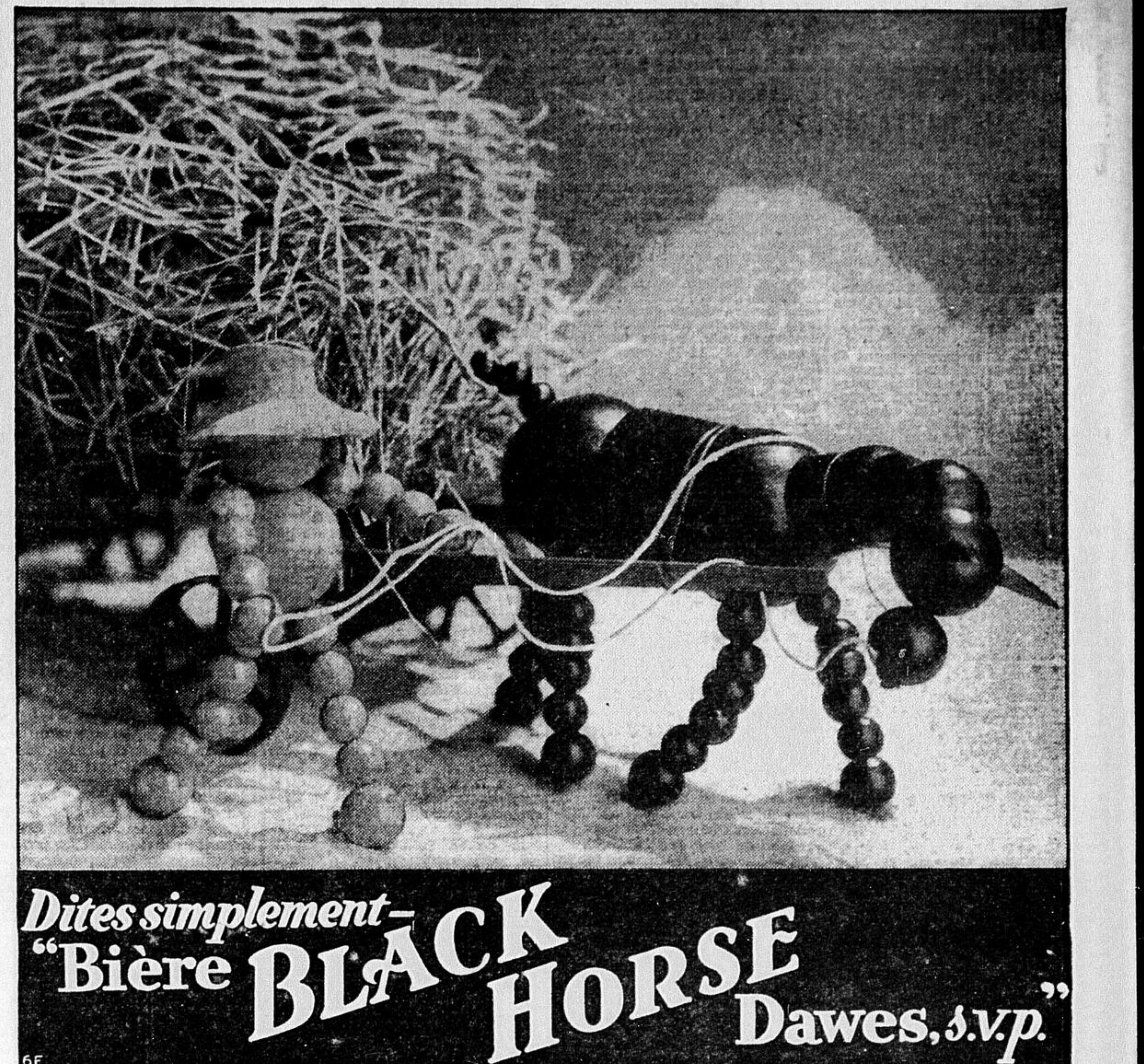

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal, 72 rue St-Pierre, Québec. Teléphone *2-7006.

SEANCE DU 6 DECEMBRE 1932

Ventes:	Valeurs:	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
2000	Argentine 6 1961	45½	45⅝	45½	45⅝
67000	Australia 5 1955	71⅛	71⅛	70	70⅞
15000	Belgium 6 1-2 1949	99¼	100	99¼	100
11000	Do 6 1955	90¾	91¾	90¾	91¾
1000	Bolivia 7 1958	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
27000	Bordeaux 6 1934	104½	104½	104½	104½
31000	Brazil 6 1-2 1957	14⅞	14⅞	14½	14½
110000	Buenos Aires 6 1961	21¾	21¾	20⅞	20⅞
29000	Chile 6 1961	6⅛	6⅛	6	6
18000	Colombia 6 1961	29	29	29	29
2000	Cund'ca 6 1-2 1959	8	8	8	8
14000	Dom of Can 5 1952	98	98½	98	98½
7000	French 7 1-2 1941	124¼	124½	124¼	124⅜
27000	Do 7 1949	119	119½	119	119½
122000	German 5 1-2 1965	49	49¾	49	49⅜
5000	Haiti 6 1952	73⅛	73⅛	73	73
40000	Italy 7 1951	98¾	99	98½	98⅜
6000	Japanese 5 1-2 1965	48½	48½	48½	48½
6000	Marseilles 6 1934	104½	104½	104½	104½
1000	Milan 6 1-2 1952	81⅜	81⅜	81⅜	81⅜
19000	Peru 6 1960	5½	5½	5	5
3000	Poland 6 1940	55	55	55	55
12000	Do 7 1947	52¾	52¾	52¼	52½
21000	Rio de Jan 6 1-2 1953	7¼	7¼	7¼	7¼
7000	Rio Grande do S 6 1968	9¼	9¼	9	9¼
7000	Rome 6 1-2 1952	83¼	84	83¼	84
14000	San Paulo 7 1940	51	51¼	50¾	51¼
14000	Serbs 7 1962	18½	18½	16⅛	18¼
15000	Soissons 6 1936	106	106	105⅞	105⅞
38000	United K 5 1-2 1937	103¾	103¾	103½	103½

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec).

Séance du 6 décembre 1932

	Haut	Bas	Ferm.
500 Acme Oil	9½	9½	9½
800 Ajax Oil	72	72	72
1100 Alb Pac	8	8	8
2437 Amulet	17	16¼	17
38500 Arno	3¼	2¾	3
6650 Barry Holl	9½	9½	9½
1000 Bagamac	2	2	2
2500 B C Pion	485	475	480
1000 Buff Can	2¾	2¾	2¾
1100 Castle Tr	16	16	16
500 Chiboug	4	4	4
2000 Colum	8¼	7½	8¼
3405 D Mines	1450	1400	1450
400 Falcon	170	168	168
3500 Fed Kirk	1½	1¼	1½
1000 Goldale	2½	2½	2½
7060 Granada	107	104	105
1710 Hollinger	560	555	555
20000 Homestead	18	17½	17½
3000 How Gold	57	56	56
525 Kirk Lake	28	28	28
3627 Lake Shore	.3500	3395	3500
5900 Macassa	21	20	20¾
28000 Man Basin	1⅞	1⅝	1⅞
4785 McIntyre	2450	2395	2425
100 Min Corp	115	115	115
500 Moss Mines	20	20	20
4000 Newbec	4½	4	4
100 Nipissing	110	1110	110
3180 Noranda	.2100	2040	2100
1100 Olga Oil	20	19	19
320 Premier	64	60	60
1700 Prosp Air	130	125	130
435 San Ant	65	64	65
3000 Sarnia	12½	12	12½
525 Sherritt	38½	36	38
3300 Siscoe	82	81	82
16000 Stadacona	1¾	1¾	1¾
4900 Sylvanite	71½	70	71½
50000 Tashota	2½	2⅛	2¼
4080 Teck Hu	363	359	363
1300 Towagmac	12½	12½	12½
3000 Vacuum	5½	5	5
1000 Vipond	22	22	22
11060 Wright H	329	326	328

Argent : 25¼.

Total des ventes : 195000.

Hors-liste:

700 B Missouri	10½	10½	10½
50 C Copper	240	240	240
300 Dalhousie	15	15	15
1700 Eldorado	130	126	129
2000 Goodfish	2	2	2
400 Home Oil	32	32	32
275 Hud Bay	375	375	375
1135 Nickel	975	920	973
1000 Kirk Hud	50	50	50
3600 McLeod	2⅝	2¼	2¼
10500 Nordon	14½	13	13½
37800 Pen Pete	5¾	5	5½
1500 Ventures	69	68	69

Curb:

9500 Algoma	3¾	3½	3½
10000 Bobjo	8	7½	7½
5000 Brett Tr	14	13	13
2500 Can Kirk	3½	3⅛	3½
1000 Cen Pat	12½	12	12
500 Dom Expl	3½	3½	3½
3000 Jack Man	¾	¾	¾
2000 Keora	2¼	2¼	2¼
1700 Kirk Town	11	11	11
4500 Lake Mar	13	12	13
6500 Lebel Oro	3½	3½	3½
10000 Malrobic	1¼	1¼	1¼
2000 Oil Select	3	2⅞	2⅞
2000 Preston	1½	1½	1½
12000 Arno	1½	1⅜	1⅜
1000 Ritchie	1½	1½	1½
4500 So Keora	7¾	7½	7¾

OBLIGATIONS CANADIENNES

Séance du 6 décembre 1932

Obligations du Dominion du Canada:

	Off.	Dem.
4 15 Oct 1935	98	99¼
Do 1952	91	92¼
5½ 1 Nov 1933	100½	101¼
Do 1934	100½	101¼
5½ 1 Dec 1937	107¾	108¾
5 1 Mar 1937	113¾	115½
4½ 1 Sep 1940	96¾	98
5 15 Oct 1943	101	102¼
4½ 15 Oct 1944	96	97¼
4½ 1 Feb 1946	96	97¼
4½ 1 Nov 1946-56	94½	95¼
Do 1947-57	94½	95¾
Do 1948-58	96	97¼
Do 1949-59	97	98¼
4 1 Oct 1960	93	95
5 1 Nov 1936	100½	101½
Do 1941	101	102¼

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 6 décembre 1932

Blé Nord No 2	0.57
Avoine Ouest No 2	0.35
Avoine Ouest No 3	0.33
Avoine d'engrais No 1	0.32
Balle d avoine	0.19
Orge Ouest No 3	0 42
Mais du Sud Afrique	0.53

Graine moulue à engrais:

Son du Manitoba	$17.25
Gru rouge	$18 25
Gru blanc extra	$23.25

(Par tonne comprenant les sacs, ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)

Grain séché de brasserie $16. par tonne ; au détail $18.

Avoine moulée (gruau) par sacs de 90 lbs au détail $2.50

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, au wagon, par baril $2.60 $2.65

Qualité de choix irrégulière par baril, ex-magasin . . $2.95 $3.05

Farine de mais blanc par baril, en sacs de chanvre livrée . $4.20

Foin pressé:

Extra No 2 Timothy	$11.00
No 2 Timothy	$10 00
No 3 Timothy	$ 8.00

Farine de blé du printemps:

Première patente	$4.50
Deuxième patente	$3.90
Patente à boulanger	$3.80

(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 centins par baril pour du comptant)

Oeufs:
En cartons, aux détaillants:

Frais spéciaux	0 51
Frais extras	0 49
Frais premiers	0.46
Frais pou ettes	0 42
Frais seconds	0 28
Extras d'entrepôts	0 29
Premiers d'entrepôts	0.25
Seconds d'entrepôts	0.22

Beurre:

No 2 extra 21¼ 21½

Fromage:

Coloré de l'Ontario 8¼ 9½

Pommes de terre:

Montagnes Vertes N. B.	0.90
Montagnes Vertes I. P. E.	0.90
Montagnes Vertes N. B. et I. P. E. (sacs de 90 lbs)	$1 00

Volailles:	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	12-17	10-15
Canards	16-19	14-17
Oisons	10-12	8-10
Oies	8-10	6- 8
Poulets pour rôtir	14-20	12-18
Volailles pour frire	24-28	22-26
Poulets pour frire	15-18	13-16
Poulets pour le gril	25-27	23-25
Dindons pour rôtir	18-20	16-18
Canetons	26-28	24-26
Poulets nourris au lait	18-22	16-20

Les revenus de Alaska Juneau ont été durant novembre 1932 de $91,000. après les charges, au lieu de $62,300. durant novembre 1931.

PETITE BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par Greenshields & Co., 105 Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 6 décembre 1932

	Ouv.	Ferm.
Alum of Am	46½	46½
Am Gas & Elec	24⅞	25
Am Superpower	4⅛	4⅞
Brazilian	7⅜	7⅜
Can Marconi	1⅛	1⅛
Cities Service	3	2⅞
Cord	4¼	4¼
Elec Bonds & Share	17⅞	17½
Gulf Oil	28	28½
Imperial Oil	7½	7½
Niagara & Hudson	14¼	14¼
S O of Indiana	22⅜	22⅜
St Regis Paper	2¾	2¾
United L & P	3⅞	3⅞
Milreis	.0763	.0763

x x x x x

Pittsburg Brew Com : 5½-8.
Pittsburg Brew pfd : 13½-17.
Ind Brew Com : Ofd 2½.
Ind Brew pfd : Ofd 3½.

COURS DES TRUSTS FIXES

Séance du 6 décembre 1932

	Off.	Dem.
Can Intl Trust	-	4 ⅛
Diversified Trust A	6 ⅞	-
Do B	5 ⅜	-
Do C	2.10	2.25
Do D	3 ½	3 ⅞
North Amer Trust New	2.00	2.20
Do Old	1.98	-
New Corp Trust Cum	1.83	2.10
Do Dist	1.83	2.10

AU RADIO

MERCREDI

AU POSTE CKCV

12.00—Musique.
12.15—Nicholson & Brock.
12.45—Garage Gédéon Morel.
1.00—Rex Battle.
1.30—Demandes spéciales.
6.30—Montrose.
6.45—Federal Oil.
7.00—Buanderie de Lévis.
7.15—Programme Le Chien d'Or.
7.45—La Belle Dow

Au poste CKCV, jeudi soir, à 7 h. 30.— Cours de diction par le professeur Joseph Dumais.

Première leçon. L'articulation. Son importance. L'effort nécessaire. Notre laisser-aller. Exercice pratique.

AUDITION:—
Booz endormi . . . . . Victor Hugo
Les coquelicots . . . . . T. Botrel
Vieux conte . . . . . E. Rostand
Le songe de Médène Thalie . . . . . DuMay d'Amour et F. Galipaux

AU POSTE CFCF

6.58 p.m.—Can. Starch
7.00 p.m.—George Bertet
7.45 p.m.— Jimmy et Jane
8.00 p.m.—Quest Brown
8.15 p.m.—Concert
8.30 p.m.—Service Secret
9.00 p.m.—Aventures de Sherlock-Holmes.
9.30 p.m.—Northern Electric
10.00 p.m.—Le médecin de campagne.
10.15 p.m.—Studio.
10.30 p.m.—Ligue de Sécurité de la Province de Québec.
10.45 p.m.—Romance
11.00 p.m.—Les nouvelles
11.15 p.m.—Cesaro Sodero
12.00.—Silence

AU POSTE CKAC

10.30 p.m.—Température. — L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45.—Musique militaire.
11 h.—L'heure
11 h.—Poèmes symphoniques.
Midi—Rubin Krasner, violoncelliste.
12 h. 15.—Programme musical.
12 h. 30.—Cotes de Bourse.
12 h. 45—Causerie agricole de l'U. C. C.
1 h.—Concert
1 h. 30.—L'ensemble Madison
2 h.—Chansons
2 h. 15.—Récital des artistes de la C. B. S.
2 h. 30—Récital d'orgue
4 h. 30.—Clôture de la Bourse.
4 h. 45.—Musique enrégistrée
5 h.—Théâtre des Petits
5 h. 30—Thé dansant
5 h. 45.—Cotes de Bourse.
5 h. 50—Dernières nouvelles. Température.
6 h. 30.—L'école sociale populaire.
6 h. 45—Programme musical.
7 h. 45—Programme la Belle Dow
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.

"AMOS'N'ANDY"

A 7 heures ce soir mercredi, "Amos'n' Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

HOWARD BARLOW

A 11 heures ce soir mercredi Howard Barlow, dirigera au poste WABC, le programme dont voici le détail :
Ouverture : "A Life for the Czar" . . . Glinka.
La Cathédrale Engloutie . . . Debussy
De la 3e Symphonie . . . Schumann
2e Mouvement : Scherzo—Sehr massig
3e mouvement : Nicht Schnell
Gigue et Finale de "Henry VIII" . . . Saint-Saens.

CESARE SODERO

A 11 heures 15 ce soir mercredi, Cesare Sodero, dirigera au poste WJZ, un programme de musique choisie.

VINCENT LOPEZ

A 12 heures 15 ce soir mercredi, Vincent Lopez dirigera au poste WEAF, un programme de musique populaire.

JEUDI

AU POSTE CKCV

12.00—Les poudres C.S.S.
12.45—Happy Days.
1.00—Rex Battle.
6.30—Musique
7.00—Programme spécial.
7.15—Le Salon Lido.
7.30—Premier cours de diction par le professeur Joseph Dumais, directeur du Conservatoire de Québec.
9.00—Le Courrier de l'Air.
9.30—Concert Westinghouse.
10.00—Spécial.
10.30—Will Brodrigue et ses collégiens.

AU POSTE CFCF

P.M.
6.58—Can. Starch Co.
7.00—Mélodies.
7.15—Aid-A-Walker.
7.30—Chants.
7.45—Charles Dornberger.
8.00—Ruddy Vallee et ses Connecticut Yankees.
9.30—Nouvelles.
9.45—Danse.
10.00—Le médecin de campagne.
10.15—Danse.
10.45—Romance.
11.00—Hockey.
11.02—Les Nouvelles.
11.15—Cesare Sodero.
12.00—Silence.

AU POSTE CKAC

1.00—Orchestre de concert.
1.30—Programme musical.
2.15—Programme d'histoire naturelle.
2.30—Récital d'orgue.
3.00—"La damnation de Faust", de Berlioz.
5.00—Emission du Conservatoire national de musique.
5.30—Résumé des cotes de Bourse.
5.50—Dernières nouvelles. Température.
6.00—Programme musical.
6.45—Causerie sur le sport.
7.45—Mlle Dow.
10.00—Orchestre de danse.
10.30—Orchestre.
10.45—Récital d'orgue.
11.00—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy. Résultats de la N.H.L.

"AMOS'N ANDY"

A 7 heures ce soir jeudi, "Amos'n Andy", comédiens de couleur du poste WJZ, seront entendus dans leur programme régulier.

HOWARD BARLOW

A 11 heures ce soir, jeudi, Howard Barlow dirigera au poste WABC le programme dont voici le détail:
Ouverture "Mariage de Figaro" Mozart
Prélude de "Lohengrin" . . . Wagner
Marche persane . . . Strauss
Tarantella . . . Chopin-Glazounoff
De 5e symphonie: . . . Schumann
4e mouvement: Feirerlich
5e mouvement: Lebhaft

L'industrie sidérurgique opère à légèrement moins de 17 pour cent du rendement normal au lieu d'un peu plus de 16 pour cent la semaine dernière U S. Steel opère au même rendement de 16 pour cent.

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 34804.

COUR DE MAGISTRAT
CIE P.-T. LEGARE LTEE,
demanderesse.
Vs
ADELARD FORTIN, défendeur.

Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause seront vendus, en vertu du Bref de Fieri Facias de Bonis émané le seizième jour de décembre 1932, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la demanderesse, située au No 273, rue St-Paul, à Québec. Les dits meubles et effets consistant en un radio Philco avec accessoires. Le tout pour être vendu suivant la Loi.

Québec, décembre le 7, 1932.

J.-Arthur Leclerc,
H.C.S.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession.

Dans l'affaire de:
Elzéar VILLENEUVE, épicier, de Pointe à Pic, Co. Charlevoix, Qué., Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que le susnommé a, le 2ème jour de décembre 1932, fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers et que M. Wilfrid Edge C.R., Séquestre Officiel, nous a nommés gardiens.

Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue en le Palais de Justice de Québec le 15ème jour de décembre 1932, à 11.30 heures A.M., pour élire un syndic.

Pour vous donner droit à cette assemblée il faut que votre preuve et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre nos mains, autrement il distribuera l'actif **sans égard** à votre réclamation.

Québec, ce 6ème jour de décembre 1932.

Binet & Racine,
Gardiens.

Bureaux:
17 Rue St-Jacques,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession.

Dans l'affaire de l'actif de:
Dame Louise GAGNON, épouse de feu Joseph Villeneuve, Rentière de Pte à Pic, Co. Charlevoix, Qué., Cédante autorisée.

Avis est par le présent donné que la susnommée a, le 3ème jour de décembre 1932 fait une cession autorisée pour le bénéfice de ses créanciers et que M. Wilfrid Edge, C.R., Séquestre Officiel, nous a nommés gardiens.

Prenez aussi avis que la première assemblée des créanciers sera tenue en le Palais de Justice de Québec, le 15ème jour de décembre 1932, à 11 heures A. M., pour élire un syndic.

Pour vous donner droit à cette assemblée il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt le syndic nommé, si vous voulez figurer à titre de créanciers, il vous faudra produire votre réclamation entre nos mains autrement il distribuera l'actif **sans égard** à votre réclamation.

Québec, ce 6ème jour de décembre 1932.

Binet & Racine,
Gardiens.

Bureaux:
17 Rue St-Jacques,
Québec, Qué.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné qu'il sera fait application au Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, pour demander l'autorisation de l'abandon de la charte de "La Compagnie d'Inspection de Québec, Limitée."

Québec, ce 5 décembre, 1932.

JEAN-MARIE GUERARD,
Secrétaire.
La Cie d'Inspection de Québec, Limitée.

VENTE A L'ENCAN

Avis aux acheteurs Re: HONORE PLAMONDON, rue St-Vallier, Québec.

Nous désirons attirer l'attention des acheteurs dans l'affaire de Honoré Plamondon que le même jour et à la même heure, le jeudi 15 décembre 1932, à 11 heures de l'avant-midi, nous vendrons par encan public, à nos bureaux, 80, rue St-Pierre, Québec, la propriété voisine, laquelle est décrite comme suit:

Une maison à trois étages, située aux Nos. 186 et 188 de la rue St-Vallier, terrain de 44 pieds de front sur 94 pieds de profondeur, avec hangars et écurie à 7 places, le dit immeuble étant le lot numéro mille huit cent soixante-sept (1867) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier Jacques-Cartier, circonstances et dépendances.

La vente se fera au plus haut enchérisseur.

Pour tous autres renseignements, s'adresser aux soussignés.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

LEGENDRE & JOBIN,
80, rue St-Pierre, Québec.
Ce 6 décembre, 1932.

SOUS LA LOI DES LIQUIDATIONS
Dans l'affaire de L.-H. LEVASSEUR, LIMITEE, Rivière-du-Loup, Qué.
En liquidation.

ANNONCE DE VENTE

AVIS est par les présentes donné que **vendredi, le neuvième jour de décembre, mil neuf cent trente-deux, à onze heures de l'avant-midi, sera vendue à** nos bureaux, 71, rue St-Pierre, Québec, Edifice Banque Canadienne Nationale, la balance de l'actif, en cette affaire, comme suit:

ITEM "A"—Le lot No. 404 du cadastre officiel de la Cité de de Fraserville, et la partie sud du lot No. 405 du même cadastre, mesurant environ trois pieds de largeur sur la profondeur de ce lot, avec bâtisses et dépendances, évaluation municipale	$12,000.00
ITEM "B"—Le lot No. 406 du même cadastre, avec bâtisses, évaluation municipale	42,000.00
ITEM "C"—Un terrain situé sur la rue St-André, avec bâtisses, faisant partie du lot No. 447, du même cadastre, évaluation municipale	10.000.00
ITEM "D"—Le lot No. 362-106 du même cadastre, sujet à une rente annuelle et foncière de $19.00, avec bâtisses érigées, comprenant la buanderie et ses accessoires, machineries, engins à vapeur et à gazoline, bouilloire, courroies, poulies, tournants, travaillants et accessoires quelconques, évaluation municipale de la bâtisse	3,400.00
Evaluation de la machinerie et du stock	1,913.50
ITEM "E"—Un terrain au village de Cabano, faisant partie du lot No. 11 du cadastre officiel de la paroisse de St-Louis de Ha! Ha!, comté Témiscouata, avec bâtisses, évaluation municipale	400.00
ITEM "F"—Ameublement et roulant du magasin	454.00
ITEM "G"—Stock	50.30
ITEM "H"—Dettes de livres	14,567.22
ITEM "I"—Ameublement et roulant de la buanderie	461.50

Les item "A", "B", "C", "D" et "E" seront vendus séparément au plus haut enchérisseur.

Les item "F", "G", "H" et "I" seront vendus à tant dans la piastre.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

Pour renseignements et autres informations, s'adresser aux soussignés.—

LARUE, TRUDEL & PICHER,
Liquidateurs.

BUREAUX: 71, rue St-Pierre, Edifice Banq. Can. Nationale, QUEBEC.

L.-J.-A. DEMERS & CIE,
Encanteurs.

BUREAUX: 17, Sous le fort, QUEBEC.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **VICTOR TREMBLAY,** marchand, La Malbaie, Québec.
Cédant autorisé.

AVIS est par le présent donné que mercredi, le 14 décembre 1932, à 2 **(deux)** heures de l'après-midi, sera vendu **par** encan public aux bureaux des **syndics** soussignés, 147, côte de **la Montagne,** Québec, l'actif de cette faillite **comme** suit:

ITEM A: Le fonds de commerce	$2,035.73
Ameublement	53.00
	$2,088.73
ITEM B: Les créances aux livres, crédits	**72.13**
ITEM C: Une balance Toledo, 30 livres	**150.00**
ITEM D: Un réservoir Bowser, huile charbon	**125.00**
ITEM E: Un moulin à café, 2 1-2 forces, élec.	**85.00**

Les item A et B seront **offerts en** vente à tant dans la piastre et **au plus** haut enchérisseur et les autres **item** seront vendus au plus haut **enchérisseur.**

L'inventaire et la liste des **crédits** peuvent être examinés en tout **temps** en s'adressant aux bureaux des **syndics** soussignés et le magasin sera **ouvert** pour inspection, le lundi 12 **décembre** 1932.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

Québec le 1er décembre 1932.

Lefaivre, Marmette & **Lefaivre,**
Syndics autorisés.

BUREAUX:
147 côte de la Montagne,
QUEBEC, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de:

GEO.-HENRI GAGNE,
Marchand,
Sacré-Coeur, Cté Saguenay, **Qué.**
Cédant autorisé.

Avis est par le présent **donné que** Vendredi, le 9 Décembre 1932 à 11 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, **aux bureaux** des syndics autorisés 147, **Côte** de la Montagne, Québec, l'actif **de cette** faillite comme suit:

ITEM A : Le fonds de commerce	**$ 2,006.12**
Ameublement	**47.00**
	$ 2,053.12
ITEM B : Les créances aux livres crédits	**472.86**
ITEM C : Une balance truck, de hangar (lien Renfrew Mach. $31.)	**60.00**

ITEM D : Les droits que peut posséder le cédant sur un terrain faisant partie du lot (17) Dix-Sept, du rang nord, chemin Albert, au cadastre officiel du canton Albert, mesurant 175 pieds de front au chemin public, 150 pieds du côté est, 175 pieds du côté nord et 150 pieds du côté ouest ; borné au **sud par** le chemin public, à l'est et au nord par le terrain de Jean Gauthier, à l'ouest par Albert Gauthier, ce terrain à être pris sur le lot de Jean Gauthier, **sans** bâtisse.

ITEM E : Les droits du cédant sur un hangar situé à Rivière Ste-Marguerite, de 15 pieds par 18, bâti sur le terrain du gouvernement.

Les item A et B seront **offerts en** vente à tant dans la piastre et **au plus** haut enchérisseur et les autres **item** seront vendus au plus haut **enchérisseur.**

L'inventaire, la liste des **crédits, les** titres et certificat peuvent **être examinés** en tout temps en s'adressant **aux** bureaux des syndics soussignés **et le** magasin sera visible pour **inspection, le** 7 décembre prochain.

Conditions de paiement : **argent** comptant.

Québec le 25 novembre 1932.

Lefaivre, Marmette & **Lefaivre,**
Syndics autorisés.

Bureaux:
147, Côte de la Montagne,
Québec.

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, L.L.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C.R.
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
QUEBEC

MAGNIFIQUE HOMMAGE A M. BAILLARGE

(Suite de la page 3)

Létourneau C. L., Sir Georges Garneau, l'honorable juge P.-A. Choquette, l'honorable Juge Ferdinand Roy, l'honorable Juge Arthur Fitzpatrick, l'honorable Juge L.-G. Demers, Son Honneur M. H.-E. Lavigueur, maire de Québec, M. le magistrat J.-A. Métayer, M. Onésime Gagnon, C. R., M. P., M. Joseph Samson, M. P. P., M. Charles Lanctot, C. R., assistant procureur-général de la Province, M. Louis St-Laurent, C. R., ancien président de l'association du Barreau Canadien, M. le docteur Alfred Morisset, greffier du Conseil Exécutif, M. le docteur Arthur Vallée, M. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, MM. les échevins docteur P.-H. Bédard, Arthur Poulin, Wilfrid Samson, Frank Dinan, Wilfrid Lacroix, Frs. Jobin, Jos. Emond, Emile Gosselin, Art. Drolet, Rodolphe DeBlois, Jos. Boutet, Albéric Noreau et James Carmichael, M. J.-Eugène Tanguay, gérant du Quebec Power, M. A.-R. Décary, I. C., M. Victor Chateauvert, président de la Chambre de Commerce, M. Frank Byrne, maire de Québec-Ouest, M. le docteur V. Martin, ex-maire de Québec, M. Télesphore Simard, ex-maire de Québec, M. Art. Amos, M. Joachim de R. Tessier, M. J.-E. Chapleau, C. R., M. Chs. Delagrave, N. P., M. P.-A. Angers, N. P., M. Elz. Baillargeon, C. R., ex-Bâtonnier Général, M. Roméo Langlais, C. R., ex-Bâtonnier, M. C.-J. Baillargeon, N. P., M. F.-X. Chouinard, greffier de la ville, M. P.-N. Verge, trésorier, M. V. Desjardins, archiviste, M. L.-P. Desjardins, assistant-greffier, M. Frédéric Hecker, secrétaire de l'honorable premier-ministre, M. Patrick O'Sullivan, C. R., M. Antonio Langlais, C. R., M. Alex. Larue, M. S.-Jules Larue, N. P., M. Laval Fortier, avocat, M. Jules Garneau, M. Jack Johnson, gérant du Château Frontenac, M. le docteur Edg. Couillard, M. le docteur W. Beaupré, M. le docteur Ph. Hamel, M. le docteur Arthur Langlois, M. Charles Darveau, C. R., M. Henri Bray, M. Garon Pratte, M. Henri Loudin, secrétaire de la Chambre de Commerce, M. Louis Belcourt, gérant du Bell Telephone, M. Lucien Brousseau, M. J.-Arthur Marier, le col. Oscar Gilbert, M. Charles Cannon, M. J.-S. Royer, M. Maurice Royer, MM. James Leslie et F. Chartier, représentants de la Canadian Fire Underwriters, M. Emile Bouchard, M. Georges Tessier, M. J.-L. Roberge, gérant de la Traverse, M. Georges Morisset, secrétaire de la Commission de l'Exposition, M. le docteur Eudore Parent, M. le docteur J.-E. Thibaudeau, M. le docteur Y. Montreuil, M. le chevalier Pierre Beaulé et M. R. Pageau, représentants des Syndicats Catholiques de Québec, le colonel R. Guay, M. Emile Joncas, M. Arthur Duquet, M. le chevalier J.-H. Levasseur, M. Paul Rémillard, avocat, M. J.-P. Ouellet, M. A.-J. Teakle, M. J. Henchey, M. T.-D. McManus, M. René Talbot, M. M. Monaghan, M. David Champoux, M. J.-M. Dessureault, M. S. Oliver, M. Elz. Pouliot, N. P., le colonel Oscar Pelletier, le major C.-W. Wiggs, M. le docteur M. Langlois, M. le docteur Rémi Langlois, M. Charles Denoncourt, M. Paul Lavigueur, M. Paul Robitaille, avocat, M. le docteur R. Talbot, M. Antonio Laplante, avocat, M. Chs. Lanctôt, E. C., M. J.-A. Roy, I. F.

Tous les départements de l'Hôtel de Ville étaient largement représentés. Le personnel du service des Travaux Publics était au complet. On remarquait MM. J.-L. Pinsonnault, G. Robitaille, L.-N. Boulet, L. Gagnon, L. Faucher, J.-B.-N. Barbeau, J.-A. Verreault, D.-J. Marsan, J.-N. Beaumont, C. Coté, Am. Boivin, Edg. Trudel, R. Belleau, L.-A. Trottier, P. Martin, C. Samson, A. Bourbeau, J.-E. Rousseau, E. Lamonde, T. Bériau, J.-A. Lepage.

Le département du Trésorier était représenté par MM. Ed. Chouinard, O. N. Matte, H. Myrand, J. Gagné, A. Lockwell, C. Turcotte, J.-E. Lachance, W. Drouin, S. Côté, G. Samson, M. Lagacé, L. Wagner, J.-A. Davis, Aug. Garneau, Jos. Gignac, P. Déry, Ad. Marceau, A. Gingras, J.-L. Vachon, P.-E. Thibaudeau, S. Wagner, H. Gignac, M. Quinn, Eug. Mercier, Jos. Boutet, C. Lockwell, J. Clark, A. Bélanger, A. Hardy, J. Savard, M. Dionne, et G. Lépine.

Du Bureau de santé, on remarquait MM. le docteur A. Lantier, le docteur F. Bédard, E.-U. Allard, O. Gauthier, J.-L. Beaumont, Arthur Martineau, G. Plamondon, A. Délisle, F.-N. Ménard, L. Caron, J. Drolet, Réal Gagnon, N. Gagnon, Alb. Dubois, R. Bergeron, A. Moisan, Jules Marchand.

Le Département de Police était représenté par le chef, le capitaine Emile Trudel, le sous-chef, le capitaine A.-S. Bigaouette pendant que le Département du Feu était représenté par le chef Rosaire Beaulieu et M. G. Emond, secrétaire.

On voyait également MM. Théo. Dubé, J.-E. Bussières, J.-R. Cimon, de la Cour du Recorder, M. J.-A. Tremblay, A. Emond, D. Noreau, W. Atkinson, du Département de l'Aqueduc, MM. J. Boisvinault et C.-A. Martinette, du Télégraphe d'Alarme; MM. E. Dion, G.-A. Grenier, Georges Trudel, P. O'Brien, C.-H. Cantin, du département de la Collection; MM. R. Thibodeau et H. Fortier, du Département de l'auditeur.

Dans les rangs du défilé on remarquait encore: MM. C.-W. Mullins, G.-D. Moon, A. Barrette, W.-P. Atkinson, C.-F. Lyndsay, J.-A. Chiquette, H. Cimon, André Jolicoeur, A.-P. Doddridge, R. Poulin, A.-O. Riset, Edouard McDermouth, Is Nollet, N. Bourret, A. Moisan, G. Gourdeau, A. Prévost, J.-P. Roy, P. Lefrancois, M. Frigon, A. Poitras, J.-P. Dérome, H.-W. Thompson, W. Cashman, Hugh Kane, J.-A. Bisson, A. Carrier, Ulric Tessier, J.-A. Godbout, Jos. Picard, J.-H. Pelletier, M. Lemieux, Edouard Piché, W.-P. Larue, W. Charest, T.-G. Gaudry, F. Poirier, R. Letellier, W. Tessier, V. Tessier, C.-W. Dunn, P.-A. Angers, Jos. Dufresne, Eugène Thibault, Emile Guay, E. Tanguay, architecte, Ignace Bilodeau, J.-P. Gagnier, Jacques Verreault, Is Talbot, le commandeur E. Deblois, Arthur Légaré, Robert Lanctôt, C. Moisan, de la rivière du Loup, Edwin Fraser, René Trudel, Henri Fortier, E. Méthot, L.-P. Dorais, Léon Arsenault, Marc Grandbois, Théo Gravel, M. Turcotte, Adj. Turcotte, H. Perreault, P.-H. Tardivel, A. Ratté, A.-W. Lafleur, J.-L. Labrecque, Gaston Gourdeau, J.-E. Rousseau, Arthur Poitras, Paul Barrette, R. Bisson, J. Pruneau, E. de Croiselles, Jacques Angers, Robert Carrier, H. Murphey, A.-A. Amos, R. Amos, Yves Tessier, Louis Côté, le commandeur A. Blanchet, Alf. Dorval, J.-P. Roy, L.-E. Rhéaume, J.-L. Delisle, Léon Arsenault, G. Dallaire, J. Tardif, J.-P. Barbeau, R. Kirouac, H. Jolicoeur, N.-O. Robitaille, J. Bussières, G. Samson, M. Lagacé, Ed. Méthot, Emile Guay, Arthur Fournier, J.-A. B'ois, A. Perreault, A. Blanchet, Arthur Jobin, Charles Robitaille, L. Godbout, Nap. Boulet, M. Barbeau, H. Roux, Jos. Martin, R. Drolet, France Paré, Oct. Saillant, G. Maheux, Chs. Boucher, E. Trudel, J.-R. Fillion, Roland Casault, Jules Turcott, E.E.S.C., A. Chrétien, Paul Martin, W. Gaulin, I. Bouchard, Alf. Dorval, le major Fecteau, Alb. Tanguay, Paul Letellier, J.-R. Taché, Jos. Lamonde, L. Delisle, A.-O. Fiset, Yves Roy, J.-A. A. Bilodeau, P. Gosselin et une foule d'autres.

A la basilique la cérémonie funèbre fut très imposante. C'est M. le chanoine Jules Laberge, de l'Archevêché, qui fit la levée du corps. Monseigneur Eugène-C. Laflamme, P. A., curé de la cathédrale, chanta le service. Il était assisté de M. l'abbé R. Veilleux et de M. l'abbé A. Houde, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Dans les stalles du sanctuaire on remarquait MM. le chanoine A.-E. Maguire, V. F., M. le chanoine Jules Laberge, MM. les abbés Jos. Lacroix, directeur du Petit Séminaire, Emile Beaudry, préfet des études, Edgar Chouinard, de l'Archevêché, Camille Morissette et Guillaume Déchesne du Séminaire, et Ant. Parent du Collège de Lévis.

Pendant la cérémonie funèbre un magnifique programme musical fut exécuté par la chorale de la paroisse et la Petite Maîtrise Notre-Dame sous la direction de M. l'abbé Jos. Desmet. M. Henri Gagnon touchait l'orgue.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

La maison Germain Lepine avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil L'Evénement réitère ses plus sincères condoléances.

DESASTREUX INCENDIE A CHATEAU-RICHER

(Suite de la page 3)

Beaulieu. Quelques minutes plus tard une voiture de la station numéro 10 et six pompiers se dirigeaient vers Château-Richer sous la direction du capitaine Laliberté.

La résidence de M. Adélard Morin, qui n'était éloignée de celle de M. Gravel que de quelques pieds, ne tarda pas à être atteinte par les flammes. Ces dernières devinrent bientôt très intenses et se communiquèrent à la maison voisine, divisée en deux et appartenant à MM. Fraser Tanguay et Henri Tanguay. Au deuxième étage, chez M. Henri Tanguay, demeurait M. Arthur Cauchon.

Lorsque les pompiers de Québec arrivèrent sur les lieux, vers 2 heures 30, les maisons de MM. Gravel et Morin étaient en feu et les citoyens étaient aux prises avec une disette d'eau. Le feu devenait de plus en plus violent et tout le village était menacé. Il ne fallait pas penser à aller chercher l'eau au fleuve. Il n'y avait pas de chemin où la lourde voiture des pompiers pût s'aventurer. Avec beaucoup de difficulté on réussit à se procurer l'eau dans un petit ruisseau pendant que les citoyens essayaient de protéger les maisons avec de la neige. Ce n'est qu'en élevant un mur de tôle que les pompiers se rendirent maîtres de la situation. Il était à ce moment 6 heures 30 environ. A dix heures, hier soir, le détachement de la brigade de Québec surveillait encore les lieux. Les maisons de MM. Gravel, Morin et Tanguay ont été réduites en cendres. Les pertes s'élèvent à plusieurs milliers de piastres. Les assurances couvrent une partie des dommages.

MGR WILFRID LEBON ET LE CAPITALISME

(Suite de la page 3)

nature du capital et en démontre la **légitimité**. Léon XIII l'a dit: "Il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital."

En elles-mêmes, les **sources** du capital sont bonnes, et ses **bienfaits** appréciables. Le capital généralement provient en définitive de l'aide au travail et de la vertu d'épargne. Appartient au capital la part qu'il ajoute au travail, comme l'effet appartient à la cause. Et ce que l'on dit du patron, on peut le dire, proportion gardée, de l'actionnaire et de l'obligataire. Le conférencier touche en passant la question du prêt à intérêt qui, dans de justes bornes, est considéré comme légitime, surtout depuis la décision directe du Canon 1453.

Le capital est un aspect spécial de la propriété et a les mêmes fondements légitimes. Ce droit de propriété engendre des inégalités, mais que voulez-vous, dit Mgr LeBon, il y en aura toujours dans les conditions terrestres. Et nous n'avons pas le droit d'oublier le rôle social de la richesse économique. Il est sûr que le capital économise l'effort humain, multiplie son rendement, peut régler la production et régulariser la consommation. C'est pour avoir oublié toutes ces notions qu'il y a, surtout en Autriche, parmi les catholiques qui ont à leur tête le Dr Johanne Ude, tout un mouvement qui donne de l'inquiétude à l'Eglise à l'heure actuelle.

Mais autre chose est le capital et autre chose le **capitalisme outrancier** que le Père Muller, S.J., définit: "C'est le régime où toute l'organisation et l'activité économiques se trouvent subordonnées à l'intérêt égoïste des capitalistes au mépris des exigences d'une saine constitution sociale et des plus légitimes revendications du travail."

En citant l'encyclique Quadragesimo Anno, le conférencier dit que les méfaits du capitalisme peuvent se classer sous trois chefs: 1o **mauvaise répartition des richesses, 2o dictature économique, 3o mainmise sur le pouvoir politique.**

Pie XI écrivait: "L'existence d'une multitude de prolétaires d'une part, et d'un petit nombre de riches pourvus d'énormes richesses d'autre part, atteste à l'évidence que les richesses créées en si grande abondance à notre époque d'industrialisme sont mal réparties." Comme exemple de fortunes colossales, il y a eu Cecil Rhodes au Transvaal, Vanderbilt aux Etats-Unis, la famille Rothschild en Europe; fabuleuse aussi la fortune d'Otto Wolf, de Hugo Herzfeld et de la famille Stinnes. C'est une loi que le capitalisme outré engendre le paupérisme. L'Angleterre et les Etats-Unis en donnent la preuve.

Le conférencier cite ensuite le passage où l'encyclique parle de "ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir... sans leur consentement nul ne peut plus respirer". Le Pape pense ici aux dirigeants de la haute banque, qui peuvent à leur gré produire la hausse et la baisse sur presque toutes les valeurs. **La Bourse** devient comme une ventouse gigantesque qui aspire l'argent des petits épargnants. Et à ce sujet, le conférencier rappelle ce qui s'est passé chez nous, il y a trois ans, lors de la dégringolade de la Bourse: la ruine d'une grande partie des nôtres.

Vient ensuite la question des trusts avec **l'exemple d'Insul** qui fut l'organisateur d'une faillite de quatre milliards dans l'industrie privée de l'électricité. Six cents mille actionnaires, dont quelques Canadiens, ont été écrasés par la chute de la pyramide de ses compagnies superposées. Gare à l'Insulisme!

Le mouillage des actions est la grande plaie des **sociétés anonymes** qui ne sont pas tant des associations d'hommes que des associations de sacs d'écus. Et le conférencier cite l'exemple d'une compagnie mouillée, très mouillée, dans laquelle le public paie l'amortissement, la dépréciation, des intérêts et des dividendes sur un capital soufflé à au delà de deux cents millions. N'est-ce pas là de l'économie sociale à rebours? Et que dire du mouillage des capitaux dans l'industrie du papier en notre province?

Le troisième méfait du capitalisme, c'est la mainmise sur le pouvoir politique national et international. Le capital finit par gouverner les gouvernements eux-mêmes. La grande presse est entre ses mains, il fabrique l'opinion et réussit souvent à faire marcher l'Etat comme il l'entend. "On combat d'abord pour la maîtrise économique, dit Pie XI; on se dispute ensuite l'influence sur le pouvoir politique. C'est la déchéance du pouvoir. Lui qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt." Et ce pouvoir du capitalisme devient facilement international, faisant sentir ses effets dans la diplomatie, les décisions de paix ou les déclarations de guerre.

Les REMEDES aux maux du capitalisme sont indiqués par le S. Pontife lui-même: rationalisation chrétienne de la vie économique dans **l'ordre individuel, social et international** par la justice et la charité.

Dans **l'ordre individuel**: rapports chrétiens entre capitalistes et travailleurs. Responsabilité de celui qui place son épargne, son capital dans des affaires louches ou véreuses. Réforme de soi avant la réforme autour de soi.

Dans **l'ordre social**, les réformes peuvent être **législatives**. "L'autorité publique, dit Pie XI, a l'impérieux devoir de rappeler aux puissances financières qu'elles lui sont en définitive soumises." On pourrait souhaiter que dans tous les pays l'autorité protège davantage l'épargne populaire et se montre plus sévère pour "l'élite des bandits".

Ces réformes pourraient être aussi **institutionnelles**. Brider les trusts, contrôler la naissance des sociétés anonymes, établir la responsabilité de leurs fondateurs, les obliger à une publicité suffisante de leurs opérations, forcer ces sociétés à une combinaison d'organes qui se surveillent mutuellement et se font contrepoids. Contrôler aussi la haute banque et éviter la concentration financière exagérée.

Enfin rationalisation **dans l'ordre international**, par des institutions établies dans l'esprit recommandé par Quadragesimo Anno. Et le conférencier cite en terminant ces paroles de Mgr Germain, archevêque de Toulouse, dans son admirable lettre pastorale sur l'organisation chrétienne et la paix sociale: "Nous voyons grandir de plus en plus des puissances d'argent que ne contrôle aucune autre morale que celle des codes. Il est bien permis de dire aux capitalistes et aux patrons chrétiens: associez-vous pour moraliser la finance et christianiser l'argent, sinon nous retournerons au paganisme, non sans avoir passé par une effroyable révolution, où le capitalisme, égoïste et sans morale, sera châtié par le socialisme, dont il aura été le dangereux propagateur." Ces paroles s'adressent sans doute à la France, mais le Canada ne pourrait-il pas en faire un peu son profit?

Avant cette citation, Mgr LeBon a parlé d'une Ligue Catholique de Justice sociale qui, avec l'approbation surtout du cardinal Hayes, de New-York, vient de se fonder aux Etats-Unis, parmi les laïques, pour promouvoir les doctrines et surtout les pratiques recommandées par l'encyclique de Pie XI, ligue qui ne serait pas hors de propos, même chez nous.

(Service de la Presse Associée)

Moscou, D.N.C. — Au cours des travaux de construction du Métropolitain de Moscou des découverte curieuses ont été faites. A 14 mètres de profondeur, les ouvriers ont découvert des coquilles, des os de poissons inconnus et un crâne de rhinocéros. Une mission avant à sa tête M. Mertchek, professeur de géologie à l'Université de Moscou examine actuellement ces découvertes qui prouveraient qu'il y a plusieurs milliers d'années une mer s'étendait là où se trouve actuellement Moscou.

CAUSERIE DE MONSEIGNEUR GEORGES MARIN

(Suite de la page 3)

très dense et ensuite parce que le commerce extérieur est nul et que la terre ne produit rien. On peut dire que la lutte pour la vie est une hantise continuelle pour le paysan chinois. Après les jours de sécheresse ou de famine, on voit des gens vendre même leur linge pour manger, et il n'est pas rare de voir des personnes manger des feuilles ou des racines pour ne pas crever de faim. "Les gens ne souffrent pas seulement de la faim mais aussi du froid. Le paysan chinois est vêtu de haillons qui font pitié", continue Mgr Marin. "Même en hiver, par des froids rigoureux, on rencontre des hommes et des femmes qui vont presque nus, vêtus seulement d'une couverte ou de quelques pièces de linge cousu avec de la corde".

Mgr Marin parla ensuite des superstitions qui tiennent encore, malgré les efforts des missionnaires, chez les paysans chinois. "Les médecins de là-bas", dit-il, "sont des gens très compliqués. Ils ne soignent jamais un malade sans lui donner à la fois 12 ou 13 remèdes différents. Ce sont des herbages et des tisanes que le patient doit prendre ou avec lesquels il doit se frotter les membres ou la partie du corps malade. Mais le Chinois n'est pas patient, et quand il voit que son état de santé empire ou reste stationnaire, il demande vite un autre médecin. Il peut ainsi en demander cinq ou six qu'il garde naturellement tous. Par contre", poursuit le conférencier, "si le paupérisme extrême règne là-bas, on ne craint pas de s'endetter pour dix ans afin de donner au moribond, au mourant un costume de prix. C'est une superstition qui persiste même chez les catholiques de vêtir le mourant de beaux uniformes. Mais on ne doit laisser mourir personne dans une chambre. Alors, on étend le malade à terre dans une salle quelconque de la maison et on attend sa mort. Si elle retarde de trois ou quatre mois, le moribond reste dans cette position tout ce temps. Les superstitions sont donc nombreuses, mais la religion catholique, quand elle s'est implantée dans un village ou dans un foyer, ne s'en va plus. Le Chinois est un croyant que rien n'empêche de pratiquer sa religion. On voit communément des gens marcher une longue journée pour assister à la mission".

Mgr Marin termine en citant plusieurs exemples de nature à prouver que le paysan chinois sacrifie tout pour la religion catholique une fois qu'il est convaincu qu'elle le conduira au ciel.

Au début et à la fin de cette conférence, les élèves du collège Garnier ont donné d'intéressantes interprétations d'un ballet chinois. Cette pantomine était sous la direction du Révérend Père Jean Laramée.

LES OBSEQUES DE MME C.-A. HAMEL

(Suite de la page 3)

ta "Pie Jesu" de Bach, et MM. Aurèle Leclerc et Fernand Légaré rendirent le "Crucifix" de Faure. A l'issue de la messe la chorale exécuta le Libera de Perosi.

A la tête du cortège venaient les parents de la défunte: ses fils, MM. Edouard Hamel, ingénieur en chef de la ville, le Dr Philippe Hamel, dentiste, Adolphe Hamel et le Dr Henri-Paul Hamel, dentiste; ses frères, MM. Edouard, Georges, Horace et Alfred Vallière; ses petits-fils, MM. Gérard, Bernard, Claude et Roland Hamel, le Dr Jules Hamel, Guy et Edouard Hamel, Paul Thériault, Georges et Charles Hamel; son gendre, l'hon. M. Elysée Thériault, C. L.; ses neveux, MM. Jules Hamel, Percy Turcot, M.-J Tremblay, Oscar Hamel, Arthur, Maurice et Henri Gagnon, Charles Delagrave, N. P., Gustave Turcotte, assistant-greffier du Conseil Législatif; ses cousins, MM. Maurice, Lucien et Jacques Turcotte, Jean, Pierre, André et Robert Hamel, Jean Gagnon et Henri-Paul Hamel.

Le cortège était particulièrement nombreux. On remarquait: l'honorable M. Ernest Lapointe, C. P., l'honorable sénateur D.-O. L'Espérance, l'hon. M. Hector LaFerté, ministre de la colonisation, de la chasse et de la pêche, l'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'agriculture; MM. les juges Ferdinand Roy et Louis Demers; l'hon. M. Louis Létourneau, C. L., M. Onésime Gagnon, C. R., M. P., MM. Robert Taschereau, C. R., M. P. P., Joseph Samson, M. P. P., Oscar Drouin, C. R., M. P. P., les docteurs Viger Plamondon, président de l'Association des Dentistes, Arthur Langlois, Marcel Langlois, Rémi Langlois, Albert Paquet, Alfred Morissette, Valmont Martin, W. Leahy, C.-A. Delâge, R. Brochu, A. Lachoix, W.-E. Brunet, S. Gaudreau, Willie Verge, J. Reed, H. Lacourcière, Eudore Parent, Horace Dion, J. Devarennes, Arthur Leclerc, O. Guimont, H. Lebon, J. Dallaire, René Turcot, E. Delaney, Euclide Faucher, H. Pichette, D. Gagnon, Georges St-Amand, P. Chaloult et A. Houle, MM. J.-A. Gagné, C. R., bâtonnier de la province, Ls St-Laurent, C. R., ancien président de l'Association Canadienne du Barreau, V. Bienvenue, C. R., Roméo Langlais, C. R., ancien bâtonnier, J.-A. Chapleau, C. R., Bernard Devlin, C. R., Willie Amyot, C. R., Paul Taschereau, C. R., J.-A. Gravel, C. R., Richard Alleyn, C. R., Laetare Roy, C. R., Pierre Audet, avocat, Charles Frémont, C. R., P.-H. Bouffard, avocat, Paul Robitaille, avocat, Laval Fortier, avocat, H.-O. Sullivan, C. R.

On remarquait encore: Sir Georges Garneau, M. le Commandeur Georges Bellerive, l'honorable M. Cyrille Delâge, M. le Chevalier L.-A. Trempe, MM. J.-T. Donohue, Adjutor Amyot, Charles Donohue, Charles Lanctôt, procureur général adjoint, George Donohue, le lt.-col. C.-A. Fages, a. d. c., C. Donohue, J.-H. Fortier, Henri Bray, Joachim Tessier, Antonio Grenier, sous-ministre de l'agriculture; le conseil de ville au complet: M. le maire Henri Lavigueur, les échevins Dr P.-H. Bédard, Arthur Poulin, Frank Dinan, Wilfrid Samson, Wilfrid Lacroix, Joseph Emond, François Jobin, James Camichael, Arthur Drolet, Rodolphe Deblois, Emile Gosselin, Albéric Noreau, Jos. Boutet, le chevalier Jules Côté, J.-E. Tanguay, gérant du Quebec Power, le capitaine Emile Trudel, le capitaine A.-S. Bigaouette, le chef Rosaire Beaulieu, MM. P.-N. Verge, James Leslie, de Montréal, Antonio Trottier, Léandre Tremblay, L.-P. Turgeon, Eugène-G. Audet, Paul Audet, Edouard Picher, René LaRue, le recorder Eugène Des Rivières, Léon Des Rivières, Henri Des Rivières, M. Elzéar Baillargeon, C. R., ex-Bâtonnier Général, M. T. Maher, M. Yves Montreuil, N. P., M. P.-H. Dubar, M. J.-E. Barnard, directeur de L'Evénement, M. Edmond Chassé, assistant-directeur, M. E. Castonguay, administrateur, MM. Aurèle Leclerc, N. P., registrateur, Philippe Méthé, directeur de l'Ecole Technique, H.-W. Castman, T.-E. Rousseau, Elzéar Létourneau, J.-L. Roberge, le chevalier J.-H. Levasseur, Oscar Auger, ancien maire de Québec, le colonel C.-A. Chauveau, Télesphore Simard, ancien maire de Québec, Ludger Robitaille, H.-R. de St-Victor, agent consulaire de France à Québec, Patrick O'Sullivan, Neuville Belleau, Ernest Gagnon, I. C., Robert Prémont, C.-A. Samson, Georges Belleau, E.-J. Maurice Burroughs, le notaire René Soulard, Henri Kieffer, chef du service de la protection de la forêt, Joseph Hudon, René Dostie, L. Delisle, M. J. Lynch, Joseph Lizotte, A.-E. Pfeiffer, L. de Belleval, L.-J. Paquin, asst secrétaire du lieutenant gouverneur, J.-B.-N. Barbeau, H.-T. Bériau, Rosaire Drolet, P.-A. Boutin, A.-E. Tremblay, Napoléon Bédard, Joseph Bernard, Maurice-P. Lavigueur, Jules Rousseau, Paul Lavigueur, Léandre Tremblay, Joseph Gravel, Jules Landry, René Landry, Arthur Bernier, A.-E. Lortie, Philippe Egan, J.-L. Moisan, A. Légaré, M. Turcot, Ed. Hamel, F. Mérette, Georges Maheux, Charles Boucher, Pierre De Guise, Maurice Bernier, Edouard Méthot, Théo. Gravel, S.-M. Ratté, Napoléon Robitaille, Lomer Gilbert, Emile Gilbert, Alphonse Bernier, Georges Tanguay, Edouard Morin, Eugène Jobin, Léo Gilbert, Napoléon Barette, R. Thibaudeau, Ernest des Croiselles, Sainte-Foy Hamel, A. Pineault, Maurice Barbeau, Gérard Barbeau, J.-B. Barbeau, W. Gaulin, H. Roy, Léo Gingras, Gaudias Lachance, H. Roux, R. Séguin, Thomas Poulin, Joseph Vézina, W. S. Buchanan, A. Langlois, Narcisse Drolet, L. Drolet, H.-E. Lafleur, J.-L. Labrecque, J.-E. Garon, Jules Garneau, J.-Adolphe Grenier, J.-R. Raymond, A. Pruneau, L.-T. Drolet, J.-A. Marcoux, Marc Grandbois, J.-A. Bilodeau, A. Légaré, A. Blais, Etienne Paradis, Léo Légaré, J.-A. Verreault, Charles Côté, E. Trudel, H. Murphy, O. Bruneau, G. Thériault, P.-J. Aubin, Eddy Lapointe, J.-W. Cantin, P. Simard, F.-C. Marcoux, Joseph Fecteau, Alphonse Lemieux, A. Lemieux, L.-A. Audet, Lucien Letellier, Guy Caron, Oscar Lessard, A. Lauzier, Guy Belleau, Ernest Lafleur, Henri de Saint-Victor, J. de Saint-Victor, Marcel Kirouac, Emile Drolet, le major Fecteau, Alfred Dorval, Emile Bouchard, Edouard Côté, Robert Carrier, Napoléon Boulet, Arthur Fournier, I. Bilodeau, L. Nadeau, L.-O. Morency, Eugène Dussault, Rodolphe Guay, F. Grenier, N. Lavoie, J. Bilodeau, Adjutor Turcotte, Jules Baillargeon, A. Gourdeau, C.-E. Thériault, Victor Germain, G. Thériault, W. Carbray, Théo. Guay, H. Fradette, J.-P. Derome, P. Gaudreau, Jacques Audet, Jules Hallé, J.-A. Bernier, F.-P. Bolduc, J. Chouinard, L.-P. Desjardins, A. Dion, A. Duval, Léon Pinsonneault, J. Chalifour, J.-A. Bérubé, A. Roberge, A.-G. Côté, Paul Lebel, L. Gagnon, J.-E. Bresnahan, Jules Gagnon, Arthur Jobin, Victorien Parent, Paul Gosselin, Paul Brunet, Roméo Rousseau, etc., etc.

La maison Germain Lépine avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil L'Evénement réitère ses profondes condoléances.

JUGEMENT POUR $50

La Commission Scolaire de Ste-Emélie de Lotbinière vient d'être condamnée, par un jugement de M le Magistrat J.-A. Métayer, à payer $50 à une institutrice de cette municipalité, Mlle Marie-Claire Monfet. Cette dernière réclamait deux mois de salaire.

FEU MME EMILE FECTEAU

Nous avons publié hier le compte rendu des funérailles de madame Emile Fecteau (Odélie Lagueux) célébrées à St-Frédéric de Beauce.

Comme on le sait, Mme Fecteau était la fille de M. Ephrem Lagueux, industriel bien connu de la Beauce. Outre son mari et trois enfants la défunte laisse dans le deuil trois frères: M. Arthur Lagueux, de Québec, banquier en valeurs de placement, M. Philibert Lagueux, de Sherbrooke, et M. Napoléon Lagueux, de Tring; ses soeurs, Mme Delphis Doyon, de St-Nicolas, Mme Vital Labbé, de Tring, Mme J.-A. Lessard, de Tring, et Mme Léo Langlois, de Lévis; ses beaux-frères: MM. Jules Fecteau, des Trois-Rivières, Joseph, Jean-Thomas et Donat Fecteau, Aristide Drouin, des Sts-Anges, Vital Labbé et J.-A. Lessard, de Tring, et Léo Laglois, de Lévis.

Outre les précédents et les autres personnes dont nous donnions les noms hier étaient présents aux funérailles de madame Fecteau: le Dr W. Jacques, M. Charles Lacroix et J.-A. Veilleux, de Ste-Marie; de Lawrence, Mass.: M. et madame Joseph Lagueux; de St-Romuald: Mme Léonce Cliche; de East-Broughton: MM. Ephrem Robert, Napoléon Lessard, Philéas Lagueux, Alcide Lagueux, Edouard Jacques, M. et Mme Bernard Paré, M. Elphège Gravel, Mme veuve J. Lagueux, M. et Mme Achille Turcotte, Mme J.-E. Turcotte, MM. G. Roy, N.P., Edouard Jacques, Elzéar Faucher, Arthur Lessard, M. et Mme Bernard Paré, M. Ephrem Robert, Mlles Cécile et Gabrielle Robert, MM. Emilien Lessard, Elphège Gravel, Philippe Lessard; de St-Joseph: MM. F.-X. Dufour, avocat, Joseph Perron, Archelas Perron, Placide Lessard, Mlle Jeanne Légaré; de Valley-Jonction: Mme Davila Cliche; de Thetford: MM. Etienne Lacoursière, Alonzo Deblois, Balthazar Labbé, Alphonse Dodier et Philippe Leblond; de St-Victor: M. P.-E. Doyon, Mme G.-E. Doyon; de Beauceville: MM. A. Deblois et B. Labbé; de Tring: M. Pierre Gagné, M. et Mme Raymond Poulin, MM. Georges Gravel, J.-A. Cadorette, M. et Mme Jean Vachon, Mlle Imelda Vallières, M. et Mme Maurice Crête, M. Emile Paré, M. et Mme Alfred Gilbert, M. et Mme Georges Breton, M. et Mme Joseph Paré, MM. Gérard Doyon, Arthur Nadeau, Joseph Giguère, Joseph Lessard, Mme veuve Edmond Paré, M. Emile Lagueux, Mme veuve E. Lagueux, MM. Aurèle Cloutier, Irénée Gravel, Robert Lessard, Omer Cliche, Mme Nazaire Drouin, MM. Thomas Labbé, Alph. Drouin, L. Gilbert, Augustin Vachon, J.-P. Vachon, T. Vachon, Alyre Vachon, L.-P. Doyon, Emmanuel Vachon, A. Jacques, J.-A. Beaudoin, Omer Doyon, Alphonse Roy, P. Plante, les RR. SS. de N.-D. du Perpétuel Secours, de St-Evariste: M. Urbain Labonté; de St-Gérard: Mme Donat Doyon; de Québec: M. Dominique Labbé.

Le Dr Alexandre Melady, de Ste-Marie, dirigeait le choeur de chant. Il chanta en outre le "Requiem Aeternam".

Nous publierons subséquemment la longue liste des témoignages de sympathie offerts à M. Fecteau et aux autres membres de la famille en deuil.

AU CLUB ROTARY

Le major R.-M. Watson fait dérouler un film très instructif.

Le major R.-M. Watson, président du comité des orateurs du Club Rotary, a remporté un vif succès avec son programme d'hier midi. M. Watson avait eu la bonne fortune d'obtenir du Département des Mines à Ottawa un film très instructif démontrant le procédé employé dans les manufactures fabriquant les meilleures bougies d'allumage pour les puissants moteurs à essence. L'auditoire fut promené à travers les salles d'une usine bien moderne où des centaines d'ouvriers sont employés à la fabrication de ces pièces de première nécessité dans le fonctionnement d'un moteur. Des machineries compliquées sont utilisées pour la fabrication de ces morceaux très délicats qui constituent, pourrait-on dire "la ligne de feu d'un moteur". Tous les membres du club, et ils assistaient nombreux à la réunion d'hier ont été enchantés du programme qui leur était présenté par le major Watson.

ACCIDENT A DES ENFANTS

Trois enfants ont failli perdre la vie dans un accident survenu ces jours derniers à Rimouski alors qu'ils étaient à glisser en traineau. Celui-ci poussé à une vitesse folle alla s'écraser sur un poteau au bas d'une côte et les trois enfants de M. Nap. Ouellet, de cet endroit, qui le montaient furent lancés avec force sur la chaussée. Les bambins ont été blessés assez grièvement et ont dû être conduits à l'hôpital.

"OUI, DOCTEUR-BOVRIL LUI A FAITGRAND BIEN"

"Il commença dès lors à prendre des forces et il veut maintenant retourner à ses affaires." Bovril, la bonté concentrée du meilleur, boeuf, tente l'appétit des malades; il a ce rare pouvoir de permettre aux convalescents de profiter davantage des autres aliments.

Pris régulièrement après une maladie, Bovril abrège de beaucoup la période de rétablissement.

BOVRIL

ramène vite la vigueur

B2F

PAS D'ENFANTS AU CINEMA

Résolution adoptée par le Conseil 446 des Chevaliers de Colomb.

A une assemblée tenue le 18 novembre, l'exécutif des Chevaliers de Colomb, Conseil 446, a adopté la résolution suivante:

Attendu qu'en vertu de la loi de cette Province il est interdit d'admettre les enfants de moins de 16 ans dans les héâtres de cinéma.

Attendu que cette interdiction a été demandée et obtenue au nom des pères de famille;

Attendu que les raisons d'ordre physique, intellectuel et moral qui ont motivé cette prohibition existent encore et qu'il n'y a pas lieu de revenir à l'ancien état de choses;

Attendu qu'il semble se faire une certaine propagande pour modifier la loi actuelle en rapport avec cette interdiction et que cette propagande a été mise en échec par la Ligue du Cinéma, à Québec, dont il convient de louer l'excellent combat pour le bon cinéma et contre le mauvais;

Qu'il soit résolu de protester contre tout amendement à la Loi qui aurait pour but de permettre l'entrée des enfants de moins de seize ans aux théâtres de cinéma, et de transmettre la présente résolution à l'Honorable Procureur de cette Province et aux journaux.

Vraie copie.

J. A. Nadeau,
Grand-Chevalier, Conseil 446.

EXPOSITION MISSIONNAIRE

Les Franciscains Missionnaires de Marie, 188 Grande Allée, ont ouvert, ces jours derniers, une exposition de travaux missionnaires qu'elles vendent au profit de leur missions.

Tout en ayant l'avantage d'aider les oeuvres missionnaires, les Dames désireuses de faire des cadeaux de Fêtes trouveront un choix complet de travaux d'aiguille, objets d'art, vraies dentelles, à des prix convenables pour toutes les bourses et même pour le temps de crise financière.

Les portes sont ouvertes au public tous les jours, de 9 h. du matin à 7 heures du soir.

PELERINAGE A STE-ANNE

A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, l'oeuvre des Pèlerinages à Pied organise pour aujourd'hui un pèlerinage pour Ste-Anne de Beaupré Le départ se fera ce matin à 9 h. 30 du Calvaire de l'Alverne et à 10 heures précises du pont Drouin, en face de la Cie Lefrançois, marchand de bois, 1ère Avenue. Les sans-travail sont invités à faire partie de ce pèlerinage pour la cessation de la crise économique actuelle et auront leur coucher gratuit au Refuge des Pèlerins à Ste-Anne. Pour renseignement, s'adresser au numéro 33 rue de l'Alverne, tél.: 3-4803.

A SAINT-SACREMENT

La fête de l'Immaculée Conception sera célébrée avec beaucoup d'éclat.

La fête de l'Immaculée Conception sera solennisée avec toute la splendeur possible. Les messes suivront l'horaire des dimanches. A neuf heures, il y aura messe et communion générale pour les "Enfants de Marie". Le chant sera exécuté par les Enfants de Marie et la Garde d'honneur. Les petites "Zélatrices du T. S. Sacrement" revêtiront le voile pour cette messe. A dix heures et quart, grand'messe solennelle en l'honneur de l'Immaculée Conception avec chant par la chorale du T. S. Sacrement, composée des Novices du T. S. S. et des petits chantres de l'école des garçons.

Le soir, à sept heures, cérémonie spéciale qui réunira de nouveau tous les fidèles auprès de Jésus et sa sainte Mère. Le T. R. P. Gaudiose Labrecque, S. S. S., provincial de la Congrégation du T. S. Sacrement, donnera le sermon de circonstance. Avant la Bénédiction du T. S. Sacrement, plusieurs demoiselles se consacreront à la Sainte Verge; cette réception d'Enfants de Marie se fera sous la présidence du T. R. P. Provincial, premier aumônier de cette congrégation, lors de sa fondation dans la paroisse en 1924. Le programme du chant pour cette cérémonie du soir est confié aux élèves du Pensionnat de Bellevue. Les officiers des "Cadets du T. S. Sacrement" monteront la garde au pied du T. S. Sacrement.

Les fidèles sont invités, en ce jour de fête, à communier en l'honneur de la Vierge Immaculée et à faire au cours de la journée, au moins une demi-heure d'adoration devant le T. S. Sacrement exposé. L'invitation s'adresse d'une manière toute spéciale aux "Enfants de Marie" et aux petites "Zélatrices du T. S. Sacrement". Tous, faisons - nous un devoir de manifester à notre tendre Mère du ciel nos sentiments de piété filiale.

TARZAN L'INDOMPTABLE

Episode No 9

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Feature Service, Inc.)

Tarzan était prêt au combat. De nouveau il gronda de façon terrible, tout en frappant la panthère au visage de son poignard acéré. "Je suis Tarzan de la jungle", cria-t-il. "Ceci est l'abri de Tarzan. Va-t-en ou je te tue !"

Avec la rapidité de l'éclair, le carnassier leva la patte et tenta d'atteindre son adversaire avec ses griffes redoutables. Si le coup avait porté, Tarzan aurait eu le visage emporté.

Mais le coup ne porta pas, car Tarzan fut encore plus rapide que Sheeta. De nouveau la panthère reprit sa position devant l'abri de Tarzan, pendant que le géant blanc détachait sa longue lance et en dirigeait la pointe vers la figure grimaçante du fauve.

Rendue folle de rage, la panthère se décida enfin à en venir à un corps-à-corps avec cet audacieux. Mais quand elle voulut bondir vers la branche où se tenait Tarzan, elle constata qu'elle ne pouvait éviter la pointe de la lance constamment maintenue devant ses yeux.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(7 décembre 1693)

"Médée" Opéra en cinq actes.

On compte des 'Médée' par douzaines dans le vieux répertoire français. La première (1557) est une tragédie de Jean de la Pérusse, la même année on joua celle de Cl. Binet, puis vint celle de Pierre Corneille (1635). En 1693, Thomas Corneille écrivit le livret d'une autre "Médée" que Charpentier mit en musique. Trois autres opéras sur le même sujet vinrent plus tard; nous les retrouverons. Le succès de l'oeuvre de Charpentier fut assez grand pour rallier les partisans de Lully, dépassés depuis dix ans par la mort du célèbre musicien officiel qui, pendant si longtemps, avait accaparé la faveur de la Cour et de Louis XVI.

Charpentier (Marc-Antoine) avait beaucoup souffert de la tyrannie de Lully que tout avait favorisé autant l'incroyable faveur du roi que les moeurs corrompues du duc de Lorraine et de ses acolytes embrigadés dans des société; de Débauche dont les plus grands seigneurs de la Cour faisaient partie.

Charpentier était né à Paris en 1634; très bien disposé pour le dessin il fut envoyé à Rome à l'âge de quinze ans pour étudier la peinture, mais ayant fréquenté des musiciens élèves d'un compositeur alors renommé, Carrissimi, il quitta la peinture pour la musique. Il écrivit des morceaux religieux appréciés, puis revint à Paris où Louis XVI le nomma maitre de chapelle de Monsieur Lully, pour qui le frère du roi, adonné au vice napolitain, avait des tendresses spéciales, Lully ne les supporta pas, il fit supprimer cette place. Charpentier composa alors diverses oeuvres et eut la bonne fortune de plaire au duc d'Orléans (plus tard le Régent) qui prit des leçons de musique avec lui et fit obtenir à son professeur la place de maitre de musique des Jésuites.

Sa "Médée", dont Thomas Corneille avait écrit le livret, fut un véritable événement.

On l'applaudit, non seulement à cause de la musique mais aussi à cause des machines employées qui montaient aux frises des choeurs chantant et dansant Cette "Médée" fut souvent reprise et compta longtemps comme une des meilleures du répertoire.

Il mourut en 1702, à soixante-huit ans, laissant une vingtaine d'oeuvres dont quelques-unes remarquables.....

Jean BERNARD.

(reproduction interdite).

Elle ne pouvait marcher qu'avec grande difficulté

Une dame du Québec a pris des Pilules Dodd pour les Reins et a été soulagée.

Mme Donat Dufour est maintenant très enthousiaste au sujet du grand remède canadien des reins.

Grosses Roches, P. Q., 8 décembre. (Spécial).— "Pendant à peu près un an, j'ai éprouvé de vives douleurs dans les reins", écrit Mme Donat Dufour, bien connue dans cette localité. "J'avais beaucoup de difficulté à marcher et parfois j'étais absolument incapable de le faire.

"Les remèdes que le docteur m'a donnés ne m'ont fait aucun bien. J'étais absolument découragé. Ayant lu l'Almanach Dodd, je remarquai que beaucoup de gens avaient trouvé du soulagement en prenant des Pilules Dodd pour les Reins. Le lendemain, j'en achetai une boite. Environ neuf jours après, je me sentais mieux. J'en ai acheté plusieurs boites depuis ce temps et je me sens maintenant très bien. Je fais tout mon ouvrage et je ne me sens jamais fatiguée. "J'aime toujours garder une boite de ces pilules à la maison"

Les Pilules Dodd pour les Reins démontrent leur valeur dans les formes les plus graves de maladie de reins, telles que mal de dos, rhumatisme, maux de vessie et troubles urinaires.

Insistez pour avoir les Dodd.

ST-BASILE

Décès. — Mercredi, le 30 novembre, est décédé, à l'âge de vingt ans, M. Jean-Bte Richard, fils de M. et Mme Ulric Richard.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses père et mère, six soeurs, la Révérende Sr Ste-Monique des SS. de l'Espérance, à Montréal; Mlles Cécile, Esther, Mariette, Madeleine, Isola; cinq frères: MM. Freddy, François, Rémi, Victor, Odilon.

Le service et la sépulture, ont eu lieu en notre église paroissiale, vendredi le deux decembre. L'assistance particulièrement nombreuse et émue avait tenu à rendre ce dernier hommage au disparu frappé en pleine jeunesse, en pleine illusion, et à la famille si cruellement éprouvée par la mort prématurée de ce fils aîné dont la vaillance s'alliait si bien à la distinction et sur lequel reposaient toutes les espérances. M. et Mme Richard, ainsi que toute leur famille voudront bien accepter notre plus sincère sympathie.

Sport. — La saison de Hockey, est officiellement ouverte à St-Basile, et déjà nos équipes ont quelques rencontres à leur crédit.

Va-et-vient. — Mme L. Lafleur, Québec, était l'invitée de M. et Mme O. Frenette, dimanche.

—M. P.-E. Jobin, Québec, de passage à St-Basile, dimanche dernier.

—M. Louis Gilbert, Québec, l'hôte du Lt.-Col. et Mme Alph. Gilbert, dimanche.

—Mme C. Lanouette était en ville, la semaine dernière.

—M. J.-Ulric Leclerc, professeur Québec, était l'invité de M. et Mme Victor Leclerc.

—M. Alb. Delâge, E. E. F., a passé le dimanche, dans sa famille.

—Mlle Suzanne Germain passe quelques semaines à St-Joseph d'Alma.

—Mme J. Bussière, Mlle E. Jacques, Québec; étaient de passage ici, la semaine dernière.

—Mme H. Piché, Mlle Laurentine Piché, sont à Montréal, pour les mois d'hiver.

L'IMMACULEE-CONCEPTION

MATER DEI

Le temple recueilli d'étincelles se dore
Et des grappes de feu courent au baldaquin,
Sur le frises, l'absde et sur le front divin
De la Mère de Dieu qu'un lis brillant odore.

Dont les cheveux bouclés sont ceints d'une auréole
Elle tient dans ses bras le céleste enfançon
Qui jette des flots d'or jusque sur son épaule
Et sur son voile bleu de larges floraisons.

Comme on est près de Dieu quand on s'approche d'Elle,
Plus rien ne nous effraie en ce monde pervers.
Elle fait fuir au vol le mal et les revers,
Et terrasse Satan du bout de sa semelle.

La paix et la douceur jaillissent sous ses pas
Et lorsque sa main s'ouvre, elle répand tant de grâces
Que la terre en émoi s'élance sur ses traces
Pour prier à genoux et sangloter tout bas.

Elle est Mere de Dieu ! Tout le ciel la contemple.
Il a puisé sa force avant de voir le jour
Et connu sa tendresse en sentant son coeur lourd,
Quand il vivait en elle ainsi que dans un temple.

Tout petit, Il a vu couler à ses côtés
Les jours ternes ou bleus et les nuits de la terre
Dans la maison fleurie, aimée et solitaire.
Qui gardait le secret de sa divinité.

Il a grandi dans l'ombre auprès d'Elle si pure !
Plus pure que le lis et l'angelique essaim
Des Trônes lumineux, des brûlants séraphins,
En extase devant sa terrestre figure.

— Envoi —

O Reine Immaculée ouvrez ce manteau bleu
J'approcherai mon coeur près du vôtre qui m'aime
Et ma muse inspirée écrira le poème
De votre amour pour nous, vierge, mère de Dieu !

Berthe d'IBERVILLE.

8 décembre 1932.

STE-MARGUERITE-DORCH.

Funérailles. — Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Beaudoin, cultivateur, décédé à la résidence de son fils, M. Arthur Beaudoin, à l'âge de 65 ans. Les funérailles ont eu lieu dans l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé H. Tremblay, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Gagnon, curé de St-Philémon, beau-frère du défunt. Le corbillard était conduit par M. Fred Labrecque. La croix était portée par M. J.-P. Carbonneau. Portaient le cercueil, MM. J.-A. Gagnon, Le Audet, Geo Roy, Clovis Carbonneau, Jos.-A. Boutin, Jos.-L. Roy. MM. les abbés Placide Gagnon et E. Gagnon, parents du défunt, étaient à l'orgue ce qui a permis de rendre avec plus de solennité le chant, partie à 2 voix, partie en grégorien. M. Laurent Gagnon, de Ste-Hénédine, a chanté le "De profundis". La chorale de la paroisse était au complet. Les soli furent rendus par MM. A. Deblois, R. Deblois, Ph. Ferland, W. Pelchat, Alfred Roy, A. Pomerleau, C. Gagnon. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (née Amanda Gagnon), six enfants, Joseph, Arthur, Marie, Laura, Antoinette et Marie-Anna. Conduisaient le deuil, outre les enfants du défunt, MM. Jos.-L. Gagnon J.-B. Gagnon, G. Lacasse, de Ste-Marguerite, M. l'abbé Arthur Gagnon, curé de St-Philémon, MM. Léo Prevost, Ed. Lachapelle, de Montréal; ses frères, MM. Arthur et Georges Beaudoin. On remarquait aussi MM. A. Bernier, Alf. Bernier, E. Feury, de St-Malachie, Ed. Carbonneau, Lévis, Omer Morin, S. Fortier, F. Audet, R. Brown, P. et C. Bilodeau, Jos. Mercier, Jos. Audet, Ap. Audet, de Ste-Claire, Jos. et Ad. Moore, de St-Anselme, Laurent et Léon Gagnon, Jos. Bisson, Alfred, Lionel et Alfredo Bernier de Ste-Hénédine, Josaphat, J.-Bte et G.-Albert Bilodeau, Québec, G.-L. Morency, St-Isidore et un grand nombre de personnes de la paroisse assistaient aux funérailles.

M. Emile Perreault avait la direction des funérailles.

Notre journal offre à la famille en deuil ses plus sincères sympathies.

CABANO

—Mlle Léona Martin, d'Edmundston, est actuellement en visite chez M. et Mme Emile Pelletier.

—M. Cyprien Zayka, de la compagnie du Téléphone Bell, de Montréal, était en voyage d'affaires, la semaine dernière à Cabano.

—Mlle Madeleine Sirois, est revenue d'un voyage de quelques semaines à Edmondston.

—M. Gaston Bouchard, sergent détective du bureau de la Sûreté de Montréal, était de passage, dernièrement, à Cabano, l'invité de Mlle E. Aubé.

—M. T. Bell est actuellement en visite chez ses parents et amis à Edmundston.

—M. le notaire J.-M. Béchard était en voyage d'affaires, la semaine dernière, à Rivière-du-Loup.

—M. Robert Ouellet, de Québec, était en visite, dernièrement, chez M. et Mme L. Leclerc.

Décès d'une jeune femme de Cabano. — A l'hôpital Sacré-Coeur de Rivière-du-Loup, est décédée mardi dernier, Dame Charles Turcotte, (née Antoinette Laplante), de Cabano. Mme Turcotte n'était âgée que de 22 ans et souffrait depuis huit mois, avec grande patience et résignation. Elle mourut dans une piété vraiment édifiante, et ses derniers mots furent des paroles de consolation à l'adresse de sa mère et de son époux, dans l'épreuve que Dieu leur envoyait.

La défunte laisse en plus de son époux inconsolable, une fillette de sept mois; sa mère, Mme M. Laplante; trois soeurs, Mme Emile Dumont, (Elianne), d'Edmundston, Anna et Blanche; trois frères, Emile, Achille et Albert, tous de Cabano.

Très connue et estimée, la défunte eut des funérailles imposantes, auxquelles prirent part de nombreux parents et amis, comme dernier témoignage de regrets et de considération, et de nombreuses marques de sympathie furent reçues par la famille à laquelles nous joignons les nôtres.

RICHMOND

Va-et-vient. — Mlle Eveline Leblanc, de Victoriaville, était de passage à Richmond la semaine dernière.

—Mlle Jeannette St-Cyr et Mme Aimé Parenteau se rendaient à Parenteau, chez les Pères Blancs d'Afrique.

—Mlle S. Auger était à Windsor Mills ces jours derniers.

—Mlle Aline Petit est retournée à Sherbrooke après avoir passé une secousse chez sa cousine Mlle A. Choyer.

—Mlle Thérèse Landry qui demeure pour quelque temps chez sa tante à Drummondville visitait ses parents dernièrement.

—M. et Mme P. Ouellette étaient de passage à Coaticook dimanche dernier.

—Mlles ernande Landry et Germaine Côté ainsi que MM. Paul Préfontaine et J. L'Heureux tous de Windsor Mills étaient de passage à Richmond hier.

—M. Omer Fortin est de retour d'un voyage à Québec.

—M. et Mme A.-D. Landry, se rendaient à Drummondville visiter le père de M. Dandry qui est retenu à l'hôpital depuis quelque temps des suites d'un accident de machine.

—M. Omer Fortin a déménagé son atelier pour rembourrage de meubles dans la bâtisse de M. A. Marcotte et il espère que les citoyens de Richmond l'encourageront comme dans le passé.

—M. O. Dumouchel, voyageur de commerce, était à Richmond par affaires.

EAST BROUGHTON

Joyeuse réunion. — Samedi dernier, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient à la résidence de M. Ephrem Fecteau pour fêter le soixante treizième anniversaire de sa naissance. Etaient présents: M. Ephrem Fecteau, d'East-Broughton; M. et Mme L.-R. Cyr, de Lemesurier; M. et Mme W. Landry, de Lyster, M. et Mme Edouard Doyon, de Thetford-Mines; M. et Mme Alvalardo Doyon, de Thetford Mines, M. Jos. Savoie, Mme Noé Tanguay, de St-Pierre de Broughton; Mme Napoléon Grenier, de Beauport Est; M. Th. Fecteau, d'East-Broughton; M. A. Doyon MM. Jos. Rodrigue, J. Emery, J.-B. Blais, M. et Mme Lauréat Gagné, M. et Mme Ph. Desrochers, M. et Mme Rolland Poiré, M. et Mme A. Fournier, M. et Mme A. Ardouin, M. et Mme Emile Doyon, M. et Mme Raoul Paré, tous de Thetford; M. et Mme J.-G. Roy, de Lyster, M. et Mme E. Robert d'East-Broughton; Mlle Juliette Dallaire, Mlle Cécile Breton, Mlle Justin Dallaire, Mlle Huguette Doyon, de Thetford Mines; Mlle Rita Savoie de Beauport Est; Mlle Maria Richard, de Robertson; Mlle Jeannette Laflamme, Bernington Vt.; M. Gérard Savoie de St-Pierre de Broughton, M. Lionel Métivier, MM. Bernadin Dallaire, L.-P. Godbout, de Thetford Mines; MM. W. Savoie Albert Turcotte, de St-Pierre de Broughton; MM. Paul Landry, Lionel Poiré, de Thetford Mines.

Un petit compliment fut dit par M. Paul Landry et Mlle Huguette Doyon, petit-fils et petite-fille du héros de la fête.

Un magnifique cadeau fut aussi présenté. Il y eut chant, musique, guitare violon, accordéon et piano. Vers minuit, un succulent goûter fut servi et tous s'amusèrent de plus en plus avec un entrain de plaisir et de joie jusqu'aux premières lueurs du jour où l'on songea à se séparer apportant un bon souvenir de cette amusante soirée.

J'Y ETAIS.

STE-AURELIE

Naissance. — M. et Mme Léon Giguère font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Marcel, Victor.

Parrain et marraine: M. et Mme Paul Giguère, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Honoré Drouin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un bébé.

Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Maranda.

Va-et-vient. — M. Henri Paquin, M. et Mme Ant. Breton et leurs enfants Roch, Marc, Ghislaine, Madeleine, tous de St-Raphael, étaient de passage chez M. Jean Giguère dimanche le 6.

—M. Drolet, inspecteur d'école, est venu visiter nos classes dernièrement.

—Mlles Clarida, Maria, Julia, Rosedelima Auclair rendaient à Mlles Alma et Thérèse Thireau dernièrement.

—M. Onésime Morin était à St-Joseph par affaires.

—Mlle Blanche Paquet était en voyage d'affaire à Québec lundi, le 14.

—M. l'abbé P. Crépault, curé de St-Evariste M. et Mme W. Gilbert, N. P., et Mlle Player, étaient de passage au presbytère les invités de M. le curé.

—MM. Adrien Paquin, Fernand Boutin et Antonio Breton étaient en voyage par ici chez M. Jean Giguère.

—M. Le Curé Léon Fortin et MM. Charles Roy et Louis Giguère sont allés à Québec par affaires.

LE ROMAN DE MOEURS

(Service de la Presse Associée)

L'après-guerre, qui apparaîtra si curieuse aux générations futures, commence à trouver ses historiens. Et naturellement, ce sont les romanciers qui précèdent les essayistes. Témoin, ce roman de Pierre-René Wolf, le "Sac-d'Or", dont le récit tragique oppose deux bourgeoisies, celle d'hier, la haute bourgeoisie industrielle du Second Empire qui, lentement stérilisée, achève sa destinée; la seconde, nouvelle venue qui, trop brusquement enrichie par la guerre a perdu tout son équilibre dans son effravant désir de jouissance.

C'est tout le conflit d'une époque dont on sent le tragique au travers de ce roman.

LA PLUS GRANDE VALEUR EN RADIO

Ce Joli

RADIO PHILCO

Un véritable modèle 1933

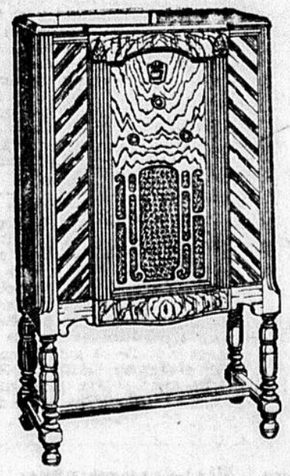

$59.95

(Complet)

SUPERHETERODYNE

EQUILIBRE

LAMPES BALANCEES

COMPRENANT TROIS

"SCREEN-GRID"

LAMPE PENTODE

CHASSIS A DOUBLE POUVOIR

HAUT PARLEUR DYNAMIQUE PERFECTIONNE

CADRAN INDEX DE POSTES ILLUMINE

CONDENSATEUR ET CHASSIS MONTES SUR COUSSINS DE CAOUTCHOUC

SELECTIVITE ETONNANTE A TOUS LES POINTS DU CADRAN

SON DE HAUTE QUALITE

ECHELLE DE GRANDE DISTANCE

TERMES FACILES

$5.00 Comptant

$5.00 par mois

Exactement tel qu'illustré.

LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED

PIANOS RADIOS ORGANS

E.-H. DROLET — GERANT

201-203, RUE ST-JEAN

QUEBEC

MONTREAL — TROIS-RIVIERES — OTTAWA — KINGSTON — CORNWALL

Pour NEW YORK PHILADELPHIE BALTIMORE et WASHINGTON

Ne manquez pas d'emprunter ce train fameux pour vous rendre à Washington. Vous passerez par Hartford, New Haven, New York (gare Penn.), Philadelphie et Baltimore. Correspondance commode à New York pour la plage fashionable d'Atlantic City, sans changement de gare.

M-407

Wagon-compartiments-salon (club), wagons-lits et wagon-couchettes (à deux lits). Wagon-restaurant de Springfield à New York et Washington. Voitures de première classe.

par le WASHINGTONIAN

Le train de communication laisse la Gare du Palais à 3.15 p.m., tous les jours (heure solaire).

Renseignements complets aux Bureaux des Billets, en Ville, 10, rue Ste-Anne, et Hôtel St-Roch, Tél. 2-8201.

CANADIEN NATIONAL

CADEAU IDEAL

Pour la Famille

Aux Meilleures Conditions chez

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE

142 St-Joseph

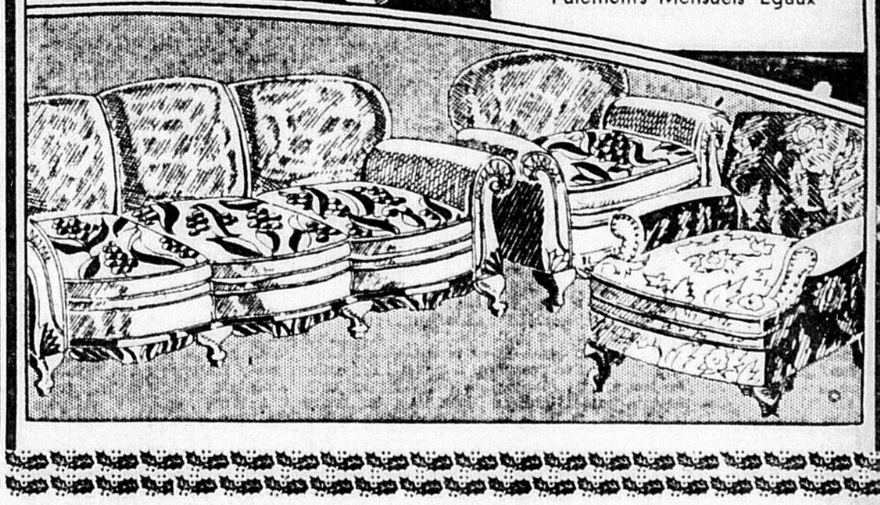

Votre Choix

dans

Trois Nouveaux Styles

et

Six Couvertures

Valeurs de $195.

Voici une aubaine que vous devez saisir sans hésitation ! Ces Chesterfields, manufacturés par Snyder's, peuvent être fournis avec couverture en Repp de très bonne qualité, uni ou fleuri, ou en beau Mohair taupe; tous sont avec coussins reversibles et boiserie en noyer sculpté. Vous avez le choix, à.....

$98.- COMPTANT

Ou, $10 comptant et 12 Paiements Mensuels Egaux

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC

Episode No 528

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger.

Les Castors ont annulé 2 à 2 avec New-Haven hier

QUEBEC EST MONTE EN QUATRIEME PLACE A LA SUITE DE CETTE PARTIE

Les Castors ont débuté en lions, dans la première période, faiblirent considérablement sur la défense, dans la seconde, mais se retrouvèrent dans la troisième pour égaliser le score par l'entremise de Giroux, après une descente rapide de Madden.—Dubé avait compté au début de la partie sur un assist de Toupin.—Doran et Wilson ont fourni les deux points du New-Haven, dans la deuxième période. — Rodden, Callighan et Lamontagne ont été en évidence.

SECONDE PARTIE VENDREDI

(PAR LIONEL LEBEL)

Après une deuxième période pitoyable, les Castors ont retrouvé leur brio des joutes du début de saison, et ont scoré pour combler le déficit d'un point causé par les buts de Doran et Wilson, dans la seconde période, après que Dubé eut mis les Castors en avant, à bonne heure, dans la première session.

Dans la période supplémentaire, ils ont été à la hauteur de la situation et auraient même dû compter un point (c'est très conservateur, ce chiffre-là), s'ils avaient été moins malchanceux.

Emile Lamontagne a tenu les Aigles en échec pendant la deuxième partie d premier "vingt", et pendant le second, alors qu'on l'assaillait de toutes parts, cependant que la défense du Québec donnait des signes d'une faiblesse surprenante. N'eut-ce été d'Emile, les Castors seraient à la queue de la ligue ce matin, et sans discussion aucune.

Maintenant, ils occupent la quatrième position, en arrière du Springfield et du New-Haven, qui se trouvent égaux en troisième. Encore une fois, Providence se trouve relégué dans la cave du circuit Dooley.

La foule s'est montrée hostile au gérant-coach Halpin, dans la seconde période, et jusqu'au moment où Giroux scora le point pour égaliser, vers la fin de lao trisième. Je crois que cela a dû faire de la peine à Roy, car vraiment, il fait bien son possible, et ne peut faire mieux avec l'équipe qu'il a à piloter.

Certains amateurs semblent un peu oublier que le Québec, avec des ressources plutôt limitées, ne peut guère concurrencer chances égales avec les groupes de millionnaires qui ont en mains les clubs américains depuis six années.

L'édition 1932-33 des Castors n'est pas encore vieille d'un mois. Donnons à Jobin et à Garneau une chance de contruire une équipe.

Eddie Rodden s'est révélé au public hier soir par ses courses rapides, son brillant stick-handling et son jugement quand il s'agissait de faire des passes. Jacques Toupin a aussi été très surprenant, cependant que Patsy Callighen nous a paru être le seul joueur de défense à jouer à la fois effectivement et régulièrement. Patsy a eu quelques punitions, mais chaque fois, ce fut pour sauver un point.

Les Castors joueront de nouveau vendredi soir contre les chandails étoilés. Il se pourrait fort bien qu'il y ait des changements sur l'équipe d'ici là.

ALIGNEMENT

QUEBEC		NEW HAVEN
	Buts	
Lamontagne		Forbes
	Défenses	
Callighen		Speyer
Himes		Pringle
	Centres	
Ward		Burmeister
	Ailes D.	
Toupin		Kuhn
	Ailes G.	
Dubé		R. Jackson

Subs. Québec : Chouinard, Kinsella, Giroux, Rodden, McCabe, McIntyre, Madden et Savard.

Subs. New Haven : Roberts, Doran, Radley, L. Jackson, Thornstein, Wilson, Padden, Whittles, Picketts.

Arbitres : A. Martineau et Jean-Louis Dussault.

PREMIERE PERIODE

La ligne Ward-Toupin-Dubé est sur la glace avec Himes et Callighen contre Burmeister-Kuhn-Jackson. Pringle et Speyer sont sur la défense. Lamontagne et Forbes sont devant les filets des deux clubs.

Les Castors débutent rondement. Jackson fait tomber Ward, et va sur le banc. Speyer s'amuse trop en arrière de la cage des visiteurs, et l'arbitre Jean-Louis Dussault l'envoie sur le banc. Jouant à court de deux hommes, les Aigles sont assaillis rondement par les locaux. Après trois minutes de jeu, environ, Jules Dubé reçoit une passe de Jacques Toupin qui lui permet de scorer le premier point des Castors. Il y a de l'enthousiasme dans la foule. Rodden, McIntyre et McCabe ont des descentes ultra-rapides, et sèment l'anxiété dans les rangs adverses. Patsy Callighen a avec Giroux une montée qui vient près de produire un autre point pour les Castors. New-Haven envoie un homme de trop sur la glace, et Dussault l'envoie au pénitencier. C'est Speyer, qui vient d'en sortir. Pendant quelques minutes, après le retour de Speyer, les deux clubs conservent généralement la rondelle au centre de la glace. La ligne Ward-Toupin-Dubé joue brillamment pendant une minute. Callighen retient Whittles, qui s'approchait de Lamontagne, et va sur le banc. Whittles, Picketts et Kuhn forcent la note pendant son absence, et Lamontagne est forcé de faire plusieurs arrêts sur des lancers durement bien placés. Patsy revient, et aucun dommage n'a été fait. McCabe a des "balounes" qui ont le don d'ennuyer Forbes. Rodden fait tomber Jackson, et va sur le banc. Quatre adversaires sont dans la zone de défense des Castors. Burmeister a le caoutchouc, et s'approche de près de Lamontagne qui sauve brillamment. Himes, bien que sur la glace, empêche de s'emparer du retour. La première période se termine au score de 1 à 0 pour les Castors.

DEUXIEME PERIODE

La ligne Chouinard-Kinsella-Giroux débute plutôt lentement, cependant que Burmeister, Kuhn et Red Jackson foncent un peu pour lancer de loin sur Lamontagne. Les lignes sont remaniées. Doran part de la défense des visiteurs, sur un "break", et contourne Savard pour venir déjouer Lamontagne avec un lancer de près, en 5 minutes et 17 secondes. Ward et Toupin ont une combinaison qui vient près de produire un point. Dubé se fait expulser en même temps que Picketts pour une prise de becs ! Radley descend alors quil ne reste plus que Callighen sur la défense locale. Patsy lui fait exécuter une pirouette... légale qui n'est pas de paille. Patsy a avec McIntyre une descente un peu énervante pour le gardien de buts du New-Haven. McCabe fait une passe un peu "erratique" dans la zone de défense adverse, avec le résultat qu'une descente entre Kuhn et Burmeister permet à celui-ci de se présenter seul devant Lamontagne qui fait un arrêt miraculeux. Les "breaks' se suivent rapidement. McCabe crochette Burmeister et va sur le banc. La zone de défense des Castors est envahie par les chandails étoilés. Callighen est d'une solidité épatante sur la défense locale. Callighen et Himes montent ensemble et se font arrêter à la ligne bleue des visiteurs. Pringle descend sur un "break", flanqué de Wilson et de L. Jackson. Wilson compte sur l'assist de ces deux joueurs. Picketts donne un "six pouces" à Callighen, mais l'arbitre Dussault le voit à temps et l'expédie sur le banc. Rodden, Giroux et Toupin viennent près de compter au cours d'une mêlée qui se termine par un "amoncellement" de joueurs.

Les New-Haven Eagles mènent maintenant par 2 à 1.

TROISIEME PERIODE

Les Aigles semblent vouloir jouer sur la défensive. On fait un mauvais accueil au coach des Castors. La ligne Ward-Toupin-Dubé essaie différentes combinaisons, mais ne peut s'approcher de la cage des visiteurs. Red Jackson descend et se fait prendre en sandwich entre Callighen et Himes. Il reste étendu sur la glace. Il est probablement tombé tête première. Il prend la direction de la chambre des visiteurs, et le jeu reprend. Rodden a un lancer de la ligne bleue sur Forbes, et McCabe vient près de compter sur le rebound. Lamontagne sauve seul un lancer de près de Kuhn en se couchant. McIntyre fait tomber Burmeister qui descendait à toute vitesse vers la défense locale, et va au pénitencier. Les deux clubs s'enlèvent la rondelle au centre de la glace pendant quelques minutes, puis McIntyre descend rapidement pour se faire bousculer par Padden, à la défense adverse. La "kid line" des Castors fait essuyer à Forbes un bombardement intensif durant l'absence de Padden. Ce joueur revient en scène, mais il y a des minutes d'excitation fournies par la brillante performance de Forbes devant la cage des Aigles. Les cinq joueurs des Castors sont dans la zone de défense des visiteurs. On applaudit Callighen lorsqu'il retourne sur le banc du Québec pour être remplacé par Himes. Wilson descend seul, dépasse Himes, qui se trouve seul avec Lamontagne, mais lance à côté de la cage. Il ne reste plus que six minutes de jeu. Rodden passe à McCabe qui fait une passe de toute beauté devant la cage adverse, mais McIntyre est trop loin. Madden descend finalement en trombe, au centre de la glace, fait une passe de toute beauté en arrière des défenses, et Giroux, qui a contourné la défense, prend Forbes en défaut pour égaliser le score en 15 minutes et 40 secondes. Il y a des chapeaux et des programmes lancés sur la glace, au cours de la démonstration qui s'ensuit. Toupin descend sur un "break", et est retenu par Speyer, au moment où il se préparait à lancer de près sur Forbes. Les Castors ont quatre hommes à l'attaque au son de la cloche, et menacent les buts du New-Haven.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

Speyer revient sur la glace. Picketts reçoit une passe de Whittles, mais elle est rappelée à la ligne bleue. Himes essaie de prendre Whittles avec son coude, mais manque. L'arbitre ne le manque pas. McIntyre fait une descente suivie d'un lancer qui vient près de prendre Forbes en défaut. Les visiteurs envoient quatre hommes à l'attaque. Pringle descend flanqué de Wilson Celui-ci ne peut prendre le contrôle du disque en avant de la cage de Lamontagne, et reçoit en même temps un body-check d'Emile qui va à sa rencontre. Il va s'allonger sur la glace. Burmeister échappe la rondelle, alors qu'il est poursuivi par Toupin. Jacques se présente seul devant Forbes, mais ne peut le prendre en défaut. Les "breks" se suivent rapidement. Madden fait passe de toute beauté à Ward qui lance de près, mais sans succès, sur Forbes. "Ti-Jules" Dubé a la même chance quelques secondes après. Il ne reste plus qu'une minute de jeu. Rodden fait une montée sensationnelle qui lui permet de lancer dangereusement sur Forbes, juste avant le gong final.

SOMMAIRE

Première période

1 — Québec, Dubé (Toupin) 3.05

Punitions : Jackson, Speyer (2), Callighen et Rodden.

Deuxième période

2 — New Haven Doran 5.17

3 — New Haven, Wilson (Pringle-L. Jackson) 17.51

Punitions : Picketts (2), Dubé et McCabe.

Troisième période

4 — Québec, Giroux (Madden) 15.40

Punitions : McIntyre, Padden et Speyer.

Supplémentaire

Pas de points.

Punitions : Himes.

Lancers : Québec : 9-6-13-7—35

New Haven 11-12 6-5—34

LE DOG-DERBY DE ST-MALO

Le "dog-derby" de St-Malo sera couru le 8 janvier. Huit inscriptions sont déjà entrées.

Voici le parcours que suivra la course : rue Marie de l'Incarnation, en face de l'Adanac Oil ; Pont Marie de l'Incarnation ; route des Commissaires ; Route de la Savane ; Boulevard des Alliés ; 1ère Avenue ; Chemin Charlesbourg; rang St-Joseph de Loretteville ; l'Ormière ; Les Saules ; Nord des Rivières ; Pont Scott ; rue St-Vallier.

La course se terminera en face de la residence de M. Léo Légaré.

Pour tout renseignement, s'adresser au bureau d'information, 1090 1-2, St-Vallier.

LE HOCKEY

CE SOIR

CANADO-AMERICAINE :
Springfield à Philadelphie

GROUPE SENIOR :
Royal vs Victoria
Canadien vs Columbus

DEMAIN SOIR

LA N. H. L. :
Canadiens à Ottawa
Toronto à Maroons
Détroit à Chicago

INTERNATIONALE :
Cleveland à Détroit
Buffalo à London.

CANADO-AMERICAINE :
Boston à Providence

A QUEBEC :
Lafontaine vs Soleil

LA PATINOIRE DE ST-PASCAL BAYLON

Les fervents du patin seront sans doute heureux d'apprendre que la patinoire de St-Pascal-Baylon est maintenant ouverte au public. Il y aura patinage tous les soirs aux accords d'une musique entraînante. Cette patinoire est aussi à la disposition des clubs de hockey de la ville et des environs. La patinoire est située tout près de la station du feu de St-Pascal-Baylon. Les tramways du Kent House arrêtent à deux pas de cette patinoire. Pour informations, s'adresser à Charles Loupret, tél. 4-4338.

L'HOTEL DE VILLE

Tous les joueurs du club de l'Hôtel de Ville sont convoqués pour ce soir, à 8 heures précises à la loge du club, à l'Aréna.

ON JOUERA LE DOUBLE MIXTE CE SOIR ET LES SEMI-FINALES DEMAIN AU QUE. WINTER CLUB

Aucun échec important n'a été enregistré hier soir dans les premières rondes de badminton du district, pour le double des dames et des messieurs.—Le double mixte commencera ce soir et on se rendra jusqu'à la semi-finale.—Toutes les semi-finales seront jouées demain soir.

LES FINALES AUJOURD'HUI

Le tournoi pour les championnats de badminton de la cité et du district de Québec, qui se tient actuellement sur les courts du Quebec Winter Club, entrera demain soir dans une phase particulièrement intéressante.

En effet, les semi-finales des cinq différentes sections du tournoi sont à l'affiche pour demain, et promettent de fournir des parties excitantes à la galerie nombreuse et sélecte que l'on remarque généralement au Winter Club.

Les finales sont cédulées pour vendredi soir.

—o—

Ce soir, le double mixte sera expédié jusqu'à la semi-finale, exclusivement.

—o—

Les parties d'hier soir, dans les tournois double pour dames et messieurs, n'ont fourni aucune défaite retentissante. Comme résultat de ces parties, les équipes suivantes sont rendues en semi-finale.

Mlles Y. Gagnon et G. Papineau, qui joueront contre Mlles Marjorie Swift et Jeanne Dupré, ainsi que Mme Lancaster et Mlle Brunet, qui rencontreront Mlles Marguerite Delâge et A. Boivin.

—o—

Chez les messieurs, Ernie Lafferty et G.-S. Henderson sont rendus en semi-finale, dans le haut du tableau, où ils auront à faire face à une équipe de jeunes composée de F. F. DesRivières, et de Marc Turcot, qui a éliminé le champion Lafferty, dans la première ronde du tournoi simple, lundi soir.

Dans l'autre partie du tableau, Horace Coulombe et G.-H. Henderson rencontreront A.-B. Scott et R.-M. McWilliams.

—o—

A.-A. Labrecque jouera contre le jeune Marc Turcot, demain, dans la semi-finale du tournoi simple des messieurs, cependant que dans le bas du tableau, G.-S. Rattray rencontrera G.-S. Henderson.

Chez les dames, Mlle Marguerite Delâge devra éliminer Mlle G. Papineau, pour se rendre en finale, cependant que sa jeune partenaire, en double, Mlle A. Bolvin, aura à se mesurer à la championne provinciale en simple, Mlle Marjorie Swift, dans le bas du tableau.

DOUBLE DES DAMES

Première ronde

Mme C. B. Dagneau et Mme R. Turcot vs Mme Ross et Mme Snelling, 15-0, 15-0.

Mme V. Perrin et Mlle M. Scott vs Mme C. Brown et Mlle J. Gagnon, 4-15, 15-7, 15-7.

Mlles M. Swift et J. Dupré vs Mme Mme Handsombody et Mlle K. Hall, 15-6, 15-5.

Mme H. D. Lancaster et Mlle M. Brunet vs Mlles R. Behm et H. Mulhalland, 15-7, 15-12.

Mmes L. Beaupré et G. Simard vs Mlles E. Simons et S. Levasseur, 15-3, 15-12.

Mme H. McKenna et Mlle U. Byrne vs Mmes A. W. Ahern et A. Boswell, 18-17, 15-11.

Deuxième ronde

Mlles J. Gagnon et G. Papineau vs Mmes C. B. Dagneau et R. Turcot, 15-5, 15-6.

M'le M. Swift et Mlle J. Dupré vs Mme J. N. Perrin et Mlle M. Scott, 15-3, 15-7.

Mme H. Lancaster et Mlle M. Brunet vs Mmes L. Beaupré et G. Simard, 15-4, 15-3.

Mlles M. Delâge et A. Boivin vs Mme H. McKenna et Mlle U. Byrne, 15-2, 15-1.

DOUBLE DES HOMMES

Première ronde

F. DesRivières et Marc Turcot vs J. Pinault et H. Kieffer, 9-15, 18-13, 1-15.

E. A. Wiggs et A. Roy vs H. M. Sewell et J. Laurie, 15-6, 15-3.

H. Marcotte et V. Dussault vs T. Bancroft et H. Lindsay, 15-5, 15-6.

A. E. P. Scott et A. W. Ahern vs J. E. Boudreau et C. B. Badley, 15-10, 15-4.

E. DesRivières et B. Cannon vs J. Perry et H. Simons, 15-2, 15-1.

Deuxième ronde

H. D. Ruthman et O. Laurie vs C. Fages et G. Donohue, 15-8, 15-8

P. Millette et J. Roberge vs F. DesRivières et Marc Turcot, 4-15, 14-18.

A. A. Labrecque et J. Turcot vs E. A. Wiggs et A. Royer, 15-7, 15-8

D. O'Donnell et Y. St-Jacques vs H. Marcotte et V. Dussault, 15-7, 15-3.

H. Coulombe et J. H. Henderson vs A. E. P. Scott et A. W. Ahern, 8-15, 15-8, 15-4.

A. B. Scott et R. McWilliams vs E. DesRivières et B. Cannon, 15-6, 17-15.

E. Miles et H. D. Lancaster vs D. S. Rattray et B. T. Denis, 10-15, 9-15.

E. Lafferty et G. S. Henderson vs H. Broff et R. C. Carr, 15-16 15-8.

Troisième ronde

E. Lafferty et G. S. Henderson vs H. O. Ruthman et O. Laurie, 15-11, 15-5.

F. DesRivières et M. Turcot vs A. A. Labrecque et J. Turcot, 15-1, 15-16.

H. Coulombe et G. N. Henderson vs D. O'Donnel et J. St-Jacques, 15-8, 15-9.

A. B. Scott et R. M. McWilliams vs D. S. Rattray et B. T. Denis, 15-6, 15-10.

CE SOIR

Double mixte

Mlle M. Delâge et G. S. Henderson, bye.

Mme C. Davie et D. S. Rattray, bye.

Mlle M. Brunet et A. Royer, bye.

Mlle R. Behm et O. Laurie, bye.

Mlle M. Scott et D. O'Donnell, bye.

Mme C. B. Dagneau et A. B. Scott vs Mme J. V. Perrin et E. A. Wiggs.

Mme C. Brown et M. T. Bancroft vs Mlle J. Amy et H. Lindsay.

Mme J. Simard et E. Miller vs Mlle J. Dupré et H. Coulombe.

Mlle Y. Gagnon et B. T. Denis vs Mme L. Beaupré et J. Pinaud.

Mme R. Turcot et R. McWilliams vs Mme H. D. Lancaster et J. E. Boudreau

Mlle H. Mulholland et G. Perry vs Mlle M. Gagnon et A. E. P. Scott.

M. et Mme A. W. Ahern vs Mlle G. Papineau et A. A. Labrecque.

Mlle C. McKenna et O. Angus, bye.

Mlle A. Boivin et J. Turcot, bye.

Mlle C. Côté et Y. St-Jacques, bye.

Mlle M. Swift et E. Lafferty, bye

THETFORD MINES ENREGISTRE DEUX VICTOIRES SUR LE PLESSISVILLE

Thetford Mines, 7. — Les Chappies, de Thetford Mines, ont vaincu le club de Plessisville deux fois consécutives.

Jeudi dernier, ils remportèrent la victoire par 5 à 4. La rondelle fut mise au jeu par l'hon. M. Lauréat Laplerre, accompagné de Son Honneur le maire T. Labbé et de M. O.-C. Smith, président honoraire des Chappies.

Dimanche dernier, le Plessisville perdit encore au score de 4 à 2.

Le Thetford Mines aimerait à rencontrer tout bon club qui voudra bien accepter de jouer.

AU CAPITOL

CARY GRANT, NANCY CARROLL et EDWARD WOODS, dans "Hot Saturday", au Capitol trois jours commençant demain avec le film Paramount Français "Une Etoile Disparait". Il est encore temps aujourd'hui de voir Marie Dressler et Polly Moran dans "Prosperity."

OUVERTURE DE LA LIGUE COM. JUNIOR

La ligue commerciale junior St-Grégoire-Montmorency fera l'ouverture de sa saison demain après-midi à 1 heure et demie. Le club J.-A. Mathieu recevra le club Hirondelle. A 3 heures, le même jour, le Côté recevra le Canadien.

LES LUTTEURS SERAIENT MIS AU RANCART?

New-York, 7. — (P.C.) Le sport de la lutte est en grand danger d'être banni du Madison Square Garden à la suite de la petite émeute qui y a éclaté hier soir dans une foule de 10,000 clients, lorsqu'on annonça que "Strangler" Lewis avait gagné sur un "foul" contre Ray Steel qui lui dirigea trop de right-crosses et d'uppercuts au cours des 32 minutes et 55 secondes que dura le match. La semi-finale fut loin d'être satisfaisante.

L'arbitre Eddie Forbes, les juges et les officiels, et Tom Marvin, un lutteur aux nerfs prime-sautiers, qui knockouta le promoteur Jack Curley dans l'arène, ont donné leurs versions de l'affaire, hier soir, devant les membres de la commission athlétique de l'état de New-York.

Steele a été suspendu pour 60 jours. Renato Gardini et John Ezko ont été suspendus indéfiniment La commission aurait voulu punir Marvin, mais elle ne le put, car ce gaillard n'avait pas de licence !

BOSTON DEFAIT AMERICANS 2-0

Boston, 7. — (P. C.) Les Bruins ont fourni un magnifique ralliement dans la période supplémentaire pour remporter la victoire sur les Americans par 2 à 0, hier soir.

Les New-Yorkais ont adopté leur politique défensive pendant 62 minutes, mais aussitôt que le jeu s'est ouvert, les Bruins fournirent des courses sensationnelles pour compter deux points. De ce fait, le Boston se trouve égal avec les Rangers

Dans la supplémentaire, l'Americans a fourni du beau jeu mais fut malchanceux dans ses lancers.

LE ZOUAVE

Vendredi soir, à 8 heures précises il y aura une assemblée générale des membres du club de raquetteurs Le Zouave, à la Salle Berthelot.

CITADEL BRICK SE REORGANISE

Le Citadel Brick, maintenant l'un des plus vieux clubs de hockey de la côte de Beaupré, entre maintenant dans sa huitième année.

Grâce à la coopération de la Citadel Brick Limitée, et malgré les difficultés financières, ce club pourra opérer de nouveau cet hiver. L'équipe sera formée de joueurs locaux, d'anciennes étoiles même qui tenteront un "come back" pour reprendre leur ancienne forme.

Le club Citadel Brick fera l'ouverture de la patinoire jeudi, le 8 courant, et profite de l'occasion pour lancer un défi à tout club de la ville et des environs. Informations, Ulric Huot, tél. 2-1710 s. 13.

LE LAFONTAINE ET LE SOLEIL VONT FOURNIR UN BON MATCH DEMAIN

C'est demain jeudi, qu'aura lieu la fameuse joute de hockey, entre les clubs Lafontaine de Montréal, (ligue Mont-Royal), et la populaire équipe du "Soleil" (Railway-Paper), Tous les amateurs connaissent la force des deux équipes, et savent aussi que les membres qui les composent sont tous des joueurs d'expérience et capables de donner une superbe démonstration de notre jeu national. Du côté du Lafontaine, des joueurs tels que Rocheleau, le gardien de buts; Shearer, Verdon, défenses; Hill, St-Michel, Octeau, Grant, Lapointe, Thibault, Seale, Leroux représentent une équipe de première force. Quant aux équipiers du "Soleil" on a été à même de juger de leur valeur depuis le commencement de la saison; Cauchon s'est affirmé un gardien de buts habile et capable de figurer contre n'importe quel club; Louis Leclair, "Papa" Viger, et "Farmer" Beaumont sur la défense ont une réputation qui n'est plus à faire; mais pourront-ils arrêter les brillantes attaques des équipiers du Lafontaine?... Ces deux fameuses lignes d'avants: Lavoie-Gauthier-Miville et Tondreau-Verret-Gérin, pourront-elles percer la défense Shearer-Verdon, qui est la plus redoutable de la ligue Mont-Royal?... C'est une partie qui promet de réelles sensations et la foule que l'on prévoit pour cette joute ne sera pas déçue.

M. Pierre Noel gérant de l'équipe locale, a téléphoné à Montréal, au gérant du Lafontaine à l'effet que celui-ci devra descendre à Québec, toute son équipe au complet, tel que convenu, comprenant les joueurs énumérés plus haut. M. Saucier lui a répondu que tous les joueurs seront sur la glace jeudi après-midi, que les parties cédulées pour Montréal, ce jour-là, ont été contremandées. Il a même ajouté: "notre arbitre Jean Sauvé sera là aussi".

Donc, les équipes seront au grand complet et les amateurs peuvent être assurés de voir une partie des plus intéressantes.

Une trentaine d'amateurs de Montmagny ont réservé leurs billets hier et un grand nombre d'autres viendront voir Tondreau du "Soleil" et Thibault du "Lafontaine" qui tous deux sont des citoyens de Montmagny.

Des billets ont été déposés chez Edg. Langlois, Jos. Hunt, rue St-Jean; J.-E. Giguère, rue St-Joseph, et chez Nap. Côté Boulevard des Fossés et Grant. Les prix seront les mêmes que le dimanche et un service d'ordre parfait sera établi pour éviter toute attente ou autre ennui.

INTERESSANTE SEANCE DE BOXE A BEAUCEVILLE SAMEDI SOIR

Pour la première fois, dans les annales de la boxe, à Beauceville, les amateurs verront un colosse s'attaquer au populaire Mack Morin, le bon poids-lourd de la place, dans une rencontre de 8 rondes de 2 minutes, qui servira de finale au programme de boxe, organisé sous les auspices du Club des "Millionnaires" de Beauceville, le 10 courant. Tiger White, du Nouveau-Brunswick, est l'homme en question. Il mesure 6 pieds 3 pouces 1-2, pèse 220 livres et il est âgé de 24 ans. Tiger White, n'a pas perdu une rencontre depuis qu'il est dans le rond, et il en est ainsi de Mack Morin, le solide poids-lourd de la région de la Beauce. Cette fois, Mack, aura à se surveiller s'il ne veut pas se faire endormir par les longs bras de White qui aura un avantage de 40 livres environ. Le promoteur de cette séance de boxe a dû consentir à garantir une bonne somme d'argent à Tiger White pour rencontrer Morin, par l'entremise de son matchmaker, Hubert Moisan Jr.

Les autres rencontres au programme seront les suivantes. Le populaire Gérard Patry, 147 livres, de Québec, rencontrera son plus sérieux rival dans la personne de Henri Ouellet, 145 livres, de Cap-Rouge, Qué. Ces deux boxeurs sont du type "rough and tumble". Henri Ouellet, avance à qui veut l'entendre que cette-fois-ci, il prendra sa revanche sur le dur gaucher qu'est Gérard Patry.

René Leclerc, 126 livres de Sherbrooke, aura comme adversaire le fougueux irlandais de Québec, Billy Green, 118 livres surnommé Irish Flash, par ses combats qu'il a livrés dans le passé, dans le Nouveau-Brunswick. Billy Green est le champion poids-coq du Nouveau-Brunswick et des Provinces Maritimes. Il a livré au-delà de 100 combats depuis qu'il a fait ses débuts dans le rond. Voici une autre rencontre qui devrait plaire aux amateurs, les plus difficiles à satisfaire. René Leclerc, a rencontré de bons adversaires tels que : Pancho Villa de Lewiston, et Young Burns, de Québec.

Le promoteur annoncera sur le journal de vendredi les deux préliminaires qui compléteront le programme. Cette séance de boxe aura lieu, samedi le 10 décembre 1932, à 8 h. 30 du soir dans la salle du Collège du Sacré-Coeur, de Beauceville. Les prix seront à la portée de toutes les bourses.

LE DON BOSCO

Le club de hockey de la Maison Don-Bosco a blanchi le Bellevue au score de 2 à 0 dans une partie très mouvementée, hier soir.

Ce soir le Don - Bosco rencontrera le Notre-Dame des Victoires, à 7 heures et demie.

PATINOIRE
Avenue Maisonneuve
Patinage tous les après-midis et soirs.
Tous les derniers succès musicaux.

Tous les soirs ainsi que l'après-midi, dimanche et fêtes . . $0.25
Après-midi, sur semaine . . $0.15
Billets de saison $3.00
TEL.: 4-0314

ELLE S'EST IMPOSE

La qualité extraordinaire de la "LAME BLEUE" lui a assuré une popularité écrasante. Ceci n'est pas un simple truc d'annonce, mais un fait établi. Essayez la "LAME BLEUE" et constatez pourquoi elle est une favorite au Canada.

La Lame Bleue est faite en sus de la Lame Gillette régulière vendue dans le paquet vert.

Vente de Pardessus

Représentant des réductions sur tout le stock de

10% à 33⅓%

Achetez maintenant votre pardessus—Vous aurez l'avantage de le choisir parmi un assortiment au complet. Styles élégants — Etoffes de la plus belle qualité—et des prix bien au-dessous de ce que vous vous attendez de payer pour pareils style et valeur. Trois groupes de valeurs extraordinaires !

Trois groupes de valeurs extraordinaires !

$19.75 $22.75 $24.75

Ce sont là des valeurs remarquables — des pardessus nouveaux que nous avons eu la chance d'acheter à un bas prix spécial— Tous les nouveaux genres sont représentés — pardessus à dos droit — modèles ajustés et modèles à ceinture en arrière. En gris Oxford, bleu et brun. Valant jusqu'à $50.

Payement à tempéramment

Achetez votre pardessus et ne faites qu'un versement initial — payez la balance par dix versements.

NOTRE MAGASIN SERA FERME DEMAIN.

Holt Renfrew & Co Limited

VICTOR DELAMARRE LUTTERA LUNDI SOIR A L'ASSIETTE

NOUVEAU CIRCUIT DE HOCKEY SUR LA COTE DE BEAUPRE

Des sportsmen sont en voie de former une ligue de hockey qui portera le nom de Circuit de la Côte de Beaupré.

On invitera plusieurs clubs à en faire partie, notamment le Giffard, le Beauport-Est, le Tourville, le Cardel Brick, le St-Grégoire et le Château-Richer.

Pour information, communiquer avec Ulric Dupont, tél. 2-1710 s. 13.

LE NATIONAL

Ce soir, à 7 heures 30, grande assemblée de tous les directeurs du club de hockey National. Cette assemblée aura lieu au restaurant chez Maurice, 962, rue St-Vallier. Cette assemblée regarde l'organisation du grand euchre-concert organisé par le National pour mardi, le 13 décembre, à la salle St-Pierre. Les cartes sont en vente au prix de 25 sous. Le club de hockey National, de la ligue des Bons Sports, joue dans le nom de la Quebec Delivery service comme amateur et est prêt à rencontrer tout club de la campagne ou de la ville. Pour informations, s'adresser à Marcel Pouliot, 1, rue St-Vallier, tél. 3-3919.

PALAIS MONTCALM

Mercredi, 14 Décembre

Le Conservatoire, Section d'opérettes, présentera

'LE PETIT DUC'

Opérette en 3 actes de C. Lecocq

Le plus grand spectacle de l'année.

Prix: 75c, 50c et 35c

Billets en vente chez Lavigueur & Hutchison, Gauvin & Courchesne, Cyr, Robitaille, rue St-Joseph.

Victor se déclare prêt à rencontrer qui que ce soit au cours de l'hiver

Le Roi de la Force reviendra dans l'arène pour la première fois depuis sa victoire sensationnelle sur Boris Demetroff, lundi soir à l'Assiette alors qu'il rencontrera Tarzan Steeves, 220 livres, champion de la Nouvelle-Ecosse, dans un assaut à une seule chute, limitée à 1 heure 30.—Vic Butland contre John Medluck, en semi-finale.—Le promoteur tente de matcher Parent avec Maurice Bertrand et Jos. Levasseur contre Lucien Sanfaçon—La chose ne semble pas facile.

DES PRIX ABSOLUMENT POPULAIRES

Victor Delamarre, l'homme fort du Lac Bouchette, que l'on a tour à tour surnommé le Samson Canadien et le Roi de la Force sera à l'Assiette, lundi soir prochain, pour défendre sa réputation et sa peau contre "Tarzan" Reeves, 220 livres, champion de la Nouvelle - Ecosse, dans un assaut d'une chute, limité à 1 heure 30.

Ce sera la première apparition de Victor dans une arène locale, depuis qu'une foule si considérable acclamait avec une admiration mêlée de crainte et d'effroi la sensationnelle victoire du célèbre homme fort canadien sur l'un des meilleurs hommes du clan Bowser : Boris Demetroff, qu'il coucha en quelque chose comme un peu plus de trois minutes.

Il est à peu près certain que l'Assiette sera un peu trop petite lundi soir, car, en plus de donner un programme avec des hommes bien connus, et surtout avec l'unique Victor Delamarre le jeune promoteur Edmond Hains a eu l'excellente idée de choisir une échelle de prix absolument populaire, soit $0.50 cts, $0.75 cts et $1.00 dans le ringside.

x x x

En semi-finale on reverra le populaire et scientifique Vic Butland, entraîneur de Delamarre, aux prises avec John Medluck, dans un assaut d'une seule chute, limité à 45 minutes.

x x x

La plus grande animosité règne entre Jos. Levasseur et Lucien Sanfaçon, et entre Parent et Maurice Bertrand. Le promoteur a cru bon de demander à chacun de ces hommes d'en venir aux prises lundi soir prochain, afin de régler entre eux une question de rivalité facile à comprendre. Ces messieurs se disent prêts à rencontrer leurs hommes, lorsqu'on leur en parle individuellement, mais il semble difficile d'obtenir deux signatures sur un même contrat.

Jos. Levasseur nous a adresse une lettre hier soir, dans laquelle il nous dit qu'il ne craint nullement Lucien Sanfaçon, et est prêt à le rencontrer lundi soir à l'Assiette. La réponse est maintenant à M. Sanfaçon. Les colonnes de ce journal lui sont toutes grandes ouvertes pour répondre.

x x x

Ces deux matchs seraient certainement très bien vus du public, car les hommes sont capables de lutter et surtout de fournir de l'action.

Il y a une chose certaine, c'est qu'ils devront lutter car le promoteur a promis d'arrêter les rencontres si aucun de ses hommes ne fait pas son possible. D'un autre côté, nous ne pensons pas que cela soit nécessaire, car les quatre gladiateurs en question s'en veulent tellement...

x x x

Delamarre veut lutter aussi souvent que possible cet hiver, afin de continuer à améliorer son style, et surtout afin de se garder en condition pour des matchs plus importants, à l'horizon pour l'été prochain.

"Je sais, dit-il, que je prends des risques de me faire battre, en prenant des hommes beaucoup plus pesants que moi, et je veux que les amateurs en tiennent compte, si jamais je me fais "coller". Mais, je ne refuserai jamais aucun adversaire, car il ne sera pas dit que Victor Delamarre a eu peur une seule fois dans sa vie."

"Mieux que cela, je vous dirai que j'offrirai aux hommes que je battrai un match-revanche, afin de leur prouver, ainsi qu'au public, que ce n'est pas par chance que j'aurai gagné".

Il est évident que le Roi de la Force ne veut pas badiner.

LE CLUB HURON

L'ouverture officielle du club de raquetteurs "Le Huron" aura lieu, à leurs salles, demain soir. Tous les raquetteurs, les amis du club ainsi que tous les membres de l'Union Locale sont cordialement invités, avec leurs amies, à cette soirée qui marquera l'ouverture de la saison 1932-1933. *Cette soirée sera sous la présidence de M. Fernando Gauvin.*

LES CANADIENS ONT ETE BATTUS HIER A N.-YORK

New York, 7. (P. C.) Le trio Cook-Boucher-Cook a été le grand facteur de la victoire des Rangers sur les Canadiens, hier soir, au score de 5 à 3. Les Cook scorèrent 4 des 5 points de leur club et Boucher fournit 3 assists.

Joliat compta 2 points pour les Habitants et Leduc compta le troisième. Malgré leur défaite, les Canadiens ont fait preuve de plus de vaillance que dans les dernières joutes encore un effort et on les retrouvera tels qu'on a l'habitude de les connaître.

ALIGNEMENT

Rangers:		Canadiens:
Aitkenhead	Buts	Hainsworth
E. Seibert	Défense	S. Mantha
Johnson	Défense	Burke
Boucher	Centre	Morenz
W. Cook	Aile D.	Gagnon
F. Cook	Aile G.	Joliat

Subs : Rangers : Somers, A. Siebert, Dillon, Voss, Keeling, Murdoch, Asmundson, Brennan et Heller.

Subs : Canadiens : Giroux, Larochelle, Mondou, G. Mantha, Gaudreault, Raymond, McCartney, Leduc et G. Carson.

Arbitres : Jack Cameron et Mike Rodden.

SOMMAIRE

Première période

1—Rangers, Dillon (A. Siebert et Somers) . 8:15
2—Canadiens, Joliat (Morenz et Gagnon) . . . 15:14
Punition : Aucune.

Deuxième période

3—Canadiens, Joliat 3:55
4—Rangers, F. Cook (Boucher) 4:36
5—Rangers, W. Cook (Boucher) 15:35
6—Rangers, F. Cook (W. Cook et Boucher) . . 16:50
Punitions : E. Siebert, Carson.

Troisième période

7—Canadiens, Leduc (Gagnon et Morenz) . . . 11:36
8—Rangers, W. Cook (F. Cook) 19:46
Punition : E. Siebert.

ESSAI SPORTIF

Le patin au Lac St-Jean

De ma fenêtre, je vois les gais patineurs qui glissent sur le miroir bleu du lac avec une cadence molle de danseurs. Quel effet unique donnent ces ombres gracieuses, bercées au même rythme dans toute cette immensité où l'on ne voit que du bleu: bleu du ciel à peine plus lumineux, par cette journée indécise d'automne, que le bleu de la glace lisse qui recouvre les eaux profondes du lac St-Jean. Cette griserie m'attire... Je veux devenir une de ces ombres mouvantes dont la hardiesse jette un défi inconscient et joyeux à l'épouvantable gouffre fixé dans sa rigidité par une bien fragile nappe de glace.

Je me risque... je m'élance, les yeux éblouis d'abord par cet infini bleu, où les ombres sont devenues de grands papillons semblant frôler la glace pour une envolée mystérieuse...

Bientôt, avec l'appui d'un bras robuste et discret, je ne connais plus cette frayeur morbide qui m'a saisie tout d'abord... je ne me sens plus cette petite chose anéantie par la grandeur des deux firmaments qui se rejoignent à l'horizon... je me mêle à toute cette jeunesse fébrile qui jouit avec surprise et enchantement des dispositions toutes spéciales de la froide saison et je suis heureuse d'une joie neuve et piquante.

Les couples évoluent toujours dans le calme profond et sournois de la nature entière. Insensiblement, les tons de bleu se sont alourdis de toutes les ombres qui jettent les dernières lueurs du jour. Grisés par leur course, les patineurs n'y prêtent pas attention. En de longs rangs serrés qui se rejoignent ils cherchent maintenant à briser la chaine de leurs bras tendus et la chute des plus faibles d'entre eux ranime leurs rires et leur gaieté.

Plus vite fatiguée, je suis sortie lentement de ce décor étrange et beau; toute imprégnée d'air pur et vaguement troublée par ce bleu sinistre qui semblait maintenant s'abattre sur mes épaules et me confondre à la nuit toute proche...

Petite Madame

Roberval, 2 déc. 1932.

CONCOURS DE BRIDGE

La première partie du concours de bridge organisé par Maurice Cantin aura lieu ce soir, à St-François d'Assise. Tous les membres du club devront se rendre chez l'organisateur, à 7 heures et demie.

LE CLUB ATHLETIQUE

Demain soir, il y aura concours de sauts pour les membres du club.

Dimanche, il y aura une assemblée de tous les membres chez M. Maurice Côté, 84, Latourelle, à 10 heures et 30, a. m.

A 2 heures, aura lieu une course de ski sur les champs de bataille. Départ au monument Wolfe.

La Compagnie Carmichael ENRG

Maison Essentiellement CANADIENNE-FRANÇAISE

AUJOURD'HUI

Vendredi et Samedi

APRES L'IMMACULEE-CONCEPTION

3 Grands Jours DE Débarras Final!

$7.95

Des valeurs jusqu'à $32.

PALETOTS —

Gris Herringbones et plusieurs déjà offerts à $14.50 et $19.50. Faible quantité dans chaque mesure mais tous de bonne qualité. $7.95

$14.50

Régulièrement $25. à $35.

PALETOTS —

Melton bleu-marin, collet étroit ou tempête et 165 autres de couleurs différentes et de fantaisie qui ne manqueront pas de vous donner satisfaction.

HABILLEMENTS —

Une cinquantaine seulement à ce prix mais de qualité insurpassable. Modèles des plus fantaisistes pour jeunes gens. Habits et gilet à simple et double croisures, pantalons ordinaires ou à tailles hautes. $14.50

$19.50

Qualité de luxe se vendant actuellement $35 à $55

PALETOTS —

Véritable poil de Llama, ligne spéciale et extraordinaire que nous venons de recevoir et toutes nos balances de lignes sans égard au prix. Sont compris, les Crombie, velours, llama, freize irlandais, etc., du plus beau fini.

HABILLEMENTS —

Tout ce qu'il y a de plus chic mais que nous ne voulons pas garder pour une autre année. C'est notre détermination. Serge botany 18 oz., worsted anglais, tweeds, gabardeens, etc. Qualité, coupe et fini garantis. Presque tous avec DEUX PANTALONS. $19.50

Il suffit de les voir pour se convaincre et comprendre que pour cette fois il est inutile même de

COMPARER!

113 rue St-Joseph :-: 303 rue St-Joseph

CLASSIC

Commençant Aujourd'hui

ROLAND TOUTAIN

dans

Blanc comme Neige

avec

René Koval et Henri Fabert

Aussi

Lena Rivers

avec Charlotte Henry

Autres sujets courts

Adm. Matinée : .12c—Dim Inclus — Soirées .25c

THEATRE RIALTO

Aujourd'hui et Demain

PROGRAMME DOUBLE

Une belle vue française avec Suzy Vernon et Marguerite Moreno dans

"MICHE"

aussi Gloria Swanson dans

"TO-NIGHT OR NEVER"

Actualités et comédie

CARTIER

D'aujourd'hui à Samedi

Programme double extra spécial

MARION DAVIES

BILLIE DOVE

Robert MONTGOMERY

Blondie of the Follies

avec JIMMY DURANTE, Zasu Pitts, James Gleason

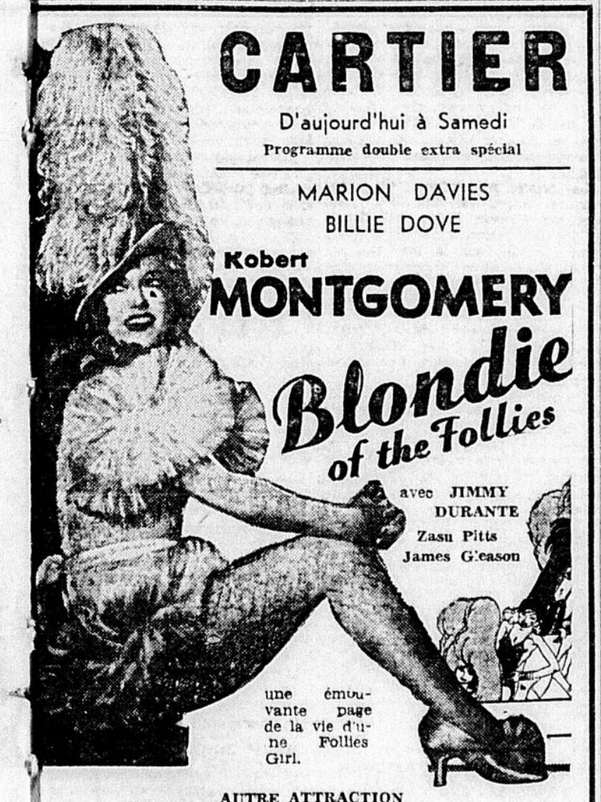

une émouvante page de la vie d'une Follies Girl.

AUTRE ATTRACTION

'MICHAEL & MARY'

avec HERBERT MARSHALL et EDNA BEST

EMPIRE

Aujourd'hui à Vendredi

Programme Double

THE "YELLOW TICKET"

avec Lionel Barrymore — Elissa Landi

aussi

THE HEART OF NEW-YORK

avec George Sidney et Ruth Hall

COMEDIE ET SUJETS COURTS

ADMISSION :

De 1.00 à 6.00 — .15c

De 6.00 à 11.00 — .25c

PALAIS MONTCALM

Le 8 DEC.

Le plus grand événement de l'automne.

2 CONCERTS

MATINEE ET SOIR

— Par —

LES PETITS CHANTEURS DE VIENNE

(Wiener Saengerknaben)

LA CHORALE D'ENFANTS LA PLUS CELEBRE AU MONDE ENTIER

Programmes uniques de musique religieuse et profane, et le petit opéra "Bastien et Bastienne", de Mozart, en costumes.

Prix. Soir : $1.50, $1.00 et 75c. Matinée : $1.00, 75c et 50c.

Billets maintenant en vente, au Palais Montcalm.

AU VICTORIA

Scène de "Those We Love", avec Mary Astor, Lilyan Tashman et Kenneth McKenna, au Victoria, d'aujourd'hui à vendredi, en même temps que "The Golden West", avec Helen Chandler et George O'Brien.

CAPITOL

Aujourd'hui à 1.15, 2.40, 7, 8 h. 50

Mat. 25c Soir 30c - 40c

Positivement votre dernière chance de voir l'incomparable

"PROSPERITE"

avec MARIE DRESSLER et POLLY MORAN

PROGRAMME de GALA POUR LA FETE

2 grands films demain

Représentation continue demain de 1 h. à 11 p.m.

UNE ETOILE DISPARAIT MYSTERIEUSEMENT

Qui l'a tuée? Voyez ce film qui se déroule dans le monde pittoresque d'un studio de Cinéma.

"UNE ETOILE DISPARAIT"

Un splendide film mystérieux français avec

SUZY VERNON

CONSTANT REMY et DREAN

Une actrice de fin-de-semaine joue et paye pour un

"HOT" SATURDAY

A Paramount Picture With NANCY CARROLL, CARY GRANT & RANDOLPH SCOTT

MAT. DEMAIN 25c, 35c Après 5.h 30c, 40c

FRANCAIS

Demain, Vendredi, Samedi

Vue Parlante Française

JEAN MURAT

— dans —

"77 RUE CHALGRIN"

aussi CHESTER MORRIS dans

"CORSAIR"

Dernière fois aujourd'hui

"Une NUIT au PARADIS"

aussi BOB STEEL dans

"TEXAS BUDDY"

Aujourd'hui, mat.: .10; soir.: .15

Samedi soir, à 11 heures

"Pas Sur La Bouche"

THEATRE PRINCESS

Aujourd'hui

COMEDIE MUSICALE

avec Exhauste, Passe-Partout, Tisoune, jr., Levi et 10 JOLIES DANSEUSES 10

Sur l'écran

RICHARD DIX, dans "THE LOST SQUADRON"

et "LIGHTNING WARRIOR" avec Rin-Tin-Tin

Ce soir :

CONCOURS de BEAUTE

PALAIS MONTCALM 12 DECEMBRE A 8 h. 30 P.M.

L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE QUEBEC

Dirigé par le Capitaine Chs. O'Neill

Concert Symphonique

Soliste : Mlle Anne Messinie, Pianiste

Ce concert annoncé pour le 11 décembre a été remis au 12 décembre. Les billets déjà vendus sont valables pour ce jour. Dans l'impossibilité d'assister au concert le 12, l'argent sera remis aux personnes qui ont acheté les billets pour le 11 décembre.

VICTORIA

D'aujourd'hui à vendredi

Deux bons films.

THOSE WE LOVE

avec Mary Astor, Lilyan Tashman, Kenneth MacKenna

Un drame des moeurs modernes.

Le manque de vertu abolira-t-il le mariage?

Autre attraction

HELEN CHANDLER et GEORGE O'BRIEN dans "The Golden West"

Les Cinémas de France-Film

CANADIEN

Demain et Vendredi

La ravissante KATE de NAGY dans

"LE PRINCE CHARMANT"

avec MARC DANTZER et LUCIEN BAROUX

Production U.F.A.

10 déc. Samedi

2 Grands films exclusifs 2

"MA FEMME HOMME D'AFFAIRES"

avec Renée Devillers et Pasquali

Film U.F.A.

En programme double avec

"Le FILS de L'AUTRE"

avec JEANNE HELBLING

IMPERIAL

Demain et Vendredi

"MANNEQUIN DE PARIS"

avec JEANNE HELBLING

Programme double avec

"LES 4 VAGABONDS"

avec ALICE TISSOT

COMMENCANT SAMEDI

Les Films OSSO présentent

L'AIGLON

d'après le chef-d'oeuvre de Rostand

Aussi au programme

"LA CROIX DU SUD"

avec CHS. DE ROCHE

L'EVENEMENT vous offre chaque semaine 60 Billets Gratis pour les représentations au

CINEMA IMPERIAL

VOICI COMMENT:...

"L'Evénement" publie chaque jour les noms de six lecteurs réguliers de "L'Evénement". Les noms de ces invités sont disséminés parmi les petites annonces classifiées.

DES MAINTENANT:...

Lisez la section des Petites Annonces. Votre nom figure peut-être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.

QUAND VOUS Y AUREZ TROUVE VOTRE NOM:

Rendez-vous de suite au bureau de L'EVENEMENT, rue de la Fabrique, et vous recevrez deux billets simples, valides seulement le jour même pour la représentation du Cinéma Impérial.

REGARDEZ DE SUITE:...

LES PETITES ANNONCES ET SI VOTRE NOM APPARAIT, VENEZ CHERCHER VOS DEUX BILLETS DE FAVEUR POUR VOIR LA REPRESENTATION SUIVANTE:

"MANNEQUIN DE PARIS"

et

"LES QUATRE VAGABONDS"

Plus de clients en perspective, que vous avez le temps d'en voir vous attendent ici

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

26 SUCCURSALES
où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau:

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél.	2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél.	2-6335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, 77 rue St-Cléophas, Ville de Beauport . . . . Tél.	2-7947
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Valier. Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph Tél.	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François Tél.	3-0032
RENE DION, 786 rue St-Valier . . . . Tél.	4-0473
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph Tél.	3-0809
Pharmacie J. U. DEMERS 430 rue St-Jean... Tél.	2-6105
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier	4-0421
JOS COTE (Ltée)	
Succursale No 1, 50 rue de la Couronne. Tél.	4-0243
Succursale No 2, 26 rue St-Jean Tél.	4-0574
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél.:	2-3130
Succursale No 4, 15 rue Buade. Public Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459 St-Joseph Tél.	4-0592
Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph Public Tél.	4-0062
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél.	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph. Tél.	4-0404
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue Tél.	4-0623
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Public Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.	4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul Tél.	2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . . . Tél.	2-6412

DEMANDES

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français sténographie, comptabilité Cours commercial complet classique préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS No 8 rue St-Stanislas tél. 2-7490 154-26—11

COLLEGE WALLACE No 96 rue St-Jean tél 2-4545 Des cours commercial classique, économique, technique et industriel J.-W. WALLACE C. E. principal 148-26—11

COURS D'ANGLAIS avec records pour phonographe à vendre pour $15.00 le tout en parfait ordre TEL.: 7313 162-6—54

CLASSE PRIVEE Spécialités sténographie bilingue diplômes accordés français anglais mathématiques comptabilité correspondance et dactylographie Soir par professeur de langue anglaise MLLES NOEL de TILLY 253 rue St-Jean 152-26—11

ELEVES DEMANDES, leçons privées, anglais dactylographie et dictée de lettre commerciale anglaise et française, pour sténographes avancés qui désirent augmenter la vitesse 269 1-2, St CYRILLE, tél.: 657 160-6—11

Mlle STURTON donnera des cours anglais Spécialité avec des heures au goût de l'élève Mon enseignement est garanti Traduction faite sur demande S'adresser au No 93 RUE CREMAZIE Tél 9571

EMPLOIS DEMANDES

HOMME CONNAISSANT tout ce qui concerne la tenue d'un hôtel demande emploi Achèterait ou louerait maison de pension ou petit hôtel de campagne Ecrire à F. H. casier postal 159, Chicoutimi Qué.

HOMMES DEMANDES

AMATEURS CHANTEURS DANSEURS etc demandés pour nos concours d'amateurs du vendredi soir, gros prix en argent THEATRE PRINCESS rue St-Joseph 159-6—13

JEUNE HOMME DEMANDE de 20 à 25 ans, résolu à travailler bonne rémunération dès le début Voir M. COTE de 5 à 9 h. p.m. No 10 rue Prévost, Québec 159-6—12

VOYAGEUR DEMANDE

SOLLICITEUR DE BONNE apparence âgé de 25 à 35 ans trouvera une position à l'année avec avancement et aide journalier, d'un chef d'équipe prospects fournis Voyagera en automobile fournie par la compagnie S'adresser au gérant 39 RUE DE LA COURONNE Québec 161-6—12

ON DEMANDE (DIVERSE)

ACHETONS CARTES TURRET, payons $0.15 la série complète ou $0.25 le 100 mélangées. Mailer ou s'adresser PHARMACIES DUBE, 243 St-Joseph ou 152 St-Jean 140-26—13

A LOUER

AUTOMOBILES A LOUER

CONDUISEZ VOUS-MEMES Automobiles à louer, à l'heure ou à la course. S'adresser à AUTO PART SALES 65 1ère avenue, tél.: 4-2200. 152-26—15

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS ST-JEAN-BAPTISTE 2 petits logements de 3 chambres plus chambre de bain, meublés, chauffés, $25 et $30 par mois Possession immédiate S'adresser P. GOULET, 469 A St-Jean tél. 3-1142 158-6—17

L.-E. Lepage, 116 7e rue.

APPARTEMENTS DUFFERIN, petits appartement meublé à louer Possession immédiate Aussi grande chambre à louer. S'adresser au No 13, RUE HALDIMAND ou appeler TEL.: 2-2512. 158-6—17

CHAMBRES ET PENSION

AVENUE CARTIER No 42 1-2, belle grande chambre, richement meublée chauffée eau chaude, bain et téléphone, prix modéré, pension si désirée S'adresser TEL.: 3-3987 161-6—19

CHAMBRES A LOUER MEUBLEES, usage du téléphone et bain, dans maison sans enfants, pension à la carte, 21 repas pour $5.00 Mme LAUREAT PERUSSE 21 avenue Ste-Geneviève 159-6—20

CHAMBRE A LOUER pour monsieur rue St-Jean près St-Augustin téléphone le tout sur même plancher pension si désirée S'adresser TEL. 2-1855 160-6—20

COIN ST-LOUIS ET STE-URSULE chambre et pension dans maison privée pour dame seulement avec usage living room chambre de bain téléphone pension de première classe Pas d'autre pensionnaire TEL.: 2-2504 160-6—20

GRANDES ET PETITES CHAMBRES confortables, avec pension si désirée, prix spécial pour 2 ou 3 étudiants. S'adresser 10 RUE PREVOST, près Scott tél. 6537 164-2—20

HOTEL LORRAINE rue des Jardins prix très réduits chambres et pension $35 $38 $40 et $45 par mois chambres sans pension $12 par mois en montant Service d'ascenseur Une visite est sollicitée 159-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité sise à l'épreuve du feu confort moderne 8 catégories salle commune chambres semi-privées chambres privées Interne en permanence Médecin au choix pour malades privées et semi-privées Sécurité d'hôpital (antisepsie stérilisation réactions sérologiques et traitement de toutes affections) Avantages religieux (aumônier chapelle) Discrétion absolue Adresse Mère Directrice No 682 CHEMIN STE-FOY Québec Tél 7067 145-26—20

TRES BELLE CHAMBRE dans famille anglaise déjeuner et dîner le soir servis à prix raisonnables S'adresser à 71 RUE ST-LOUIS 159-6—20

CHAMBRES A LOUER

A LOUER, RUE TURNBULL, No 4 1-2, chambre double, usage bain et téléphone dans famille privée, $3.00 par semaine. S'adresser 4 1-2, TURNBULL, tels. 3-315 3-1674 164-26—19

CHAMBRE DOUBLE avec boudoir pouvant être louée pour bureau autre petite chambre des plus modernes pour messieurs ou couple, bain à chaque étage 10 HALDIMAND tél. 2-2808 160-6—20

CHAMBRES avec améliorations modernes à louer S'adresser au No rue ST-JEAN

GRANDE-ALLEE, No 90. Vous trouverez belle grande chambre confortable bien ensoleillée 3 fenêtres donnant sur le Manège chambre de bain sur même plancher TEL.: 2-7375. 161-6—19

GRANDE CHAMBRE, avec chambre de bain privé, premier plancher dans famille privée à proximité du Parlement Usage du téléphone et déjeuner si désiré. S'adresser à 43, RUE LACHEVROTIERE, tél.: 2-3498 163-6—19

RUE D'ARTIGNY, No 70 App 6 chambres simples, entrée privée meublées, bien chauffées pour monsieur S'adresser TEL.: 2-7717 jusqu'à 6 h. p.m 160-6—19

TRES BELLES CHAMBRES doubles et simples eau chaude et froide prix très réduit ainsi qu'un flat de 3 et de 6 chambres S'adresser à 31, RUE COUILLARD 164-6—20

GARAGE A LOUER

BEAU GRAND GARAGE PRIVE, chauffé à louer pouvant contenir plusieurs machines belle entrée, prix modéré très bien chauffé ALBERT MARTEL, 300 2e avenue St-François d'Assise, tél. 4-1110 141-26—22

GARAGE A LOUER S'adreser à 101 AVENUE CARTIER, tél.: 6830 le soir; le jour 2-6412 MLLE FILION.

STORAGE D'HIVER $10 00

GARAGE. PRENONS AUTOS en hivernement dans garage chauffé, au prix de $10 pour l'hiver Aussi storage au mois pour sortir $6.00 S'adresser Mc's TOURIST'S GARAGE, cote Samson, tél 4-3626 156-6—22

HANGARAGE PREPARONS, gardons autos pour hivernement enlevons eau et batterie plaçons sur blocs Prix $10 Places de garage, $6 COTE & COTE 163 St-Valier tél. 2-6290 155-26—22

REMISEZ VOTRE CHAR durant l'hiver garage pouvant contenir 150 char $8 par mois $10 avec service S'adresser J.-A.-T. LAMBERT 33, rue de la Couronne tél. 8102 151-26—22

REMISAGE D'AUTOS

REMISEZ POUR L'HIVER votre auto ou véhicule d'été moyennant un prix minime au Parc-Exposition. S'adresser au surintendant M. ULDERIC GAUVIN, sur place ou par téléphone au No. 2-7041, local 63. 163-6—22

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

APPARTEMENT A LOUER, 3, 4, 8 chambres améliorations modernes chauffé eau chaude à l'année à "Elizabeth" 50 rue Fraser "Beaumanoir" 208 avenue des Erables S'adresser aux concierges sur les lieux tél. 2-1475 le soir 3-4498 148-26—23

APPARTEMENTS STE-FOY, No 1 avenue Murray logement 5 chambres plus bain en tuile moderne planchers en bois dur chauffé eau chaude à l'année Claire de tout Prix raisonnable S'adresser C. FOURNIER, 35 des Remparts tél 2-4962 ou sur les lieux, Appt. 20 164-26—23

RUE LOCKWELL NO 119

LOGEMENT DE 8 CHAMBRES plus chambre de bain chauffé, garage si désiré Rue Latourelle 8 chambres moderne réparé à neuf S'adresser à M. ALEX NADEAU No 18 rue Ste-Claire tél 4-0023 146-26—13

LOGEMENT plein-pied 7 pièces chauffé situé Côte de la Montagne chambre de bain $25.00 par mois Tél. 2-4402 ou 2-6390 157-6—23

J.-H. Plante 30, Rigauville.

LOGEMENT NEUF avec toutes améliorations modernes 9 chambres plus 2 salles de bain 2e étage, 22 avenue Bernières. Possession immédiate GEORGES PAQUET, 351, des Fossés tél.: 4-4221—6678. 158-6—23

"Le Petit Curieux" --- LES BOURDONS --- Par Paul Pim

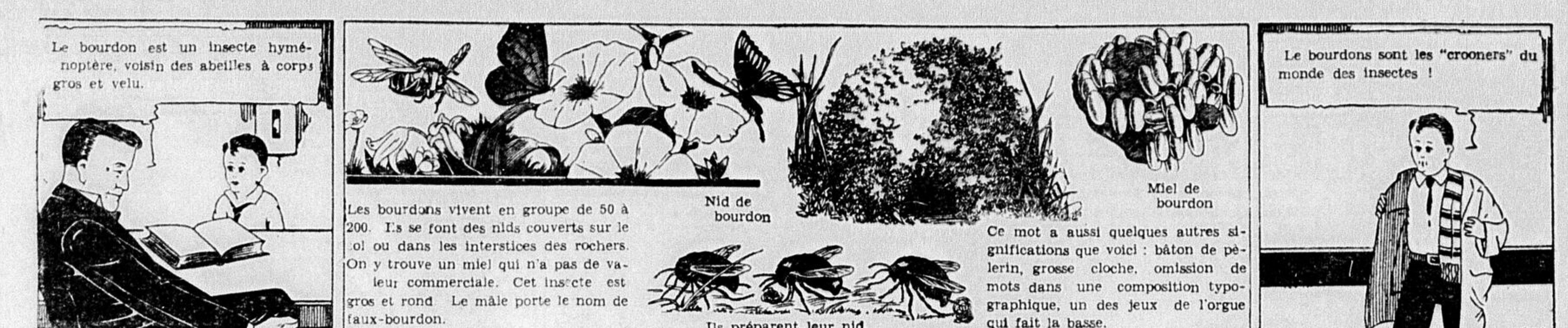

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

LOGEMENT A LOUER, 7 pièces plus chambre de bain possédant toutes les améliorations modernes situé 204 rue St-Cyrille S'adresser ALEX RENAUD tels. 2-6403 ou 4-2557 164-6—20

LOGEMENT 8 CHAMBRES ou séparé 3 et 4 chambres comme neuf chauffage automatique prix avantageux d'ici mai Pour nouveaux mariés Visible jour et soir 54 AVENUE MAISONNEUVE 154-26—23

RUE ST-CYRILLE, No 362 magnifique logement (1er étage) de neuf chambres plus chambre de bain deux toilettes chauffé eau chaude à l'année et garage S'adresser à tél 3-4059 4—23

RUE ST-GABRIEL, No 49 Flat meublé 5 chambres et chambre de bain garage compris, clair de neige très chaud Possession immédiate S'adresser 51, RUE ST-GABRIEL 160-6—23

BAS DE LA VILLE

LOGEMENT A LOUER, 4 pièces rue St-François, près rue St Roch S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires No 71 rue St-Pierre tél 2-1390 160-6—23

LOGEMENTS DE TOUTES SORTES à louer pour le 1er mai avec ou sans garage améliorations modernes de 6 chambres, libres actuellement, 23, 3e RUE, F.-D. PARE 267, 1-2, 3e AVENUE, tél.: 4-2700 158-26—23

M. Côté, 10, Prévost.

LOGEMENTS non chauffé de 5 et 6 pièces, situés au No. 256 rue Prince-Edouard S'adresser à M ALEXANDRE RENAUD Tél 2-6403 ou le soir à 4-2557 158-26—23

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER avec glacière cave pour légumes installation et accessoires complets pour étal de boucher ou autre commerce, hangar, rue St-Paul S'adresser à ROY & BAILLARGEON notaires No 71 rue St-Pierre tél 2-1390 160-6—25

MAISONS A LOUER

A LOUER, maison No 10, rue Haldimand 12 chambres 2 chambres de bain Excellente situation pour touristes S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires No 71 rue St-Pierre tél. 2-1390 160-6—24

RUE ST-DOMINIQUE, Nos. 77-79, coin rue St-Joseph Entrepôt ou petite manufacture briques solides 4 étages bureau salle d'expédition, ascenseur électrique eau chaude Possession immédiate si désirée Rue St-Joseph No 29 2e étage magasin ou salle d'échantillons 19x50 Rue St-Joseph No 32 1-2 21 chambres pour maison de chambres ou hôtel ou sera louer en flat chauffées par propriétaire. S'adresser A. J. LEARMONTH, 143 avenue Murray tél: 5667 163-26—2

DIVERS

COMMERCE

BEIGNES AU MIEL, au chocolat, à la crème, à la gelée; commandez en une douzaine ils sont toujours frais et de qualité première. Aussi voyageur demandé avec voiture MAGASIN ORIGINAL, No 42 rue Notre-Dame tél.: 2-2582 158-6—29

NIP ANTI-FREEZE

EST UN COMPOSE CHIMIQUE, ne contient pas d'alcool ne requiert pas d'eau, ne gèlera pas à 50 degrés au-dessous de zéro, se vend $0.75 le gallon, et 4 gallons pour $3.00 Manufacturé par NIP PRODUCTS OF CANADA REG. Agent pour Québec 235 la Canardière. tél.: 4-2351 141-26—29

VIANDES FRAICHES

SPECIAL: 12 LBS DE BOEUF, $0.50; steak boeuf $0.12 la livre; boeuf de soupe, $0.05 la livre S'adresser J.-L. MORENCY 223, Ste-Marguerite, tél.: 5227 143-26—25

MARCHE FRANKLIN

SPECIAL POUR CETTE SEMAINE: Boeuf de l'Ouest 12 lbs $0.50; boeuf de soupe, $0.05 la livre; steak de boeuf $0.12 la livre; lard canadien $0.08 à $0.11 256 1-2 RUE FRANKLIN tél. 3-1220 141-26—29

VIEILLES MONTRES, bijoux démodés échangeons pour des bonnes profitez de vos vieux bijoux Spécialité réparation à prix minime. Vendons montres à partir de $0.50 A. GAUTHIER 135 1-2 de la Couronne 152-26—29

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie nettoyage pressage de vêtements pour dames et messieurs Nettoyage de fourrure tapis etc Attention spéciale aux commandes de la campagne Nos 116-120 RUE DORCHESTER, tél. 4-2484 160-26—35

RACCOMMODAGE - TISSAGE

REPARATIONS INVISIBLES et tissage fait sur habits pardessus, robes manteaux mités accrocs ou déchirés le raccommodage de doublures de manteaux de fourrures etc Nous retournons les paletots, habits et manteaux Nous allons chercher et retournons les articles ROYAL INVISIBLE WEAVING & MENDING TELEPHONE 2-6285. 148-26—40

REPARATIONS

AVIS - La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester Maison établie depuis au-delà de 30 ans. Tél.: 3-0733.

DIVERS

REPARATIONS

AIME LACROIX rembourreur de meubles poseur de prélarts réparation de tapis de tous genres Que votre marchandise soit achetée de n'importe quel magasin, l'ouvrage est garanti et à des prix modérés No 74 RUE SIGNAI tel. 3-3347

ELECTRICIEN, EMILE GAUVIN, rue Prévost, tel. 3-3557 Installation et réparation de tous genres Spécialité poêles électriques Satisfaction et ouvrage garantis Prix modéré 146-26—37

REMBOURRAGE, POLISSAGE réparations des meubles grand assortiment de tapisserie monair Evaluation gratis prix modérés A.-G. WRIGHT, 10 rue Laliberté tél. 3-0461 24—37

REPARATIONS DE MATELAS Faites réparer vos vieux matelas Manufacturons matelas neufs Réparations sommiers LOUIS ROUSSEAU 486 3e avenue Limoilou tel.: 4-1480 24—37

REPARATIONS DE RADIOS

AVIS REPARATION DE RADIOS de toutes marques par ingénieur d'expérience Lampes testées gratis Posons antennes Service jour et soir Travail garanti par maison établie depuis 10 ans. J.-A. BRETON No 47 côte d'Abraham tél. 2-6393 155-26—36

SALONS DE COIFFURE

AU SALON MAISONNEUVE, 196 Maisonneuve Marcel 35cts, samedi 50cts, Komol, 50cts, Papier 75cts samedi $1.00; à l'eau, 75cts, Shampooing Massage Manicure, Traitement du cuir chevelu Mlle GALLICHAND tél 4-0185 143-26—40

AVIS. PERMANENT $2.50; à l'huile $3.50 Ondulation à l'eau papier Komol, Marcel Donnez votre appointement pour les fêtes MLLES FORTIN, SAMSON, Jos.-K. Laflamme prop. 60 avenue Cartier tél.: 4-0269 149-26—41

COIFFURE A DOMICILE, marcel komol ondulations à l'eau, etc. Au même prix que dans salon Téléphonez pour appointements: 4-2736. 160-6—41

SALON FRANCO-AMERICAIN

LUCILE. Permanent Nestlé Lemur Nestoil, style croquignol, $3.50 $5. $7 $10 à l'huile garanti 6 mois. Culture Beauté Complète Graduée Académie Benard New-York 209 3e AVENUE, tél.: 4-2716 139-26—40

MLLE M. PARADIS, 105 Dorchester annonce à sa clientèle qu'elle donnera des permanents à $1.50 pour temps limité, aussi tous genres de coiffures 2 coiffeuses à disposition TEL.: 3-2903 152-26—41

SALON RICHELIEU

ONDULATION MARCEL, $0.35; Komol $0.35, Shampoo, $0.50. Une visite est sollicitée. Satisfaction garantie MLLES SAMSON, 101 rue Richelieu tél.: 2-4131 151-26—38

SPECIAL: $1.50 permanent croquignol machine la plus perfectionnée, garanti 6 mois à l'huile $2.50 et $3.00 marcel, $0.25; ondulation à l'eau $0.75 avec shampoo SALON PAULETTE, tél. 4-2754 764 St-Vallier 151-26—39

SPECIAL, PERMANENT pour les fêtes, $3 $4, $5 et $6 Ondulation à l'eau, marcel, servons pads qu'une fois SALON EUGENIE. 20 rue Richardson tél.: 4-3122 163-12—41

SPECIAL! SPECIAL! SPECIAL! Du 1er au 15 décembre: permanent, $3.00, 2 pour $5.00, permanent français Bonnat, tout à l'huile, $7.00 AU SALON NANNETTE, 421, St-Jean tél à l'avance: 2-1400. 158-26—41

$1.50 PERMANENT GARANTI 6 mois ondulation Komol $0.35; à l'eau $0.50; papier $0.75 shampoo, teinture $3.50; ondulation Marcel, $0.25 Tél 4-0334 MADAME BLANCHE, 268 rue du Roi 160-26—40

GRATIS GRATIS

500 ONDULATIONS PERMANENTES Vous n'avez que $1.00 à payer pour ondulations à l'eau aussi plusieurs permanents Prix variés SALON LIDO, Mlle Marguerite Richard, 84 Dorchester coin St-Joseph tél. 9404 151-26—40

A VENDRE

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS A DOMICILE. A vendre bureaux, commodes, vitrine d'argenterie, grande armoire, pupitre plat sofa, garde-robe, divanette écran, moulin Singer tables, chaises etc Patins traineaux d'enfants etc G. BROUSSEAU, 26 St-Nicolas tél.: 2-0196 161-6—43

POELE-FOURNAISE BELANGER SUPREME, avec réchaud en tuile, réservoir, comme neuf, valeur neuf $75 sacrifié $38.50. Termes si désirés. S'adresser J.-P. BEDARD & CIE, ENRG. 72, St-Joseph. 164-1—43

SET DE SALLE ANTIQUE EN NOYER buffet sculpté, table à dîner et desservir, 6 chaises, machine à écrire à vendre, TEL.: 3-4130. 164-3—43

AUTOMOBILES A VENDRE

HUPMOBILE SEDAN 1932; Studebaker 7 passagers; Pierce Arrow 7 passagers 1931; Chevrolet 1932 Occasion tout à fait spéciale QUEBEC DONNACONA AUTO SALES, 491 St-Valier, tél. 6928 150-26—43

ACCESSOIRES D'AUTOS

AUTO PART SALES & EXCHANGE, No 65 1ère Avenue tél.. 4-2200 Accessoires d'automobiles neufs et usagés pour toutes marques de chars à vendre 156-26—42

PIECES D'AUTOMOBILES usagées à vendre pour toutes marques de chars, prix réduits, station, service, huile, graisse, gazoline. AUTO PARTS SALES & EXCHANGE, 65, 1ère avenue, Limoilou, tél.: 4-2200 24—42

A VENDRE

ACCESSOIRES D'AUTOS

GARAGE JACQUES CARTIER

SPECIALITE REPARATIONS toutes marques de chars, aussi lavage jour et nuit, prix spécial 75c; graissage général, Anti-Freeze. A. GAUTHIER, 10, St-Anselme tél. 2-6062. 164-26—45

BOIS, CHARBON ET HUILE

ADJ. NOEL 155, Carillon Coke $0.25 la grosse poche, charbon dur, Stove Chestnut, $0.75 la poche, Besco $0.25 la grosse poche; charbon de bois $0.25 la poche Livré à domicile TEL.: 7614. 150-26—45

AVIS GRATIS AVEC CHAQUE TONNE de charbon, ou 15 coupons pour poches, nous donnerons gratuitement un agrandissement de votre photographie 13 x 19 Avons toujours Stove Egg Chestnut Buckwheat, meilleure qualité plus bas prix du marché G.-S. MARCEAU ENRG. 817 St-Valier, tél. 3-0617 - 9561 140-26—47

A BAS PRIX, Cyrille Bussières, 49 St-Bernard, tél. 6827 Délignures bois franc $0.25 la poche 5 pour $1 Bois franc, $2.50 le voyage Grosses croûtes érable, $2.75, $3. Bois franc, $2.75, érable, 2 - 2 1-2 - 3 pieds charbon, toutes sortes 153-26—48

BOIS, $2.25, $2.50 LA CORDE. Bois de corde, 12 pouces $3.00 la corde Stove, Chestnut Coke 4 sacs $1.00 J. RACINE 299 de la Canardière, tél. 4-4026 153-26—48

BOIS et CHARBON, merisier, érable 12 pouces $3.25 la corde; charbon, $14.00 la tonne, livré. EDMOND CONWAY 235 Chemin de la Canardière Tél.: 4-2351 151-20—40

CHAUFFAGE A L'HUILE. Nous vendons l'huile pour brûleurs de poêles et fournaises. Service prompt, qualité garantie LACHANCE & FRERE. 211 Dorchester téls 3-3521—6368 162-26—48

CHARBON STOVE, 1ère qualité. $13.40; Coke Lasalle, $11.50; Pea Coal $11.25, tout délivré en sac. Pour prochaine commande CONNELL ANTHRACITE MINING CO. LTD., 50, avenue Conway tél.: 4-4780. 141-26—48

JOS. LEFRANCOIS, Pont Drouin, tél 4-2821. Bois franc débité, $2.25, $3. à l'abri des mauvais temps. Spécial 12 sacs de bois d'allumage $1 livré Faites l'essai Mats pour radios, $0.25. 164-26—48

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue près du pont Dorchester tél. 4-2112 Bois de chauffage de toutes sortes Charbon de première qualité Livraison dans toutes les parties de la ville 152-26—17

CHAUFFAGE A L'HUILE

POUR VOTRE PROVISION d'huile pour poêle de cuisine vous ne ferez mieux que de demander M. EUG DESROCHES, 36 1-2, 9e rue Pour prix qualité tél.: 4-3018 151-26—48

CHEVAUX ET VOITURES

A VENDRE voitures d'été, en parfait ordre A louer écurie de sept places ainsi que grande remise pour voiture S'adresser à JOS. COTE LIMITEE No 183, St-Paul. tél. 2-1271 163-6—48

NOUS OFFRONS EN VENTE bons jeunes chevaux, plusieurs pour voiture, et aussi juments de cultivateurs une paire gros chevaux, 1,900 livres chacun Plusieurs chevaux bon marché F.-M. BERNIER. 1055, St-Valier. 152-26—46

FOURRURES

PHILIPPE BRETON

AVIS. MANTEAUX faits sur ordre à un prix défiant toute compétition Spécialités transformation et réparation de tous genres Notre coupe est garantie et à la dernière nouveauté Vous pouvez faire refaire votre manteau sur les plus récents modèles pour $14.00 No 152 RUE ST-OLIVIER, tél. 8656 155-26—50

ALBERT ST-MICHEL, marchand de fourrures Manteaux faits sur ordre. Spécialités: transformations et réparations. Prix défiant toute compétition. Une visite est sollicitée. No. 521 A. RUE ST-JEAN, tél: 7248 160-12—51

SOCIETE CANADIENNE

AVANT DE VENDRE votre fourrure, consultez la SOCIETE CANADIENNE DE FOURRURE DE QUEBEC, édifice Orkin, 64, rue St-Joseph, P.Q., tél.: 4-0760. 2—51

G BASTIEN

SUCCESSEUR ALEX. BASTIEN, LTEE. Réparations confection toutes fourrures Manteaux faits sur ordre Parure de cou renard, toutes sortes martre du Nord martre de roche Bas prix 187, RUE DU ROI, vis-à-vis l'église St-Roch tél.: 6550 154-16—50

CHS. N EMOND

VENTES, CONFECTIONS, réparations et transformations de fourrures, aussi nous nous occupons de collets et tours de cou en différentes fourrures Ouvrage garanti Satisfaction assurée à des prix très modérés 3 capots de chat sauvage et capot de castor naturel d'occasion 353, BLVD DES FOSSES, tél. 6741 édifice LE JOURNAL. 158-26—51

E. Bouchard, 130 6e rue.

FOURRURES FRONTENAC

VENTE CONFECTION, transformation réparation. Pour vous servir M. Ovila Nolin artiste-dessinateur, 24 ans d'expérience. M. Sylvio Marier maître-tailleur 30 ans d'expérience Notre devise Qualité, service, satisfaction 353, ST-JEAN, tél.: 2-2249 Antonio Emond prop.-gérant 148-26—50

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

VIOLON A VENDRE, marque Magini Vieux violon italien vendra à sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser AMBROISE ST-CYR, 290 1-2, St-Jean, tél.: 2-7295. 155-26—33

A VENDRE

LIVRES

COURS D'HYPNOTISME

ET MAGNETISME A VENDRE par l'auteur lui-même M. Arthur Morel Résultats positivement garantis Aussi clairvoyance. Adressez-vous à 78, AVENUE DES OBLATS Québec tél.: 8522 Aussi par correspondance, inclure timbre pour répondre. 162-26—51

MACHINERIES

MACHINERIES OCCASIONS

$50,000.00 DE MACHINERIES de seconde-main consistant en 10 moteurs de 3 à 15 C.V., 100 moteurs de 1-8 à 1-4 C.V., 35 moulanges d'émerie d'acier et à marteaux 25 engins à vapeur 20 engins à gazoline de 6 à 25 C.V., un lot de machineries à bois et à fer pour forgeron, moulin à scie et boutique à bois 25,000 pieds de courroie neuve etc. etc. Pas d'offres raisonnables refusées. S'adresser à A. BEGIN, St-Anselme Station comté de Dorchester P.Q.

OCCASIONS

4 ALLEES DE QUILLES

A SACRIFIER, table de billard anglais 6 x 12 une table de pool 5 x 10 et 5 tables de pool 4 1-2 x 9. Bien bon marché EUG BROCHU, No 63, rue St-Jean tél.: 2-1365 158-26—52

RADIOS A VENDRE

4 RADIOS NEUFS, Sarton, modèles 1932 à vendre d'ici quelques jours pour $40.00, orthophonique modèle de luxe à vendre $36.00 ARMAND TURGEON, 144 Côte d'Abraham Tél. 2-8389 142-26—56

A VENDRE OU A LOUER

PROPRIETE MODERNE, élévateur automatique, façade sur trois rues: St-Paul, St-Thomas Côte de la Canoterie 213-215-217 219 St-Paul Québec. Occasion à prompt acheteur A louer à locataire sérieux à bon compte COTE & COTE, 359 Champ de Mars, Montréal Harbour 5959 143-26—57

PROPRIETES A VENDRE

RUE DU PONT, No 37, maison à vendre, contenant deux logements. S'adresser à 17 RUE DE L'EGLISE, Québec, tél.: 7959 146-26—59

TERRAINS A VENDRE

CHANTIER UNION, Sillery, 2 1-2 milles en bas du Pont de Québec, côte Est, bel endroit pour manufacture ou usine S'adresser J.-A. TIMMONY, Sillery, Québec. 158-26—61

M. Pelletier, 4, Scott.

CHARLESBOURG, plusieurs terrains propriétés avec dépendances, améliorations modernes très beau site à vendre le tout ou en partie, au goût de l'acheteur S'adresser J.-E. MORAND, 70, de l'Eglise tél. 4-0596 163-6—60

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N.P.
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél.: 9450 Tél.: 2-1590 s 21

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. 145-26—n.c.

AUTOS USAGES

DODGE COUPE, 4 cylindres, 1928 Chrysler coupé 1928, Plymouth sedan 1930 Essex sedan 1929, Chevrolet sedan convertible 1931 Paige sedan de luxe 1931 Tous ces chars sont en très bon état. Conditions faciles de paiements si désirées

MORISSET & FRERE
Angle Caron et Prince-Edouard
Tél.: 6629
157-26—n.c.

AU CLASSIC

"BLANC COMME NEIGE"

Ce film sera montré au Classic à partir d'aujourd'hui. En voici un bref résumé:

Comme tout jeune héritier de bonne famille, Roland de Fontenoy a un conseil judiciaire et, en plus, d'indiscutables dispositions pour les sports les plus divers et l'ingestion des cocktails les plus variés.

Pour l'instant, il est plus riche d'espoirs que de devises et c'est avec les économies qu'il part pour Saint-Moritz dans l'espoir d'y décrocher un prix de 50,000 francs.

A l'hôtel, son titre de prince lui fait usurper involontairement l'appartement réservé à la fille du roi du linoléum; étourderie de la secrétaire qui a confondu des hôtes de marque. Aussi est-ce le pistolet au poing que la délicieuse Betty fait la connaissance du prince de Fontenoy qu'elle prend pour un cambrioleur.

En revanche, c'est le verre en main que se présentent l'un à l'autre, Roland et le pasteur James, l'oncle et mentor très américain de la jolie Betty. Ce qui n'empêche pas le même Roland d'être surpris par Betty en flagrant délit de vol la nuit suivante, mais les jeunes filles sont si bizarres! au lieu de livrer son cambrioleur aux gens de l'hôtel, elle préférera le cacher.

Emportés par la foi, le pasteur et la nièce décident de remettre Roland sur le bon chemin et, pour savoir si un prince est digne de la reine du linoléum, ils organisent une épreuve singulière qui tourne à l'avantage de Roland.

Mais les vols continuent à l'hôtel et pour éloigner les soupçons de Betty, Roland organise une surveillance qui lui fait découvrir les vrais coupables, la propre secrétaire de l'hôtel et son compère le détective.

L'autre film s'intitule "Lena Rivers" et a pour principale vedette Charlotte Henry. — (Communiqué)

LA PHILARMONIQUE DE QUEBEC

Edward Greig, le compositeur norvégien était en partie de descendance écossaise, son arrière-grand-père, ayant été un écossais qui s'est établi à Bergen, Norvège, où Edward est né, son père était à ce moment-là Consul Anglais à cet endroit.

La mère de Greig, qui était issue d'une famille distinguée de Norvège, était une pianiste consommée et inculqua à son fils la plus grande partie de sa première éducation musicale. A l'âge de quinze ans, il entra comme étudiant au Conservatoire de Leipsic, Allemagne, et gradua quatre ans plus tard.

A l'âge de trente-et-un ans, le gouvernement de Norvège lui octroya une pension suffisante pour lui permettre de se consacrer entièrement à la composition musicale.

Maître de grande envergure dans des petites formes musicales, Greig écrivit un certain nombre d'ouvrages considérables, parmi ceux-ci le quatuor à cordes, la sonate pour violon, le fameux Peer Gynt, et Sigurd Jorsalfar, et le Concerto en la mineur pour piano et orchestre. Le concerto pour piano qui est en faveur chez de nombreux pianistes de grand talent sera au nombre des pièces exécutées par l'Orchestre Philharmonique de Québec à son premier concert qui sera donné le 12 décembre 1932, au Palais Montcalm, sous les auspices du Chapitre de Québec de l'I.O.D.E., et dont les recettes seront consacrées au fonds de secours de l'Association protectrice des musiciens de Québec.

Mademoiselle Anne Messine sera soliste à ce concert.

A L'EMPIRE

"THE YELLOW TICKET"

Ce film sera à l'affiche du cinéma Empire, à partir d'aujourd'hui pour jusqu'à vendredi. En voici l'intrigue:

Une jeune institutrice juive, vivant en Russie, apprend que son père emprisonné, est dangereusement malade. Elle veut se rendre auprès de lui; mais seul un laissez-passer, accordé aux filles de joie, pourrait lui permettre de sortir du village. Elle se rend chez une tenancière et paie cinquante roubles le précieux document. Elle part. Les hommes la prennent pour une fille et ne se gênent pas pour l'humilier. Dans le train elle rencontre un journaliste anglais venu en Russie pour y étudier sur place les moeurs et les coutumes. L'amour naîtra de cette rencontre. Maria est donc conduite dans les caveaux infects de la prison commune. Elle trouve son père mort. Elle crie aux gardes qu'ils sont des êtres vils et infâmes; on la met à la porte en riant de sa colère et de sa douleur. Alors, elle va trouver le journaliste et lui raconte les dessous de la Russie, lui met sous les yeux la fange qui se cache sous une splendeur illusoire. Le chef de la police secrète (Lionel Barrymore) s'emporte contre les articles violents du journaliste et décide de lui fermer la bouche. C'est alors que s'engagera entre Maria et le baron une lutte sans merci. A la fin, elle tue son ennemi en légitime défense et d'enfuit en avion avec son amoureux.

Le second film à l'Empire, "The Heart of New York", est l'histoire d'un inventeur entêté dans ses lubies, à un point tel qu'il s'acharne sur son invention, une machine à laver, et laisse sa famille dans le plus complet dénuement. On imagine la série des tribulations réservées à cette famille. Mais l'invention réussit enfin, et c'est le succès. Ironie du sort, la famille est dans un état pire qu'auparavant, en ce sens que la fortune a fait perdre un peu la tête au chef de famille, et tout le reste à l'avenant.

AU CARTIER

Deux bons films d'aujourd'hui à vendredi.

Deux bons films seront au programme du Cartier d'aujourd'hui à vendredi: "Michael and Mary" et "Blondie of the Follies".

Lorsque "Michael and Mary" parurent d'abord sur la scène, son auteur et metteur en scène fit tout ce qu'il put pour y mettre de l'exactitude. Les premières scènes de l'histoire se passent pendant la guerre des Boers en 1899. Sur la scène, c'était relativement facile, mais sur l'écran beaucoup plus de latitude était accordée.

Les grandes vedettes à qui ont été confiés les premiers rôles sont Herbert Marshall et Edna Best. L'intrigue dans cette production est d'une humanité tout à fait poignante. On y raconte l'histoire d'un couple qui, par tous les moyens possibles, a tenté de s'épouser, sans pouvoir réussir cependant à passer outre à la loi. Mais le moment le plus dramatique est quand le fils de ces parents douloureusement éprouvés apprend, à un âge avancé, l'histoire tragique de sa famille. Il n'en aime que plus ses parents alors et cela lui donne bien davantage de courage pour supporter les vicissitudes de la vie.

Herbert Marshall, l'artiste dramatique aussi célèbre à New-York qu'à Londres tient le premier rôle. Il incarne à la perfection le personnage de Michael. Son interprétation est d'une sûreté et d'une sobriété admirables. Edna Best est également très habile, dans l'incarnation de sa partenaire, Mary.

L'autre film au programme, "Blondie of the Follies", a pour principaux interprètes Marion Davies et Robert Montgomery.

AU CAPITOL

La police enquête, aux Studios Luminax où Liane Baxter, la célèbre vedette, est morte subitement au cours des prises de vue d'un film.

L'inspecteur Hulot, chargé de découvrir l'assassin, ne sait sur qui porter ses soupçons. Une jeune artiste, Arlette s'est accusée du meurtre, mais Hulot a eu bien vite la preuve qu'elle mentait et se sacrifiait pour sauver le coupable qu'elle connaissait sans aucun doute.

Comment découvrir l'assassin ?

C'est après que Rosine, la jeune secrétaire de Liane Baxter, suggère aux policiers de faire projeter devant eux le fragment du film que l'on était en train de tourner au moment du drame et qui a enrégistré tous les détails puisque la prise de vues et de son n'a pas été arrêtée à l'instant où Liliane a succombé.

Et l'on découvre ainsi que l'un de ceux qui étaient auprès de la vedette a joué un rôle des plus suspects; on entend les derniers mots qu'a prononcé Liliane avant de mourir; personne dans l'assistance ne les a entendus, mais le micro, témoin impitoyable, les a enrégistrés et ces mots accusent formellement celui-là même que l'enquête n'avait effleuré d'aucun soupçon.

Situation dramatique et dénouement émouvant entre tous que vous connaîtrez en allant voir "Une Etoile Disparaît" qui passera demain, vendredi et samedi au Capitol avec "Hot Saturday". Robert Villers a dirigé la mise en scène de ce film qui a pour interprètes Suzy Vernon, Constant Rémy, Edith Méra, Marcel Vallée, Rolla Norman et Dréan.

AUJOURD'HUI
AU RIALTO

Un fort joli programme est offert aux habitués du cinéma Rialto pour trois jours commençant aujourd'hui. Un magnifique film français plein de charme et de tendresse intitulé "Michel", nom abrégé de Micheline, et interprété par une troupe d'artistes de grande renommée tel que Suzy Vernon, Robert Burnier, Marguerite Moreno et le grand comédien Dranem. C'est dans le décor féérique d'une station de sports d'hiver, au milieu des neiges éternelles que se déroulent les péripéties de ce film plein d'entrain, d'amour et de gaieté. Il y aura en plus au même programme une autre belle vue avec la grande artiste américaine Gloria Swanson, intitulée "To-night or never".

(Communiqué)

AU COLLEGE DE SILLERY

Le collège de Jésus-Marie, Sillery, convoque ses anciennes élèves pour leur grande réunion bi-annuelle le 8 décembre (jeudi), de 1 heure à 6 heures p.m.

Les benjamines de Jésus-Marie seront heureuses de faire fête à leurs aînées. Nous souhaitons que celles-ci répondent nombreuses à l'invitation de leurs maîtresses d'hier et des élèves d'aujourd'hui, car Sillery les attend toutes.

Le Conseil sera aussi reconnaissant aux anciennes qui mettront sous enveloppe leur contribution avec leur nom et leur adresse.

La grande famille de Jésus-Marie souhaite à tous ses membres la plus cordiale bienvenue.

La Secrétaire.

UNE LOI DE SOLON EST REMISE EN VIGUEUR

M. Venizelos a chargé le ministre de la Justice d'élaborer un projet de loi portant application du principe "Pothen eikheis" en vigueur à Athènes à l'époque de Solon. Selon cette loi solonienne, tout citoyen ayant une charge publique et devenu riche devait établir la provenance légale de ses richesses, lesquelles dans le cas contraire, étaient confisquées au profit de l'Etat.

La loi "Pothen eikheis", qui signifie "d'où as-tu eu", était appelée à Athènes la loi "immaculée" (en grec: Nomos Amomos).

M. Venizelos a conseillé au ministre de la Justice d'étudier aussi la législation de certains Etats contemporains qui adoptèrent des mesures analogues.

SI VOUS AVEZ DES
Adresses, Discours, Conférences
— ou —
TRADUCTIONS
A faire faire, demandez Marc COLLIERES, à L'Evénement — 2-6115 — qui vous les composera.

CORRESPONDANCE ET CONVERSATION (Letter Writing) ANGLAISES
COURS DU SOIR
De 7 à 10 Hres
donnés par
Le PROFESSEUR R. RICHER
Ex professeur au collège Loyola à Montréal
Ex-principal à l'Académie Montfort à Ottawa
Ex-professeur au "Vocational School" à Ottawa
Appt.: 1 — 34 STE-JULIE — TEL.: 2-2132

IMMEUBLE

ATTENTION AUX LOCATAIRES

Devenez propriétaires en achetant une maison payable comme loyer. L'argent de votre loyer sera le meilleure placement.

Les propriétés suivantes sont offertes en vente par la plus grande et la seule maison d'immeubles pouvant vous faire des conditions semblables.

Il n'est pas nécessaire d'avoir d'argent, nous considérons toutes les propositions immobilières possibles et acceptons comme paiement initial: garanties sur polices d'assurances, débentures, créances hypothécaires ou toutes autres garanties jugées acceptables.

De plus, nous garantissons à demande les loyers de ces propriétés jusqu'au 1er mai 1933.

$150.00 COMPTANT. 179, ST-BERNARD. Balance, $1 700.00, payable $22.00 par mois. 2 logements. Revenu annuel, $384.00.
$325.00 COMPTANT. 153, MORIN. Balance, $2,500.00, payable $24.00 par mois. 2 logements. Revenu annuel, $384 00.
$350.00 COMPTANT. 61-63, MARIE-LOUISE. Balance, $3,000.00, payable $37.50 par mois. 3 logements. Revenu annuel, $576.00.
$425.00 COMPTANT. 112-114-10e RUE. Balance, 4,300.00, payable $36.00 par mois. 2 logements. Revenu annuel, $576.00.
$475.00 COMPTANT. 19-21, ST-SAUVEUR (coin St-Bernard). Balance, $3 000.00, payable $37.50 par mois. 3 logements. Revenu annuel, $612.00.
1136, ST-VALIER. Hôpital (Ste-Marie) organisé de 52 lits. Poste intéressant pour médecin, hôtel ou maison de pension. Conditions spéciales pour acheteur sérieux.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES ET ASSURANCES GENERALES
EDIFICE CIMON
6, COTE D'ABRAHAM :—: QUEBEC :—: TEL.: 5159

O.-F. BOUCHER

IMMEUBLE ET ASSURANCE, 16, rue St-Eustache tél.: 2-7780. Plusieurs maisons à vendre, dans toutes les parties de la ville. 1 à 4 logements. Prix d'occasion, conditions faciles.

149-26—1.

L'agence Dun rapporte qu'il y a eu 467 faillites commerciales aux Etats-Unis durant la semaine dernière au lieu de 460 durant la semaine précédente et de 550 durant la semaine correspondante de 1931.

DANS LEVIS

TRAVAUX SUR LES CHANTIERS MARITIMES DE G. T. DAVIE & SON, A LAUZON

Il semble que la crise qui sévissait sur nos chantiers maritimes diminue, pour ce qui est de la période d'hivernement.

Une visite aux chantiers de la G. T. Davie and Son nous fait croire que plusieurs chefs de famille de Lauzon y trouveront de l'ouvrage cet hiver.

Il y a d'abord le "Marine Railway", de trois mille tonnes, que le gérant, M. Charles Davie, a fait construire, ainsi qu'un "side hall" de 225 par 160 pieds pour recevoir les nombreux navires qui viendront s'héberger pour l'hiver et subir les réparations nécessaires pour reprendre la mer le printemps prochain.

Nous devons féliciter M. C. Davie d'autant plus que jamais, depuis cinquante ans, il ne s'est vu autant d'activité à cet endroit.

Il y a actuellement huit vaisseaux quatre chalands, un Marine Drill, deux remorqueurs et la Hopper Barge No 4 du Département de la Marine. Une dragueuse de la flotte des Grands Lacs complétera le nombre des bateaux; elle sera placée dans la partie avant de la cale-sèche Champlain.

On sait que M. C. Davie peut disposer d'un grand nombre d'ouvriers experts à qui, d'ailleurs, il paie des salaires raisonnables pour le bien-être de leurs familles.

Les membres de la famille Davie peuvent sans contredit être comptés comme les pionniers de l'industrie maritime dans notre district. Il y a plus de cent ans, le capitaine Taylor s'établissait à Lévis et c'est M. G. T. Davie qui apporta à ce chantier la prospérité. Son fils, M. G. T. Davie exploita la cale-sèche de Lorne et construisit l'usine que l'on nomme aujourd'hui la "vieille usine". Il eut comme successeur son fils, M. G. D. Davie qui, grâce à son activité fit de ce chantier l'un des plus importants au Canada. Il agrandit l'usine, construisit de nombreux vaisseaux et équipa le chantier d'une manière très moderne.

La compagnie Davie Shipbuilding and Repairing Co., prit en main cette oeuvre en 1914, avant à sa tête, M. G. T. Davie, qui demeura gérant jusqu'à ce que la maladie vint le frapper. Cependant, la sympathie qu'il avait toujours manifestée pour les ouvriers, le poussa à retourner à cette entreprise héréditaire, et il fonda la Cie G. - T. Davie and Son, dont le gérant est M. Charles Davie, le quatrième de cette famille d'armateurs connus de tous les Canadiens. M. Charles Davie n'a qu'à lire l'histoire de sa famille pour trouver tout ce qui est nécessaire pour devenir un gérant de première valeur. Aussi personne ne peut même douter du succès qu'il connaitra dans la direction de cette grande industrie.

Tous les ouvriers du district de Québec, qui ont été si bien traités par cette famille se réjouiront plus que tous les autres, de voir à la tête de cette compagnie M. Charles Davie.

(Communiqué) J.-E. F.

POUR LES ENFANTS PAUVRES

Dans le but de venir en aide aux nombreux enfants pauvres de la paroisse un groupe de personnes dévouées viennent d'organiser une soirée qui aura lieu en la salle paroissiale de Lévis, le 15 décembre prochain.

Cette soirée a été fortement recommandée par le curé de Notre-Dame de Lévis qui a une grande sympathie pour les pauvres et les miséreux.

Point n'est besoin de parler de l'emploi des recettes de cette soirée. Elles serviront à acheter du lait aux enfants des familles qui sont sans ressources.

HOPITAL
Notre-Dame de Charny
DR PAUL GILBERT
chef du service médical
Service médical et chirurgical
Département de Maternité
Gardes-malades diplômées

C.E. GARON
Rép. L'Evénement
HOTEL KENNEBEC
LEVIS

On compte sur un généreux encouragement du public lévisien.

RECEPTION DE CONGREGANISTES

Demain matin au cours de l'office de la Sainte Vierge, en la chapelle des Congréganistes, plusieurs membres approbanistes seront reçus dans cette Congrégation qui compte déjà plusieurs membres.

Cette cérémonie donnera lieu à une grande démonstration religieuse en l'honneur de la Sainte Vierge, pour leur permettre de communier, ception.

Tous les membres sont donc instamment priés de se réunir demain matin à 7 heures 15, en la chapelle de la Congrégation.

CONFESSIONS AUJOURD'HUI

Cet après-midi et ce soir, dans les différentes églises de la rive sud, on entendra les confessions des fidèles pour leur permettre de communier demain matin, jour de la fête de l'Immaculée Conception.

A Notre-Dame de Lévis, on confessera cet après-midi de 2 heure 30 à 5 heures, et ce soir, à partir de 7 heures 30. Tous les paroissiens sont invités de communier demain matin, en l'honneur de la fête de l'Immaculée Conception.

QUI LE RECONNAITRA?

La grande mascarade annoncée au public, à la patinoire de la Levis Tramways pour le 12 décembre prochain n'aura pas lieu à cette date pour des raisons incontrôlables.

Cependant ce même soir, il y aura un individu masqué qui évoluera sur la glace. Il s'agira alors aux patineurs et patineuses de découvrir l'identité de cette personne. L'individu en question est bien connu dans le public lévisien.

La personne qui découvrira la première l'identité de ce patineur masqué, recevra, comme cadeau, une passe annuelle d'une valeur de $2.50.

Quant à la mascarade qui était annoncée, elle aura lieu dans le mois de janvier. On donnera la date plus tard.

JEUNE POUR LES TERTIAIRES

Aujourd'hui, veille de la fête de l'Immaculée Conception, sera un jour de jeûne prescrit par la règle du Tiers-Orrdre. Tous les tertiaires doivent donc s'y conformer.

Pour les autres fidèles, ce ne sera ni maigre ni jeûne aujourd'hui.

SERVICE ANNIVERSAIRE DE M L.-P. BEGIN

Hier matin, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis un grand nombre de parents et d'amis ont assisté au service anniversaire de feu M. L.-P. Bégin, décédé le 5 décembre 1931.

M. le curé officia au service funèbre, assisté de MM. les abbés T.-P. Cloutier et Eddy Rousseau vicaires à Notre-Dame comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Léon-T. Lessard, Emile Morency Jos. Nadeau professeurs au collège de Lévis, Gérard Emond, vicaire à Notre-Dame, Vital Labrie, Lucien Dallaire, Odilon Belvisle et J. Fortier, du Collège de Lévis.

ASSEMBLEE DU VOLTIGEUR

Demain après-midi, à 2 heures, à la salle Dion, à Lévis, aura lieu une assemblée générale du club de raquetteurs "Le Voltigeur". On compte sur la présence de tous les membres.

A L'ECOLE INDUSTRIELLE DE LAUZON

Au début des cours à l'Ecole Industrielle de Laubon, au mois d'octobre dernier, un certain nombre de jeunes gens n"ont pu suivre ces cours, étant donné que tous les cadrs étaient remplis. La direction de cette Ecole nous annonce qu'il y a maintenant quelques places et que ces élèves qui ont dû être refusés, sont priés de se présenter immédiatement. Si d'autres personnes désiraient suivre ces cours, elles sont priées de s'inscrire immédiatement car au mois de janvier les cours seront donnés avec pratiques sur machines, qui seront insallées. On peut s'inscrire les lundi, mardi, jeudi et vendredi soirs de 7 heures à 9 heures.

GRAND EUCHRE A ST-DAVID

Le club de hockey St-David, qui vient de se réorganiser, a décidé d'offrir au public un grand euchre-concert qui sera donné mercredi soir le 14 décembre à 8 heures p.m., à la Salle Paroissiale St-David, sous le distingué patronage de M. le maire F.-X. Hallé, et de Mme la Mairesse. A cette occasion, la direction du club a retenu les services d'un orchestre de renom, bien connu sur la rive-sud, et tous ceux qui se rendront à la salle ce soir-là peuvent être assurés d'avance qu'ils seront servis à merveille.

De plus, au delà de 100 magnifiques cadeaux seront distribués, et nul doute que tous les amateurs de cartes se feront un plaisir d'assister à cette soirée qui sera des plus agréables. Le prix d'admission est de 35 centins.

Donc, en foule à St-David pour cette date! Allons donner une chance à la jeunesse de la rive-sud de s'amuser chez elle.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BELANGER. — A St-Sauveur, le 5 décembre 1932, à l'âge de 23 ans, est décédée Mlle Marguerite Bélanger, fille de Mme Vve Samuel Bélanger.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No 13, rue Carillon, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
Elle était enfant de Marie.

COTE. — A Québec, lundi, le 5 décembre, 1932, à l'âge de 73 ans et 7 mois, est décédé M. Joseph-Fortunat Côté, ancien employé des C. N. R., époux de dame Adélia Côté.
Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures, en l'église de St-Esprit.
Nous en annoncerons l'heure demain.
Le cortège se mettra en marche du No 130 1-2, 2e avenue, à 8 heures 45.

EMOND. — A Giffard, le 5 décembre 1932, à l'âge de 1 an, est décédée Marie, Florida, Rita, Huguette, enfant bien-aimée de M. J.-E. Emond, secrétaire de W. Brunet & Cie, et de Dame Marie-Anne Marois.
Sépulture aujourd'hui, à 3 heures.
Départ de la maison mortuaire, Avenue du Monument Giffard, à 2 h. 45, pour l'église de Giffard et de là au cimetière St-Charles.

GUERIN. — A Québec, le 6 décembre 1932, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Julie Paré, épouse de feu Joseph Guérin.
Les funérailles auront lieu à Saint-Joachim, vendredi matin après l'arrivée du train qui laisse Québec à 8 heures et demie.
L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Joachim.

JACK. — A Québec, le 6 décembre 1932, est décédée Dame Charlotte Brown, épouse bien-aimée de M. John Jack.
Les funérailles auront lieu, jeudi le 8 décembre, à 2 heures p.m.
Départ de la maison mortuaire avenue Scott, Québec-Ouest, pour l'église Chalmers Westley et de là au cimetière Mount Hermon.

KOENIG. — A St-Fidèle, le 6 décembre 1932 à l'âge de 9 ans, est décédé Jean-Claude, enfant bien-aimé de M. et Mme L.-P. Koenig.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 décembre, à 9 heures a.m.
Départ de la maison mortuaire, 26, 16ième Rue, à 8 45 heures, pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière de St-Romuald.

LABBE. — A l'hôpital St-Sacrement, le 6 décembre 1932, à l'âge de 74 ans, est décédé Sieur Jean Labbé.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 9 décembre, à 8 heures 45.
Départ de la maison Germain Lépine, rue St-Vallier, à 8 heures 30, pour l'église St-Patrick, rue McMahon, et de là au cimetière de la paroisse.

TRIBUTS FLORAUX
Prix modéré, chez
McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean Tél. 2-6833

SI VOUS ETES EN DEUIL
Economisez $5.00 en achetant vos Habits et Pardessus noirs directement du manufacturier.
QUEBEC MODERN CLOTHING
580 rue St-Valier. Tél. 7730

FEU Mme ALFRED GUAY

Jeudi matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis ont eu lieu à Lauzon les funérailles de Mme Alfred Guay, née Jenny Brulotte, décédée lundi, le 28 octobre, après une longue maladie soufferte avec piété et résignation.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. le curé H. Bernier, qui chanta aussi le service. A l'orgue, la chorale des élèves du Collège de Lauzon exécuta la messe des Morts, en grégorien.

M. H. Bernier touchait l'orgue. Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait: M. l'abbé Bourassa, M. le directeur J.-E. Roy, C.S.V., M. Champagne, C.S.V., et M. Cauvé, C.S.V.,

Les porteurs étaient: la croix, M. Jos. Roy; les coins du poèle: M. Eudore Poirier, Fortunat Bernier, Ernest Lagacé, Télesphore Bouchard.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Alfred Guay; ses fils, Roger, Maurice, Armand, Raymond, René; ses beaux-frères, Basile Sanschagrin, de St-Jean-Port-Joli; Arthur Marois, de Québec; Edgar Guay, de Monk; Léon Guay, de Bienville; Edouard Guay, de Lauzon; Adjutor Guay, de Québec; ses cousins, Alexandre Brulotte, Joseph Brulotte, Odilon Samson, Eudore Brulotte, Antonio Bissonnette, Arthur Bissonnette; Casimir Bourassa Wenceslas Labrecque, de Beaumont; Phydime Bégin son oncle, John Bissonnette.

On remarquait dans le cortège: M. Godefroid Pelletier assistant surintendant des chemins de fer; Wilfrid Verret, secrétaire de la B. R.; T. Idephonse Brulotte, Jos. Lemieux, Johnny Bernier, Ernest Lagacé, Etienne Lagacé, Désiré Bouchard Adélard Lagueux, Blaise Guay, Almanzor Létourneau, Wilfrid Bégin, Rolland Bissonnette, Raymond Bissonnette, Joseph Legrand, Girard Turgeon, Désiré Samson, Donat DeBeaumont, Jean Davignon, Omer Carrier, Emile Fournier, Jules Bilodeau, William Samson, David Nolin, Lucien Dubé, Fernand Poirier, Rolland Poirier, Maurice Bargoné, Leatare Bargoné, Xavier Létourneau, Roméo Legrand, Joseph Shink, Philippe Fournier, Ls Larochelle, Charles-Henri Bouchard, Gérard Bouchard, Marcel Bouchard, Philias Guay, Roméo Blais, Henri Patry, Urbain Legrand Octave Bissonnette, Octave St-Laurent, Charles Bilodeau, Albert Nadeau, Noé Bouchard, William Fournier, Napoléon Guay, Donat Bourget, Philippe Beaudoin, Alfred Bégin, employé du C. N. R., Lévi Bourassa, George Leclerc, Alphonse Leblond, Georges Carrier, Jos. Patry, Joseph Bernier, Didace Létourneau, Onésime Fournier, Hamel Guay, Odilon Turgeon Lorenzo, Patry, John Poliquin, Antoine Poliquin, Joseph Bellerive, Jean Beaudoin, Auguste Lagacé, (fils), Emile Guay, Charles Robitaille, Joseph Guay, James Conroy, Narcisse Lemieux, Wilfrid Bernier. Les élèves de la 5e et 8e année, et les élèves de l'école de St-Joseph.

Plusieurs offrandes de messes furent offertes: 2 grandes messes par The B. R. T., une grand'messe par M. Alfred Guay. Messes privilégiées: Un trentain de messes donné par la famille de M. Alfred Guay, M. l'abbé Leprohon, c.s.v., M. et Mme Arthur Marois, M. et Mme Edgar Guay, M. et Mme Marcel Anctil, Mlle Madeleine Poirier et Mlle Collette Beaudoin.

Messes: M. et Mme Léon Guay, M. et Mme Edouard Guay, M. et Mme Ernest Lagacé, Bernadette Bouchard. Les élèves des écoles St-Joseph.

Les honoraires d'une participation à deux messes à l'Hôtel-Dieu de Québec; M. et Mme Bruyère; Affiliation à l'oeuvre de la chapelle du Sacré-Coeur; M. et Mme Napoléon Bissonnette, M. et Mme Arthur Bissonnette, Charles Bissonnette. La famille d'Antonio Bissonnette, Mme Michel Bissonnette, M. et Mme Fortunat Bernier, Mme Joseph Laflamme, M. et Mme Edouard Blais, M. et Mme Wilfrid Bernier, Mme Paradis, M. et Mme Joseph Roy; la famille de Joseph Legrand, M. Maurice Lagacé, M. et Mme Brière.

Affiliation à l'oeuvre du Précieux-Sang: M. Ernest Bolduc; la famille de Joseph Lemieux, M. Joseph Lagacé.

Bouquets spirituels: M. et Mme Lamoureux. Le Collège St-Joseph de Lauzon; les élèves de la 5e année "B", M. et Mme Antonio Poliquin.

Cartes de sympathie: Dr Emile M.P., M. et Mme Théo. Boutin, M. J. Paré, Mme Vve Joseph Bissonnette, M. et Mme Joseph Descareaux, Mme Vve Léonidas Ouimet, M. et Mme Vve Léonidas Ouimet, M. et Mme Odilon Samson, M. et Mme Johnny Bissonnette, Emilienne Belerive, M. et Mme Antonio Gosselin, Mme Godefroid DeBeaumont, M. Roland DeBeaumont, Donat DeBeaumont, Adélard Cloutier.

M. Alfred Guay ainsi que sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Alfred Guay, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles et tout spécialement la chorale du Collège St-Joseph de Lauzon. A tous un cordial merci.

MARCHE DE MARDI

Montréal, 7. — Il y avait 469 bêtes à cornes, 217 veaux, 1,088 porcs et 68 moutons et agneaux en vente mardi matin sur les deux marchés locaux, y compris environ 350 bêtes à cornes qui n'avaient pu trouver preneur la veille.

La séance de lundi n'a apporté à peu près aucun changement dans les prix des taureaux, non plus que dans ceux des animaux destinés à la coupe et à la salaison. Les bêtes à cornes de boucherie de qualité inférieure accusaient des baisses de 25c du 100 lbs environ, tandis que les dernières ventes montraient des réactions de 25 à 50c. On a payé $4.25 au plus cher pour les bouvillons de première qualité et de $3.75 à $4 pour les médium. Mardi, il n'y a pas eu de transactions sur le marché des bêtes à cornes au commencement de la séance. Quelques vaches de laiterie ont toutefois changé de mains entre $30 et $60 par tête.

Aucun changement sur le marché des veaux où les prix oscillent entre $1.75 et $2 pour les veaux d'herbe et entre $5 et $5.50 pour les veaux de qualité médium.

Les quelques agneaux offerts en vente ont obtenu $4.50 pour les brebis.

Le marché des porcs a été peu actif. On payait $4 pour ceux de belle qualité (nourris et abreuvés), tandis que les légers obtenaient $3.50. Les porcs gavés ont obtenu autour de $3.25 et les truies entre $2.75 et $3.

QUELQUES SUGGESTIONS POUR LES FETES DE NOEL ET DU NOUVEL AN

Cadeaux pour la famille

VOTRE LAVAGE

AVIS. PRIS A LA MAISON et retourné humide, $0.03 la livre. **QUEBEC STEAM LAUNDRY**, 14 des Prairies, tél.: 4-3641.

AVIS POUR NOEL et le JOUR DE L'AN. Achetez dindes, oies, poulets, saucisses, jambons "Couillard" dans un étal sanitaire et moderne. **H.-P. COUILLARD**, 430, rue Saint-Joseph, tél.: 3-0911.

RADIO J.-A BRETON

ATTENTION. — Tous les derniers modèles: DeForest-Crosley, Marconi, Columbia. Conditions faciles, service garanti. Maison établie depuis 10 ans. Radios, pianos, phonographes. **J.-A. BRETON**, 47, côte d'Abraham, tél.: 2-6393.

MELLE FERNANDE HOUGH

ASSORTIMENT DE FLEURS à l'occasion des fêtes: fleurs coupées, plants en pots, à très bas prix, etc. 41, rue Saint-Augustin, tél.: 2-7328; rés.: 2-1388. Une visite est sollicitée.

AVIS AUX BOUCHERS ET AUX FAMILLES. — Nous nous occupons de saler et fumer vos jambons. Notre préparation au sucre est excellente. Nous allons les chercher à domicile. **JOS. FOURNIER**, 14, rue Sutherland, tél.: 6468.

AVIS. — Pour le temps des fêtes, réparez, rembourrez vos meubles par des experts. Réparation; vente matelas neufs. **MAURICE TRUDEL**, 38, Sainte-Thérèse, tél.: 7314; résidence, 1325, Saint-Vallier, tél.: 3-3684.

J'AI SOIN DE VOS YEUX

AYEZ CONFIANCE. — Je suis à votre entière disposition pour examen de la vue. Montures et verres dernière nouveauté, satisfaction garantie. **J.-E. GAGNON**, opticien, 463, rue Saint-Jean, tél.: 4-1805.

J.-A. ANZALONE

CHAUSSURES, 290, rue Saint-Jean. — Vous trouverez à cet endroit les tous derniers modèles en fait de souliers pour toutes les occasions. Ainsi que les plus bas prix en couvre-chaussures pour Dames et Messieurs.

CADEAUX SUGGESTIFS. — L'électricité, la quincaillerie sont nos spécialités. Fers, grilles-pain automatiques, flash-light, fers à friser, électraliers, assortiment considérable, prix populaires lampes, cordes pour arbres de Noel, toutes façons, skis, patins, hockeys, coutelleries, etc. Ouvert le soir. **WILFRID LETOURNEAU**, 233, avenue des Oblats, tél.: 5775.

ENFANTS-JESUS. — Nous avons en stock le plus beau choix d'Enfants-Jésus en cire naturelle, grandeur 1 pouce à 20 pouces. **L. ZANETTIN**, encadreur, 28 côte de la Montagne, tél.: 2-8758.

LA MAISON DESCHENES excelle dans les nouveautés de chaussures pour l'hiver. Vous trouverez un choix des plus attrayants à des prix populaires. **LS DESCHENES**, Nos 269, rue Saint-Joseph, tél.: 3-0371; 320, rue Saint-Jean, tél.: 2-6735.

JOS. LACASSE EPICIER

7, RUE SAINTE-CLAIRE (coin Laviigueur, tél.: 9470. — Spéciaux pour cette semaine: farine Royal, 10 lbs, $0.24; Esty, 10 lbs, $0.37; belles patates, $0.89; sucre granulé, 10 lbs, $0.47.

Cadeaux pour les amis

AVIS. — Achetez au prix du gros, lot d'échantillons de bijouteries. Montres, $5.00, bagues, 14 karats, $5.00. Catalogues de tours, magie bijouteries; gratis sur demande. **OMER ROUSSEAU**, 46 1-2, Saint-Joseph, Québec.

AU SALON DES HUITRES

ANNONCE une spécialité dans les huîtres sur écalles soupe, etc. Repas régulier, $0.25. Jugez-en vous-mêmes par une visite, en face de l'église St-Jean-Baptiste. Tél.: 4-0352.

VOS YEUX

AVIS. — N'oubliez pas que **M. ROGER ROY**, optométriste, opticien, 74 rue Saint-Joseph, est à votre entière disposition pour examen de la vue. Montures et verres à vendre, satisfaction garantie.

AMATEURS DE CHASSE, hockey et sports d'intérieur. — Avons tous les articles et accessoires nécessaires pour vos sports favoris. Une visite est sollicitée. **CHAS.-A. PARENT**, 106, rue Saint-Joseph, tél.: 4-251.

BRACELETS, MONTRES, sets de toilette en argent, assortiment complet, un cadeau agréable pour chaque membre de la famille. Réparation générale. **ARTHUR FRASER**, 401, rue Saint-Jean, tél.: 2-7539.

GAUVIN & GAUVIN

CADEAUX PRATIQUES: chemises, cravates, bas, foulards, boîtes de fantaisie pour les fêtes, avec achat de cravates. **LE MAGASIN AU 1,000 CRAVATES**, 266, rue Saint-Jean, tél.: 2-1804.

CADEAUX POUR LUI. — Service en émail comprenant: plateau, boîte à cigarettes, boîte à allumettes et cendrier. Assortiment complet de plumes-fontaines. **CITADEL CIGARS, LIMITED**, coin Sainte-Anne et Desjardins, tél.: 2-0167.

CADEAU QUI FAIT TOUJOURS PLAISIR, c'est un beau manteau de fourrure en seal, mouton de perse, ratmusqué, kolinsky, confectionné par **PHILIPPE BRETON**, 152, rue Saint-Olivier, tél.: 8656.

DE PARIS, FRANCE. — Nouveaux modèles de robes de chambre et jaquettes de fumeur, en soie, modèles parisiens à ceinture, élégantes nouveautés qui feront de ravissants cadeaux de Noel pour messieurs. **WM. J. WHELAN**, 14, rue Saint-Jean.

FAITES VOS ACHATS POUR LES FETES. — Cigares, cigarettes, boîtes spéciales pour cadeaux articles de fumeurs, marchandises achetées spécialement pour les fêtes. **CITADEL CIGARS, LIMITED**, coin Sainte-Anne et Desjardins, tél.: 2-0167.

QUEBEC SPORTING GOODS

PATINS, HOCKEYS, gants de boxe, raquettes, skis, chandails, chaussures à patins et de skis, manteaux en cuir pour Dames et Messieurs, etc. **QUEBEC SPORTING GOODS, REG.**, 108, rue Saint-Jean, tél.: 2-4472.

SUGGESTION POUR NOEL et le JOUR DE L'AN. — Profitez de notre nombreux choix, qui saura vous intéresser, en fait de bijoux, montres, pendatifs, etc. **A. TREMBLAY**, 790, rue Saint-Valier, tél.: 3-2850.

ST-CYR & FRERE, 70, rue Saint-Joseph, tél.: 4-3015. — Pour les fêtes, assortiment complet de guitares, mandolines, violons records, musique en feuilles, gramophones instruments pour orchestre et fanfare, ukelele, banjo, etc.

Cadeaux pour elle

AU SALON LAFRANCE. — Spécial pour les fêtes: permanent croquignol à l'huile, $3.00 garanti. Ondulation à l'eau, $0.50; marcel komol, shampoo. Pour appointement: **TEL.**: 2-3270, 137, rue Sainte-Anne.

ALLEZ AU SALON TALBOT, 193, rue Saint-Jean. — Ondulation permanente, ondulation marcel, komol et à l'eau, shampoo. Prenez votre appointement pour les fêtes. Tél.: 2-8625.

A LA CANADIENNE. — Nous continuerons les mêmes conditions pour nos permanents: $1.50 à $6.00. Traitements du cuir chevelu, sur Aero Steamer. **JOS. ASSELIN**, 311 1-2, rue Saint-Joseph, tél.: 3-3396.

AU DEBUT, No. 586, rue Saint-Jean.— Ondulation permanente, $4.00, $5.00. Ondulation à l'eau, massage, manicure, shampoo, etc., donnés par coiffeuses expertes. **MLLES BLAIS ET LADOUCEUR**, tél.: 3-4581.

ALLEZ AU SALON CLAUDETTE, 412, rue Saint-Jean. — Pour votre ondulation permanente, shelton, croquignol: $3.00 et 2 pour $5.00. Komol, marcel, à l'eau, articles de toilette. **MLLE L.-A. TANGUAY**, tél.: 4-4051.

Permanents sans Machine

CROQUIGNOLES, ETC. — Tous genres de toilettes et coiffures. Prix modérés. Au nouveau **SALON MANOIR MONTMORENCY**, 410, rue Saint-Jean. Prenez votre appointement de bonne heure. Téls.: 2-8164, 4-1571. Milles Lachance, Demers, Mme Morency, coiffeuses. Aussi salon de barbier des plus modernes, 3 experts à votre disposition. MM. Drapeau, Meunier et Brousseau. **P.-A. SMITH**, propriétaire.

C'EST AU SALON KOMOL, 13, Saint-Joachim, que nous donnons permanent croquignol à la bouclette, à l'huile, $3.00, d'ici au 20 décembre. **MME MICHAUD**, prop., tél.: 2-2375.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT de bonbons, bonbonnières, parfum des meilleures marques, $0.25 en montant. Articles de toilette, crème, poudre, lotion, etc., se trouvent chez **C.-T. DARVEAU**, Nos. 118-120, avenue Bourlamaque, coin Grande-Allée, tél.: 4-0367.

POUR MADAME, une jolie machine électrique, pour votre fillette, une petite machine à coudre au prix minime de $5.00. **SINGER SEWING MACHINE CO.**, No. 223, rue Saint-Jean, tél.: 2-3457.

PERMANENT CROQUIGNOL, $2.50 en montant; marcel, $0.25; komol, $0.35; papier, $0.75; à l'eau, $0.50. Manicure, $0.35; massage, $0.35; teinture, etc. **SALON DE BEAUTE TURNBULL**, 1 1-2, Turnbull, tél.: 3-3159.

SPECIAL, MESDAMES. — Pour vos étrennes, prenez le nouveau permanent français Bonat, tout à l'huile, $7.00, shampoo compris. Autres permanents, $3.00, 2 pour $5.00 **SALON NANNETTE**, 421, rue Saint-Jean, tél.: 2-1400.

SALON BEAUTE, 874, St-Vallier, tél.: 4-0479. — Prenez appointement maintenant pour le temps des fêtes. Permanent, ondulation à l'eau, marcel, komol, manicure, prix variés, satisfaction garantie.

SALON GERMAINE, 314, rue Saint-Joseph, tél.: 4-2865. — Viens de recevoir un chic assortiment de chapeaux modèles à très bas prix. Aussi réparations à $0.50. **G. NADEAU**, Prop.

BESHRO & FRERE

200 MANTEAUX réduits à 33%. — Robes, sacoches, chapeaux, jupes, gilets, blouses. Cadeaux très utiles. Prix réduits pour les fêtes. Venez vous convaincre de nos bas prix. Nos. 272-336, rue Saint-Jean.

Cadeaux pour la famille

CHEZ M. HOGAN ENRG.

ASSORTIMENT COMPLET pour Noel et le Nouvel An. — Fruits, légumes, poissons frais, volailles, dindes, gibiers de toutes sortes, etc. 135, rue Saint-Patrick, téls.: 2-6471, 2-6472.

CHEZ C.-T. DARVEAU, Nos. 118-120, avenue Bourlamaque, coin Grande-Allee. — Vous trouverez le plus bel assortiment d'articles de fumeurs, cigares, cigarettes et tabac en jarres, des meilleures marques. Une visite vous convaincra. Tél.: 4-0367.

L'ELEGANCE ENRG.

CADEAUX PRATIQUES pour dames et jeunes filles tels que: robes de toilette, lingerie, lainage, coupe-vent, jupes, écharpes, sacoches, bas, gants. Prix spéciaux pour les fêtes. No. 187, rue Saint-Jean tél.: 2-5332.

CADEAUX PRATIQUES, à l'occasion des Fêtes. — Radios, laveuses, brûleurs à l'huile, tabagies, tables à manger, carrosses poupées. **J.-W. CANTIN**, 446, rue Saint-Joseph, tél.: 8007.

CENTRAL VALET SERVICE. — Attention spéciale, pressage, nettoyage, teinture, réparation, etc. Abonnement 6 complets pour $2.00. Livraison à domicile. No. 47, rue Saint-Olivier, tél.: 2-6324. **J.-L. HOUDE, Prop.**

CADEAU PRATIQUE ET UTILE. — Manteaux de fourrure, manchons et tours de cou de toutes sortes. Demandez nos prix avant d'acheter. **JOS. ROBITAILLE**, fourrures, 108, rue Richelieu, tél.: 2-3288, Québec.

FAITES VOS ACHATS POUR LES FETES. — Cigares, cigarettes, boîtes spéciales pour cadeaux, articles de fumeurs. Marchandises achetées spécialement pour les fêtes. **THOMAS BURNS, REG'D**, tabaconiste, Nos. 63-65, rue Buade, Québec.

MAISON FRANCAISE. — Temps des fêtes, accordons 25% d'escompte, chapeaux modèles en magasin. Offres gants Grenoble, France; lampes Berger. **LA MODE PARISIENNE**, 322, rue Saint-Jean, en-haut Steel, tél.: 3-1971.

POUR LE REPAS DES FETES. — Choisissez parmi nos meilleurs spéciaux, tels que: dindes, oies canards, poules, poulets viandes de choix. **JOSEPH BELANGER**, 379 1-2, rue Saint-Joseph, tél.: 8824.

POUR LES PETITS ENFANTS, achetez une petite berline, traîneaux, petit cheval pour les fêtes, aussi réparation de meubles. S'adresser **PHILIPPE ST-LAURENT**, tél.: 4-2914, 22, 4e rue.

SPECIAL REPAS, $0.25. — Bon repas. Grand assortiment de bonbonnières, bonbons fraîchement faits, prix spéciaux crémo à la glace. **OLYMPIA ICE CREAM PARLOR**, 74, rue Saint-Jean.

VIANDES DE CHOIX. — Steak, $0.15; boeuf de soupe, $0.05; pour rôtir, $0.08 lard frais, $0.10; poules et poulets. Veau de lait, agneau frais. **J.-B. LINTEAU**, halle Berthelot, tél.: 2-2450.

W. BRUNET & CIE, Pharmaciens, 139, rue Saint-Joseph, Québec, tél.: 8141. — Vous offre pour vos cadeaux des articles de toilette de tous genres: parfums, bonbonnières de toutes sortes, kodaks, articles de fumeurs, très grand choix et à bon marché. Venez nous voir.

200 JOLIES BONBONNIERES assorties pour les fêtes, à très bas prix, chocolat à la livre, cigares, cigarettes, paquetage spécial. **J.-S. PROULX**, 36, côte du Palais, et 16 1-2, rue Sainte-Anne.

LE CANADIAN INVESTMENT FUND

(Suite de la page 6)

tons, entre autres, le Très Honorable Sir Robert Borden, président, l'honorable L.-A. Taschereau, Sir Charles Gordon, l'honorable Charles A. Dunning, l'honorable C.-C. Ballantyne, et MM. Norman J. Dawes, Arthur B. Purvis et Calvin Bullock.

Canadian Investment Fund, Ltd., offre nombre de caractéristiques uniques. Le capital initial autorisé consiste en 5,000,000 d'actions spéciales, d'une valeur au pair de $1.00 et en 1000 actions ordinaires, d'une valeur au pair de $1.00. Les actionnaires spéciaux ont le droit exclusif d'élire les directeurs.

Les deux classes d'actions sont analogues à tous autres égards, sauf que les actionnaires spéciaux ont le droit de faire racheter leurs actions, sur demande à cet effet, à leur valeur de liquidation, à condition que la Compagnie accuse un excédent. La capitalisation initiale étant effectuée à $1.00 l'action, un excédent immédiat appréciable est ainsi créé dans le but de sauvegarder cette disposition unique relative à la liquidation. Il est clair que l'on se propose d'assurer aux actionnaires, de cette façon, et un marché stable et la réalisation rapide de la valeur (correspondant à l'actif) de leurs actions, sur demande.

Les actions peuvent être émises en tout temps sur paiement à la Compagnie d'un montant équivalent à leur valeur de liquidation approximative, basée sur la valeur, au cours, de l'actif de la Compagnie. Les actionnaires n'ont pas de droit de préemption d'actions additionnelles.

La charte stipule qu'il ne pourra être engagé qu'un maximum de 5% de l'actif de la Compagnie dans des titres et valeurs émis par un même organisme (sauf le gouvernement du Dominion et le gouvernement américain) si, après avis signifié tel que stipulé, les détenteurs d'un tiers, ou plus, des actions s'y opposent. Une liste des titres appartenant à la Compagnie sera communiquée aux actionnaires en tout temps, sur demande dûment faite à cet effet. L'administration pourra cependant, à sa discrétion, ne pas communiquer de renseignements quant à des valeurs constituant 10% du portefeuille si ces titres sont détenus depuis moins de six mois. Cette restriction a pour but d'éviter que l'administration soit entravée dans ses achats courants. Une liste des valeurs sera envoyée, par la poste, aux actionnaires tous les trois mois.

Les lettres patentes stipulent également qu'aucun organisme dont comptant parmi ses membres un fonctionnaire exécutif ou un directeur de la Compagnie ne pourra agir comme principal dans les ventes ou achats de titres destinés au portefeuille de la Compagnie ou y figurant. Elles interdisent aussi les emprunts d'argent, les achats sur marge et les ventes à découvert.

Le Conseil de Direction a arrêté, en principe, la distribution trimestrielle, sous forme de dividendes sur ses actions en circulation, de leur prorata approximatif du revenu net comptant, y compris le produit de la vente de dividendes-actions réguliers. Il ne sera pas tenu compte, dans ce revenu, des profits réalisés et des pertes subies à la suite de la vente de valeurs.

Subordonnément au contrôle du Conseil de Direction, le Fonds sera sous la surveillance de la Maison Calvin Bullock, de New-York. Cette Maison, fondée en 1894, s'occupe depuis longtemps et avec un succès marqué du contrôle des fonds en fiducie. Elle gère les capitaux de neuf compagnies fiduciaires américaines. Tout récemment, elle déclarait qu'aucune de ces compagnies n'avait omis un seul dividende trimestriel; que, depuis le commencement de la crise, plus de onze millions de dollars avaient été versés, en dividendes, à leurs actionnaires; que chacun de ces fonds a révélé des moyennes plus favorables que celles du marché; qu'aucun d'entre eux ne doit un dollar à personne, et qu'ils accusent tous de fortes encaisses.

UN MOUVEMENT DE HAUSSE TRES ACCENTUE A N. Y.

(Suite de la page 6)

res a fléchi de 5 points parce que l'on a des doutes sur la solidité du dividende. Le titre s'est rallié en partie. International Telephone a perdu du terrain à cause de l'incertitude qui existe au sujet de la situation espagnole. 577 titres ont fait leur apparition sur le tableau. 330 ont avancé, 130 ont reculé et 117 sont demeurés inchangés. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc. copyright 1932:

	Ind.	C.f.	Uti.	Total
	50	20	20	90
Hier . . .	52.4	26.9	87.1	54.5
Av.-hier .	49.9	24.7	83.8	51.9
Sem. dern.	51.8	26.1	85.9	53.8
Mois dern.	54.0	26.8	86.0	55.4
1931 . . .	71.9	39.0	113.1	74.1
1929 . . .	177.3	134.7	221.5	178.3
1928 . . .	143.5	123.5	124.4	121.9
Haut 1932	72.3	39.8	111.0	73.9
Bas 1932 .	35.1	13.2	51.8	35.0
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931 .	60.0	30.8	92.8	61.3
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930 .	112.9	86.4	146.5	114.7

LES COURS DU BLE DE DECEMBRE TOUCHENT 44 CTS

(Suite de la page 6)

juillet à 47 3-4 cents, en recul de 3-4 de cent tandis que le blé de mai a fermé à 47 1-2 cents en recul de 7-8 de cent. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Dec	44 7/8	44 7/8	43 1/2	43 3/4 7/8
Mai	48 5/8 à 3/4	48 3/4 7/8	47 3/8	47 1/2 5/8
Juil	48 7/8	49	47 5/8	47 3/4 7/8
MAIS:				
Dec	23	23	21 7/8 22	22 3/8
Mai	27 3/4 à 7/8	27 7/8	26 1/2	27 1/8 1/4
Juil	29 1/2	29 1/2	28 3/8	28 3/4 7/8
AVOINES:				
Dec	14 1/4	14 5/8	14	14 5/8
Mai	17 1/2	17 1/2	17	17 1/8
Juil	17 7/8	17 7/8	17 1/4 3/8	17 3/8 1/2
SEIGLE:				
Dec	29	29	28 1/2	28 1/2
Mai	33	33	32	32 3/8
Juil	33 1/2	33 3/4	32 3/4	33 1/8
ORGE:				
Dec				29 1/2
Mai	33 5/8	33 3/4	32 5/8	32 5/8

MARCHES DIVERS

Montréal, 7. — Les prix du fromage ont été irréguliers et ceux des oeufs ont fléchi, hier. Le fromage de l'Ontario commandait une prime dune cent sur le fromage blanc. Les arrivages courants de fromage coloré No 1 se vendaient à 9 1-4-9 1-2 cents la livre tandis que les arrivages courants de fromage blanc No 1 se vendaient une cent meilleur marché. Les arrivages ont été de 269 boîtes. Les oeufs frais de l'Ontario et de la Colombie Britannique ont baissé un peu. Les arrivages furent de 1,348 caisses. Les arrivages de beurre ont été de 111 boîtes.

ECHOS DE WALL STREET

(Suite de la page 6)

ments sur toute la ligne. Le facteur le plus troublant pour le moment est le chaos des relations internationales pour ce qui regarde la finance et le commerce et qui a été amené par le problème du paiement des dettes de guerre du 15 décembre. La nouvelle baisse dans les prix mondiaux des commodités causée par ce problème est nettement défavorable et ne laisse pas anticiper une amélioration rapide dans les perspectives des affaires. Il existe une compensation toutefois dans le fait que cette baisse va accélérer une décision sur ces questions essentielles de politique monétaire internationale et domestique qui occupent maintenant le premier plan. Le baromètre des affaires de The Business Week touche actuellement 52.7 pour cent de la normale. Il touchait 51.9 pour cent la semaine dernière et 65.9 pour cent à la date correspondante de 1931.

Heures de bureau: de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 h. p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue St-Joseph. Tél. 4-4341

ROGER ROY
Optométriste-Opticien
Ouvert tous les ssoirs, de 7 à 9 p.m.; jour: 9 à 12 2 à 5.
74, St-Joseph :-: Tél.: 4-2843

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
173, 3ème Avenue, Tél. 4-1252
(Au-dessus Pharmacie Marquis)
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. 9 h. a.m. à midi; 2 à 5 h. p.m.; 7 à 9 h. p. m.; soir: lundi, mercredi et vendredi.

Spéciaux pour Argent Comptant

Pamplemousse		.03
Raisin	Rouge la livre	.10
Salades	de Boston 3 pour	.25
PAIN	2 lbs	.4 1/2
Celery	Califournie	.15
Charbon Coke	la poche	.25
Charcoal	3 sacs pour	.25

J. NOEL RONDEAU
6 Rue Lachevrotière,
Tél.: 2-4123

Pension Privée
Quelques Chambres à louer
Prix modérés.
CHATEAU ST-LOUIS
Appartement 1001
TELEPHONE: 6745

La campagne de refrancisation

LES APPROCHES DU PONT SAMSON

Entrevue du maire avec trois hauts officiers du C. N. R. pour discuter les conditions de la cession du terrain.

RUE RAMSAY

Le maire Lavigueur a eu une entrevue, hier matin, avec trois hauts officiers du Chemin de Fer National, M. Kingsland, de Montréal, M. J.-F. Morazain, surintendant général du chemin de fer pour le district de Québec, et M. Lucien Brousseau, ingénieur. Les représentants de la compagnie ont discuté avec le maire la question des approches du Pont Samson, du côté sud de la rivière.

La ville a déjà demandé au ministère des chemins de fer, à Ottawa, la cession gratuite de certains terrains de la rue Ramsay pour élargir les approches du Pont Samson et faciliter ainsi la circulation des voitures à cet endroit. Dans une lettre adressée à l'hon. M. Dupré, le maire lui faisait remarquer que les bâtisses qui s'élèvent sur ces terrains sont délabrées et constituent un fardeau plutôt qu'autre chose pour le Chemin de Fer National. Il lui demandait donc d'intervenir pour que les terrains soient cédés gratuitement à la ville.

Il y a quelques jours, le Solliciteur-Général écrivait au maire pour lui apprendre que le ministère des Chemins de fer serait prêt à disposer de ces terrains en faveur de la ville, mais moyennant un échange. Il lui annonçait, en même temps, que M. Kingsland, du Chemin de Fer National à Montréal, irait causer de la chose avec lui.

L'entrevue d'hier matin a porté sur cette affaire. Le maire a fait remarquer à ses visiteurs que le Chemin de Fer National pourrait bien céder ces terrains à la ville en échange de la contribution de celle-ci à la construction du chemin de fer du Lac Saint-Jean et de celui du Grand-Nord. Il a rappelé que cette contribution s'est chiffrée à environ $600,000. Les représentants du Chemin de Fer National n'étaient pas prêts, il va sans dire, à accepter cette proposition. Mais il a été convenu que la compagnie ferait une offre à la ville pour ses terrains dans un avenir rapproché.

ASSOCIATION DES HOMMES DE BUREAU (SANS POSITION) DE LA CITE DE QUEBEC

Après obtention de l'approbation des autorités ecclésiastiques et municipales ainsi que la précieuse sympathie de la Société St-Vincent de Paul et du Secrétariat des Familles, cette classe de gens, s'est formée en association de protection générale, et plus spécialement de Bureau de placement.

Cette association a pour but d'existence la création de diverses industries, tels que : conférences, concerts, rafles, ainsi que la sollicitation des maisons de commerce pour l'organisation des ventes spéciales, dont un certain pourcentage irait à sa caisse ; elle commencera ses opérations par une rafle de dindes gratuitement offertes par des maisons de commerce de Québec, qui aura lieu samedi soir le 10 décembre, en la salle de l'Edifice "Capitol", (ancien magasin Gauvin & Courchesne) gracieusement mise à la disposition de l'association, par M. le gérant du Capitol.

L'association se permet d'informer toutes les maisons d'affaires, qu'elle a, parmi ses membres, des gens aptes à remplir avantageusement n'importe quelle position. Pour tous renseignements à ce sujet s'adresser au no 8, Rue Collin, appartement 14 ou par téléphone au no 2-6088.

EXPOSITION DE PEINTURES

Une artiste québecoise, mademoiselle L. Gignac, ancienne élève du regretté peintre Charles Huot, exposera prochainement quelques-unes de ses oeuvres dans la vitrine de la maison F.-X. Morency, 54, rue Couillard. Cette exposition, qui s'ouvrira samedi prochain, le 10 courant, comprendra uniquement des sujets canadiens. Tous ceux qui connaissent le talent de mademoiselle Gignac ne manqueront pas d'aller voir ce groupe choisi de ses toiles.

AUTOMOBILES D'OCCASION

A VENDRE A BON MARCHE

Nous venons d'acheter 26 chars, modèles 1931-1932 à bon marché provenant des Compagnies de Finance, de faillite et de particuliers. Nous offrons ces chars à vendre ou à échanger à bonnes conditions. Venez vous convaincre vous-même de nos prix vraiment d'occasion.

Universal Auto Limited
27 de la Couronne, Québec.
Tél. : 5112 - 5113

Canadian Auto Sales
REG'D
541, St-Valier, Québec,
Tél. : 8230

De nouvelles adhésions arrivent tous les jours. — Une lettre du Dr L.-P. Roy, président du comité régional de l'A. C. J. C. — L'Association des Marchands Détaillants, l'Association des Voyageurs de Commerce Catholiques, etc., dans le mouvement.

BONS RESULTATS

La grande campagne de refrancisation bat son plein. A la suite des autorités religieuses et civiles, plusieurs associations de Québec et du district, ont déjà fait connaître au président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. Philippon, leur volonté d'entrer dans le mouvement et de travailler ferme à la toilette de Québec, dans le sens de la refrancisation de l'annonce sous toutes ses formes.

C'est ainsi qu'après avoir reçu dès le début, l'appui de l'hon M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, de Son Excellence Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, de Mgr Camille Roy, P. A., Recteur de l'Université Laval, de Son Honneur le Maire de Québec, M. H.-E. Lavigueur, la Société des Arts, Sciences et Lettres reçoit maintenant, venant de tous côtés, de particuliers et d'associations, des adhésions précieuses.

L'A. C. J. C., par son président, le Dr Ls-Philippe Roy, déclare "que cette association s'est toujours trop intéressée à cette oeuvre patriotique pour ne pas entrer dans le mouvement".

Voici ce que déclare le Dr Ls-Philippe Roy, président régional de l'A. C. J. C. :—

Québec, le 1er décembre, 1932
M. J.-H. Philippon, Avocat,
Président de la Société des
Arts Sciences et Lettres, Québec.
Monsieur le président et cher ami,

La Société des Arts, Sciences et Lettres demande l'adhésion de l'A. C. J. C. pour une campagne de refrancisation du Québec. Notre association s'est toujours trop intéressée à cette oeuvre patriotique pour ne pas entrer dans le mouvement.

Vous sollicitez notre adhésion; nous vous accordons notre entière collaboration. Comme vous le savez, nous étions justement à préparer une campagne en ce sens, de concert avec l'Action Catholique, quand nous avons appris votre projet. Nous cedons volontiers le pas à qui peut obtenir plus facilement des résultats plus rapides.

Nombreuses sont les organisations qui vous ont promis leur concours. Il faut s'en réjouir. Si tous les membres de ces sociétés et associations diverses font personnellement quelque chose dans le sens du projet, nous obtiendrons au moins deux à trois mille améliorations. Ce chiffre n'a rien de fantastique si... chacun fait quelque chose. Et c'est facile pour qui sait observer autour de lui.

Bonne chance ! mon cher Philippon et à samedi, alors que nous pourrons évoquer des souvenirs sur une campagne acéjiste dans le même sens alors que vous étiez encore dans nos rangs.

Votre tout dévoué en l'A. C. J. C.,
Signé : Ls-Ph. ROY, M. D.,
Président du Comité Régional
de L'A. C. J. C.

L'Association des marchands-détaillants du Canada, par son secrétaire, M. Rod. Pouliot, vient de faire connaître à M. J.-Horace Philippon, que cette association apprécie le projet de la Société des Arts et veut travailler à sa réalisation.

Les Voyageurs de Commerce, section St-François d'Assise, l'Association des Chanteurs de Québec, l'Amérique Française, la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada, la Société St-Jean-Baptiste, l'Association des Guides Historiques ont adressé au président de la Société des Arts, M. J.-H. Philippon, avocat, leur adhésion, avec leur engagement de coopérer à la refrancisation de Québec et du district. Non seulement de nouvelles adhésions arrivent chaque jour mais les directeurs de la Société des Arts entendent tous les jours, ici et là, des témoignages appréciateurs sur l'opportunité de cette campagne.

M. Philippon a été informé qu'il y a des possibilités que cette campagne se *généralise dans toute la province* et particulièrement que *Montréal, Sherbrooke* et *Trois-Rivières* travaillent à la refrancisation. Les groupements intellectuels de ces endroits voudraient consacrer leurs activités dans ce sens, pour qu'il y ait uniformité dans l'action.

Quelques curés de la ville ont fait connaître leur intention d'inviter dimanche prochain, après leur prône à l'office paroissial, leurs paroissiens à faire chacun leur part pour refranciser l'annonce et l'enseigne.

A date, une douzaine de marchands et de restaurateurs se sont engagés à replacer l'annonce française dans leur établissement. La campagne portera des fruits, "si tous les citoyens veulent secouer leur patriotisme".

Tous les noms des maisons de commerce qui "refranciseront" l'annonce et l'enseigne seront connus à la fin de cette campagne.

FEU M. JOHN LABBE

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. John Labbé, décédé hier matin à l'hôpital du St-Sacrement, à l'âge de 44 ans, à la suite d'une longue maladie.

Le défunt, qui était membre des Chevaliers de Colomb, laisse pour pleurer sa perte deux fils, MM. Edward Labbé de Boston, et James Labbé de Québec, une fille madame Bresnahan, de Montréal ainsi qu'un frère, M. Michael Labbé, de Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi matin.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

A VENDRE

Fond de banqueroute d'épiceries, peintures et pharmacies, à vendre en bloc ou en partie à très bon marché. Aussi "fictures" vitrines. S'adresser à 194 St-Vallier, coin St-Dominique, ancien poste de Honoré Plamondon.

L'ECOLE DE MUSIQUE A UN BEAU PROJET

L'Université décide de doter Québec d'une puissante chorale.

M. R. JOBIN DIRECTEUR

Complément de la Symphonie de Québec. — Le recrutement commence.

LES REPETITIONS

Une fondation qui est appelée à jeter beaucoup d'éclat sur notre ville et en particulier sur notre Ecole de Musique, est bien celle que vient de décréter l'Université Laval en décidant d'établir à Québec une chorale de plusieurs centaines de voix capable de rivaliser avec les meilleures organisations similaires au pays.

Cette bonne nouvelle nous a été communiquée hier par M. Robert Talbot, D. Mus., directeur de la faculté de Musique de Laval et l'un des principaux instigateurs de ce magnifique mouvement. M. Roméo Jobin a été choisi comme le premier directeur de cette chorale, dont le pianiste accompagnateur sera M. Henri Vallière.

Le nouveau corps vocal jouira d'une belle vogue si l'on tient compte qu'il sera un complément de la Symphonie de Québec et qu'il donnera de concert avec celle-ci des auditions deux fois l'an devant le grand public. Les oeuvres qui seront alors exécutées seront ce que l'on peut désirer de mieux.

Les répétitions commenceront dès le début de janvier à l'Université. Elles seront pour les premiers temps d'un exercice de deux heures chaque semaine. Le travail sera poursuivi sans relâche afin d'obtenir des résultats dans un avenir rapproché. Il faut bien savoir qu'il ne s'agit pas là de la fondation d'une chorale occasionnelle mais bien d'un corps vocal permanent qui sera dirigé à peu de chose près comme la Symphonie de Québec.

M. Robert Talbot, M. Roméo Jobin et M. Henri Vallière se sont déjà chargés de recruter les plus belles voix. Toutes les personnes de la ville ou de la banlieue qui désireraient entrer dans la nouvelle chorale peuvent communiquer avec eux.

POUR LE BON PARLER

Heureuse initiative

Les nombreux articles publiés depuis quelques mois dans les principaux journaux concernant la médiocrité lamentable de notre parler, tant au point de vue de la prononciation qu'en ce qui a trait au vocabulaire, ont-ils contribué à secouer l'apathie de notre classe instruite ? On le dirait car il ne se passe guère de semaines sans que l'on ne nous fasse part d'une tentative nouvelle ayant pour objet de grouper les amis de la langue française, d'éveiller et de stimuler ceux qui, jusqu'à présent, ont paru plutôt indifférents pour tout ce qui se rattache à cette question d'intérêt national.

La dernière initiative dont nous sommes informés et l'une des plus pratiques, semble-t-il, c'est celle d'un groupe de nos principaux concitoyens qui, désireux de rendre service au public, va faire sortir la T. S. F. à des fins d'éducation française. Des cours de phonétique et de diction française, patronnés par ces messieurs, seront irradiés, dès cette semaine, du poste C. K. C. V., le jeudi soir, de 7 heures 30 à 8 heures et seront continues pendant une période de dix semaines le même jour et à la même heure.

M. le professeur Joseph Dumais, directeur du Conservatoire de Québec et chargé de cours dans les écoles normales, etc., a bien voulu accepter de donner ces cours.

Le distingué professeur saura, nous n'en doutons pas, intéresser très vivement son auditoire invisible.

M. Dumais consacrera un quart d'heure à la partie théorique et pratique, signalera nos incorrections, les remèdes à appliquer pour les corriger et donnera des exercices que l'on pourra répéter avec lui et, autant que possible, comme lui. Pendant l'autre quart d'heure. Il dira quelques-unes des plus jolies pièces de son vaste répertoire choisies parmi celles qui sont publiées dans son intéressante revue L'Art de Dire.

Donc, amis du français soyez aux écoutes, en famille, jeudi soir, avec le poste C. K. C. V., à 7 h. 30 p. m.

HEURE D'ADORATION

Au Sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle, 188 Grande Allée.

Nous prévenons les membres de l'Adoration Perpétuelle qu'il n'y aura pas d'heure d'Adoration, jeudi de cette semaine, 8 décembre, entre 6 à 8 heures, comme tous les autres jeudi de l'année.

Par contre, il y aura une heure d'Adoration de 4 à 5 heures de l'après-midi, comme cela se pratique tous les dimanches. Cette heure sera terminée par la Bénédiction du Très Saint-Sacrement qui aura lieu à 5 heures précises.

Les Petites Chanteuses de l'Eucharistie feront les frais de la partie musicale.

Les membres de l'Adoration Perpétuelle ainsi que les amis du sanctuaire sont respectueusement invités.

Pour la première fois, hier une accusation de fraude et de parjure a été portée en Cour de Police, par la Commission des Accidents du Travail. On accuse le prévenu d'avoir fait une réclamation frauduleuse en réclamant pour une blessure qu'il se serait faite lui-même au doigt.

L'accusé a plaidé non coupable et sa cause est fixée à vendredi.

JOLI CONCERT HIER SOIR A L'ACADEMIE

On fête la patronne des musiciens hier soir à l'Académie Commerciale.

INTERESSANT PROGRAMME

L'Harmonie de la Salle y prend part avec deux solistes.

SPIRITUELLE COMEDIE

Les nombreuses personnes qui s'étaient rendues à l'Académie Commerciale hier, y ont passé une agréable soirée en compagnie de l'Harmonie de la Salle. Celle-ci donnait un concert avec le concours de M. Jean-Marie Lachance, baryton, et de M. Gilbert Darisse, violoniste. Ces deux artistes ont été particulièrement applaudis. On a fait vivement goûter aussi l'Harmonie de la Salle.

Cette soirée, organisée à l'occasion de la Ste-Cécile, était sous la présidence de M. l'abbé Arthur Lapointe, aumônier de l'Académie Commerciale.

Voici le programme qui a été exécuté :

La Palme d'Honneur—Ouverture. . . . . J. Heimmerlé
Harmonie de la Salle
Concerto en sol mineur, Allegro, Moderato. . . . . M. Bruck
M. Gilbert Darisse
Airs variés . . . . . Schumann
a) Air de chasse; b) Pauvre orpheline; c) Premier chagrin; d) le gai laboureur; e) Le cheval au dada; f) chant de guerre.
Harmonie de la Salle
Le Galop. . . . . T. Dubois
La fleur. . . . . A. Gretchaninoff
M. Jean-Marie Lachance
"Fluttering Birds". Duo pour petites flutes . . . . . J. Gennin
M. Odilon Kirouac et Marcel Kirouac
Londondery Air . . . . . Kreisler
Chanson Louis XIII. . . . . Couperin-Kreisler
M. Gilbert Darisse
Danses arabes. . . . . M. Ring
a) La Caravane.
b) Le Bédouin.
Harmonie de la Salle
Air du Sonneur. . . . . E. Paladilhe
Les Feuilles sont mortes . G. Docet
M. Jean-Marie Lachance
Ballet de la Source. . . . L. Delibes
a) Pas des Echarpes; b) Andante; c) Danse Circassienne; d) Mazurka.
Harmonie de la Salle

SOIXANTE MINUTES AMBASSADEUR AU JAPON

(Comédie par Joseph Desilets)

Personnages

Maxime Boisvert, député au fédéral . . . . . Jules Carbonneau
Onésime Beauparlant, avocat, député . . . . . Alexandre Leclerc
Maître Labonté, notaire . G. Boulay
Dr Sanschagrin, médecin vétérinaire. . . . . Télesphore Gareau
Lafleur, tailleur. . . . . R. Parent
Pitou, messager au télégraphe . . . . . Henri Jobin
Wong Sing, buandier chinois. . . . . St-Georges White
L'action se passe à Victoriaville en 1928.
O Canada God Save the King

Au piano d'accompagnement: pour M. J.-M. Lachance, Mlle Rachelle Fafard; pour M. Gilbert Darisse, Mlle Madeleine Payment.

AUX SERVICES PUBLICS

La Commission des Services Publics siégera à Québec le 20 décembre. La Commission siège actuellement à Montréal.

Les malles sur la côte nord cet hiver

Le contrat pour leur transport vient d'être accordé de nouveau à la Canadian Airways. — Trois avions auront charge du service. — L'an dernier, tout près de 23,000 livres de matières postales ont été transportées de Bersimis aux Sept-Iles.

A L'OEUVRE BIENTOT

Deux fois la semaine cet hiver encore, les populations des nombreux villages de la côte nord verront passer dans l'azur un gros avion peint en jaune qui, après avoir plané quelques minutes au-dessus d'un champ indiqué à l'avance, laissera tomber les sacs contenant les matières postales. L'avion partant de Québec le matin filera ainsi jusqu'à la baie des Sept-Iles ou il se posera trois heures et quelques minutes après avoir quitté l'aérodrome St-Louis. Ce transport rapide est en vigueur depuis quelques années sur la côte nord et a donné d'excellents résultats par le passé. C'est ainsi que l'an dernier tout près de 23,000 livres de matières postales de toutes classes ont été transportées de Bersimis aux Sept-Iles par avion et ensuite par cométique de ce point jusqu'aux confins du Labrador. La Canadian Airways vient d'être informée par les autorités du Ministère des Postes que le contrat pour le transport par avion des matières postales sur la côte nord vient de nouveau de lui être accordé. La compagnie a immédiatement pris les dispositions pour poster à Québec trois machines qui, durant toute la rude saison, feront la navette au-dessus du St-Laurent et des forêts de la côte nord. Les malles seront placées régulièrement à bord d'un "Fairchild 71", possédant un système de chauffage à son bord tandis qu'un puissant "Junker 34", sera utilisé pour le transport du fret. Une autre machine sera aussi continuellement en mesure de prendre l'air à quelques minutes d'avis afin de remplacer l'une ou l'autre des précédentes au cas d'un bris toujours possible.

La date de l'inauguration du prochain service n'a pas encore été fixée. On doit attendre de toute façon qu'une couche de glace assez épaisse se soit formée sur la baie des Sept-Iles qui sert de terrain d'atterrissage aux avions montés sur des skis. De toute façon, le premier voyage ne sera pas entrepris avant le 15 décembre alors que la cédule d'hiver entrera en force. Les pilotes qui auront charge de conduire les machines n'ont pas encore été désignés. On ne doute pas cependant que tous posséderont une vaste expérience qui leur permettra de conduire à bien ce service.

Tout le personnel de la compagnie à Québec sera encore sous la direction du populaire gérant, M. H Cook.

DEUIL A M. L.-P. KOENIG

M. et madame L.-P. Koenig, de la paroisse de Saint-Fidèle, viennent d'être profondément éprouvés. Ils ont perdu hier leur jeune fils de neuf ans, Jean-Claude.

L'enfant laisse pour le pleurer outre son père et sa mère, M. et madame L.-P. Koenig, un frère, Robert, et une soeur, Pauline.

Les funérailles de Jean-Claude Koenig auront lieu vendredi matin, à neuf heures, en l'église de Saint-Fidèle.

Le cortège funèbre partira à neuf heures moins quart du No 26 de la 16e Rue. L'inhumation sera faite au cimetière de Saint-Romuald.

Nos sincères condoléances à M. et madame Koenig.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

L'Institut des Ingénieurs déplore la mort de M. W.-D. Baillargé et celle de Mme C.-A. Hamel, mère de M. Edouard Hamel.

DEUILS CRUELS

L'Institut des Ingénieurs Canadiens, section de Québec, nous adresse les deux communiqués suivants :

"A une réunion spéciale des membres de la Section de Québec de l'Institut des Ingénieurs Canadiens, il a été résolu :

"Que les officiers et les membres de l'Institut des Ingénieurs Canadiens, section de Québec, ont appris avec regret la mort de M. W.-D. Baillargé, l'un des anciens membres de cette section ; ils déplorent, dans la disparition de M. Baillargé la perte d'un ingénieur éminent ; les hautes qualités manifestées par le défunt dans ses relations professionnelles et sociales lui avaient gagné l'estime de tous ses confrères ingénieurs;

"Que les officiers et les membres de la Section de Québec s'honorent de l'avoir eu pour collègue et prient la famille éplorée d'accepter leurs regrets et l'expression de leur vive sympathie;

"Que copie de cette résolution soit communiquée à Mme Baillargé et aux journaux

"Vraie copie".

Jules Joyal,
Secrétaire-trésorier.

"A une réunion spéciale des officiers et des membres de la section de Québec de l'Institut des Ingénieurs Canadiens, il a été résolu :

"Que les officiers et les membres de l'Institut des Ingénieurs Canadiens, section de Québec, ont appris avec regret la mort de Mme Hamel mère de M. Edouard Hamel, Ingénieur en Chef de la Cité de Québec;

"Que les officiers et les membres de la Section de Québec prient M. Edouard Hamel et tous les membres de la famille en deuil d'accepter l'hommage sincère de leur plus vive sympathie;

"Que copie de cette résolution soit communiquée à M. Edouard Hamel et aux journaux".

Vrale copie.

Jules Joyal,
Secrétaire-trésorier.

UNE MORT SUBITE

Madame Louis Lapointe, née Adèle Laprise, est décédée subitement hier à St-Camille, comté de Bellechasse. Le coroner tiendra enquête aujourd'hui.

Chez KIROUAC
34, de la Fabrique

JOUETS

Jouets du premier âge.
Soldats de plomb.
Jouets mécaniques
Boîtes à musique.
Pantins.
Poupées avec leur trousseau
Meubles, lits et voitures.
Albums à colorier
Boîtes de constructions.
Jeux de cubes et de patience.
Librairie enfantine.
Boîtes de peinture, etc.

Aussi
GRAND CHOIX
à
5c, 10c, 15c, 20c, 25c et plus

Succursale 177, 5e Rue
LIMOILOU.

M. Rolland Racine, qui avait été accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes, a été honorablement acquitté, lundi dernier, par l'honorable juge Fitzpatrick.

Chez **POLLACK**

En Vente Cette Semaine
Vêtements de Sports d'hiver
pour Dames et Jeunes Filles

Costumes de Ski
2 PIECES

COSTUME de Ski 2 pièces, comprenant coupe-vent et pantalons de ski en freize brun ou marine. Grandeurs 14 à 20. . . . **5.00**

Pantalons de Ski
(SLACKS)

Coupe règlementaire très amples et bien finis. Confection de suède, molleton ou drap couverte en laine. Bleu copen, rouge, vert, brun et marine.
Grandeurs 14 à 20. . . . . **2.95**

Ensembles 4 Pièces
EN LAINE

Bonnet, Echarpe, Bas et Mitaines en tricot de laine épais. Plusieurs nouvelles teintes à choisir.
Les 4 pièces **$4.95**

CASQUETTES de ski en cuir. Couleurs variées. Spécial . . . . . **.75**

Pour Fillettes

Costumes de Ski

COSTUMES de Ski 3 pièces en beau tissu suédé, Molleton ou drap couverte, Coupe-vent, Pantalons de Ski (Slacks) et casque, couleurs : Rouge-Vin, Vert, Copen, Marine, Grandeurs : 10 à 14 ans. **5.00**

Pantalons de Ski
(SLACKS)
FILLETTES 10 à 14 ANS

Confection régulière pour le ski, très amples, en Tissu Suédé ou drap couverte, dans toutes les teintes en vogue. Spécial. **2.50**

Manteau Court en Cuirette
FILLETTES 8 à 14 ANS

MANTEAUX courts en souple cuirette, fini grain, chaudement doublés, un beau choix de couleurs, âges 8 à 14 ans. **2.49**

3e PLANCHER

Ouvert jusqu'à 10 hrs ce soir -- Fermé Demain toute la journée

Le Nouveau et Plus Grand Magasin
M. POLLACK LTÉE.

LES PETITS CHANTEURS ACCLAMES A MONTREAL

Les Petits Chanteurs de Vienne qui vont donner deux concerts demain au Palais Montcalm ont remporté un très gros succès à Montréal lundi soir. "Le Canada" nous apprend que "L'accueil qui leur a été fait semble avoir confirmé, au-delà de toute attente, la qualité remarquable de leur chant qui s'est manifesté dans l'exécution d'un programme difficile, en face d'un auditoire d'artistes et de dilettantes. Les Petits Chanteurs semb'ent avoir conquis, après tant de capitales, l'élite musicale de la Métropole canadienne".

"Souples et disciplinés, avec quelque chose d'amusé et d'ironique dans leur allure, ces petits chanteurs habillés de bleu et de blanc, comme des marins, rangés autour du piano et de leur directeur, attaquaient avec précision et vigueur les belles phrases musicales..."

La "Gazette" affirme dans son titre et dans un article fort élogieux que ce choeur de petits viennois "a captivé l'auditoire". Il dit aussi : "Delightful, is the right adjective for such a concert" ("délicieux" est le véritable qualificatif destiné à pareil concert").

Les Petits Viennois seront dans nos murs cet après-midi. Ils se reposeront ce soir au Château Frontenac, repos bien mérité et même nécessaire car ces petits bonshommes n'ont pas arrêté depuis près de trois semaines qu'ils sont en Amérique.

Ils seront frais et dispos pour leur deux concerts de demain au Palais Montcalm.

Ils chanteront au Palais Montcalm demain après-midi et soir. Un régal, le plus beau de la saison.